

Etudes et Thèses



DES PEUL EN SAVANES HUMIDES

DÉVELOPPEMENT PASTORAL
DANS L'OUEST CENTRAFRICAIN

Jean BOUTRAIS

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Jean BOUTRAIS

DES PEUL EN SAVANES HUMIDES

DÉVELOPPEMENT PASTORAL
DANS L'OUEST CENTRAFRICAIN

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **ÉTUDES et THÈSES**

PARIS 1988

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

S O M M A I R E

Avant-propos

Introduction

1. Les éleveurs et leur cheptel
2. L'activité pastorale
3. Besoins et ressources des éleveurs
4. Les appuis externes à l'activité pastorale
5. Vers un développement de l'élevage par les éleveurs

Conclusion

Dans la transcription du foulfouldé, les majuscules B et D correspondent à des consonnes implosives b et d qui n'existent pas en français.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage reprend, en le modifiant quelque peu, un rapport diffusé seulement à quelques exemplaires en 1985. C'était le résultat d'une convention signée le 2 juillet 1984 entre l'ORSTOM et le P.D.E.O. (Projet de Développement de l'Elevage dans l'Ouest), un organisme du Ministère du Développement Rural de la République Centrafricaine. Les études de terrain se sont déroulées de juillet à la fin de décembre 1984.

Une première phase de développement de l'élevage dans l'ouest centrafricain, démarrée en 1980, se trouvait alors en cours d'achèvement. Dès 1981, une Cellule de suivi et d'évaluation fut créée au sein du P.D.E.O. Elle avait comme objectif de fournir une documentation permanente aux responsables, en effectuant des enquêtes de terrain à propos de la situation générale de l'élevage et du service vétérinaire, mais en analysant surtout les résultats précis de certaines initiatives prises par le "Projet".

De plus, l'aide d'un consultant national, spécialiste en géographie humaine ou en sociologie, était recherchée à partir de 1981, pour une étude de l'organisation traditionnelle des Mbororo et des Foulbé en Centrafrique. Cette étude devait permettre aux responsables d'adapter leur action, dans son orientation générale, à l'organisation sociale des éleveurs, de façon qu'elle ne se heurte pas à trop de résistance d'ordre sociologique.

Cependant, le Projet n'a pas réussi à recruter sur place en 1982 et 83 un socio-économiste spécialiste en problèmes ruraux qui accepte d'entreprendre le travail. L'étude a donc été repoussée à plus tard et

conçue comme une base pour la préparation de la seconde phase du Projet, en 1985. Dans cette perspective, des contacts sont pris avec le centre ORSTOM de Bangui au début de 1984.

Les premiers termes de référence portés à notre connaissance suivent le schéma habituel d'une étude socio-économique orientée par une action en cours. Ainsi, le rapport attendu formulerait des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité des interventions auprès des éleveurs. Mais ces conclusions s'appuyeraient sur une géographie préalable de l'élevage dans l'ouest centrafricain : les groupes d'éleveurs, leur insertion dans l'espace, leur économie pastorale. Suivrait une évaluation, auprès des éleveurs, des résultats de la première phase du Projet : réactions des éleveurs aux innovations proposées, contradictions éventuelles entre les initiatives du Projet et les systèmes traditionnels d'élevage.

Cette procédure offrait une marge de manoeuvre assez large pour entreprendre une recherche qui ne fût pas seulement de type appliqué. Elle permettait au chercheur de "prendre du recul" par rapport à l'opération en cours. A notre avis, cette faculté ne doit pas être considérée comme un luxe mais comme une disposition essentielle à une véritable évaluation d'une opération de développement.

Par la suite, la Banque Mondiale, l'un des organismes de financement du Projet, a modifié les termes de référence initiaux en un sens plus restrictif. Dès lors, l'organisation sociale des éleveurs de Centrafrique ne constituait plus l'objet principal de l'investigation qui portait plutôt sur la légitimité d'une stratégie de développement encore dans ses prémices.

Il s'agissait, en particulier, de savoir si les éleveurs accepteraient ou non une série de services qui ne seraient plus fournis gratuitement mais à titre onéreux, par exemple une utilisation payante de bains détiqueurs, une rémunération de "paravétérinaires"... L'étude de l'organisation sociale des éleveurs s'orientait vers une enquête de type psycho-sociologique. Une batterie d'autres questions visait des aspects institutionnels : rapports entre structures administratives existantes liées à l'élevage et propositions de réorganisation de ces services. Il

fallait aussi apporter une réponse quant à une éventuelle alphabétisation fonctionnelle des éleveurs...

En tant que géographe, il faut avouer que ces nouveaux termes de référence, nettement plus directifs que les premiers et orientés en vue d'apporter des réponses à des préoccupations immédiates, correspondaient moins aux compétences d'un chercheur de terrain. Néanmoins, j'ai accepté d'entreprendre cette enquête. Ma longue fréquentation des Peul, surtout ceux du Cameroun voisin, m'autoriserait peut-être à présenter des propositions qui prendraient mieux en compte les valeurs propres au monde pastoral.

Cette brève narration des conditions dans lesquelles l'étude fut décidée paraît significative, à plusieurs points de vue. Elle montre, d'abord, comment un chercheur peut se voir offrir des moyens de travail appréciables par un organisme chargé de développement rural. Mais, autant les "développeurs" souhaitent la présence de chercheurs pour obtenir une sorte de légitimité scientifique à leur action, autant ils s'en méfient foncièrement. A peine en ont-ils sollicité le concours qu'ils s'efforcent de brider leur recherche, en restreignant ses objectifs et en l'orientant dans un sens utilitaire immédiat. Tout ce qui ressemble à une approche plus globale de la société rurale impliquée suscite leur réserve, comme si elle ne constituait pas une base indispensable pour résoudre des questions ponctuelles. Réaction instinctive de gens qui veulent savoir vite et utile !

Or, les préoccupations et les questions que se posent les responsables d'opérations de développement ne sont peut-être pas les plus décisives pour un véritable progrès rural. D'autre part, malgré ses compétences, le chercheur n'est pas toujours à même d'apporter une solution à un problème de développement. Après les avoir longtemps négligés, les développeurs n'attendent-ils pas trop des chercheurs ? Il est rare qu'ils acceptent ou même, soient capables de proposer la meilleure forme d'intervention auprès de sociétés qu'ils connaissent pourtant bien. N'est-ce

pas plutôt aux développeurs eux-mêmes de rester constamment disponibles pour des corrections au fur et à mesure qu'ils se heurtent à des difficultés ?

Outre ces courtes réflexions à propos des rapports ambigus entre le rôle du chercheur et les besoins des développeurs, les circonstances dans lesquelles cette étude a été entreprise expliquent l'orientation de l'ouvrage. Elles sont à l'origine, en particulier, de ses deux dernières parties. Leur problématique et les thèmes qu'elles traitent sont inhabituels à une étude géographique classique de l'élevage. Ce faisant, nous sommes conscients des lacunes que comporte la présentation des éleveurs et de leur cheptel dans l'ouest centrafricain, par exemple la répartition du cheptel, les charges des pâturages, les degrés de mobilité ou de stabilité des éleveurs.

Malgré la gêne souvent éprouvée à faire siennes les préoccupations des demandeurs, l'enquête ne pouvait honnêtement les éluder. Du coup, le rapport initial était empreint d'une optique très interventionniste. Dans cette seconde publication, l'obligation de fournir des propositions ne s'avère plus indispensable. Pourtant, l'orientation d'étude appliquée n'est pas atténuée. Au contraire, après réflexion, elle est délibérément maintenue, ce qui exige au moins une justification préalable.

Face aux échecs de la plupart des opérations de développement dans le domaine de l'élevage et des effets négatifs qu'elles entraînent fréquemment pour les éleveurs, il existe un courant de pensée, parmi les chercheurs, selon lequel toute intervention serait à proscrire en milieu pastoral. Activité fragile et en équilibre instable avec l'environnement naturel, l'élevage n'aurait qu'à perdre à des opérations de développement. En effet, celles-ci ne peuvent qu'être inadaptées aux populations qui s'adonnent à cette activité en Afrique tropicale. Le mieux qu'on puisse encore leur offrir consiste à laisser les systèmes d'élevage dits "traditionnels" fonctionner par eux-mêmes, en faisant confiance aux facultés d'adaptation étonnantes des populations rurales. Cette position "anti-développement" est actuellement largement partagée par des anthropolo-

gues, des sociologues et même des géographes. La plupart d'entre eux ont travaillé au Sahel, ce qui permet déjà de mieux comprendre leur position. Elle reste cependant discutable. N'existe-t-il pas des limites dans les capacités d'adaptation des populations d'éleveurs, au-delà desquelles ils s'avèrent incapables de maintenir leur activité ? Ces limites ne sont-elles pas en passe d'être atteintes actuellement en maints endroits du Sahel ? Quant à l'élevage en zone tropicale humide, il ne saurait se passer longtemps d'appuis externes.

Depuis longtemps, des éleveurs, notamment les Mbororo, tentent de mettre à profit l'énorme potentiel fourrager que représentent les savanes guinéennes. Ils n'y sont parvenus que localement. Ailleurs, les essais ont rapidement tourné court, entraînant de grandes pertes d'animaux. Si les Mbororo s'avancent à nouveau dans les savanes humides, c'est par suite de la sécheresse qui les chasse du Sahel mais aussi et surtout, grâce à l'utilisation de plus en plus commune de produits vétérinaires. Un appui vétérinaire est indispensable pour qu'ils puissent se maintenir dans ces pâturages. De même, les changements floristiques très graves que subissent actuellement les savanes humides exigeraient une intervention puissante pour que l'élevage puisse y représenter une activité d'avenir.

Ces points seront analysés au cours de l'ouvrage. Ils sont simplement avancés ici pour appuyer une conviction : l'élevage ne pourra se développer dans une grande partie de l'Afrique tropicale qu'en bénéficiant d'appuis extérieurs. Ainsi, l'évolution actuelle de l'élevage en Centrafrique tiendrait de l'aventure et, à la limite, du suicide, si les éleveurs n'avaient pas l'assurance de disposer d'appuis techniques. Eux-mêmes sont d'ailleurs les premiers à le reconnaître et à réclamer ces appuis. A partir de cet état de fait, il ne convient pas de se demander s'il faut ou non intervenir dans ces élevages tropicaux mais comment ? S'agit-il de susciter le développement de l'élevage en soi ou d'intervenir auprès des éleveurs pour assurer, en même temps, la promotion d'une population défavorisée ? Ce travail appliqué se place résolument dans la seconde perspective.

D'après les premiers termes de référence, l'enquête devait procéder à partir d'un échantillonnage représentatif de l'ensemble des éleveurs situés dans la zone du Projet, c'est-à-dire à l'ouest d'un méridien passant par Bangui. Par contre, la demande exprimée par la Banque Mondiale étendait le champ de l'investigation à l'ensemble du pays, sans prétendre cependant l'appuyer sur un échantillon représentatif. Cela supposait une orientation plus thématique, sans référence importante aux contextes spatiaux dans lesquels s'insèrent les éleveurs. L'enquête devenait plus sociologique et moins géographique.

De ce point de vue, il convient d'avouer que les avis des demandeurs n'ont pas été tout à fait suivis. Il n'était pas possible, en quelques mois, d'enquêter à travers tout le pays, si ce n'est de manière tout à fait superficielle. Les contextes locaux orientent trop les comportements des éleveurs pour que des informations dispersées dans l'espace et sans autre référence précise puissent être reliées et organisées entre elles. Il ne suffit pas de conduire des entretiens de-ci de-là, très éloignés les uns des autres, pour obtenir une vue globale des comportements des éleveurs. Ajoutons que les pertes de temps deviennent considérables et que le contact avec des éleveurs non prévenus est plus difficile à établir.

Par contre, en progressant d'un éleveur à l'autre, sur de faibles distances, l'enquête s'avère plus facile à mener et plus féconde. Les éleveurs en entendent parler par des voisins et ils en sont moins surpris. Des points de comparaison deviennent possibles entre éleveurs insérés dans un même espace ; ils permettent d'interpréter des opinions exprimées par certains.

Dès lors, il est possible d'étendre l'enquête, soit en tache d'huile à partir d'un point de départ, soit en progressant dans la direction d'un axe en couvrant une zone continue. C'est cette dernière solution qui a été choisie. Dans une bande de terrain, le plus grand nombre possible d'éleveurs sont visités, d'une extrémité à l'autre. Cette méthode donne la possibilité de repérer plusieurs situations pastorales induites par des changements dans l'environnement naturel ou le milieu humain, y compris les formes d'encadrement politique local des éleveurs.

Aux débuts de l'enquête, deux grands transects de ce genre étaient prévus dans l'aire d'intervention du P.D.E.O. : l'un de Bocaranga à Bossembelé, l'autre de la frontière tchadienne et de Kaga Bandoro au sommet de la boucle de l'Oubangui. Cependant, seul le premier transect a pu être étudié, une fois prolongé jusqu'aux environs de Bangui. Lors des deux derniers mois d'enquête sur le terrain, il était préférable de fermer les solutions de continuité qui subsistaient dans ce transect pour aboutir à des informations alignées dans un espace continu, plutôt que d'entreprendre une nouvelle série d'enquêtes qui serait restée inachevée.

De la région de Bocaranga aux environs de Bangui, les entretiens ont porté sur environ 200 personnes. Ce sont en majorité des *arDo*, les chefs traditionnels des Mbororo. Ils sont les interlocuteurs obligatoires pour toute personne extérieure à la société mbororo. Il n'est pratiquement pas possible de poser des questions à un éleveur sans que celui-ci en réfère à l'*arDo* dont il dépend. L'*arDo* intervient souvent en tant que porte-parole des gens qui lui font allégeance.

Après l'entretien avec l'*arDo*, qui durait parfois de 3 à 4 heures, il restait peu de temps pour solliciter des informations auprès de simples chefs de famille, venus écouter notre conversation. Quant aux femmes, certaines ont fait l'objet d'une enquête laitière dans les environs de Bangui. Ailleurs, elles écoutaient à l'extérieur et intervenaient parfois d'elles-mêmes. Enfin, les renseignements relatifs aux bergers étaient le plus souvent fournis par les employeurs. En l'absence de ceux-ci, il n'a été possible de parler qu'avec quelques bergers. Il en est de même des jeunes qui restaient silencieux lors des entretiens.

Le transect de Bocaranga à Bangui suit à peu près un axe routier jusqu'à Bozoum mais la piste de Bozoum à Bocaranga est coupée, au passage de la Pendé, ce que nous ne savions pas au début. Les éleveurs ne sont jamais bien éloignés des pistes ; là s'alignent les villages de cultivateurs chez lesquels ils viennent se ravitailler. Cependant, ils se retirent en arrière des terroirs pour éviter autant que possible les dégâts aux cultures. Rares sont les éleveurs qui se trouvent à moins de 5 km de la piste, ce qui suppose une heure de marche à l'aller et autant au retour. Cependant,

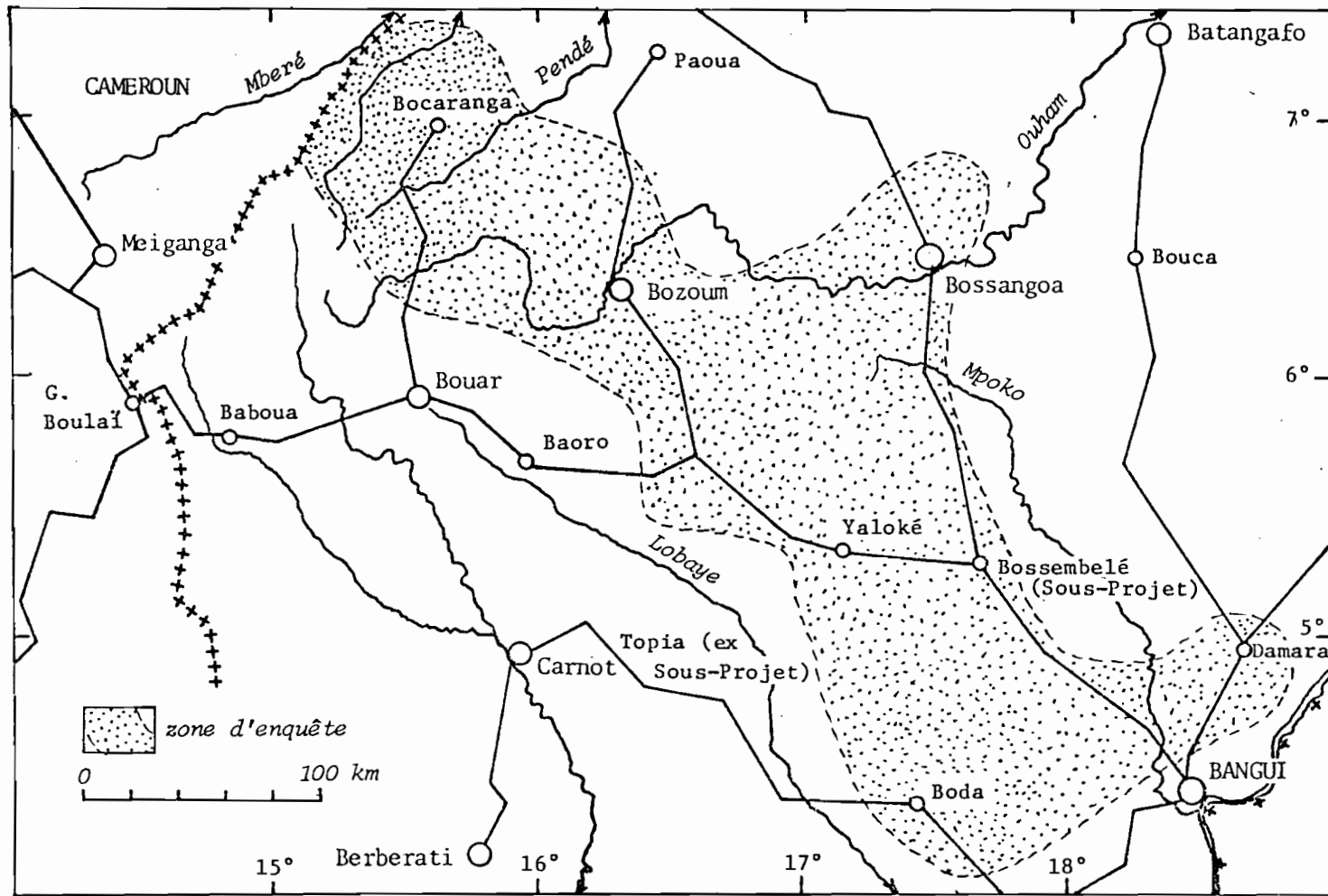


Fig. 1 : Croquis de localisation.

pour des raisons d'économie de temps, les éleveurs éloignés à plus de 2 heures de marche à partir de la route furent écartés de l'enquête.

Les contraintes d'une enquête rapide ne sont pas sans conséquences pour ses résultats. Ils en sont orientés dans un certain sens et même biaisés. La nécessité de passer par les *arDo* privilégie les notables et les éleveurs plus riches que la moyenne dans la société pastorale. Cependant, tous les *arDo* ne sont pas très riches en bétail ; certains détiennent leur prestige de qualités personnelles. La difficulté de dialoguer avec les jeunes en ignorant les anciens empêche également d'avoir le point de vue exclusif de ceux qui travaillent avec le bétail, le conduisent vers les pâturages de saison sèche et le manipulent chaque jour. L'enquête auprès des éleveurs les plus proches de la piste privilégiée, enfin, ceux qui sont justement attirés par elle, par la modernité dont elle est porteuse, ceci au détriment d'éleveurs plus attachés aux valeurs traditionnelles qui, eux, s'isolent en brousse. Seule une enquête plus exhaustive, donc plus longue, pourrait corriger les déformations entraînées par l'enquête rapide.

Cependant, les résultats de l'enquête n'ont pas subi l'altération d'une transmission par des intermédiaires, enquêteurs et interprètes. Tous les entretiens ont été conduits personnellement avec les éleveurs, transcrits immédiatement sous forme de notes, soit en français, soit en foulfouldé et, parfois, enregistrés au magnétophone. La satisfaction éprouvée lorsqu'un éleveur exprime sincèrement difficultés, espoirs ou craintes vécues dans son activité pastorale, il ne convient pas de la trahir par la suite. Aussi ce rapport transmet-il le plus souvent possible et fidèlement les points de vue de ceux qui nous ont fait confiance. La parole leur est souvent donnée et dans leur langue.

Les informations ont été obtenues auprès des éleveurs par des entretiens plutôt que par des enquêtes proprement dites. Au début, un questionnaire a été élaboré pour répondre aux termes de référence de l'étude. Il comportait 7 pages dactylographiées. Très vite, on s'est rendu compte qu'il était trop long ; il a fallu opérer un choix dans les questions. Après 3 heures de travail, tout le monde donne des signes de

fatigue, l'attention se relâche. Les questions toutes faites du questionnaire ne correspondent pas à celles qu'il conviendrait de poser, à tel moment de l'entretien, ni à l'ordre qu'il conviendrait d'adopter avec tel éleveur.

Très vite, le déroulement rigide du questionnaire a été abandonné au profit d'un entretien plus libre, plus spontané et qui se rapproche autant que possible d'une conversation, telle que les éleveurs entendent fréquemment, partageant leur expérience et leurs soucis. L'application d'un questionnaire a pour effet de couper constamment le cours d'un entretien, d'arrêter les réflexions des informateurs, de leur imposer la logique du raisonnement a priori de l'enquêteur. Au contraire, l'entretien idéal inciterait simplement les éleveurs à s'exprimer le plus largement possible, quitte à leur céder l'initiative de la discussion.

Dans ce but, les questions ne peuvent plus être lues les unes après les autres. Elles doivent être amenées de mémoire au cours de la conversation. Elles sont destinées à relancer le dialogue dans ses temps morts, en s'articulant autant que possible avec ce qui vient d'être exprimé. La conduite de ce type d'entretien, qualifié de "semi-spontané" plutôt que "semi-directif", requiert une grande attention à la pensée de l'interlocuteur. De même, elle implique de bien posséder la gamme de questions prévues pour, malgré tout, les couvrir autant que possible. Ce faisant, des oublis peuvent survenir et des points être à peine évoqués. Mais, en adoptant ce type de dialogue dans leur langue avec les éleveurs, les informations sont plus spontanées et plus riches que par une enquête classique.

L'orientation générale des entretiens n'est pas non plus restée identique, comme l'oblige l'application d'un questionnaire préparé d'avance. Sollicités au début par l'évolution du contexte social de l'élevage, les éleveurs étaient plutôt aidés, à la fin, à dresser un bilan économique de leur activité. Il en est résulté par la suite quelques difficultés de dépouillement des notes et d'exploitation. Mais ces variantes ont présenté l'avantage, sur le moment, de diversifier l'intérêt des entretiens.

En effet, l'application mécanique d'un questionnaire n'est pas seulement pénible pour les informateurs. Elle devient surtout vite fastidieuse pour ceux qui sont chargés de l'enquête.

°
° °

Les enquêtes de terrain n'étaient pas tout à fait achevées quand une équipe du B.D.P.A., chargée de l'étude de factibilité de la seconde phase du Projet, entreprenait déjà son travail en Centrafrique. Normalement, elle aurait dû élaborer ses propositions en prenant appui sur l'étude socio-économique. Néanmoins, en étant tous en même temps sur place, nous avons pu confronter nos points de vue, notamment avec le Docteur Crouail, responsable de l'équipe du B.D.P.A.. L'enquête sur la commercialisation des produits laitiers, menée auprès d'éleveurs proches de Bangui, a fourni quelques données chiffrées pour une proposition de mini-laiterie dans la capitale. Enfin, la diffusion rapide d'un plan-résumé a permis à l'équipe du B.D.P.A. de prendre connaissance des conclusions principales avant que le rapport soit entièrement rédigé. Ainsi, malgré une précipitation et un certain chevauchement dans les rôles, l'étude socio-économique a quand même servi à la préparation de la seconde phase du développement de l'élevage en Centrafrique (1).

(1) B.D.P.A., 1985, Préparation du second projet du développement de l'élevage (République Centrafricaine).

INTRODUCTION

Les études consacrées aux Peul nomades dans les savanes humides sont encore rares par rapport à la masse de reportages, d'articles et même d'ouvrages qui se rapportent à leurs congénères des pays sahéliens. L'image de l'éleveur confronté à la sécheresse du Sahel s'est imposée depuis plusieurs années ; elle résume, pour le grand public, la tragédie de l'élevage en Afrique tropicale. Image pourtant partielle et prise de conscience tronquée. Mais le déséquilibre entre l'intérêt scientifique pour le Sahel et l'oubli relatif des savanes humides n'aide pas à corriger les clichés simplificateurs diffusés par les grands médias.

Pourtant, l'existence d'un élevage bovin dans les savanes de Centrafrique n'est plus tout à fait un phénomène nouveau (1). Certes, vers 1920, les petites villes d'Oubangui-Chari étaient approvisionnées en viande de boucherie par des troupeaux convoyés à partir du Tchad ou du nord du Cameroun. Mais, quelques années plus tard, plusieurs dizaines de milliers de bovins étaient déjà entrés dans les plateaux proches du Cameroun. Les Mbororo arrivaient nombreux pour échapper aux exactions des chefs foubé au Cameroun.

(1) Il ne sera pas question, dans ce volume, de l'élevage de bovins trypano-tolérants, introduits dans le pays à partir de 1955.

Ces Peul nomades font partie du bloc culturel de l'est qui s'est scindé depuis plusieurs siècles de ceux du Fouta-Djalou et du Sénégal. Quelques informateurs retracent encore les migrations suivies depuis le nord de l'actuel Nigeria (Kano, Sokoto, Bornou) où leurs ancêtres séjournaient au début du 19^{ème} siècle. De là, ils gagnèrent l'Adamawa, alors province de l'empire peul de Sokoto, correspondant à l'actuel nord du Cameroun. Les premiers Mbororo gravirent le plateau de l'Adamaoua aux environs des années 1870.

Quant à leur entrée en Oubangui-Chari, il est difficile de la dater avec précision. L'administration coloniale installe le premier *crDo* au nord de Baboua en 1925. Mais d'autres Mbororo nomadisaient déjà depuis quelques années dans la vallée de la Mbéré, au nord-ouest du pays. Toujours est-il qu'à partir des premières années 30, les Mbororo étendent de façon très rapide leur aire de parcours dans l'ouest. Ils débordent des plateaux, s'étalent en une poche dont l'avancée extrême atteint les environs de Bossembélé, au nord de Bangui. En 1933, le cheptel bovin est estimé à 150.000 têtes et à plus de 200.000 en 1937. Les arrivées de Mbororo deviennent incessantes à partir du Cameroun. Les effectifs de cheptel augmentent régulièrement.

L'intrusion des Peul nomades en Oubangui-Chari semble alors marquer leur avancée extrême vers l'est. Elle s'insérerait dans un vaste mouvement, une dérive continue des Peul dans cette direction, en longeant les marges sud du Sahara. En fait, des Peul progressent davantage vers l'est au Tchad d'où ils atteignent le Soudan, qu'en Oubangui-Chari. En entrant dans ce pays, ils s'enferment plutôt dans un réduit pastoral.

Bientôt, des indices signalent que leur progression en Oubangui-Chari atteint des limites qu'ils n'osent plus franchir. Une évolution s'amorce en sens inverse. En progressant rapidement dans les savanes qui s'ouvrent indéfiniment devant eux, les Mbororo ont pris de trop grands risques. Il suffit d'une année de séjour dans les savanes humides pour que la trypanosomiase bovine se déclare dans les troupeaux.

Dès 1933, les Wodaabe ne réussissent pas à se maintenir près de Gamboula, au sud, vers la frontière camerounaise. En 1936, un essai

d'installation dans la région de Boda échoue après seulement deux ans de séjour. Devant les pertes d'animaux qu'ils subissent, des Mbororo s'enfuient encore plus loin, "en avant". C'est alors, en 1937, que le service de l'Elevage décide de conduire des éleveurs dans les savanes ouvertes de Bambari, au centre du pays. Une entreprise "d'une surprenante audace" pour l'époque (1), mais qui enferme encore davantage ces Mbororo dans un cul-de-sac.

A l'ouest, la situation de l'élevage se dégrade de plus en plus. A la trypanosomiase bovine s'ajoute la peste bovine qui fait des ravages en 1938-39. Il se produit alors une véritable débâcle des Mbororo, la plupart retournant vers l'ouest et le Cameroun, quelques-uns s'aventurant vers Bambari. Au cours des années 40, le cheptel se réduit dans l'ouest de 240.000 à moins de 100.000 têtes (2). Dans le secteur de Bambari, il augmente au contraire, par suite de migrations pourtant difficiles : les troupeaux doivent parcourir des centaines de kilomètres infestés de glossines avant d'y parvenir.

A l'ouest du pays, les Mbororo abandonnent des pâturages les uns après les autres : ceux de Bossembélé-Yaloké dès 1940, de Carnot en 1941-43, de Bozoum en 1946. La trypanosomiase bovine s'aggrave encore au cours des années 1948-50, provoquant des fuites de Mbororo qui ne s'arrêtent plus avant le Cameroun. Les transferts vers le secteur de Bambari deviennent de plus en plus rares. Le service de l'Elevage organise le dernier en 1948-49. Des Mbororo, qui tentent d'y amener du bétail de leur propre initiative en 1954, subissent des pertes considérables : c'est un échec.

Au début des années 50, l'élevage bovin s'est réduit à deux petits secteurs très éloignés l'un de l'autre. A l'ouest, 150 à 200.000 têtes se concentrent sur les niveaux les plus élevés des plateaux, entre

(1) CROUAIL (J.C.) - 1969. *Une étape vers la sédentarisation de l'éleveur M'Bororo en République Centrafricaine : le bain détiqueur adapté à l'élevage nomade*, p. 11.

(2) LACROUTS (M.), SARNIGUET (J.), TYC (J.) - 1967. *Le cheptel bovin de la République Centrafricaine*, tabl. 1 T, p. 21.

Bouar et Bocaranga, le long de la frontière du Cameroun. A l'est, le cheptel dans le secteur de Bambari se stabilise à 100.000 têtes.

A partir des premières années 50, la tendance régressive des années précédentes s'inverse à son tour, en grande partie grâce aux efforts du service d'Elevage. La construction d'une série de bains déti-queurs, mis à la disposition des éleveurs, en constitue le fer de lance. La balnéation régulière des animaux détruit non seulement les tiques mais également les autres insectes piqueurs. Au bout de quelques années, elle assainit les pâturages environnants.

Le cheptel dans l'ouest excède 300.000 bovins en 1965 mais il s'accumule sur les plateaux dont il ruine les pâturages. Tirant la leçon de l'échec de la première extension des parcours dans les savanes à moindre altitude, le service d'Elevage contient autant que possible les éleveurs dans les limites des pâturages salubres. De plus, une épizootie de péripneumonie bovine se déclare en 1958. Enrayée, elle recommence en 1960 et persiste durant toutes les années 60. Les troupeaux atteints ou suspects sont dirigés entre Bouar et Bozoum, en contrebas des plateaux. Cette mise en quarantaine dans des pâturages assisgnés empêche d'alléger vers l'est les plateaux surchargés de bétail. Devant l'augmentation régulière du cheptel, le service d'Elevage décide alors d'orienter des Mbororo vers le sud, aux environs de la rivière Topia. Malgré une éradication des glossines et la construction d'un bain détiqueur, la situation sanitaire y reste difficile. La "Réforme Agraire" de 1970 marque la fin d'un contrôle efficace des déplacements des Mbororo. De 1970 à 75, ils réoccupent progressivement les savanes à l'est des plateaux et abandonnent ceux qui leur étaient affectés au sud (Topia).

Lors des dix dernières années, la géographie de l'élevage s'est complètement modifiée en Centrafrique. D'abord, le cheptel a augmenté de plus en plus vite. Il était estimé à 700.000 têtes pour l'ensemble du pays en 1970. En 1978, un rapport de la Banque Mondiale fait état de 900.000 bovins, dont 200.000 à l'est et 700.000 à l'ouest (1). Un "recen-

(1) Banque Mondiale, 1978, Central African Empire, Livestock Development Project. p. 3.

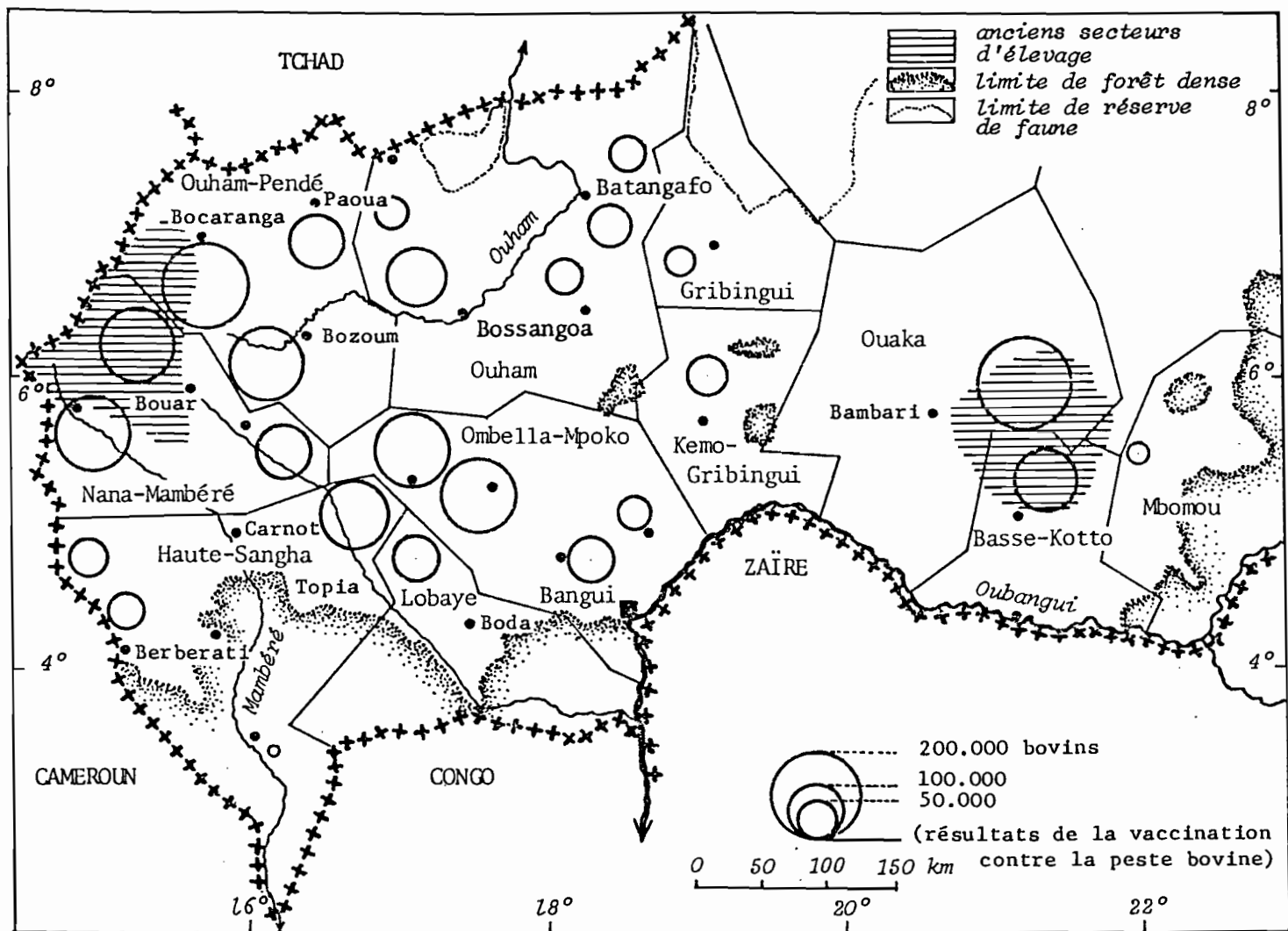


Fig. 2 : Répartition du cheptel bovin en 1983.

sement" du bétail que le service d'Élevage aurait effectué en 1982 aboutit déjà à 1.500.000 têtes. Mais la vaccination systématique contre la peste bovine en 1983 surprend par ses résultats : 2.140.000 têtes. Une seconde vaccination en 1984 n'atteint pas un record comparable. Néanmoins, les responsables estiment à présent qu'il existe 2 millions de bovins dans le pays. Si la progression continue à ce rythme, le cheptel centrafricain comptera 4 millions de bovins en moins de 10 ans. L'essor actuel est caractéristique des élevages dans les savanes humides, par opposition aux pertes enregistrées par les cheptels bovins en milieu sahélien (Fig. 2).

L'augmentation des effectifs tient peut-être à un accroissement naturel des troupeaux sur place, mais surtout à des apports venant des pays voisins. Autre changement : les entrées de bétail ne s'effectuent plus dans un sens "latéral", à partir du Cameroun, mais selon une direction méridienne, nord-sud, à partir du Tchad. La sécheresse et la guerre civile conjuguent leurs effets pour pousser les éleveurs du Tchad à passer en Centrafrique. Les entrées de bétail sont estimées à 80.000 têtes par an depuis 1981, mais les statistiques sont peu fiables.

En Centrafrique même, la localisation de l'élevage bovin n'est plus du tout la même depuis quelques années. En 1970, elle correspondait encore à une carte de 1953 : deux noyaux d'élevage isolés de 300 à 500 kilomètres au sud de la limite des bovins qui suivait le 10ème parallèle au Tchad (1). En 1985, non seulement la limite sud des bovins est transférée en Centrafrique mais il n'existe plus de solution de continuité entre les deux anciens noyaux d'élevage. D'abord, le cheptel de ceux-ci a augmenté, mais de manière inégale : 300.000 têtes à l'est, 800.000 dans les plateaux de l'ouest et à leur périphérie (Ouham-Pendé et Nana Mambéré).

La grande nouveauté concerne surtout le "remplissage" des savanes comprises entre les deux anciens secteurs d'élevage. Elles portent maintenant près d'un million de bovins. Ce cheptel se répartit de la manière suivante, par zone écologique, du nord au sud : 270.000 têtes dans

(1) Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, août 1953, carte zoo-économique de l'A.E.F., p. 95.

les savanes soudaniennes du nord, 400.000 dans les savanes soudano-guinéennes médianes et 280.000 dans les savanes péri-forestières du sud. A présent, seules les savanes inhabitées à l'est du pays ne sont pas encore parcourues par les troupeaux. Dans l'extrême nord-est sahélien, près de 60.000 bovins ne séjournent qu'en saison sèche en Centrafrique.

En quelques années, l'élevage bovin est donc devenu une activité importante par le capital-cheptel qu'elle représente et par les superficies utilisées. Depuis 1980, les produits de l'élevage bovin compteraient pour plus du quart du produit intérieur brut agricole en Centrafrique.

Si les données statistiques sont nombreuses en ce qui concerne leur cheptel bovin, elles font pratiquement défaut pour les Mbororo eux-mêmes. Leur population totale est estimée à 135.000 personnes, soit 12 % de la population rurale qui réside en de petits villages. En fait, la population mbororo reste très mal connue.



Longtemps localisé aux plateaux qui prolongent l'Adamaoua camerounais, l'élevage bovin s'est étalé, en quelques années, à toutes les savanes de l'ouest centrafricain. Celles-ci recouvrent plusieurs unités de relief étagées (Fig. 3).

A l'extrême nord-ouest, les plateaux se disposent en gradins. La surface sommitale, dite "surface de la Lim-Bocaranga", culmine à 1.200 mètres (1). Ce sont déjà d'anciens pâturages, longtemps surpâturés et envahis d'*Harungana madagascariensis*. Ils étaient considérés comme salubres pour le bétail quand une extension du foyer de glossines de la vallée de la Mbéré a débordé sur le plateau à l'ouest de De Gaulle, lors des premières années 70. En contrebas de la haute surface de Lim-Bocaranga, le plateau de Bouar, à 1.000 mètres, se prolonge par les vallées supérieures

(1) BOULVERT (Y.), ss. date, *Schéma géomorphologique du Nord-Ouest de la Centrafrique*.

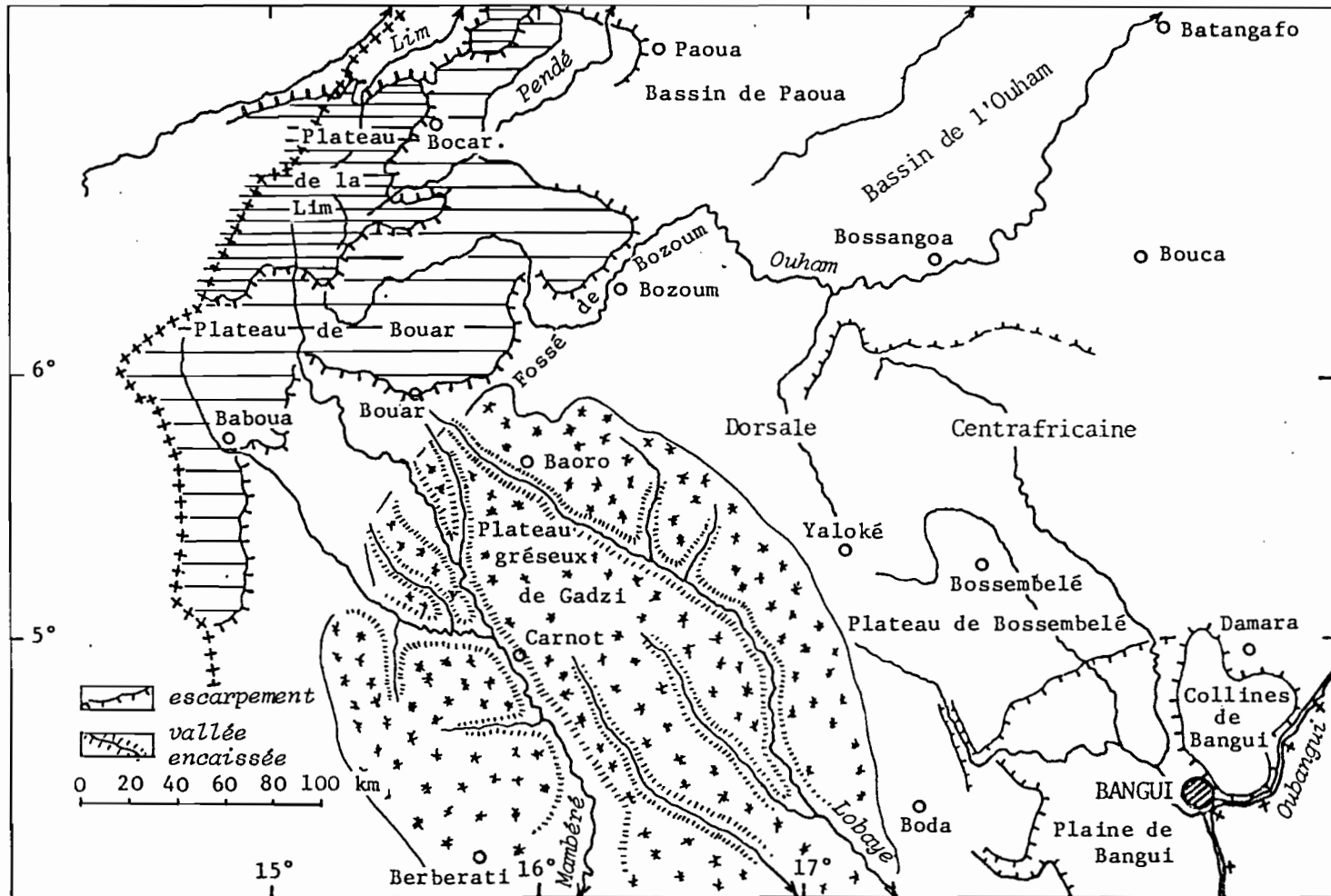


Fig. 3 : Schéma géomorphologique de l'ouest centrafricain.

de l'Ouham et de la Pendé. Ce niveau domine lui-même par un escarpement rocheux, à proximité de Bozoum, le bassin de l'Ouham qui se situe à 700-750 mètres.

Les savanes de Bossemtelé, Yaloké et Bossebelé s'étalent sur la Dorsale Centrafricaine, vaste plateau cuirassé, à 700 mètres. Les vallées s'encaissent nettement dès la bordure du plateau gréseux de Gadzi. Ces savanes ne sont devenues une grande zone d'élevage que depuis une décennie, sauf aux environs de Yaloké où le retour des Mbororo date de 1963-65.

Le Bouclier Centrafricain surplombe par un escarpement de 2 à 300 mètres la plaine de Bangui qui s'étale au nord de la capitale, à 400 mètres. La forêt dense dégradée en couvre une partie mais la moitié nord est en savanes que les Mbororo occupent depuis quelques années.

De Bocaranga à Bangui, sur 450 kilomètres, les unités naturelles sont de grande taille mais bien différenciées. A ces grands compartiments de relief se surimpose un gradient climatique zonal. La longueur de la saison sèche est la donnée la plus importante pour les éleveurs. Des plateaux de Bocaranga à Bossebelé, elle ne se raccourcit que de 4 à 3 mois. Mais il suffit d'aller à Bossangoa, à 150 kilomètres au nord, pour subir 5 mois de saison sèche, dans un climat déjà nettement soudanien.

Bien que ces savanes soient plutôt faiblement peuplées, il existe des contrastes dans le peuplement et l'occupation du sol. Ils ne sont pas sans incidences pour l'élevage. Le bassin de l'Ouham (plaines de Paoua, de Bossangoa) est un peu plus peuplé que les plateaux cuirassés de la Dorsale Centrafricaine. Surtout, il correspond à la zone cotonnière. Grâce à la culture attelée, l'emprise des cultures de coton est plus sensible que ne le font supposer des densités de peuplement comprises entre seulement 5 et 10 habitants/km². Le déplacement des blocs cotonniers d'une année à l'autre amplifie les besoins d'espace des cultivateurs, aux dépens de l'élevage. Au contraire, de Bozoum (3 à 5 habitants/km²) à Yaloké, Bossebelé et Boda (1 à 3 habitants/km²), les densités rurales diminuent, offrant de vastes savanes aux éleveurs. Les plantations

caféières en zone péri-forestière se circonscrivent aux galeries forestières. Elles risquent moins de provoquer des conflits entre éleveurs et cultivateurs que les champs cotonniers.

De Bocaranga à Bossembelé, l'encadrement politique des éleveurs n'est pas identique. Les uns sont protégés depuis 1953 par l'institution d'une "zone d'élevage", puis organisés depuis 1960 en une "commune d'élevage". Cette organisation politique fonctionne encore. Elle est de plus en plus focalisée autour du "maire" qui devient un véritable chef coutumier, à l'image d'un *laamiDo* foubé de l'Adamaoua. Les Mbororo de la Dorsale Centrafricaine viennent d'obtenir la même structure administrative avec la création de la commune d'élevage de Yaloké en 1984. Quant aux autres, ils sont dits "hors commune d'élevage". D'un point de vue foncier, cela veut dire qu'ils ne jouissent d'aucune garantie face aux éventuelles revendications des cultivateurs. L'organisation inégale et plus ou moins ancienne des éleveurs se reflète donc dans leurs rapports avec les villageois et l'administration. Elle explique même des différences dans l'homogénéité et la cohésion du peuplement peul.

°

°

°

Dans le cadre d'une étude de l'élevage mbororo, il aurait été souhaitable d'entreprendre un recensement du bétail. L'importance du troupeau de chaque famille représente une donnée essentielle. Elle détermine parfois le type d'élevage. Mais les éleveurs ne sont pas disposés à communiquer l'effectif de leur cheptel. Au mieux, ils indiquent le nombre de troupeaux qu'ils possèdent, mais la taille de chacun peut varier de 70 à près de 200 têtes !

Les deux campagnes de vaccinations contre la peste bovine en 1983 et 1984 fournissent des indications apparemment plus précises. En fait, cette précision est souvent illusoire. Les renseignements recueillis plus tard peuvent contredire les effectifs soit-disant vaccinés. A l'occasion de ces vaccinations, des registres furent dressés par parc, mentionnant l'effectif traité pour chaque éleveur. Au début de l'enquête, aucune ques-

tion relative à l'importance du cheptel n'était envisagée dans le questionnaire. Les effectifs de chaque éleveur enquêté devaient être relevés plus tard dans les registres de vaccination. Mais cela s'est révélé difficile.

L'accès aux registres fut malaisé : ils étaient parfois centralisés pour contrôle dans les inspections d'élevage, ou simplement égarés entre différents bureaux : sous-secteurs, secteurs ou inspection d'élevage... Des éleveurs avaient changé de secteur après la vaccination de 1983. Quant à celle de 1984, elle se déroula en grande partie en fin de saison sèche. La plupart des troupeaux furent vaccinés dans leur zone de transhumance. Il n'était possible de repérer dans les registres du service d'Elevage le plus proche que les quelques troupeaux ou portions de troupeaux restés sur place en saison sèche.

Devant la difficulté et la longueur de telles recherches, il a fallu modifier la méthode de recueil des données chiffrées. Après la vaccination, chaque éleveur a reçu un "rapport de visite" qui indique l'effectif du cheptel traité et même sa composition. En 1984, il lui est remis, en plus, une quittance pour le versement des frais de vaccination, en rapport avec l'importance de son cheptel. Dès lors, ces documents sont demandés à chaque éleveur, à l'issue de l'entretien. Ce sont des papiers importants que les éleveurs n'ont pas encore égarés. La vaccination contre la peste bovine étant obligatoire, ils leur servent de justificatifs face à toute requête.

Beaucoup d'éleveurs ont accepté de présenter ces papiers. D'autres ne les avaient pas lors de l'enquête ; quelques-uns ont refusé de les montrer, soi-disant par ordre du service d'Elevage ! Le relevé sur place de l'effectif vacciné pour tel éleveur évitait d'entreprendre des recherches dans de longs registres. Mais l'exploitation des statistiques de vaccination n'en est pas facilitée pour autant.

Très souvent, des discordances peu explicables s'observent entre l'effectif d'un éleveur en 1983 et celui de 1984. Des éleveurs, peu confiants dans l'efficacité de la vaccination ou ignorants de la gravité de

la peste bovine, n'ont pas amené tous leurs animaux à la première campagne. Devant les pertes subies, ils ont changé d'avis en 1984 : cela rend compte de certains effectifs plus importants cette année-là. Mais bien souvent, c'est le contraire qui se produit. La campagne payante de 1984 a-t-elle découragé ou freiné l'amenée du bétail aux parcs de vaccination ? C'est peu probable, sauf dans certains secteurs où des responsables locaux de la vaccination ont, d'eux-mêmes, gonflé le tarif par tête de bétail.

Au moment de l'enquête, un contrôle des enregistrements de bétail est tenté auprès des éleveurs eux-mêmes, en leur demandant le montant de la somme versée après la vaccination. Bien souvent, ce montant excède celui de la quittance délivrée. Les équipes de vaccination disposaient de plusieurs moyens pour détourner à leur profit une partie des versements des éleveurs. En voici quelques-uns, mais il existe certainement d'autres "astuces".

Le plus souvent, l'effectif inscrit sur le rapport de visite et la quittance ne correspond pas à l'effectif traité pour lequel l'éleveur a payé : dès lors, la différence entre les deux sommes est détournée. Les éleveurs ne savent pas lire et ne peuvent contrôler la quittance ; de toute façon, même s'ils constataient une anomalie, ils ne diraient rien. Il se peut aussi que l'effectif reporté soit bien celui effectivement traité mais que la somme exigée de l'éleveur ait été gonflée. Cet excédent n'était sans doute pas difficile à imposer à des éleveurs isolés, peu au courant du tarif officiel et, de toute façon, déjà trop heureux qu'on veuille bien traiter leur bétail !

Chaque interprétation conduit à un effectif de cheptel différent. Voici, par exemple, un Mbororo des environs de Ndim au nord de Bocaranga. Les rapports de visite qu'il détient mentionnent 153 bovins en 1983 et 102 en 1984, alors qu'il aurait versé 15.000 F, soit une somme qui correspond à 300 têtes. Entre ces chiffres, lequel est le plus proche de son vrai cheptel ?

L'enquête directe auprès des éleveurs fournit peut-être quelques éléments permettant de se faire une idée de la taille du cheptel. La vente d'animaux, par exemple, ne peut excéder 10 % du troupeau par an sans mettre en cause la croissance de celui-ci. Dès lors, il est possible de situer l'effectif d'un troupeau familial au-dessus d'un certain nombre de têtes. Dans le cas précédent, l'éleveur signale la vente de 10 têtes lors de la dernière saison des pluies. Son cheptel excède donc les 102 têtes inscrites en 1984.

Mais il est souvent difficile à un éleveur d'énumérer toutes les ventes effectuées dans l'intervalle d'un an, surtout si le lot des ventes dépasse 15 à 20 têtes. Il est peut-être préférable de se reporter à la complémentation du bétail en sel ou en natron. Les quantités de sel ou de natron fournies aux animaux sont théoriquement proportionnelles à leur effectif. A partir d'une série de comparaisons, il semble que les Mbororo distribuent 1 sac de natron ou 2 sacs de sel par mois à une centaine de têtes. Dans le cas précédent, l'éleveur donne 3 sacs de sel à son bétail mais, précise-t-il, parce qu'il n'a pas d'argent pour en acheter davantage ! D'autre part, il le fournit 2 fois par mois ! Ces indications tendraient à montrer que son cheptel est plus proche des 300 que des 150 têtes. Dans ce cas, les deux chiffres de vaccination pêcheraient par défaut !

Les renseignements concernant l'apport de sel ou de natron s'avèrent souvent trop vagues pour servir de base, par eux seuls, à une estimation chiffrée du cheptel. Ils varient selon la saison, les disponibilités en argent des éleveurs et aussi, selon le groupe des Mbororo. Ils serviront seulement à vérifier si les statistiques de vaccination sont vraisemblables ou aberrantes. Lorsqu'elles paraissent vraisemblables, ces statistiques sont adoptées comme chiffre de bétail de chaque éleveur. Entre 1983 et 84, le chiffre le plus élevé est retenu, sauf si l'éleveur a mentionné des pertes de bétail entre les deux vaccinations.

Une enquête, entreprise après deux vaccinations contre une épizootie très redoutée des éleveurs, bénéficie de circonstances favorables pour l'obtention de données chiffrées à propos de chaque cheptel familial. Avant ces campagnes de vaccination, il y avait longtemps que tout comptage fiable du bétail n'existait pas en Centrafrique.

I : LES ÉLEVEURS ET LEUR CHEPTEL

LES GROUPES D'ELEVEURS

Dans l'ouest centrafricain, presque tous les éleveurs sont des Peul. Ne s'y adjoignent à présent que quelques Baya devenus propriétaires de bétail dans la région de Bocaranga mais souvent, eux aussi, islamisés. Les intérêts avant tout pastoraux des Peul s'ajoutent à une cohésion d'ordre linguistique et religieux qui les oppose aux autochtones. Le clivage entre les deux groupes de population est souvent sensible. Cependant, contrairement à ce que les autres supposent, les Peul ne constituent pas un ensemble humain homogène. Dans l'ouest centrafricain, ils se différencient en plusieurs groupes.

Les Foulbé

"FulBe" désigne le pluriel de "Pullo", mais le terme a pris une acception particulière ; il se rapporte ici à des Peul sédentaires, villageois ou citadins, dotés d'une organisation politique traditionnelle hiérarchisée et forte. Contrairement au Nord-Cameroun et à l'Adamaoua, les Foulbé ne se sont pas installés à demeure, à la suite de leurs conquêtes du XIX^{ème} siècle, dans l'ouest centrafricain. Ils ne faisaient qu'y lancer des expéditions puis rentraient avec leur butin à Ngaoundéré. Les Foulbé actuels se sont établis de manière plus pacifique comme commerçants dans le sillage des Mbororo ou comme éleveurs à la recherche de pâturages.

Les Foulbé ne représentent qu'une minorité, même parmi les éleveurs : sans doute quelques milliers de personnes seulement. Ils se regroupent aux environs de Bocaranga, en gros villages ou quartiers proches des villages baya. Mais dans l'extrême nord-ouest, d'autres Foulbé vivent isolés en brousse, comme les Mbororo. Enfin, des Foulbé se sont établis dans presque tous les centres urbains et les gros bourgs. Ils y tiennent des commerces, se spécialisant souvent dans le commerce de bétail et la boucherie. Ces activités les mettent en rapports constants avec les éleveurs. Eux-mêmes deviennent rapidement propriétaires de bétail.

Il s'agit d'une minorité dynamique. Les Foulbé mettent souvent à profit leur sens de l'organisation et leur position citadine pour se faire reconnaître comme représentants de tous les éleveurs auprès de l'administration.

Les Foulbé villageois

Les villages de Foulbé sont caractéristiques des plateaux de Bocaranga. De Gaulle, Sanguéré Lim, Hosseré Mbossarou en sont les meilleurs exemples. En fait, ils regroupent une population variée où les Foulbé côtoient des Bornouan et des Haoussa. La plupart des Foulbé sont originaires des régions de Garoua et Maroua au nord du Cameroun. Ayant perdu leur cheptel par suite des épizooties qui sévissaient là-bas lors des années 30 et 40, ils vinrent tenter leur chance dans une zone d'élevage plus favorable.

Ici, ils devinrent villageois et commerçants. La plupart s'engagèrent dans le commerce du bétail : convoyeurs, acheteurs, intermédiaires, maquignons. D'autres, moins fortunés, se limitaient au commerce de tissus, de natron, de noix de cola, de petites affaires : "tarkase". Vivant aux dépens des Mbororo et à l'origine de toutes sortes de trafics près d'une frontière, ces marchands étaient vus d'un mauvais oeil par l'administration qui, pour mieux les contrôler, les regroupait à part (installation des commerçants de bétail à Mbossarou) ou les déplaçait (transfert des commerçants de Talam à Sanguéré Lim). C'est à partir du commerce et notamment du commerce de bétail, très lucratif, que ces Foulbé se constituèrent des troupeaux.

L'arrivée de Foulbé du Cameroun dans la région de Bocaranga tient à la proximité de la frontière mais aussi à la personnalité de l'ancien maire de De Gaulle. Les Mbororo furent les premiers à s'installer sur ces plateaux et ils y étaient autrefois nettement majoritaires. Mais ils se déchiraient entre chefs rivaux. Afin de les départager, l'administration nomma un Foulbé comme chef supérieur des éleveurs, désigné ensuite maire de la commune d'élevage de Kouï. Le maire exerça longtemps une autorité bienveillante aussi bien à l'égard des Mbororo que des Foulbé. Ceux-ci vinrent nombreux s'installer sous sa protection ou dans sa clientèle.

A partir de 1952 commence la construction d'une série de bains détiqueurs dans la zone d'élevage de Bocaranga. Chacun devient un lieu de rassemblement des Mbororo qui y amènent régulièrement leurs troupeaux. Tout lieu de rencontre des éleveurs suscite un marché où les commerçants pourvoient aux besoins des Mbororo : plaques de natron, tissus, sel, noix de cola. Ainsi, et malgré l'opposition du service d'Élevage, l'équipement en bains détiqueurs au cours des années cinquante s'accompagne de la naissance d'une série de villages de commerçants surtout Foulbé : Hosseré Mbossarou, Sangol Doro, Dazat.

Dans ces lieux où l'argent circule, les querelles s'enveniment vite entre jeunes Mbororo turbulents. Aussi, le chef foulbé délègue-t-il systématiquement un représentant dans les nouveaux villages. A mesure que l'aire d'élevage bénéficie d'équipements par les soins du service d'Élevage, elle est mise sous le contrôle du système politique des Foulbé. Le maire, qui est de plus en plus considéré comme un "*laxmi i Do*", se fait représenter et renseigner par un réseau de chefs de village qui sont ses hommes de confiance. L'espace pastoral est peuplé en majorité de Mbororo mais il est organisé et enserré dans un maillage politique contrôlé par les Foulbé.

A partir des années 60, à mesure que l'aire d'élevage s'étend hors du plateau de 1200 mètres vers des pâturages moins élevés à l'est, le processus d'encadrement de la société pastorale se reproduit. Conversion par les Mbororo de sites de transhumance en lieux de saison des

pluies, création d'une demande de produits spécifiques à laquelle pourvoient des Foulbé venant de temps à autre puis installés sur place, nomination d'un chef de village qui attire et rassemble autour de lui un noyau de Foulbé, tels furent les débuts vers 1960-65 des gros villages actuels de Pendé, Mbotoga et Bohong.

Ces nouveaux "sanyeere" se peuplaient en partie de transfuges de la première génération de villages. A mesure que Mbotoga et Bohong devenaient des centres commerciaux animés, Hosseré Mbossarou, Sangol Doro et Dauzat périlclitaient. Seuls les Foulbé qui avaient abandonné le commerce pour se consacrer à leurs troupeaux restaient sur place. Quant aux commerçants, ils suivaient le transfert du gros du cheptel mbororo en contrebas et à l'est des plateaux de Bocaranga.

Ainsi, le peuplement de Foulbé villageois s'est constitué par véritable symbiose avec les Mbororo. Les Foulbé apportent les services dont ont besoin les éleveurs en brousse. Ils s'adaptent à leurs possibilités en pratiquant avec eux un commerce de troc. Ils les pourvoient en natron ou en sel ; le bétail, reçu en paiement, est dirigé vers Berbérati ou Bangui où ils réalisent leurs acquis puis recommencent la même série de transactions. Après quelques circuits de ce type, le Foulbé est capable d'acquérir à son compte de jeunes têtes de bétail qu'il met en garde chez un Mbororo.

"To mi heBi seede seeDa, mi sooda nagge, mi yoofa haa Mbororo" : quand j'ai épargné un peu d'argent, j'achète une vache, je la laisse chez un Mbororo.

Au terme d'une dizaine d'années, si le commerce se maintient prospère, les quelques têtes de bétail du début seront devenues un petit troupeau.

L'activité commerciale greffée en milieu éleveur facilite la constitution d'un cheptel et la formation d'une nouvelle catégorie de propriétaires de bétail. Tous les Foulbé villageois ne disposent pas d'un troupeau mais ils possèdent pratiquement tous au moins quelques têtes confiées à un éleveur. Quand elles sont assez nombreuses pour constituer un troupeau, celui-ci est installé à proximité du village. Le propriétaire ne se résoud à l'en écarter qu'en cas de dégâts répétés aux cultures.

Des difficultés commerciales - les transactions sur le bétail seraient moins fructueuses qu'autrefois - ou un âge avancé engagent des Foulbé à se retirer des affaires et à ne plus s'occuper que de leur cheptel, un peu à la manière de "gentlemen-farmers".

Ajoutons que les troupeaux des chefs foulbé se sont agrandis assez vite par le prélèvement de taxes coutumières sur les éleveurs : *zakka* (impôt religieux annuel) et *usura* (taxe de succession d'un dixième).

Les Foulbé de brousse

Alors qu'entraînés par la dispersion du cheptel mbororo, les Foulbé commerçants s'installent maintenant dans la plupart des grosses bourgades de l'ouest centrafricain, les Foulbé de brousse ne s'écartent pas encore des plateaux du nord-ouest. Contrairement aux précédents, ce sont des Foulbé venus récemment en Centrafrique avec leur bétail ; ils ont emprunté deux voies différentes.

Les Foulbé dits "Mayo Iné" arrivent de l'Adamaoua camerounais où ils ont séjourné longtemps, mais en changeant souvent d'endroits. Ils passent en Centrafrique aux environs de Ngawi et s'installent sur les plateaux. Les éléments les plus avancés vers l'est ont été rencontrés dans la haute vallée de l'Ouham, près de Bohong. Ils vivent en brousse, comme les Mbororo, leurs voisins. Mais leurs campements se remarquent par l'importance des champs qui les entourent. Ce sont des éleveurs-paysans, aussi réputés pour leur ardeur au travail de la terre que pour l'attention portée au bétail. Jusqu'à présent, ils associent la culture du maïs et du mil. Ils n'ont pas encore adopté le manioc. Il leur est difficile de le faire car les champs sont fumés par le bétail après la récolte du mil et avant la reprise du cycle agricole, alors que le manioc reste plus d'un an sur pied.

Les Foulbé du Nord arrivent de Baïbokoum au Tchad mais surtout de Rey Bouba (Touboro) et de Garoua au Cameroun. Ils pénètrent en Centrafrique par la vallée de la Mbéré à l'extrême nord-ouest du pays et s'installent sur les plateaux de Ndim au nord de Bocaranga ou à leur

piéd. De lourdes pertes de bétail, causées par la trypanosomiase, les chassent des plaines du Logone au nord. Eux aussi mènent de front élevage et agriculture. Ils possèdent un type de bétail rouge plus proche de celui des Djafoun que des Foulbé. Encore peu nombreux, d'autres Foulbé du nord s'appêtent à entrer en Centrafrique à partir de Touboro et de Tcholliré.

Les Foulbé bergers

Si beaucoup de Foulbé du Nord-Cameroun se sont engagés dans le commerce une fois arrivés en Centrafrique, c'est pour acquérir rapidement des animaux. Mais la plupart d'entre eux étaient d'authentiques éleveurs, avant d'être ruinés par les maladies du bétail. Un ancien boutiquier reconnaît : "*Filu, mi naati meere ; kuugal na'i mi andi !*" : *le commerce, j'y suis entré (à partir de) rien ; c'est le travail des vaches que je connais*. Ayant grandi au milieu du bétail, d'autres Foulbé mettent à profit leur savoir-faire en Centrafrique en s'engageant comme bergers. Autrefois, les Foulbé de Maroua étaient les plus réputés auprès des Mbororo pour leur connaissance du bétail. Ils ne frappaient jamais les animaux par derrière avec le bâton. Ils conduisaient les troupeaux en se plaçant devant.

A présent, le recrutement de Foulbé comme bergers est à peu près tari en Centrafrique. Sur 11 cas relevés, 10 sont employés par les Foulbé eux-mêmes ; 1 seul est attaché depuis 15 ans à un Djafoun, très riche propriétaire de bétail. Par contre, il est fréquent de rencontrer d'anciens bergers installés près d'un vieil *arDo* Mbororo dont ils gardaient autrefois les troupeaux. Au terme de longues années de service, ils ont constitué un petit troupeau personnel. De plus, ils se sont mis à cultiver au moment de rendre le troupeau de leur patron. Pour eux, le salariat pastoral n'est qu'un moyen d'acquérir une certaine autonomie. Or, il semble que cette promotion devienne plus difficile, ce qui rendrait compte en partie de la fin du recrutement des bergers Foulbé. Cette migration de la pauvreté appartient peut-être au passé.

Les anciens Mbororo

Contrairement aux éleveurs de l'Adamaoua camerounais, les Mbororo ne se sont pas installés en Centrafrique dans le sillage des Foulbé. Au contraire, les narrations des conditions d'arrivée des premiers Mbororo vers Bouar insistent sur l'hostilité des Foulbé de Ngaoundéré à leur égard. Ces derniers ont toujours refusé que les Mbororo s'écartent de leur contrôle et s'installent dans des secteurs considérés comme des "marches" de leur sultanat. Le premier *arDo* Mbororo à s'éloigner vers l'est de Ngaoundéré y perdit la vie ; le second n'échappa aux Foulbé qu'en se mettant sous la protection directe de l'administration coloniale.

Des Mbororo vivent en Centrafrique depuis plus de 50 ans ; la plupart d'entre eux sont nés dans le pays. Ils n'en connaissent pas d'autres et se considèrent avant tout comme Centrafricains. En plus du *fulfulde*, ils parlent le *sango* et, parfois, le *baya*. Ils ont bénéficié d'une ancienne politique persévérante d'assistance vétérinaire, de fixation et d'intégration dans le pays, tout en obtenant une autonomie politique locale.

Les Djafoun (*Jaafun*)

Quelques lignages Mbororo, arrivés les premiers en Centrafrique, se disent Djafoun. Cette dénomination recouvre quelques caractères communs : même aire d'origine au nord du Nigéria, même migration au cours du XIX^{ème} siècle vers l'Adamaoua camerounais puis, dans les années 20 et 30 vers la Centrafrique. A cette affinité d'ordre historique s'ajoute une unité culturelle et pastorale : islamisation générale, prestige politique de grands *arDo*, possession d'un même type de bétail, les zébus rouges.

Les Djafoun ne comprennent que quelques lignages dans l'ouest centrafricain, du moins les "vrais Djafoun", comme ils tiennent à le préciser. Les Faranko'en tirent de leur antériorité d'arrivée et de la

nomination d'Ardo Idje comme "*laamiDo*" de tous les Mbororo de l'Oubangui-Chari en 1943, une primauté politique. Ardo Idje est maintenant considéré comme un fondateur de chefferie. C'est de lui que ses descendants tirent une sorte de légitimité politique. Plusieurs d'entre eux sont maires ou *arDo*.

Autrefois c'était une règle calquée sur le modèle politique des Foulbé : dès qu'un noyau de Djafoun s'installait et créait un nouveau secteur d'élevage, un membre de la famille d'Idje était délégué pour en devenir le chef. Ce fut encore le cas à la Topia (Carnot) vers 1966, à Yeremo (entre Bossembelé et Yaloké) en 1976 et près de Boali en 1981. Cet encadrement héréditaire vient seulement d'être remis en cause lors de la nomination du maire de la commune d'élevage de l'Ombella-Mpoko. Il en résulte de vives tensions chez les Djafoun entre partisans et adversaires du nouveau maire.

S'ils détiennent une ancienne prééminence politique, les Faranko'en sont souvent minoritaires au sein des Djafoun, notamment dans les nouvelles zones d'élevage. Les Dabanko'en deviennent plus nombreux et, bien souvent, mieux nantis en bétail. Cela se traduit déjà par le nombre d'*arDo* qui relèvent de ce lignage d'après des listes relevées sur place.

Tabl. 1 : Répartition des *arDo* selon quelques lignages Djafoun

	Faranko'en	Dabanko'en	Aoutanko'en	Hamaranko'en
Bozoum	-	2	-	2
Yaloké	1	21	-	3
Bossembelé	4	3	2	1
Boali	3	4	2	1
Boda	1	19	-	-
Bossangoa	-	-	-	2

Les Dabanko'en encadrent presque tous les Mbororo dans les arrondissements contigus de Yaloké et de Boda. A Yaloké la mairie leur "appartient", ce qui contribuera à renforcer dans l'avenir leur emprise sur ces pâturages. Dans les pâturages plus neufs de Boda, les deux *arDo* les plus prestigieux sont des Dabanko'en. Dans ceux de Boali, les *arDo* Dabanko'en sont déjà les plus nombreux. Ces indications n'ont qu'une valeur limitée car les *arDo* reçoivent l'allégeance d'un nombre très variable de familles. D'autre part, le lignage des Dabanko'en est peu cohérent : ses nombreuses "*suudu*" (maisons, sortes de sous-lignages) restent attachées à leur particularité.

Les Hamaranko'en s'opposèrent autrefois avec succès aux Faranko'en de Bocaranga en s'alliant aux Foulbé mais sans en recueillir de bénéfice personnel. Maintenant, ils sont dispersés et minoritaires un peu partout, de même que les Aoutanko'en et les Djalanko'en.

A ces vrais lignages Djafoun qu'on pourrait appeler "historiques" vinrent s'en adjoindre d'autres. Au cours des années 40, des Madjanko'en entrèrent du côté de Bocaranga. Leur manière de parler, leurs vêtements suscitaient le mépris des anciens Djafoun bien que leur type de bétail fût identique. Puis, au fil des années et des mariages, ils se sont alignés sur le modèle culturel des premiers et il est maintenant difficile de les différencier. Quant aux Rahadji, arrivés eux aussi à partir des années 40, ils reconstituèrent leur cheptel auprès des Djafoun puis s'établirent à leur compte.

La présentation de l'évolution de l'élevage en Centrafrique a déjà montré comment, après s'être rapidement dispersés dans les savanes humides au cours des années 30, les Djafoun subirent des pertes de bétail et se replièrent, pendant les années 40 et 50, dans le réduit des plateaux du nord-ouest, de Bouar à Bocaranga. La concentration du bétail y devint de plus en plus forte, entraînant une surcharge et une dégradation des pâturages. Dès lors, les Djafoun tentèrent de réoccuper des pâturages moins élevés, à l'est des plateaux, mais ils se heurtèrent à l'opposition du service d'Elevage qui craignait une réinfestation des

troupeaux par la trypanosomiase. A cela s'ajouta la menace de la péri-pneumonie qui mobilisa les efforts d'un service d'Elevage sans grands moyens pendant toutes les années 60.

Les Djafoun furent d'abord contenus dans la haute vallée de l'Ouham, vers 1000 mètres d'altitude, au début des années 60. Puis leur pression amena le service d'Elevage à "céder" le sud-ouest de Bozoum à la fin des années 60. Entre-temps, d'autres éleveurs furent installés beaucoup plus loin au sud, à la Topia, ces migrations contrôlées s'accompagnant d'une lutte contre les glossines. Malgré cela, les Djafoun y subirent de sérieuses pertes de bétail et "remontèrent" en direction du nord, vers Yaloké. Le service d'Elevage s'efforça longtemps d'empêcher les éleveurs de gagner les pâturages suspects d'insalubrité dans les secteurs de Bozoum et de Yaloké. Ils y parvinrent quand même après un large mouvement tournant effectué en plusieurs années.

Au début des années 70, le service d'Elevage "lâche" aux Djafoun la région de Bozoum, puis l'ouest de Yaloké. Des éleveurs, dissimulés en brousse, séjournaient déjà aux environs de Yaloké avant les années 70. Ces pâturages, avec ceux de Bossembelé, sont officiellement ouverts à partir de 1975. Quant aux savanes de Boali, les Djafoun n'obtiennent qu'en 1980 l'autorisation d'y rester en saison des pluies.

Même après 1970, le service d'Elevage et l'administration centrale se sont encore efforcés de contenir, ou de freiner, l'avance des Djafoun vers les savanes humides. Dès l'arrivée des pluies, des goumiers étaient chargés de repousser les éleveurs des pâturages de transhumance vers ceux qui étaient autorisés en hivernage parce que plus salubres. Quand d'anciens pâturages de saison sèche étaient admis comme lieu de séjour en saison des pluies, les Djafoun progressaient en transhumance vers de nouveaux secteurs où des manoeuvres similaires recommençaient.

Le dernier épisode de ce chassé-croisé fut le passage de l'Oubangui pendant la saison sèche 1982-83. Dès que la nouvelle se répandit, des goumiers furent dépêchés sur la rive du fleuve pour empêcher les éleveurs de le traverser, mais en vain...

Depuis l'expulsion des Mbororo du Zaïre, leur progression est arrêtée dans cette direction. Actuellement, les Djafoun gagnent les dernières savanes encore libres en lisière de la forêt dense. Ce mouvement est sensible, au cours des dernières années, dans la région de Boda. Les Djafoun occupent depuis 1971-75 les pâturages au nord de Boda, proches de ceux de Bossembelé et de Yaloké. A présent, ils investissent ceux situés à l'est de Boda (1983) et au sud (1984), au contact même de la forêt dense.

A la suite de leur progression régulière en direction de la forêt, les Djafoun occupent maintenant une grande partie des savanes de l'ouest centrafricain. Cependant, il faut en soustraire les savanes soudaniennes. Ces éleveurs ne dépassent pas une limite nord qui joint approximativement Bocaranga à Bozoum et Bossembelé. Seuls quelques Djafoun isolés se sont installés au sud de Bossangoa, sans réussir à attirer d'autres membres de leur lignage.

Les Wodaabe (*WoDaaBe*)

Les Wodaabe sont différents des Djafoun mais les deux groupes se côtoient depuis longtemps dans l'ouest centrafricain. Dès les années 30, ils coexistaient sur les plateaux de Bouar et de Bocaranga. Bien que les Wodaabe se veulent autonomes, l'administration les a toujours placés dans la dépendance de Djafoun. En fait, cette allégeance est surtout symbolique. Au niveau local, chaque ensemble de familles Wodaabe est bien encadré par un *arDo* issu du "lignage".

Les premiers Wodaabe installés en Centrafrique furent des Wandou et des Ouba'en (1). Les Wandou, simple lignage au Bornou, sont différenciés en Centrafrique en de nombreuses "*suudu*", sans doute à la suite d'un accroissement démographique important depuis leur sortie du Bornou.

(1) Stenning signale qu'ils sortirent du Bornou à la fin du 19ème s. pour gagner l'Adamaoua camerounais (Ngaoundéré) (STENNING, 1959, p. 196).

Les Wodaabe se remarquent par leur caractère de pionniers. Bien souvent, ce sont eux qui explorent et testent les pâturages, les autres Mbororo venant les rejoindre plus tard. L'ancienneté d'occupation des secteurs d'élevage est souvent transmise par les Djafoun, interlocuteurs habituels lors de l'enquête, mais les Wodaabe les ont presque toujours précédés de quelques années.

Au cours des années 30, ils tentèrent déjà de s'installer dans presque toutes les savanes humides. Leur présence a été relevée vers Gamboula en 1933, vers Boda en 1936, vers Yaloké de 1937 à 1940. Chaque fois, ces essais furent des échecs : subissant des pertes de bétail, ils durent se replier vers les plateaux plus salubres.

Les Wodaabe ont participé au retour récent des Djafoun dans ces secteurs. Bien souvent, ils en furent encore les éclaireurs, ceux qui bravaient les règlements de pâturage. *"min nyukka haa ladde ; min yahtaa haa brawol sam ; to min nani matoa, sey doggugo !" : nous nous cachons en brousse ; nous ne gagnons pas du tout les pistes ; dès qu'une voiture se fait entendre, c'est la fuite !*

Découvreurs de pâturages, les Wodaabe se mettent souvent à l'écart des autres Mbororo. Autrefois, ils n'hivernaient pas avec les Djafoun au centre des plateaux de Bocaranga, mais en bordure, aussi bien à l'ouest (Limour) qu'à l'est (Pendé). Actuellement, ils s'isolent souvent aux marges de l'aire d'élevage, s'éloignant aussi des villages de cultivateurs situés le long des pistes. C'est qu'ils sont soucieux de procurer à leurs animaux de bons pâturages et de l'herbe en abondance. Ils ne supportent pas que leurs troupeaux aient à partager le fourrage avec d'autres : *"Pellel ngel fottaay min sam ; na'i keewi ladde ; na'i haraay sam ; na'i luwal dow luwal" : cet endroit ne (nous) convient pas du tout ; les vaches remplissent la brousse ; les vaches ne sont pas rassasiées ; elles sont corne contre corne.*

Le comportement pastoral des Wodaabe peut se résumer ainsi : *"pellel na'i nyaami, haari nii, ton ton min yahta" : l'endroit où les vaches mangent et sont rassasiées, c'est là que nous allons.*

Cette recherche continue de pâturages neufs n'est pas sans contrepartie. L'essai d'un pâturage inconnu se révèle parfois désastreux. Les mouches tsé-tsé ou la grande faune (lions) font des coupes sombres dans un cheptel imprudemment exposé. Les Wodaabe rebroussement alors chemin vers le pâturage précédent pour "refaire" leurs troupeaux.

De même, ils entreprennent des transhumances souvent plus longues que celles des autres Mbororo. Ainsi les Wodaabe de Bocaranga n'hésitaient pas à descendre en transhumance vers la vallée de la Mbéré, au nord, au cours des années 50. Auparavant, ils y séjournèrent même en saison des pluies, puis la trypanosomiase les força à gagner le plateau. En saison sèche, tout danger n'était pas écarté. Les Wodaabe le savaient bien mais ils amenaient quand même leurs animaux dans les riches pâturages de la Mbéré. "*SeeDu, sey durugo tan ; to buubi fiDi Di seedu, sey dura tan ; badaawnde, ndunngu vurtoto ; to min kuli badaawnde, toy min yahay ?*" : en saison sèche, il faut amener le bétail aux pâturages ; si les tsé-tsé piquent les vaches en saison sèche, il faut les amener quand même ; la trypanosomiase, c'est en saison des pluies qu'elle se déclare ; si on a peur de la trypanosomiase, où ira-t-on ? Ils étaient aussi encouragés à le faire par les premières utilisations de trypanocides efficaces. Les troupeaux étaient traités par le service d'Elevage au retour de la transhumance sur les plateaux.

Encore actuellement, les Wodaabe partent presque toujours en transhumance avec toute la famille. Ceux de Yaloké se dirigent vers les lisières de la forêt dense, au sud de Boda. "Pousser" le plus loin possible en saison sèche comme le font les Wodaabe comporte aussi des risques. La péripneumonie de 1958 vers Bocaranga s'est déclarée dans les troupeaux de Wodaabe qui revenaient de transhumer dans la vallée de la Mbéré. Aujourd'hui, ceux qui atteignent la basse vallée de la Lobaye sont craints par les Mbororo sédentaires lors du retour de transhumance : leurs animaux sont souvent porteurs de piroplasmose.

Au cours des années 60, quelques Wodaabe franchirent encore la frontière, en provenance de l'Adamoua camerounais. Ils remplaçaient sur les plateaux ceux qui s'étaient avancés vers les savanes moins éle-

vées. Mais ces arrivants devenaient de moins en moins nombreux ; le courant migratoire des Wodaabe par l'Adamoua était en cours de tarissement. Par contre, d'autres Mbororo bien différents se mirent à emprunter ce trajet : les Akou.

Les "Akou"

"Akou" est un terme assez vague qui désigne plusieurs lignages Mbororo venus plus tardivement du nord du Nigéria et ayant comme particularité de posséder du bétail blanc. A partir de cette spécificité, le terme a acquis une connotation culturelle pour désigner des Mbororo isolés en brousse et, aux yeux des Djafoun, plutôt "arriérés".

Des Akou parcouraient déjà les plateaux du nord-ouest au cours des années 50 mais ils devinrent plus nombreux dans les années 60. Ils passaient la frontière du Cameroun, venant de l'Adamoua mais parfois, y retournaient aussi, en plusieurs va-et-vient. Vers Bocaranga, trois lignages étaient surtout représentés : les Danedji, les Hogganko'en et les Mbodi'en. A leur arrivée en Centrafrique, beaucoup ne possédaient que peu de bétail et les Djafoun les méprisaient.

Par la suite, ils apprirent à les redouter : leur bétail s'accroissait très vite et avait la fâcheuse réputation d'abîmer les pâturages. Aujourd'hui les Djafoun accusent fréquemment les Akou d'avoir complètement dégradé les pâturages de Bocaranga. Ils expliquent cela par un comportement différent des bovins selon leur race. Les zébus rouges ont une pâture sélective qui maintient un couvert herbacé tandis que les zébus blancs consommeraient toutes les herbes, sans distinction, ne laissant qu'un sol à nu au terme de quelques années. Un vieil Akou reconnaît lui-même : *"Nagge kam, Dum yiite : to faBBi, sey geene waata"* : la vache est comme le feu ; si elle reste longtemps, les herbes crèvent. Aujourd'hui encore, les Djafoun répugnent à coexister avec les Akou. Leurs animaux ne supportent pas la concurrence des autres au pâturage et ne disposent plus de suffisamment d'herbe dès la saison des pluies.

Ce n'est certes pas cette raison qui incita les premiers Akou de Centrafrique à changer leur bétail, mais ils prirent bientôt conscience de la petite taille et de la conformation peu gracieuse de leurs zébus blancs. Dès qu'ils le purent, ils introduisirent des taureaux rouges dans leurs troupeaux et castrèrent les blancs. Les Akou qui séjournent en Centrafrique depuis 3 à 4 décennies se trouvent maintenant à la tête de troupeaux composites ou devenus entièrement rouges. Parfois, de jeunes chefs de famille affirment que les leurs ont, de tout temps, possédé ce type de bétail : oubli ou refus de reconnaître l'ancienne race du bétail de leur lignage ? Dès qu'ils sont devenus plus à l'aise, les Akou se sont efforcés d'imiter les Djafoun plus prestigieux.

Les Akou s'étaient dirigés vers les plateaux centrafricains pour augmenter leur cheptel. Bientôt ces pâturages ne purent porter tant de troupeaux. *"Na'i DuuDi ; geene timmi fuu, warti bana lesdi"* : *les vaches sont nombreuses ; il n'y a plus du tout d'herbe, c'est devenu comme de la terre.* Presque tous les Akou fuyèrent les pâturages dégradés puis la trypanosomiase à l'ouest de Bocaranga. Maintenant, ils sont tous dispersés dans les savanes humides de Centrafrique.

Les "Tchadiens"

Les Mbororo entrés en Centrafrique au cours des dernières années sont appelés par les autres des Tchadiens : *"imBe Saadi"*. Cette dénomination ne recouvre aucune unité lignagère. Elle regroupe seulement des éleveurs qui ont séjourné plus ou moins longtemps au nord de la Centrafrique et suivi un ou des itinéraires migratoires à peu près comparables, au moins dans leurs dernières étapes.

A la fin des années soixante, les passages de la frontière du Cameroun au niveau du plateau de l'Adamaoua à l'ouest se raréfient, relayés par des arrivées en provenance du nord. Les Mbororo entrent désormais en Centrafrique par la frontière du Tchad et le court secteur de frontière camerounaise le long de la Mbéré. Presque tous ces éleveurs ont vécu au Tchad dans la région de Pala ou celle de Bindir. Mais leur

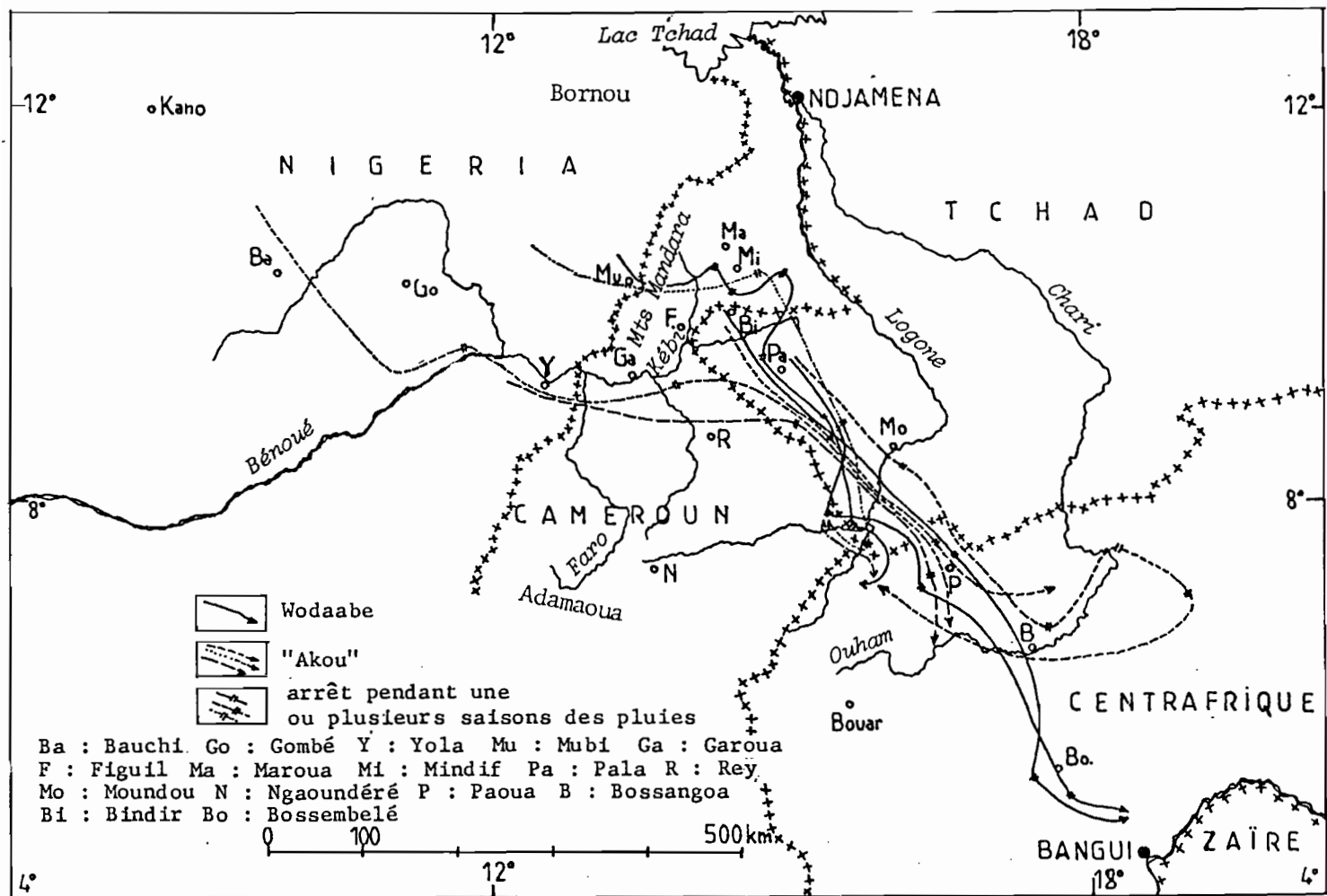


Fig. 4 : Trajets migratoires, depuis 1970, de Mbororo vers l'ouest centrafricain.

séjour y fut souvent de courte durée. Il n'a duré que quelques années et il s'insère dans une migration de plus grande ampleur (Fig. 4).

Les points de départ de ces Mbororo, ou plutôt leurs anciens points d'attache, se situent plus loin : au nord du Cameroun (Garoua, Figuil) ou du Nigeria (Yola, Mubi, Gombé). La sécheresse des premières années 70 eut pour effet de les mobiliser, ou de les remobiliser, de même que l'extension continuelle des cultures dans les plaines alluviales de ces régions. Ils sont partis à la recherche de savanes plus humides et de pâturages plus abondants. Certains avaient l'intention, dès leur départ, de se rendre en Centrafrique dont ils avaient entendu parler. D'autres y furent poussés bien malgré eux par les troubles qui ont agité le sud du Tchad et dont ils furent souvent les victimes.

Bien qu'aucun lien familial ne les unisse, ils présentent des particularités culturelles qui les distinguent des autres Mbororo : un foulfouldé légèrement différent de celui des Djafoun et surtout une coiffure et des vêtements particuliers chez les adolescents. Les anciens Djafoun de Centrafrique côtoient ces nouveaux venus avec autant de surprise que les villageois eux-mêmes. Enfin, ces Mbororo ignorent encore le *sango*, si bien qu'ils se tiennent davantage à l'écart des villageois que les autres Mbororo.

Ces "Tchadiens" comprennent des Wodaabe et des Akou. Les Wodaabe arrivés récemment du nord ne sont plus des Wandou. Ils appartiennent à des lignages recensés au Bornou au cours des années cinquante (1) : Eggiwa'en, Bi'Eggirga'en, Degeredji. D'autres avaient déjà quitté le Bornou pour les pâturages de la Bénoué au nord du Cameroun : Mamadji, Mboganko'en, Oumarayel.

Les Wodaabe ayant quitté récemment le Bornou sont passés par le nord du Cameroun à travers les monts Mandara mais sans y rester long-

(1) STENNING - 1959, p. 196.

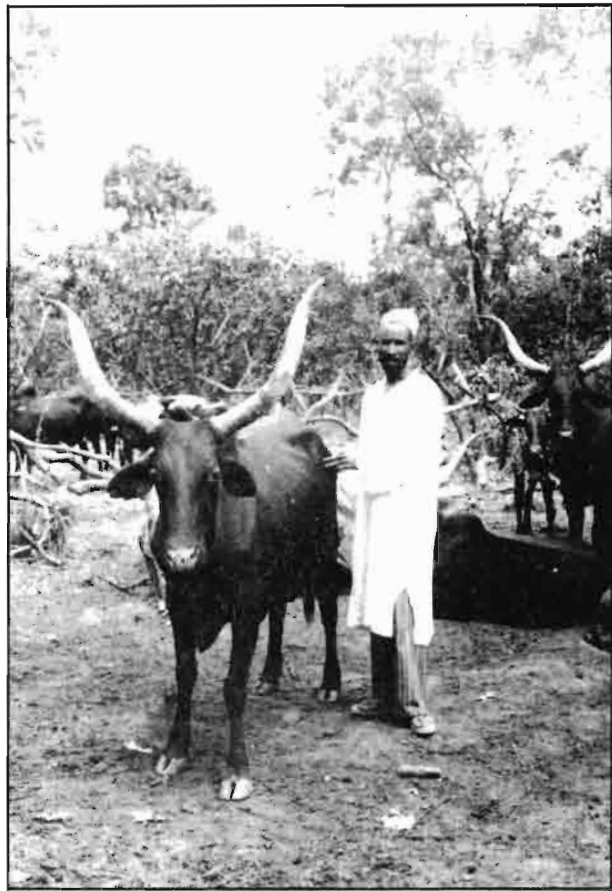
temps. Ils ont suivi les autres Wodaabe déjà partis vers Pala au Tchad et, de là, ils ont rattrapé la vallée du Logone vers Baïbokoum (Tchad) ou Touboro (Cameroun). Certains Wodaabe entrés en Centrafrique par le nord continuent de se diriger vers les plateaux de Bocaranga. Mais, à partir de 1973, les Wodaabe pénètrent au nord de Paoua et se déploient rapidement vers les savanes les plus humides. Plusieurs groupes se trouvent actuellement à Koussindoro, près de Boali.

Parmi les "Tchadiens", les Wodaabe sont peu nombreux par rapport à ceux regroupés improprement sous l'appellation "Akou". Ils ont simplement comme point commun avec ceux venus de l'Adamaoua le fait de posséder le même type de zébu blanc. Mais leurs lignages sont très divers, beaucoup plus que ceux des premiers Akou.

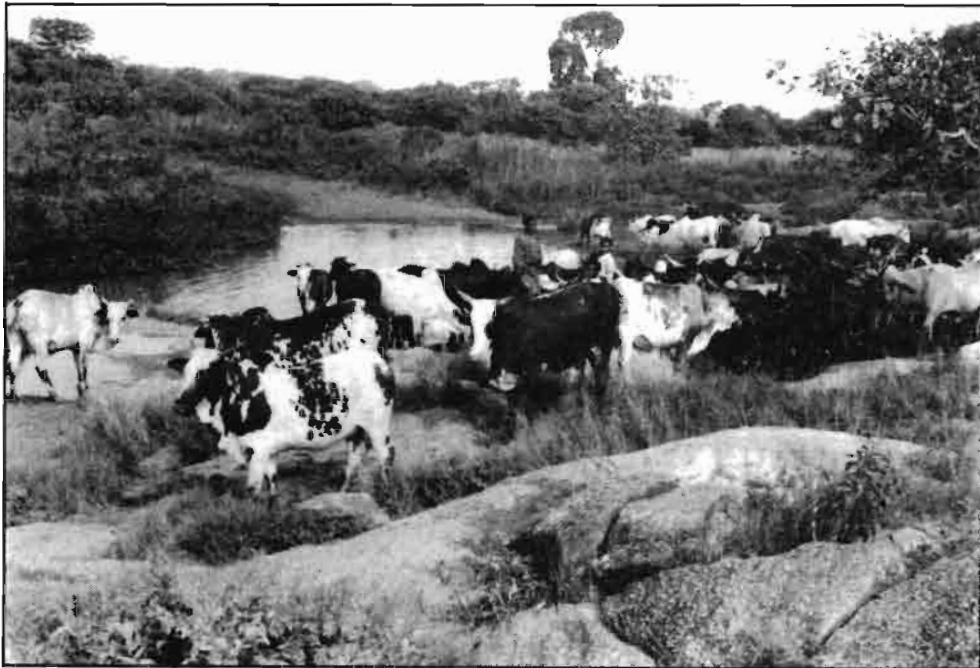
Ces Mbororo sont moins des Tchadiens en tant que tels que d'anciens Nigériens du nord. Ils ont accompli des migrations encore plus longues que les Wodaabe. Des plateaux de Bauchi et de Gombé, ils ont d'abord gagné la moyenne vallée de la Bénoué vers Yola. De là, ils remontent la Bénoué vers Rey ou le Kébi vers Pala, puis empruntent le même trajet vers le sud que les Wodaabe.

Les déplacements peuvent être considérables. Certains atteignent 500 km en une seule année et se prolongent jusqu'en début des pluies. Le nord du Cameroun est traversé dans sa largeur en quelques mois. D'autre part, les déplacements se succèdent régulièrement au cours des années 70. Bien souvent, le passage constant de troupeaux dans une région remobilise ceux qui s'y étaient installés. Cela devient un mouvement d'ensemble qui prend une allure d'exode. Le déplacement n'est pas aveugle ; les migrants savent où ils vont et ils se tiennent informés les uns des autres. "*Min Don tokkortirta dow laawol ; laawol gootol ; min Don ta'indiri ; min Don nana habaru*" : nous allons ensemble sur le trajet ; le trajet est le même ; nous nous suivons ; nous avons des nouvelles (les uns des autres).

"Na'i amin, Di woodi alkawal ;
na'i boDeeji woodi barka masin ;
mi canjataa na'i" : nos vaches,
elles tiennent promesse (sont fi-
dèles), les zébus rouges ont beau-
coup de bénédiction (ils sont
aimés) ; je ne changerai pas de
race (Mallam Eggile bi Adamou).



"To goDDo yiDi jooDago, gudaali torrataa bana na'i boDeeji" : si quel-
qu'un veut rester au même endroit, les goudali ne souffrent pas comme
les zébus rouges (Ardo Oumarou bi Ngoura). Petit troupeau de race
goudali, appartenant à un Foulbé d'Hosseré Mbossarou.





"Lenyol wmmi, lenyol wmmi, a jooDan gootel na ? Min eggi, imBe Don yeeso, sey yaadu tari" : le lignage est parti, le lignage est parti, resteras-tu tout seul ? Nous avons migré, il y en a qui sont devant, il faut seulement aller (Ardo Bello bi Gadzo).
Groupe de "Tchadiens" à Ouham-Bac ; en haut, des anciens ; en bas, des jeunes.



Au cours des dernières années, presque tous les migrants débouchent en Centrafrique au nord de Paoua (1). Les arrivées sont régulières au cours des années 70. L'enquête auprès de 23 *arDo* "Tchadiens" le montre bien, malgré la minceur de l'échantillon.

Tabl. 2 : Entrées récentes de "Tchadiens" en Centrafrique

Années	1970	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
Nombre d' <i>arDo</i> entrés au nord de Paoua	2	2	2	1	3	4	4	1	2	-	2

Chaque *arDo* de ces Mbororo rassemble de 3 à 16 familles. Les entrées enregistrent, avec un certain retard, les évènements qui troublent les éleveurs situés au nord : sécheresse des années 70-73, guerre civile au Tchad en 1979. Pour éviter les représailles des populations au sud du Tchad à l'encontre des musulmans, les Mbororo s'enfuirent d'abord au Cameroun puis entrèrent ensuite en Centrafrique. Actuellement les entrées continuent. Elles se seraient même amplifiées en 1984-85.

Une fois parvenus en Centrafrique, au terme de leur grand mouvement vers le sud, les groupes migratoires éclatent souvent, chacun se dirigeant vers des parents ou choisissant les meilleurs pâturages. Les nouveaux venus aux environs de Paoua se déplacent en tous sens, du moins lors des premières années. Ensuite, ils se stabilisent ou partent encore plus loin vers le sud, à la recherche de pâturages plus abondants. "*Yeeso ton ma, min ngiDi*" : *c'est devant que nous voulons (aller)*.

Aussi la localisation des "Tchadiens" est-elle très fluctuante. Circonscrits il y a quelques années aux plaines de Paoua, ils se dispersent maintenant vers le plateau de Ndim à l'ouest et "descendent" nombreux

(1) Mais l'enquête n'a pas touché d'autres régions frontalières comme Batangafo. Des Mbororo en provenance du Tchad séjournent depuis 1972 dans la commune de Nana, entre Batangafo et Kaga Bandoro. Dès 1975, le cheptel dans ce secteur avait plus que doublé, passant de 12 à 28.000 bovins (PIERMAY, J.-L., 1977, *La route Bangui-Kaga Bandoro*, pp. 88-91).

vers le bassin de l'Ouham moyen, au sud. Ils ont franchi l'Ouham au sud de Bossangoa et surtout à l'est de Bozoum. Leur progression au sud de Bossangoa semble contrée par une forte infestation de glossines entre Bossangoa et Bossembelé. Quelques familles ont déjà franchi cet obstacle pour se poster au nord de Yaloké, au contact des Djafoun.

Il est difficile de préciser la part qui revient aux apports des "Tchadiens" dans le cheptel de l'ouest centrafricain. En relevant les statistiques de vaccination contre la peste bovine dans les parcs qui les desservent, on obtient les chiffres suivants :

Tabl. 3 : Effectifs de cheptel des "Tchadiens" en 1984

Paoua	:	40.000
Bossangoa	:	50.000
Bocaranga	:	36.000
Bozoum	:	24.000

A cela s'ajoutent les effectifs d'autres secteurs frontaliers parcourus presque exclusivement par d'anciens éleveurs tchadiens. Markounda, Kabo, Batangafo et Bouca totalisent 60.000 têtes vaccinées en 1984. 210.000 têtes de bétail seraient donc entrées en Centrafrique depuis une quinzaine d'années, soit un dixième du cheptel centrafricain. Mais, en réalité, la proportion est probablement supérieure.

Dans l'ensemble, l'aire d'hivernage des "Tchadiens" ne se superpose pas avec celle des Djafoun. Chaque groupe s'attribue un espace pastoral. L'arrivée des "Tchadiens" n'a guère été appréciée des Djafoun des plateaux du nord-ouest. Dans un premier temps, elle a dessaisi ceux de Bocaranga de leurs zones de transhumance habituelles vers la Pendé et la Nana Barya. Ensuite, elle a empêché les Djafoun descendus entre Bocaranga et Bozoum, sur le niveau de plateau à 1000 mètres, de continuer de transhumier en bas de l'Ouham aux environs de Bossangoa. Les Djafoun reconnaissent alors : *"na'i daneeji jaBti, teeti !"* : *les vaches blanches ont saisi, pris possession (des pâturages)*. Le "remplissage"

des savanes de l'Ouham moyen par les nouveaux Mbororo a contraint les Djafoun de la vallée supérieure à détourner leurs trajets de transhumance vers le sud, en direction de la Lobaye. Ainsi, l'afflux des "Tchadiens" n'a pas simplement élargi l'aire d'élevage et grossi les effectifs de cheptel, il a aussi perturbé l'utilisation de l'espace par les autres éleveurs.



La société pastorale de l'ouest centrafricain est donc composée de groupes qui se différencient par leur histoire migratoire et leur bétail mais aussi par la conduite de l'élevage. Chaque groupe comprend un nombre plus ou moins grand de lignages. Le plus souvent, les Mbororo sont endogames au sein de leur lignage. Une exogamie limitée peut se produire avec d'autres lignages mais seulement ceux du même groupe. Davantage que l'ethnie, cette unité plus petite apparaît ainsi comme le cadre habituel de vie sociale.

DES CATEGORIES SOCIALES CONTRASTEES

Chez les Foulbé et, plus encore, chez les Mbororo, l'importance du cheptel sert de base à la différenciation sociale. La détention d'un titre politique confère un grand prestige mais la hiérarchie politique est souvent l'expression, chez les éleveurs, d'inégalités dans la richesse en bétail.

Le fait d'être nommé *arDo* entérine une grande prospérité en tant qu'éleveur. Cela suppose déjà, de la part de celui qui prétend à ce titre, la possibilité d'offrir beaucoup d'animaux. Inversement, le détenteur d'un titre politique peut, jusqu'à un certain point, accumuler du bétail par dons ou par levée de taxes dites coutumières mais plus ou moins légales. Un *arDo* qui ne réussit pas à maintenir un grand cheptel voit son prestige diminuer et les éleveurs s'écarter de sa dépendance.

Des indicateurs de différenciation sociale

Si la hiérarchie sociale est fondée sur l'importance du cheptel, quels effectifs caractérisent telle catégorie d'éleveurs ? Au cours de ses enquêtes, la Cellule de suivi et d'évaluation du P.D.E.O. distingue 6 catégories d'éleveurs. Elles sont définies par les effectifs de cheptel suivants : de 0 à 50 têtes, de 50 à 100 têtes et ainsi de suite jusqu'à 250 têtes, les éleveurs les plus riches ayant 250 têtes et plus.

Il serait bien étonnant que la réalité sociale soit ainsi découpée en tranches égales d'effectifs de bétail. Par exemple, il existe sans doute plus de différence entre ceux qui ne disposent que de 10-20 têtes et ceux qui en possèdent déjà 40 qu'entre ces derniers et des propriétaires de 80 bovins. La hiérarchie sociale des éleveurs ne se moule pas sur un découpage géométrique des effectifs de cheptel.

Pour déceler les seuils d'effectifs de bétail qui conditionnent des changements dans le statut social des éleveurs, il convient de mettre en rapport l'importance de leur cheptel avec un certain nombre d'indicateurs. Parmi ceux-ci, le nombre d'épouses est l'un des plus pertinents. Contrairement à d'autres sociétés africaines où l'éventail est large, le nombre des épouses ne varie ici que de 1 à 4 mais il est déjà significatif de contrastes de situations sociales. Le mariage de plusieurs épouses est une marque de réussite. Chez les Mbororo, elle ne dépend pas tellement de l'âge du chef de famille : on rencontre souvent de jeunes éleveurs dotés d'un gros troupeau et déjà entourés de 3 épouses.

Les éleveurs règlent leurs mariages sur leurs disponibilités en bétail. Certes, des distorsions se produisent mais, très souvent, un cheptel en augmentation incite un éleveur à contracter de nouveaux mariages. Inversement, de lourdes pertes en bétail le contraignent à des séparations. Ainsi un Mbororo s'est presque ruiné en voulant faire le transport de marchandises. Il s'est réfugié en brousse avec le bétail qui subsiste mais, autrefois nanti de 4 épouses, il ne lui en reste plus que 2. Il l'explique à sa manière : "*Nden na'i mbaati, Be dilli ; doongal DuuDi !*" : *puis les vaches sont crevées, elles (les femmes) sont parties ; les charges sont nombreuses (c'est une lourde charge).*

L'éleveur adapte le nombre de ses épouses à son cheptel pour être en mesure d'assurer le ravitaillement de sa famille à court terme, puis d'affecter suffisamment d'animaux à ses fils à plus long terme, lorsqu'ils atteindront l'âge d'hériter.

Le graphique (Fig. 5) met en corrélation le nombre d'épouses et l'effectif de cheptel quand celui-ci a pu être déterminé parmi les éleveurs enquêtés (120 cas). Les éleveurs se rangent en colonnes décalées les unes par rapport aux autres : plus les épouses sont nombreuses, plus le cheptel de l'éleveur est important. Les situations intéressantes sont celles des éleveurs placés en bas de chaque colonne. Ils indiquent le nombre de têtes de bétail pratiquement indispensables pour épouser tel nombre de femmes : 350 têtes pour 4 épouses, 100 têtes pour 3 épouses.

Mais ces seuils sont perturbés par le fait que beaucoup d'éleveurs ne tirent plus leurs ressources uniquement de l'élevage, mais aussi d'une petite activité agricole. Le premier impératif : assurer le ravitaillement de la famille, peut ainsi être satisfait alors que le bétail seul ne le permettrait pas. L'éleveur s'engage dans une polygamie plus large que ne l'autorise son cheptel même si, à longue échéance, la dotation en animaux des héritiers risque d'être compromise. Les éleveurs qui s'adonnent à des cultures sont des gens plus polygames que les éleveurs purs, à nombre de têtes de bétail identique. L'adjonction d'une activité agricole a pour effet d'égaliser la base des colonnes : 1 et 2 épouses, à un minimum de 20 têtes de bovins.

Pour la détermination des catégories sociales d'éleveurs, il ne serait guère légitime de ne pas tenir compte de ceux qui se livrent également à des travaux agricoles. Ils font partie de la société pastorale. La culture n'est plus une activité méprisée comme autrefois par les Mbororo. Les difficultés récentes de ravitaillement les ont presque forcés à s'y mettre. Cependant, l'adoption d'une double activité confère moins de pertinence au critère du bétail dans l'échelle sociale.

Comment se disposent les niveaux de polygamie chez les éleveurs "purs" ? Le minimum de 350 têtes correspondant à 4 épouses n'est pas

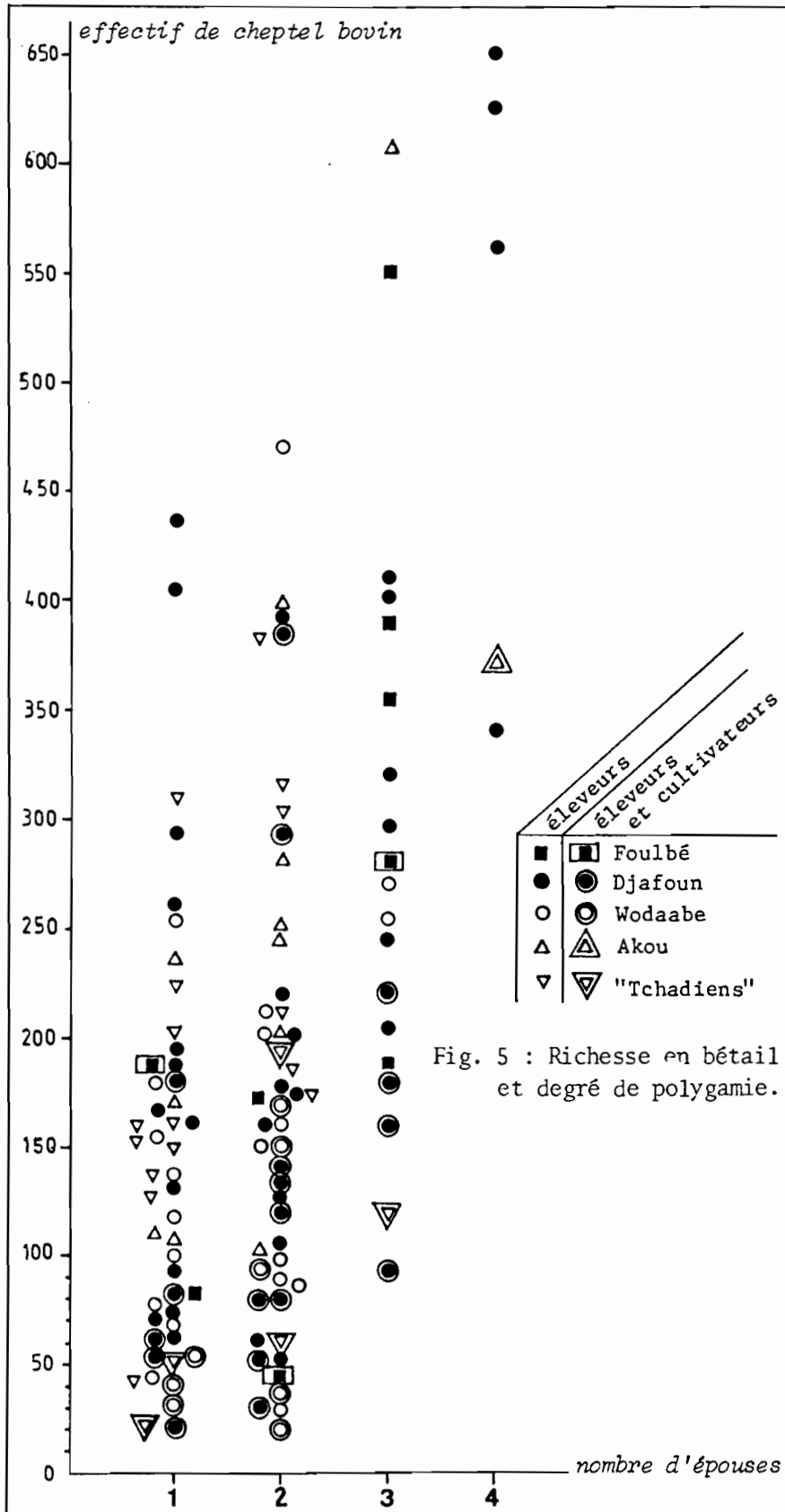


Fig. 5 : Richesse en bétail et degré de polygamie.

changé ; l'activité agricole n'intervient pas à ce niveau de richesse en bétail. Pour une polygamie plus restreinte, les minima deviennent les suivants : 3 épouses : 190 têtes ; 2 épouses : 150 têtes ; 1 épouse : 60 têtes. En dessous de ces crans se remarquent quelques cas d'éleveurs purs qui participent d'une polygamie au-dessus de leurs moyens. Le passage d'un degré de polygamie à un supérieur ne se produit pas toujours grâce à un supplément équivalent de bétail. Néanmoins, les éleveurs qui possèdent moins de 60 têtes peuvent difficilement trouver une épouse s'ils ne s'adonnent pas à quelque culture.

L'étalonnage de l'indice de polygamie selon la richesse en bétail répartit les éleveurs en quelques catégories qui ont une signification dans la société pastorale. Les seuils de cheptel qui correspondent aux différents degrés de polygamie sont plus élevés en Centrafrique qu'en d'autres régions d'élevage, notamment au Sahel (1).

Des oppositions interviennent d'un groupe de Mbororo à l'autre. Les Djafoun présentent des situations très diverses, des plus riches aux plus pauvres en bétail. Ce sont eux qui, parmi les Mbororo, possèdent le plus souvent 3 et 4 femmes. L'indice de polygamie de 164 ménages Djafoun est élevé : 1,6 (164 femmes pour 100 hommes mariés). A l'autre terme de l'échelle sociale, des Djafoun sont nombreux à s'engager dans une activité agricole pour compléter les ressources d'un troupeau trop modeste.

(1) Pour prendre un seul exemple, des Peul Djelgobe relativement bien pourvus en bétail et éleveurs purs, en Oudalan, disposent des effectifs suivants de bovins : 2 hommes bigames : 43 et 60 têtes, 3 monogames : 12, 17 et 32 têtes. Mais tous possèdent en plus des caprins, alors que les éleveurs des savanes humides n'ont presque plus de petit bétail (MILLEVILLE (P.), COMBES (J.), MARCHAL (J.) - 1982. *Systèmes d'élevage sahéliens de l'Oudalan*).

Par contre, il est remarquable de constater que des Peul "descendus" dans les savanes au nord de la Côte d'Ivoire présentent une situation matrimoniale comparable à celle des Mbororo de Centrafrique. Les chefs de campement avec moins de 100 têtes de bétail ont, en moyenne, 1,1 épouse ; ceux qui possèdent entre 100 et 250 bêtes : 1,7 épouse et, avec plus de 250 têtes : 2,9 épouses (BERNARDET (Ph.) - 1984. *Association agriculture-élevage en Afrique*, p. 110).

A l'opposé, voici les Wodaabe : la plupart possèdent moins de 200 têtes de bétail. Deux Wodaabe seulement ont 3 épouses. A partir d'un lot de 152 ménages, l'indice de polygamie n'est que de 1,3. Seuls, les Wodaabe les plus pauvres se résignent à cultiver, lorsque le troupeau atteint à peine 50 têtes. Il en est un peu de même des "Tchadiens".

Dans l'ensemble, le degré de polygamie varie de pair avec la taille du cheptel. Accumulation de cheptel et polygamie sont les marques tangibles d'un statut social élevé. Mais une forte polygamie est-elle synonyme de richesse chez les Mbororo ? Ce n'est pas certain, si l'on en croit des hommes mariés à 3 ou 4 épouses : "*imBe DuuDi masin*" : *les gens (à ma charge) sont très nombreux* ; "*doongal kam, Don*" : *charge (de famille), j'en ai* ; "*Mi hultori jonta*" : *maintenant, j'ai peur (de ne pouvoir nourrir ma famille)*. Et ce Mbororo à la tête de 370 têtes de bétail avoue : "*Mi yi'i na'i timma, he'ataa, doole mi rema*" : *je me suis aperçu que les vaches allaient finir, elles ne suffiraient pas ; contraint, je cultive*.

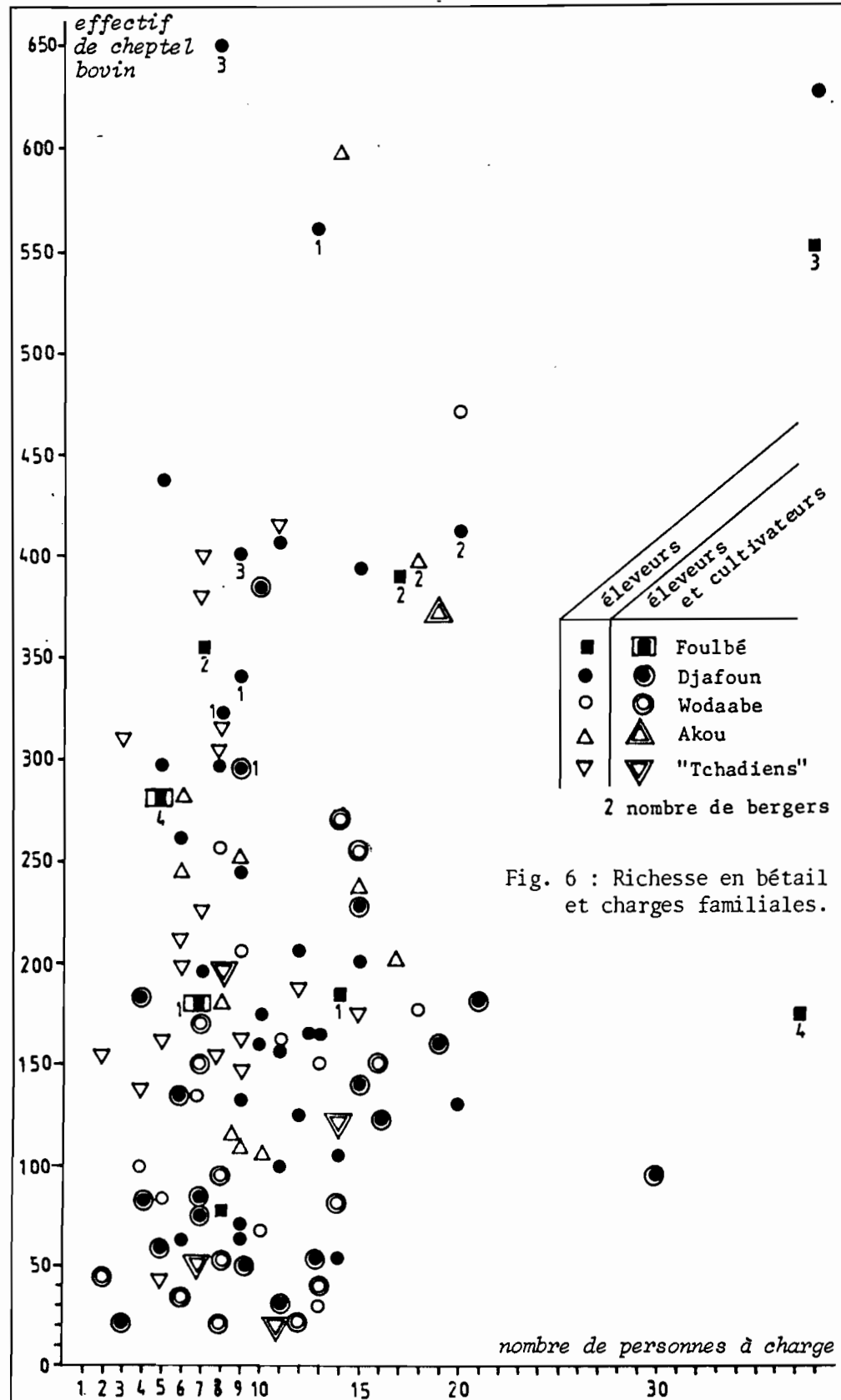
Alors que le degré de polygamie entérine les inégalités sociales engendrées par les disparités de cheptel, les charges de famille les neutralisent dans une certaine mesure.

Un nouveau graphique (Fig. 6) met en relation l'effectif de bétail avec le nombre de personnes à charge de chaque éleveur. A chaque catégorie d'éleveurs définie par des effectifs de bétail peuvent correspondre plusieurs situations sociales.

Les catégories sociales

Les grands éleveurs

Les hommes mariés à 4 épouses disposent d'au moins 350 bovins. Dans le nouveau graphique, le seuil des 300 têtes de bétail définit une catégorie de grands éleveurs. Ils sont peu nombreux (27 sur 120) et de moins en moins pour les effectifs de bétail les plus importants. La plupart ne cultivent pas. Le ravitaillement vivrier ne soulève pas de



difficultés quand les charges familiales n'excèdent pas une douzaine de personnes. Ces riches éleveurs peuvent se permettre de consommer couramment du riz, aliment coûteux, considéré comme un luxe. Ils l'achètent par sacs entiers.

Par contre, certains chefs de famille âgés contrôlent encore personnellement un gros cheptel mais ils se trouvent aussi à la tête d'une vaste maisonnée : 30 à 40 personnes avec les enfants, les petits enfants et les descendants de frères. Les achats de nourriture sont quotidiens. Ces éleveurs à la tête d'un grand cheptel ne sont pas riches pour autant. Ils ne consomment que du manioc : "*nyaamdu talaka ni*" : *la nourriture du pauvre, certes.*

Au-dessus de 300 têtes de bétail, il est rare que la main-d'oeuvre familiale soit suffisante. Le cheptel est scindé en plusieurs troupeaux qui exigent une surveillance quotidienne, notamment pour le détiqage et pour éviter que les veaux suivent leurs mères au pâturage. Cette catégorie d'éleveurs se caractérise par l'emploi de bergers salariés, parfois nombreux. L'exemple le plus impressionnant est celui de 11 frères qui habitent les uns près des autres au nord de Boda et qui emploient 32 bergers ! Cependant, l'embauche de bergers concerne surtout des Djafoun et des Foulbé. Les autres éleveurs évitent autant que possible d'y recourir.

Tous les grands éleveurs ne sont pas sédentarisés. Mais les sédentaires se sont souvent engagés dans des travaux de construction importants. Ils adoptent de grandes maisons rectangulaires à plancher cimenté et toits de tôles. Ces constructions représentent de gros investissements : 1,2 million CFA pour une vaste maison, plus de 2 millions pour la couverture en tôles des 6 maisons d'un campement. De tels engagements financiers entraînent des ponctions sensibles dans le cheptel familial. Ils sont révélateurs d'une aspiration des Mbororo les plus riches à davantage de confort dans l'habitat.

Les grands éleveurs constituent une sorte d'aristocratie au sein de la société mbororo. En plus de leur famille, des bergers, ils re-

çoivent souvent des visiteurs. Ils entretiennent des liens de clientèle avec des Mbororo qui deviennent leurs obligés. La plupart sont en même temps des *arDo* entourés de nombreux dépendants. Certains ne se souviennent même pas du nom de tous les Mbororo qui se sont placés dans leur allégeance.

L'existence de ces grands éleveurs n'est pas un fait nouveau en Centrafrique. Tel vieux Mbororo se vante d'avoir possédé plus d'un millier de têtes vers Bocaranga, au cours des années 40. "*To Mbororo nani mi Do wara bee na'i, sey Be dogga tan ; sey haBBugo kuuje, ngam na'i am Buri sembe !*" : si les Mbororo entendent que j'arrive avec mes animaux, ils n'ont qu'à fuir, à préparer leurs affaires, parce que mes animaux sont tellement nombreux ! Et pourtant, cet ancien *arDo* prestigieux et riche est bien pauvre aujourd'hui.

Les grands troupeaux se maintiennent difficilement. A mesure que les fils fondent de nouvelles familles, ils se voient attribuer du bétail prélevé sur le cheptel du père. Tant que celui-ci est vaillant, ce n'est pas facile de savoir si le cheptel familial reste sous son contrôle ou si les aînés parmi les héritiers en possèdent déjà une partie de plein droit.

Les éleveurs familiaux

Entre 100 et 300 têtes de bétail se circonscrivent des éleveurs "familiaux". En effet, les travaux liés à l'élevage sont accomplis par la main-d'oeuvre familiale, sauf chez les Foulbé qui recourent à l'emploi de bergers. La gamme d'effectifs est étendue, recouvrant des situations variées. Là se rassemblent de nombreux éleveurs, surtout ceux qui possèdent entre 100 et 200 bovins. Tous les groupes de Mbororo s'y rencontrent : Djafoun, Wodaabe, Akou et "Tchadiens".

Parmi eux, certains sont des éleveurs "purs" tandis que d'autres s'engagent dans une petite activité agricole, sans qu'ils soient pour autant de véritables agro-éleveurs. Le clivage entre les deux catégories

se dessine à partir de 15 personnes à charge, sans que cela soit rigide : quelques familles plus petites s'adonnent aussi à une activité agricole.

D'autre part, ces Mbororo ne mènent pas les deux activités de front depuis longtemps. Autrefois, seuls les plus pauvres se résignaient à cultiver. A présent, l'activité agricole gagne la catégorie des éleveurs "moyens", en touchant d'abord ceux qui doivent faire face à de lourdes charges familiales. Cette mutation récente provient de difficultés de ravitaillement et parfois, de pertes d'animaux.

D'autres éleveurs ne peuvent se décider à ouvrir un champ pour diverses raisons. La main-d'oeuvre familiale est peu nombreuse, accaparée par le cheptel et elle ne peut se consacrer en même temps à des cultures. Des éleveurs sont encore mobiles d'une année à l'autre, ce qui les empêche d'investir du travail dans un champ.

Au contraire, la sédentarisation invite à tenter un peu de travail agricole. Les familles nombreuses ont le plus tendance à se fixer. A mesure que le nombre des dépendants familiaux augmente, la mobilité pastorale se ralentit. Le père et ses fils peuvent se répartir les tâches quotidiennes : l'un sarcle le champ tandis que les autres détiquent les animaux de bon matin, puis donnent un coup de main aux sarclages.

Enfin, des éleveurs familiaux satisfont une partie de leurs besoins alimentaires grâce à la vente de produits laitiers. Cette activité est ignorée, ou refusée, par les épouses des grands éleveurs. D'ailleurs celles des éleveurs familiaux ne s'y adonnent pas toutes et leurs revenus sont saisonniers.

Le ravitaillement des éleveurs familiaux est parfois malaisé. Il peut entraîner des ponctions de bétail dangereuses pour le renouvellement du troupeau. Leur alimentation est basée sur le produit le moins coûteux : le manioc et, localement dans le nord, le mil. Le riz n'est presque pas consommé, en raison de son prix. Les éleveurs n'en achètent qu'au détail lors du Ramadan.

Contrairement aux grands éleveurs, toute la famille est mobilisée par les soins au bétail, notamment lors du détiqage : parents, fils et même jeunes filles. Mais l'essentiel des travaux revient très vite aux fils. Avant même d'atteindre une quarantaine d'année, le chef de famille surveille, donne des ordres, prend des décisions mais le travail est effectué par les jeunes.

Enfin, les sédentaires ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour faire construire des maisons tôlees et cimentées. L'innovation par rapport à l'habitat traditionnel se limite à une copie de la maison des villageois : murs en briques de terre séchée, couverture en rames de palmier raphia. Chaque maison revient environ à 30.000 CFA.

Les petits éleveurs

En dessous de 100 têtes de bétail, le nombre des personnes à charge n'atteint plus 15 personnes. Les ressources restreintes en bétail limitent le degré de polygamie et la taille des familles. L'autonomie économique des familles est difficile à assurer : elle l'est encore à peu près au-dessus de 50 têtes de bétail mais rarement au-dessous de ce seuil.

Les Mbororo qui possèdent un cheptel de 50 à 100 têtes relèvent de deux types d'éleveurs. De jeunes adultes viennent d'obtenir un troupeau personnel de taille encore modeste. Des anciens ont subi de graves pertes de bétail les années précédentes et se retrouvent au niveau des jeunes qui prennent en main leur troupeau. Malheureusement, les personnes à charge sont plus nombreuses chez les anciens et ils en subissent un préjudice. Un Mbororo d'une cinquantaine d'années est entouré de nombreux fils mais il ne possède plus que 70 têtes : "*Min DuuDBe, min kasti haa na'i ; min Don ta'indira bee bone non !*" : nombreux, nous sommes réunis autour des vaches ; nous nous rassemblons ainsi dans la misère.

L'engagement agricole n'est plus spécifique des familles nombreuses, il concerne tous les petits éleveurs. Certains jeunes Mbororo

se comportent maintenant comme de vrais agro-éleveurs, partageant leur temps entre le troupeau de bon matin et les champs de manioc et de maïs dans la journée. Ils emploient encore des ouvriers agricoles mais ne répugnent pas à mettre la main à la houe. L'un d'entre eux n'achète plus de nourriture depuis 7 ans. L'épouse elle-même se rend parfois aux champs ! Cette situation, rencontrée chez des Rahadji au nord de Boukanga, indique un point extrême dans l'évolution des Mbororo de Centrafrique. Eux-mêmes d'ailleurs le reconnaissent : "*Min warti Huya'en ; min ngaDi geese pat*" : nous sommes devenus des Foulbé, nous avons fait des champs partout. Mais la participation des femmes aux travaux est spécifique des Mbororo.

Chez les Mbororo de statut social modeste, la femme joue un rôle économique important. Elle est responsable du ravitaillement de la famille par la vente de produits laitiers ou grâce à l'aide monétaire fournie par le mari. Les achats de manioc dans les villages et le transport au campement relèvent de la compétence des épouses alors que les riches éleveurs déchargent les leurs de ces tâches.

Les femmes construisent aussi les huttes rondes en paille. Les seules dépenses concernant l'habitat tiennent aux rames de palmiers raphia pour la toiture : une dizaine de milliers de francs. Les sorties d'argent sont limitées. Si le petit éleveur ne cultive pas, tous les achats importants posent des problèmes : la nourriture ("*Mi Don voya haala nyaamdu*" : je me lamente pour la nourriture), le natron ("*Doole, sey daBBita kawa bee bone*" : on est forcé d'acheter du natron, péniblement). La situation économique de ces petits éleveurs s'est rapidement détériorée au cours des dernières années, par suite de l'effondrement des prix du bétail. Avec la vente d'une bête adulte, ils ne parviennent plus à habiller une petite famille de 5 à 6 personnes.

La viabilité de ces petites unités d'élevage est remise en question lorsque les jeunes deviennent héritiers potentiels. Le père ne peut leur affecter des animaux sans remettre en cause ses ressources personnelles. Le troupeau reste la propriété exclusive du chef de famille plus longtemps que chez les éleveurs aisés. Parfois, des fils vont s'en-

gager comme bergers dans l'espoir de constituer un petit troupeau personnel. Ces jeunes, non dotés en bétail, trouvent difficilement à se marier.

Les pauvres

Quel est le minimum de cheptel nécessaire à l'entretien d'une famille Mbororo en Centrafrique ? La réponse varie selon les intéressés eux-mêmes, leur appartenance à tel ou tel groupe et leur richesse en bétail. Pour les Djafoun, ne posséder que 50 têtes de bovins est à peine suffisant (*"Dum bone, kam" : c'est pénible, vraiment*) quand on a une épouse et 3 ou 4 enfants. Pour les Wodaabe et les Akou, le seuil minimum est de 30 à 40 têtes pour la même famille et de 50-60 têtes avec deux épouses, *"senaa do kam, o Don nder bone" : sans quoi, il est dans une situation pénible*. Pour un jeune Djafoun avec une épouse et un enfant, disposant d'une vingtaine de têtes, il faut cultiver, sans cela on vend des génisses, *"metti Bernde" : cela fait mal au coeur*, et le troupeau ne peut que régresser. Même avec des cultures, il faut donc une vingtaine de bovins pour survivre avec une petite famille. Le seuil minimum de bétail est relativement élevé dans l'ouest centrafricain par rapport au Sahel.

L'intervalle de 50 à 20 têtes de bétail détermine une catégorie d'éleveurs pauvres, soit qu'ils aient subi de graves pertes de bétail, soit qu'ils n'aient jamais été plus riches, par exemple dans le cas d'anciens bergers installés à leur compte.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Mbororo de Centrafrique ont commencé à subir des pertes de bétail. Dès qu'ils s'aventuraient dans des savanes infestées de glossines, les pertes étaient sévères. Un Bodaado raconte comment il a perdu 200 têtes vers 1936 au sud de Bozoum. Il ne lui restait plus que 55 têtes, y compris les veaux. Le lait était fourni par d'autres éleveurs.

Mais autrefois, le cheptel se reconstituait assez vite, du moins, c'est ce qu'affirment les Mbororo. Il suffisait que l'éleveur

regagne des pâturages élevés plus salubres. A présent, cette perspective est exclue. Les pâturages de plateaux sont trop dégradés pour attirer ceux qui les ont quittés il y a une quinzaine d'années. Les besoins des éleveurs sont tels maintenant qu'ils entraînent des ponctions régulières de bétail. Le seul moyen de reconstituer un petit troupeau consiste à s'engager dans l'agriculture.

Les éleveurs soudainement appauvris en bétail ne sont pas rares au cours des dernières années. Maladies (piroplasmose-trypanosomiase, peste bovine), catastrophes (orages) et accidents politiques (confiscation des troupeaux entrés au Zaïre) réduisent des troupeaux à un reliquat.

Rappelons brièvement l'affaire de l'entrée des Mbororo au Zaïre car elle a provoqué un véritable traumatisme chez les éleveurs et réduit beaucoup d'entre eux à la misère. A la fin de la saison sèche 1982-83, profitant d'un étiage exceptionnel de l'Oubangui à la suite d'une sécheresse, des Mbororo traversent la grande rivière à gué avec leur bétail, près de Possel, en amont de Bangui. En effet, les savanes péri-forestières se prolongent dans la boucle de l'Oubangui où elles offrent des pâturages neufs et excellents. Les autorités zaïroises accueillent d'abord favorablement les premiers éleveurs, si bien qu'encouragés, les passages se multiplient. Après un mois, sous le prétexte d'un recensement des migrants, l'armée les refoule tous par camions jusqu'aux rives de l'Oubangui... mais en confisquant le cheptel (1) ! Malgré l'interdiction de revenir au Zaïre, des jeunes partent à la recherche de leur troupeau gardé par des soldats ; certains y laissent la vie. Puis, avec la remontée des eaux, tout retour des animaux devient impossible. Les pertes de bétail subies par les Mbororo n'ont jamais été comptabilisées. Certains avancent un chiffre de 50.000 têtes, une estimation plus prudente retient celui de 21.000 (2).

(1) Les raisons de l'expulsion des Mbororo du Zaïre ne sont pas parfaitement connues. Il est curieux que ce pays n'ait pas profité de l'occasion qui lui était offerte de se constituer gratuitement un cheptel bovin en gardant des éleveurs qui, de toute façon, ne pouvaient avancer plus loin.

(2) B.D.P.A. - 1985, p. 34.

Bien que cette catastrophe ait ému tous les Mbororo de Centrafrique et remis en vigueur un mouvement de solidarité collective, la plupart des rescapés du Zaïre n'ont presque plus de bétail. Ils se sont fixés dans les savanes au nord de Bangui, de Damara à Boali et à Didango, et ils cultivent.

Tous les Mbororo ruinés d'une manière ou d'une autre se mettent à cultiver pour survivre. L'agriculture devient pour eux une obligation. *"Na'i mbaati, sey demal jonta" : les vaches ont crevé, maintenant il n'y a plus que la culture.* *"Ndemri, kanjum sanaha am jonta" : l'agriculture, voilà mon occupation maintenant.*

En d'autres zones d'élevage, le petit bétail, notamment les ovins, sert à réamorcer l'élevage bovin. Ici, les moutons sont rares. Les ressources procurées par la vente de produits laitiers sont amenuisées. Après une perte soudaine de bétail, les victimes reçoivent parfois des vaches laitières en prêt, pour permettre aux enfants de boire quand même du lait.

Des éleveurs qui, auparavant, cultivaient peu ou même pas du tout, se trouvent contraints de consacrer un gros effort à l'agriculture. *"Huunde a finaay, sey goDDo huwiri e Bernde" : une chose que tu n'as pas apprise de tes parents, il faut du courage pour s'y mettre.* Le chef de famille se consacre entièrement à ses cultures. Il y passe ses journées en période de gros travaux. Les fils s'occupent du petit troupeau à proximité ou bien à l'écart, sous la surveillance d'un parent. Les épouses mbororo apprennent elles aussi à travailler au champ, à préparer le manioc : rouissage dans l'eau, séchage des cossettes, toutes tâches qu'elles ignorent et qui leur répugnent habituellement : *"doole maBBé, ndikka Be ékkita" : elles sont forcées, il faut qu'elles apprennent.*

En quelques années, des Mbororo parviennent ainsi, par leur ténacité, à satisfaire leurs besoins alimentaires. Parviendront-ils aussi à reconstituer leur troupeau ? C'est leur objectif, en réduisant au maximum les ventes d'animaux. Mais il est des besoins monétaires insaisissables : vêtements, impôts. Pour le moment, les éleveurs les plus pauvres obtiennent encore leur numéraire à partir du bétail. Ils ne s'exilent pas pour cela en ville comme ceux du Sahel. Il est important de le souligner.

D'anciens bergers établis à leur compte n'atteignent pas non plus les 50 têtes de bétail et assurent difficilement leur autonomie. Pour eux aussi, l'activité agricole doit soutenir l'élevage. Dès que la famille comprend 5 à 6 enfants, l'éleveur est confronté à des problèmes de subsistance d'abord, d'héritage plus tard. Même mariés, les fils continuent à s'occuper du petit troupeau paternel. Il est trop restreint pour être partagé en pré-héritage. Dès lors, les fils ont-ils une chance de devenir des éleveurs autonomes plus tard ? *"Bikkon ? Be Don yurmina min ; ko min waData ? Lenyol valla !" : les fils ? Ils me font pitié ; que puis-je faire ? Le lignage aidera !* Bien souvent les éleveurs pauvres s'en remettent ainsi à la solidarité du lignage.

Les bergers

Les bergers représentent la catégorie sociale la plus basse de la société pastorale. Néanmoins, ils jouent un rôle important dans l'élevage car, contrairement à certains propriétaires de bétail, ils sont en contact permanent avec le bétail.

Deux types de personnes prennent en charge la garde d'animaux et reçoivent un salaire en contrepartie. Des éleveurs pauvres n'ont pas assez de travail avec leurs propres animaux. Ils acceptent d'en ajouter d'autres appartenant à un citadin ou à un villageois, souvent un commerçant. Le contrat lie un Mbororo avec un Foulbé propriétaire d'une vingtaine de têtes de bétail, au plus. Le Mbororo n'est que partiellement berger. Il reçoit de l'argent de temps à autre si les vaches en garde sont peu nombreuses. Mais le propriétaire de 20 têtes rémunère le Mbororo qui s'en occupe 15.000 CFA tous les 5 mois. Chacun des deux partenaires achète du natron à tour de rôle. Ce type de contrat d'élevage est peu fréquent dans l'ouest centrafricain.

Quant au berger, il est d'abord au service d'un patron mais il peut, lui aussi, posséder quelques têtes de bétail. Seuls quelques propriétaires de bétail n'acceptent pas que leur berger rassemble animaux en garde et animaux personnels. D'autres, au contraire, le souhaitent. Si le berger est intéressé par ses animaux, il prendra mieux soin de

l'ensemble du troupeau. Par contre, si le berger ne possède rien dans le troupeau, il sera plus enclin à le négliger. L'opposition n'est donc pas absolue entre les deux types de gardiennage. Mais le maximum d'animaux amenés chez un patron par un berger salarié n'excède pas 20 têtes.

L'ouest centrafricain étant éloigné des zones de peuplement peul traditionnel, le recrutement de bergers n'a jamais été une affaire aisée. Beaucoup de Peul répugnent encore à venir s'engager dans une région où les musulmans ne représentent qu'une minorité et dont la langue véhiculaire leur est inconnue. Les employeurs Mbororo tentaient autrefois de surmonter cet handicap en proposant des conditions avantageuses aux bergers. Les plus riches se montraient généreux. Certains donnaient plusieurs têtes de bétail après les 5 mois de garde, "*gaynaaka*". Dans ces conditions, il suffisait de peu de temps pour constituer un troupeau.

Aujourd'hui encore, la rémunération des bergers est avantageuse par rapport à l'Adamaoua camerounais. Après les 5 mois de garde, le berger ne reçoit pas un taurillon d'1 an mais de 3 ou même plus. Au début du travail il perçoit une somme, "*nastinde*" : l'entrée, destinée à l'équiper en vêtements et chaussures. Le propriétaire du troupeau contribue à la nourriture du berger, soit en lui remettant de l'argent lors de chaque marché, soit en l'approvisionnant en manioc. Enfin, si le propriétaire est satisfait, il n'est pas rare qu'il destine à son berger l'une des têtes prélevées dans le troupeau en "*sakka*" : taxe religieuse destinée à l'aumône. Le berger peut faire la traite pour consommer du lait. S'il est marié, sa femme se livre même au commerce de produits laitiers.

Malgré ces conditions apparemment favorables, les éleveurs se plaignent toujours de la difficulté de recruter des bergers. Pourtant, ils n'ont pas à suivre le troupeau à longueur de journée comme en zone densément cultivée. Le détiqage manuel des animaux représente la seule tâche accaparante en saison des pluies. En saison sèche, le berger doit mieux contrôler le bétail pour éviter qu'il se disperse à la recherche de pâturages et que des animaux suivent d'autres troupeaux : "*Min kam* :

taa na'i vonna, taa mi laara kooti" : pour moi : que les vaches ne s'abîment-pas, que je ne voie pas de tiques. Telles sont les exigences habituelles d'un propriétaire de bétail. Il est fréquent d'entendre des éleveurs se plaindre de leur berger, actuel ou passé. Ils lui reprochent le plus fréquemment de laisser les tiques abîmer les animaux. "*O acci kooti gunyi vacne !*" : il a laissé les tiques faire quantité de pustules. Cela se termine par le renvoi du berger, même avant son terme.

Le berger ne reste pas au campement ; il s'habille et passe les journées dans les villages de cultivateurs. En cas de malchance, des animaux se perdent. Plutôt que de tenter de les retrouver, le fautif préfère s'enfuir. Enfin, les éleveurs soupçonnent souvent les bergers de leur voler du bétail. Parfois, ils les démasquent effectivement, tel ce berger : il a égorgé 6 vaches pour les vendre à un Baya du village voisin qui avait partie liée avec un gendarme !

Aux doléances des employeurs, il convient d'opposer le témoignage de quelques bergers. Le détiquage manuel des animaux est un travail pénible et quotidien en saison des pluies. Il faut attraper à la corde et coucher à terre les animaux qui ne se laissent pas faire. Après une matinée passée à ce travail, le berger est exténué. Les Mbororo qui emploient des bergers n'hésitent pas à leur confier des troupeaux énormes de 200 têtes. Un jeune berger ne peut en assurer correctement le détiquage à lui seul. S'il est marié, l'épouse et les jeunes enfants doivent le seconder. Pour cette raison, les bergers préfèrent s'employer chez les Foulbé dont les troupeaux sont de plus petite taille.

Recevoir 1000 à 2000 F par semaine ne suffit pas pour assurer la nourriture d'une petite famille. Comme le berger n'a pas le temps de cultiver, il doit compléter par de l'argent personnel, prélevé sur la vente du boeuf reçu en paiement. Malgré son principe, la rémunération en bétail ne permet plus de constituer un petit troupeau. Au contraire, des bergers sont couverts de dettes au bout des 5 mois de garde. Dès qu'ils reçoivent leur boeuf, ils n'ont plus qu'à le vendre pour rembourser les emprunts.

Les bergers préfèrent maintenant être payés en argent, chaque mois, plutôt qu'en bétail après une longue attente. La chute du prix du bétail en 1983 n'a fait que conforter cette préférence. Avec un salaire mensuel, ils peuvent faire face à leurs besoins, au fur et à mesure. *"Lewru fuu, mi heBa ceede haaje ; mi acca na'i halal tawon"* : chaque mois, j'obtiens l'argent pour les besoins ; j'abandonne la possession de bétail pour le moment. Mais les Mbororo ont déjà du mal à se procurer du numéraire pour eux-mêmes. Par contre, les Foulbé citadins sont disposés à payer ainsi leurs employés. Du coup, les candidats ne sont guère motivés à s'engager auprès des Mbororo.

Autrefois, les bergers dans l'ouest centrafricain se recrutaient surtout parmi les Foulbé de Maroua et les Ouda'en du Tchad. Maintenant, les premiers viennent moins nombreux en Centrafrique et les seconds se sont forgés une réputation de voleurs de bétail. L'enquête a permis de repérer 65 bergers parmi lesquels 16 Foulbé, 15 Djafoun, 16 Wodaabe mais seulement 7 Ouda'en. Les employeurs sont en majorité des Djafoun (27) et des Foulbé (24). A noter l'apparition comme bergers ou aide-bergers de jeunes Baya (4). Les Foulbé de Bocaranga apprécient les Baya qui délaissent moins les animaux que les Mbororo. Ceux-ci répliquent que les Baya ne sont pas seulement employés à garder le bétail mais aussi pour le ramassage du bois et d'autres corvées, à la limite comme des serviteurs, ce qu'ils se refusent, eux, à devenir.

Les bergers se recrutent parmi les éleveurs les plus pauvres. Certains jeunes n'ont aucune chance d'hériter du bétail de leur père. D'autres ont gaspillé, notamment par la boisson, un troupeau déjà reçu en héritage et se retrouvent au même niveau que les sans-bétail. Les plus nombreux ont été ruinés par une maladie du bétail et tentent de reconstituer leur troupeau.

Beaucoup de jeunes se "placent" à proximité de leurs parents. Cela procure à l'employeur une certaine garantie contre le vol de bétail et, en même temps, plus de chance au jeune d'économiser ses acquits. Mais tous les témoignages soulignent la difficulté de mettre de côté du bétail.

Les uns mettent le fait sur le compte des jeunes d'aujourd'hui qui ne tiennent plus à posséder des bovins, les autres l'attribuent aux multiples besoins qui les sollicitent, même en milieu rural : cigarettes, alcool, vêtements.

La plupart des bergers visités ne possèdent pas d'animaux, quelques-uns ont mis de 2 à 10 têtes dans le troupeau gardé et 4 seulement ont rassemblé une vingtaine de têtes. Leur pauvreté et leur état de dépendance ne permettent pas aux bergers de fonder de grandes familles : sur 53 cas, 31 sont monogames, 1 seul a épousé deux femmes. Dès que la famille du berger excède 3 à 4 enfants, tous les gains sont consacrés à la nourriture. Le début de troupeau personnel ne peut progresser. Si les charges familiales excèdent 5 enfants, le berger ne trouve plus facilement un employeur. Les éleveurs craignent qu'un tel berger, surtout s'il est Mbororo, traite de manière excessive les vaches, aux dépens des veaux.

Un berger responsable de famille ne peut guère envisager une promotion de son statut. Autrefois, avec moins de 15 vaches, un berger marié pouvait s'installer à son compte. Maintenant, il en faut le double en Centrafrique. Dès leur adolescence, les fils de berger n'ont d'autre possibilité que de s'engager bergers eux aussi. Une catégorie d'éleveurs sans bétail est ainsi en cours de formation.

°
° °

Des grands éleveurs à ceux qui assurent à peine leurs propres besoins et à ceux en passe de devenir des ouvriers d'élevage de père en fils, l'écart social est large. Il s'exprime par un accès très inégal des jeunes aux épouses potentielles. Il faut entendre un jeune sans bétail accuser les riches d'accaparer les filles dans son lignage pour prendre conscience de l'humiliation et de l'aigreur engendrées par les inégalités dans la société pastorale.

Cependant, ces inégalités ne sont pas tout à fait figées. En simplifiant, le Mbororo commence souvent par être pauvre ; il s'enrichit parfois par chance et par compétence dans l'élevage mais il vieillit presque toujours à nouveau dans la pauvreté. Le vieux Mbororo a remis presque tous ses animaux aux fils. Ils ne lui laissent que quelques vaches laitières et consentent, de temps en temps, à lui remettre un peu d'argent. Mais le plus souvent, il est contraint, lui aussi, de se mettre à cultiver pour manger à sa faim. Au moment de la vieillesse, les inégalités s'estompent.

D'autre part, il peut arriver que de riches éleveurs perdent presque tout leur bétail, comme ce fut le cas récemment de ceux qui revinrent du Zaïre. Autrefois, c'était fréquent lors des grandes épizooties. Même en 1983, les Mbororo de Centrafrique n'ont pas tous échappé à la peste bovine. Quand de riches Mbororo se retrouvent brutalement presque sans bétail, il n'est pas rare qu'ils en perdent la raison.

ENCADREMENT POLITIQUE ET RESEAUX DE SOLIDARITE

Bien qu'ils appartiennent tous à l'ethnie peul, les éleveurs de l'ouest centrafricain relèvent de groupes distincts et ils se situent dans l'une des catégories bien différenciées de la société pastorale. Ils entretiennent avec les leurs des relations à deux composantes, de dépendance et de solidarité.

La hiérarchie politique "traditionnelle"

Les Mbororo dépendent directement de chefs locaux, les "*arDo*". L'*arDo* rassemble des gens autour de lui davantage par prestige que par autorité. C'est souvent un éleveur riche, respecté et capable de résoudre des conflits entre éleveurs ou entre eux et les autres. Chez les nomades, l'*arDo* est le guide d'un groupe migratoire. Certains éleveurs apparaissent ainsi, à leur arrivée en Centrafrique, comme leaders de plusieurs familles qui viennent de se déplacer ensemble.

Chez les éleveurs transhumants ou sédentaires, l'*arDo* perd la responsabilité de choisir les pâturages et de décider les déplacements. Il devient le représentant d'un groupe d'éleveurs plus ou moins stabilisés. Il doit faciliter leur coexistence avec les cultivateurs et servir d'intermédiaire entre eux et les autorités administratives. A ce titre, il est chargé de la levée de l'impôt auprès de ses gens. Par contre, s'il réclame des redevances à son profit, les éleveurs estimeront qu'il outre-passe ses droits.

L'*arDo* se conduit davantage en protecteur et conciliateur qu'en chef imposant des décisions. L'allégeance est volontaire et librement consentie envers tel ou tel *arDo*. "*Be hokki arDo, ngam O joga Be. To arDo jogataa Be, Be dillan*" : ils ont choisi un *arDo*, pour qu'il s'occupe d'eux ; s'il ne s'en occupe pas, ils partiront. Le rôle protecteur et paternaliste de l'*arDo* est exprimé par "*endam*" : la considération, l'égard, qu'il doit manifester aux siens. "*To imBe ngi'i arDo wooda endam e maBBE, Be itta mo tan*" : si les gens se rendent compte que l'*arDo* n'a pas d'égard pour eux, ils le destituent simplement.

L'ensemble des éleveurs qui dépendent d'un *arDo* constitue son "*tokkal*". Ce sont des proches, soit par des liens de parenté, soit par une appartenance à un même lignage. Mais des liens de voisinage peuvent aussi amener des Mbororo à se mettre dans l'allégeance d'un *arDo*. L'importance d'un *tokkal* varie souvent d'une année à l'autre, au gré des migrations. Avant les retours de transhumance, l'*arDo* ne sait pas exactement quels éleveurs reviendront hiverner dans son entourage et lesquels le quitteront. Certains *arDo* affirment que des éleveurs partis s'installer au loin continuent à dépendre d'eux mais cette dépendance n'est plus que symbolique.

Les *arDo* ont bien voulu énumérer de mémoire la liste des chefs de famille dans leur *tokkal*. Ces indications permettent de calculer l'importance moyenne des *tokkal*.

Tabl. 4 : Importance moyenne des éleveurs autour des *arDo*

Groupe de Mbororo	Djafoun	Akou	Wodaabe	"Tchadiens"
Nombre d' <i>arDo</i> enquêtés :	50	15	33	16
Nombre moyen de familles dans le <i>tokkal</i> :	16	16	14	10

Chaque *tokkal* rassemble donc en moyenne une quinzaine de familles, sauf chez les "Tchadiens" dont les unités sont plus restreintes. Cela provient d'une division des éleveurs provoquée soit par la migration elle-même, soit par une dispersion des familles une fois entrées en Centrafrique.

Des moyennes équivalentes dans les autres groupes masquent des différences assez nettes dans la composition des *tokkal*. Chez les Djafoun, les *tokkal* sont de taille très inégale. Ils varient de quelques unités à 30-40 familles. Les grands *arDo* ne rassemblent pas seulement des éleveurs de leur lignage mais aussi d'autres Djafoun et même des Akou et Wodaabe. Le plus grand *tokkal* recensé comprend 120 familles, énumérées par l'*arDo*. D'autres affirment qu'ils se trouvent aussi à la tête d'un grand *tokkal* mais sans être capables d'en citer tous les membres. Dans ce cas, les liens de dépendance ne sont plus que symboliques.

Les *tokkal* des Wodaabe sont beaucoup plus homogènes. Ils se composent uniquement de familles apparentées ou, du moins, de la même "*suudu*" : maison. Cela se voit dans le paysage ; les Wodaabe d'un même *tokkal* se groupent en grands "*wuro*", c'est-à-dire village ou plutôt, ensemble de campements. L'*arDo* y connaît parfaitement ses gens et depuis longtemps.

Quand aux *tokkal* des "Tchadiens", ils juxtaposent parfois plusieurs lignages. Ils se constituent à partir d'une solidarité vécue dans

la migration récente. "*Min ummīdi gootel*" : nous sommes partis ensemble ; "*Min ngardi, eggol gootel*" : nous sommes venus ensemble, (c'était) une même migration. Il est probable qu'avec les années, cette fraternité de migrants s'effritera.

L'encadrement politique des Mbororo nomades ne dépassait pas cette juxtaposition de chefs de petits groupes, indépendants les uns des autres. L'administration a toujours eu le souci de compléter cette organisation élémentaire par un système plus hiérarchisé. En 1943, elle nomma un *arDo* comme chef supérieur de tous les Mbororo, "*laamiDo*" (1). Au début des années soixante, les éleveurs des plateaux du nord-ouest sont réunis en collectivités appelées "communes d'élevage". A la tête de chaque commune se trouve un maire assisté de quelques *arDo* désignés comme conseillers. Dès lors, l'administration ignore les simples *arDo* pour ne plus traiter qu'avec le maire ou ses conseillers.

Mais l'encadrement des Mbororo au sein des communes d'élevage devient de moins en moins effectif au cours des années 70, les éleveurs s'éloignant vers de nouveaux pâturages. Or les limites des communes d'élevage se restreignaient aux plateaux. Les maires tentent de suivre le mouvement, en nommant des *arDo* dans les nouveaux pâturages compris dans leur circonscription administrative.

Les communes d'élevage ont donc éclaté, avec leur organisation de l'espace. Il ne reste plus en place que des maires, chefs supérieurs

(1) Cependant, des administrateurs locaux considéraient que la décision du Gouverneur Général Eboué était une erreur (Cahier de renseignements sur la région de Bouar-Baboua, 1945 ?). De fait, elle faisait fi de l'autonomie des autres Mbororo par rapport aux Djafoun. L'administrateur estimait que le lamido officiel aurait beaucoup de mal à s'imposer aux Mbororo des subdivisions autres que Bouar. Le point crucial était de savoir si le lamido désigné par l'administration pourrait percevoir la "dîme" sur le bétail ("*zakka*"), droit découlant d'une autorité et d'une légitimité religieuses dont il pouvait difficilement se prévaloir.

des Mbororo un peu à la manière des "*laamiDo*" chez les Foulbé. La création d'une commune d'élevage dans les nouveaux pâturages de l'Ombella-Mpoko confère de grands pouvoirs à un maire au-dessus des *arDo*. Quant aux conseillers, leur nomination reste symbolique. Le maire ne les réunit pas.

Les représentants de l'A.N.E.C.

L'Association Nationale des Eleveurs Centrafricains fut créée en 1974, en succédant à un Groupement de défense des éleveurs institué sous l'égide du service d'Elevage. L'A.N.E.C. est dirigée par un Secrétaire Général qui joue le rôle de véritable "patron" des éleveurs dans le pays.

A partir de 1980, des représentants A.N.E.C. forment un nouveau maillon dans la hiérarchie politique. Ces représentants sont d'abord élus par les éleveurs de chaque sous-préfecture et leur rôle est important : "être en rapport constant avec les éleveurs, les bien connaître pour transmettre fidèlement à l'A.N.E.C. leurs difficultés et doléances" (1). Les candidats élus n'ont-ils pas donné satisfaction ? Toujours est-il qu'ils sont à présent nommés par le Secrétaire Général et que leur rôle est bien amoindri : "les représentants sont uniquement nommés pour s'occuper de la collecte des cartes entre les mains des éleveurs" (2).

En fait, le pouvoir des représentants A.N.E.C. apparaît inégal selon qu'ils s'insèrent ou non dans une commune d'élevage. Dans les communes d'élevage, ils sont nommés en accord avec le maire qui, souvent, choisit des éleveurs de son lignage. Ainsi, dans la nouvelle commune d'élevage de l'Ombella-Mpoko, les représentants A.N.E.C. sont-ils presque tous des Dabanko'en de la même "*suudu*" que celle du maire. Ce sont des *arDo* élevés à un rang supérieur, chargés de prélever des taxes auprès des éleveurs : carte d'éleveur et, récemment, taxe de vaccination contre la

(1) Procès-verbal d'élection du représentant de l'A.N.E.C. de la Sous-Préfecture de Bozoum (1980).

(2) Circulaire du Secrétariat Général de l'A.N.E.C. (1981).

peste bovine. En confiant ces tâches à quelques éleveurs de confiance, l'A.N.E.C. ignore les autres *arDo*.

Dans les secteurs en dehors des communes d'élevage ou éloignés de leur centre, les représentants A.N.E.C. acquièrent encore davantage de pouvoir. Occupant un vide politique entre les nombreux *arDo* de brousse et les autorités administratives, ils s'arrogent les prérogatives d'un maire. A la levée des taxes officielles sur les éleveurs, ils ajoutent la "*zakka*" interprétée comme une redevance coutumière destinée au chef et ils rendent des jugements entre Mbororo. Les éleveurs les saluent déjà respectueusement du titre : "*alhaji-maire*".

Certains de ces représentants A.N.E.C., tout-puissants dans leur secteur, en profitent pour commettre directement ou par l'intermédiaire de "délégués", des exactions à l'encontre des éleveurs. Chaque prérogative devient un bon moyen pour exercer des prélèvements. Les bagarres fréquentes entre jeunes Mbororo sont jugées sévèrement : des amendes de plusieurs centaines de milliers de francs infligées aux coupables, des parents emprisonnés, du bétail saisi. La taxe instituée pour la vaccination contre la peste bovine en 1984 est renchérie d'autorité, les taxes coutumières sur le bétail sont réclamées avec insistance.

Devant de tels abus de pouvoir, des Mbororo finissent par prendre la fuite. "*Kanjum Mbororo boo, sey munya ; jango boo, dilla ; Be tawa nguroore*" : devant cela, le Mbororo ne peut que prendre son mal en patience et, demain, partir ; ils trouvent un campement vide. Cependant, d'autres Mbororo contestent maintenant ouvertement le représentant A.N.E.C. en refusant de lui remettre du bétail pour la taxe coutumière. Le conflit s'enracine dans une haine séculaire quand le représentant est un Foulbé et la majorité des éleveurs des Mbororo.

En fait, ces représentants A.N.E.C. ne font que prendre modèle sur les maires des communes d'élevage. Selon le témoignage d'éleveurs, la création d'une nouvelle Commune d'élevage ne leur apporte pas de bénéfices mais renforce plutôt les prélèvements. "*Mbororo ngoni e bone laamu*" : les Mbororo souffrent du pouvoir. "*Waddu, waddu, min nani tan ; jogaaki min*

kam : amène, amène, c'est tout ce que nous entendons ; (le maire) ne prend vraiment pas soin de nous. Même dans les anciennes communes d'élevage, les éleveurs voient avec inquiétude la taxe coutumière augmenter ; autrefois d'un taurillon d'1 à 2 ans, elle passe maintenant à un boeuf de 3-4 ou 5 ans.

Est-ce un droit de pâturage ou une redevance coutumière sur le bétail ? Il est difficile de le préciser. Les agents des maires désignent cet impôt par les termes "*âtme*" en français et "*zakka*" en foulfouldé. Or la "*zakka*" est une aumône religieuse volontaire dont le montant est proportionnel à l'effectif du troupeau. Des Mbororo mieux versés maintenant dans les règles de l'Islam refusent de considérer comme "*zakka*" l'impôt réclamé par leurs chefs supérieurs. Pour eux, c'est "*sofaï*" : la taxe sur le bétail, ou "*sofaï laamu*" : la taxe du chef, une redevance de sinistre mémoire pour la plupart des Mbororo. "*Naa zakka, Dum teetugo, teeto*" : (ce n'est) pas une *zakka*, c'est confisquer, un prélèvement.

Des Mbororo s'élèvent à des considérations plus générales en disant : "*laamu Don torra, naa gooto*" : le pouvoir accable, ce n'est pas le cas d'un seul (chef). Et aussi : "*laamu, bana iyeende*" : le pouvoir c'est comme l'orage. Ces réflexions expriment bien leur méfiance à l'égard de toute forme de pouvoir, méfiance acquise par une longue expérience de gens pressurés, le bétail suscitant toujours la convoitise des chefs, quels qu'ils soient.

La création de quelques communes d'élevage et, surtout, la nomination récente de plusieurs représentants A.N.E.C., ont pour effet d'insérer les Mbororo dans une hiérarchie politique assez complexe. A la base, les *arDo* regroupent autour d'eux une communauté de quelques familles, plus ou moins homogène et cohérente. Ils jouent un rôle bienveillant à l'égard de leurs gens mais disposent de peu d'autorité et sont pratiquement ignorés de l'administration. Les maires et les représentants A.N.E.C. accordent le titre d'*arDo* à des éleveurs comme une marque honorifique. Il se produit ainsi une inflation d'*arDo* qui ne regroupent presque personne derrière eux, sauf leurs fils.

Par contre, de grands *arDo* rassemblent un "*tokkal*" de plusieurs dizaines de familles, comprenant parfois plusieurs petits *arDo*. Ces grands *arDo* appartiennent souvent à un lignage prestigieux et sont riches en bétail. Ils attirent autour d'eux une clientèle d'anciens bergers, d'éleveurs ruinés et d'intermédiaires dans le commerce du bétail.

Les représentants A.N.E.C. sont recrutés parfois parmi ces grands *arDo* mais le plus souvent au sein du groupe des marchands de bestiaux, une profession greffée sur l'élevage mais qui n'en fait pas partie. Au lieu d'être au service des éleveurs, ils jouent le rôle de percepteurs. Les chefs supérieurs des Mbororo se manifestent surtout par des ponctions de bétail. Les Mbororo se retrouvent dans la même situation qu'autrefois, quand leurs pères séjournèrent chez les Foulbé qui leur extorquaient de lourdes taxes en bétail.

Les réseaux de solidarité entre éleveurs

En cas de difficulté, l'éleveur cherchera recours près de son *arDo* mais il hésitera à s'adresser à des chefs supérieurs. Par contre, il peut compter sur des réseaux de solidarité qui lient les éleveurs entre eux.

L'entourage des proches parents représente le cadre restreint des personnes les plus solidaires de l'éleveur. Dès son plus jeune âge, il reçoit ses premières vaches des oncles paternels mais surtout maternels. Les vaches des oncles maternels ("*sukkalji kao*") forment souvent le noyau du futur troupeau. S'ils ne respectent pas cette tradition, les oncles font l'objet de plaisanteries. Les neveux délaissés n'échappent pas aux railleries. "*A mereejo, ko kao maada hokkaay ma nagge gootei*" : tu es un moins que rien, même ton oncle maternel ne t'a pas donné une vache ! Chez les Wodaabe les oncles ne donnent pas de vaches mais les mettent en prêt.

En cas de perte catastrophique de bétail, les proches parents (frères, oncles) sont presque toujours les premiers à secourir la victime.

Quelques Djafoun, ruinés par leur expulsion du Zaïre en 1983, vivent maintenant près de parents qui assurent leurs besoins.

Au-delà des parents proches, les membres du lignage, "lenyol", constituent un réseau de solidarité très actif. La plupart des mariages se nouent dans le cadre du lignage et, ne serait-ce que pour cette raison, les Mbororo essaient de se regrouper. Dès qu'une échéance matrimoniale se pose à un chef de famille pour ses fils, il resserre les liens avec d'autres membres du lignage. La recherche d'une meilleure cohésion lignagère peut entraîner des éleveurs isolés à abandonner des pâturages, pourtant de bonne qualité.

L'endogamie au sein du lignage conduit les Mbororo à entreprendre des voyages lointains pour arranger des mariages : des Wodaabe de Centrafrique se rendent ainsi au nord du Cameroun, des Akou au nord du Nigeria. Malgré la distance, les rapports sont maintenus. "*Njooñde haa do, min daay e lenyol tan, amma lenyol majjataa*" : étant ici, nous sommes seulement éloignés du lignage, mais le lignage ne se perd pas. Cependant, un éleveur ne peut rester longtemps seul au milieu d'autres lignages : "*hikka, mi ruumi feere am, naawi am Bernde*" : cette année, j'ai hiverné seul, cela m'a fait mal au cœur.

Le lignage fournit le cadre habituel d'entraide. Le regroupement des membres d'un lignage fournit à chacun l'assurance d'une assistance en cas de déboire. Inversement, ceux qui se trouvent isolés de leur lignage souffrent le plus des pertes de bétail : "*Min keBaay valliinde sam, ngam min ngalaa caka lenyol*" : nous n'avons eu aucune aide, parce que nous n'habitons pas au milieu (des gens) du lignage. La solidarité entre lignages différents se manifeste surtout lors de catastrophes qui mettent en émoi toute la société pastorale.

L'assistance habituelle des membres du lignage s'exprime par le biais d'une institution originale : le prêt de vache. L'animal, le plus souvent une génisse mise à la disposition d'un autre éleveur, porte le nom de "*falalie*" ou "*haBBanaaye*". Une partie des veaux (souvent 2) qu'elle aura mis bas chez le gardien lui seront laissés en propriété lorsqu'il rendra la mère au propriétaire. Le prêt dure habituellement quelques années mais il peut se prolonger plus de 10 ans et aboutir à la formation de petits troupeaux. Au moment du prêt, les deux éleveurs fréquentent les mêmes pâturages mais en quelques années, leurs migrations peuvent les éloigner progressivement. Voici l'exemple de deux Wodaabe voisins dans la région de Mindif (nord du Cameroun). L'un d'eux prête alors une vache à l'autre. Maintenant, ce dernier détient 10 têtes en prêt, aux environs de Bocaranga mais le propriétaire de la vache a migré jusqu'à Bambari. En attendant qu'ils se rapprochent peut-être plus tard, la descendance de la vache prêtée s'agrandit.

Le gardien de la vache ("*palanaado*") s'efforce toujours de tenir le propriétaire informé de son animal. Bien souvent, celui-ci en perd la trace mais cela ne l'inquiète pas ; on ne vend pas des animaux provenant d'une vache prêtée.

Le prêt de vache est un moyen d'aider un éleveur pauvre. Quand elle a mis bas, il peut la traire et donner du lait à boire aux enfants. En obtenant une partie de la descendance de la vache, il renforce son troupeau. Forme d'aide aux éleveurs nécessiteux, le prêt de vache est aussi un moyen de se protéger contre les pertes de bétail. Tous les animaux d'un éleveur ne sont pas rassemblés en un même endroit où une épidémie risque de les décimer. Ils sont dispersés auprès d'autres éleveurs, ce qui représente une sorte d'assurance sur les nombreux risques inhérents à l'élevage. Un Bodaado des environs de Bocaranga a ainsi disséminé 20 vaches auprès d'éleveurs de son lignage. Des éleveurs de cette région ont pu reconstituer partiellement leur troupeau après les pertes sévères dues à la trypanosomiase bovine lors des années 70.

Enfin, le prêteur tire profit de l'arrangement en obtenant un gardien presque gratuitement. Comme celui-ci est intéressé par la prospérité de ces animaux, la mise a toute chance d'être bénéfique. Pour cette raison, on met de préférence une vache en prêt à un jeune. *"Ko moy fuu yiDi jogaaDo na'i"* : n'importe qui aime avoir un gardien de bétail. L'éleveur est inséré dans plusieurs prêts de bétail qui établissent un réseau de solidarité et le bétail circule ainsi entre éleveurs.

Le prêt de vache fait partie d'un véritable code social ; il formalise des prescriptions de comportement. L'acte de prêter une vache est une façon d'exprimer de bons rapports de voisinage entre éleveurs qui n'appartiennent pas toujours au même lignage. C'est une façon de nouer des liens d'amitié. *"Bernde ma yiDi goDDo, a falani mo nagge"* : ton coeur aime quelqu'un, tu lui prêtes une vache. Le prêteur montre qu'il se conduit selon la bonne manière peul, *"pulaaku"*, et la vache prêtée est *"nagge pulaaku"*.

Il n'est pas convenable que le prêteur demande des nouvelles de sa vache; c'est à l'emprunteur de prendre une telle initiative. Au moment du retour de la vache, l'emprunteur, s'il en a les moyens, manifeste son savoir-vivre en amenant à son tour en prêt une vache héritée de son père, *"doftalie"*. Les veaux de celle-ci seront à nouveau partagés entre partenaires. Les Mbororo affirment que la vache *"falalie"* est une coutume essentielle, *"huunde manga"* : quelque chose de grand ; *"jooDi bana diina"* : ça ressemble à une religion.

Les Foulbé ne pratiquent pas cette forme de solidarité par le bétail. Il semble qu'elle soit issue des Wodaabe, bien que les Djafoun lui soient aussi très attachés. Tous les témoignages s'accordent pour souligner son ancienneté chez ces Mbororo : *"Min tawi diga baaba'en amin, diga maama'en amin"* : nous l'avons trouvé depuis nos pères, nos grands-pères. Par contre, certains lignages Akou ne l'appliquent pas. Aussi, les autres Mbororo ne leur mettent-ils pas de vache en prêt. Mais les Djafoun ne craignent pas de confier des vaches aux Wodaabe : *"KamBe anâi kaBBaa'ji"* : eux connaissent les vaches en prêt. Des Wodaabe affirment que cette coutume ne se perdra jamais chez eux.

Il existe d'autres formes d'entraide dans la société pastorale, notamment le don de bétail, "*nagge sa'hu*". Il ne s'agit plus alors seulement de jeunes vaches mais aussi de taurillons. Les groupes Mbororo les plus attachés au prêt de vaches pratiquent peu le don et inversement. Donner du bétail à d'autres éleveurs est aussi considéré comme une sorte d'obligation morale. Le don fait parfois partie de l'aumône religieuse sans que le bénéficiaire le sache pour autant. Donner du bétail en aumône est un acte religieux très important pour les Mbororo ; autant, affirment certains, que les prières quotidiennes.

Le don de bétail s'adresse d'abord dans le cadre du lignage mais pas uniquement. Il bénéficie aussi aux éleveurs nécessiteux : "*imBe yottiiBe haaje*" : *ceux qui sont dans le besoin*. Les éleveurs font surtout preuve de générosité lors d'évènements, en particulier la fête de la prière, "*do'a*", qui marque, pour les jeunes, la fin de l'apprentissage du Coran. A cette occasion, les gens du lignage mais aussi les autres, lui constituent un petit troupeau. Tel Rahadji se souvient d'avoir reçu alors 29 bovins et 6 moutons.

Le don de bétail représente une aide directe pour augmenter un troupeau insuffisant : "*Mi juuta na'i*" : *j'allonge les vaches*. C'est un moyen pour les riches éleveurs et les notables, "*mawBe*", d'intervenir en faveur des défavorisés et de s'en faire des amis. Comme le prêt de vache, il est l'expression d'un code de conduite. En particulier, il ne doit pas conduire à une vantardise des donateurs. Ceux-ci refusent presque toujours de dire par honte, "*semteende*", le nombre d'animaux donnés récemment et le nom des bénéficiaires. "*To min hoosi hokki goDDo, min mbi'ataa*" : *si nous prenons et donnons à quelqu'un, nous ne le disons pas* ; "*Mi nasti semteende*" : *j'entre dans la honte*. Par contre, le bénéficiaire ne craint pas de faire savoir le nom d'un donateur et de montrer les animaux reçus.

La solidarité se manifeste surtout lors de cas d'urgence provoqués par des catastrophes naturelles ou politiques. "*Mo Allah nyaamdi, a sa'hana mo*" : *qui a été "mangé" (a subi des pertes) par Dieu, tu lui donnes (du bétail)*. Les pertes de bétail dues à la foudre, à un empoisonnement végétal, à une grande maladie, mobilisent la générosité. Les

animaux sont assez souvent frappés par la foudre qui, chaque fois, fait plusieurs victimes. L'éleveur reçoit toujours par la suite quelques têtes en dédommagement : par exemple 5 têtes pour 18 pertes, 3 pour 8 têtes et 4 pour 9 têtes dans un autre cas. Dans ces cas tragiques, l'aide ne provient pas seulement du lignage. Un Mbororo perd ainsi 24 têtes avec la foudre. Son lignage lui avance 4 génisses et 1 taurillon. Mais, grâce aux "étrangers", il reçoit 8 génisses et 1 autre taurillon.

L'épizootie de peste bovine en 1983 a durement touché certains éleveurs, notamment dans le nord, vers Paoua. Un mois après une vaccination sans doute défectueuse, un *arDo* perd encore 120 têtes. La peste ne lui laisse que 25 têtes, ce qui ne suffit pas à entretenir une grande famille avec 9 enfants. Les éleveurs voisins lui donnent alors 20 génisses et 3 taurillons, ce qui lui permet de reconstituer un petit troupeau. Il reconnaît lui-même : "*valliinde Don huwa*" : *l'aide est efficace*.

Le drame récent des Mbororo en Centrafrique fut la ruine, en 1983, de ceux qui tentèrent de passer au Zaïre, de l'autre côté de l'Oubangui. Bien peu nombreux furent ceux qui purent récupérer un peu de bétail en se cachant. Dès lors des Mbororo se sont dévoués pour donner en moyenne chacun 1 génisse à des amis éprouvés. Quelques *arDo* plus généreux ont offert de 7 à 10 vaches ou génisses. Mais, dans ce cas, le nombre des victimes fut tel que l'entraide n'a pas suffi pour qu'ils reconstituent des troupeaux suffisants. La plupart des victimes du Zaïre se sont convertis à la culture pour survivre.

En cas de pertes brutales d'animaux, les éleveurs secourent la victime en lui prêtant des vaches laitières, "*BireteeDi*" ou "*diilaaji*" avec leurs veaux. Ainsi les enfants peuvent à nouveau boire du lait. Dès que les vaches de l'éleveur se remettent à vèler, il rend celles qui lui furent prêtées avec leur veau. Elles ne restent donc pas chez lui plus d'un an. Le service d'Elevage n'ayant pas traité les veaux lors de la première vaccination contre la peste bovine, les pertes ont été sévères ; les vaches se sont tariées et les éleveurs ont dû s'entraider en pratiquant cette forme de prêt.

Les formes de solidarité entre éleveurs sont donc variées mais l'épreuve du Zaïre a démontré leur limite. En fait, l'entraide n'est plus ce qu'elle était; tous les éleveurs le reconnaissent. Le phénomène est surtout sensible pour le prêt de vaches. De plus en plus de Mbororo s'en détournent. Une enquête auprès de 86 chefs de famille le démontre bien, malgré la taille restreinte de l'échantillon. Parmi les 49 Djafoun, 31 ne participent plus au prêt de vaches ; 7 sur 19 Wodaabe et 12 sur 18 Akou. Seuls les Wodaabe restent attachés à cette forme d'entraide.

La désaffectation des Mbororo est inégale selon l'âge, plus marquée au-dessus de 45 ans qu'en dessous, notamment pour la garde de vaches reçues en prêt. Même les Wodaabe avouent que ces délégations de bétail concernent surtout les jeunes. Les anciens ne mêlent plus leurs animaux, pour éviter que des palabres surgissent au moment des successions. L'échantillon ci-dessus ne reflète pas exactement la réalité car il comprend surtout des adultes. Il aurait fallu voir davantage de jeunes ; ils sont mieux à même de bien conduire un troupeau, de s'occuper d'une vache mise en prêt. *"Nagge palaange, sey áuroowo" : une vache en prêt, seulement à un gardien.*

La tombée en désuétude du prêt de vache se manifeste aussi par la réduction de la durée du prêt. Autrefois, les prêteurs attendaient parfois que la vache ait procuré 3 ou 4 veaux à son gardien avant d'en reprendre possession. Maintenant, ils tiennent à la récupérer dès le second veau.

Quelles raisons les Mbororo invoquent-ils pour rendre compte du détachement à l'égard de ce type de contrat ? Il est maintenant à l'origine de nombreux palabres entre éleveurs. *"Mi yi'i zamanu jonta, falugo waddi jokkingol" : je vois qu'à l'époque actuelle, mettre en prêt provoque la querelle.* Pourquoi de telles contestations à propos d'un contrat qui semble clair et simple ?

Les Mbororo de Centrafrique se sont aventurés dans des pâturages insalubres. Ils y subissent fréquemment des pertes de bétail et les animaux en prêt ne sont pas épargnés. Quand le propriétaire apprend que

vache et veaux ont crevé, il en a honte . "A wadda, waata, waata ; semtûDum" : tu amènes, ça crève, ça crève ; (tu en as) honte. D'autres propriétaires, au contraire, contestent la bonne foi du gardien. Or le système du prêt repose justement sur la bonne foi des deux partenaires, sur leur "pulaaku".

A mesure que les Mbororo ont progressé dans les savanes humides, les lignages se sont dispersés. Prêteur et gardien de bétail voient rarement après quelques années. Des gardiens profitent de leur isolement pour vendre la vache en prêt et prétendre ensuite qu'elle est crevée. Les anciens accusent les jeunes de profiter de l'éloignement du prêteur et du gardien. Les fils de l'un ou de l'autre soutiennent que le propriétaire a décidé de vendre l'animal prêté et ils empochent l'argent.

D'autres Mbororo accusent les "Tchadiens" d'être à l'origine de la désaffection à l'égard de ce contrat. "Dum imBe rikisi" : ce sont des gens traîtres. Quand une vache s'est introduite dans leur troupeau, ils ne disent rien, alors qu'autrefois, c'était souvent l'occasion d'un prêt. Mais d'autres Djafoun rétorquent que maintenant ce sont des Djafoun eux-mêmes qui font perdre confiance en ce type de contrat.

Au-delà de ces raisons avancées par les Mbororo, la précarité actuelle du devenir des troupeaux semble une cause fondamentale de recul des prêts de vaches. Ces accords entre éleveurs se fondent sur une prévision d'accroissement du cheptel, ce qui n'est plus du tout certain dans le type de milieu où les Mbororo séjournent maintenant.

Les Mbororo ont tendance à remplacer le prêt de vache qui aboutit à un don mais à plus long terme, par le don immédiat. Il entraîne moins de contestations entre les deux parties. Cependant, le prêt de vache offre le mérite de maintenir des relations suivies entre éleveurs sur plusieurs années. "Huunde hawtugo lenyol" : c'est une chose qui rassemble le lignage. S'il n'est plus pratiqué, c'est une forme de solidarité pastorale qui risque de disparaître.

Il est probable que l'élevage deviendra une affaire de plus en plus individuelle. Les Mbororo eux-mêmes en prennent conscience. Cette tendance va sans doute de pair avec des besoins sans cesse croissants et une monétarisation de leur économie familiale. Les éleveurs les plus pauvres seront les perdants de cette évolution. Les vaches mises en prêt ont le mérite d'accroître les ressources d'un petit troupeau sans que les prêteurs se défassent définitivement de leurs animaux. Désormais, chacun ne devra compter que sur son propre cheptel.

°

° °

Les éleveurs de l'ouest centrafricain se répartissent en quelques groupes bien différenciés par leur histoire migratoire, leur contexte culturel et leur localisation actuelle. A ces groupes se superpose une stratification sociale fondée sur la richesse en bétail. Les inégalités sociales sont plus ou moins marquées selon les groupes. Les éleveurs les plus pauvres compensent l'insuffisance de leurs ressources en bétail par une activité agricole mais ceux qui ont de lourdes charges familiales le font aussi. L'organisation politique des Mbororo était simple et peu contraignante. L'administration s'est toujours efforcée de la renforcer en instituant une hiérarchie de pouvoirs. Maintenant, les relations de dépendance deviennent plus sensibles. Les Mbororo faisaient face aux risques inhérents à l'élevage bovin par des mécanismes d'entraide, d'origine très ancienne, qui souffrent actuellement d'une désaffection. L'éleveur ne peut compter désormais que sur ses parents et les membres les plus proches de son lignage.

2 : L'ACTIVITÉ PASTORALE

L'activité pastorale n'est pas uniforme dans l'ouest centrafricain. Chaque groupe Mbororo ou chaque catégorie sociale se distingue par sa manière de gérer le cheptel mais aussi d'utiliser les pâturages. Plusieurs types d'éleveurs coexistent. Leur classification se superpose-t-elle à celle des groupes sociaux ?

PROPRIÉTÉ DU BÉTAIL, TRAVAIL ET PRISE DE DÉCISION

Les propriétaires de bétail décident seuls de l'exploitation de leur bien. Mais ils en délèguent souvent la conduite et "l'usage" à d'autres personnes.

Un bien privé du chef de famille

Chez les Mbororo, le bétail bovin relève presque exclusivement du chef de famille. Dans la société nomade, les filles ne participent pas à l'héritage des biens du père, ce qui différencie les Mbororo des Foulbé et les écarte de la loi islamique. Actuellement, l'islamisation des Mbororo devenant plus profonde, quelques-uns respectent mieux les règles coraniques en matière de succession mais "*Woodi ko lutti haa laawol diina*" : *il reste (des changements à faire) pour atteindre la voie de la religion (islamique)*. Lors des donations du vivant du père, les filles sont presque toujours ignorées.

Les vaches de la femme

Il existe pourtant dans les troupeaux des chefs de famille quelques têtes, presque toujours des vaches, qui appartiennent aux épouses. Ce sont les "*na'i debbo*", vaches de la femme. Lors de l'enquête, les maris ont déclaré ce que possèdent 110 épouses :

Tabl. 5 : Importance du cheptel appartenant à des femmes Mbororo

Bovins	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	15	20	30	
Nombre de Propriétaires	17	19	20	10	7	13	1	1	2	2	9	1	-	-	2	5	1

La plupart des femmes détiennent moins de 5 têtes de bétail. C'est vraiment peu par rapport aux biens des maris. De ce point de vue, il n'existe pas de différence entre les groupes Mbororo. Des femmes n'ont pas du tout de bétail. Cette situation doit provenir de perte ou de vente car toute Mbororo qui se marie reçoit une vache de son époux. La vache "*sadaaki'e*" scelle le mariage et devient la propriété de l'épouse qui l'emmène en cas de divorce. Les femmes ne possédant qu'une, deux ou trois têtes, n'ont reçu que cette vache ; elle a vêlé par la suite. Celles qui disposent de 5 vaches et plus n'ont pas seulement bénéficié d'une "*sadaaki'e*". Elles ont aussi obtenu des "*eukkalji*". Ce sont des vaches, mais le plus souvent seulement une seule, reçue en don de la part du père, lors de la naissance d'un fils.

Le bétail appartenant aux femmes est donc réduit. Mais ces déclarations ne concernent souvent qu'une partie de leur avoir. La part la plus importante reste dans la famille d'origine, confiée à la garde soit du père, soit d'un frère. L'une d'entre elles qui détient 30 têtes en a hérité à la mort de son père. N'ayant personne de sa famille à qui les remettre, elle s'est résignée à les amener chez le mari.

Le mari apprécie que l'épouse vienne ainsi en mariage avec des vaches, surtout lorsque son troupeau à lui n'est pas trop important. C'est

la matière de plaisanteries entre époux . "An kam, baaba ma, talakaaajo ; o hokkaay ma na'i !" : toi, ton père, c'est un pauvre ; il ne t'a pas donné de vaches ! Ceci jusqu'à ce que l'épouse se décide à les faire venir...

Pourtant, le mari n'a aucun pouvoir sur ce bétail. Il en est le simple gardien. L'un avoue : "Mi fottaay mi meema ; bana meemugo viccu mboodi" ; je n'oserais pas y toucher, (ce serait) comme toucher une queue de serpent. Et un autre : "Mi meemataa ko ; waane ! yiite" : je n'y toucherai absolument pas ; vraiment ! (ce serait) du feu. Ces exclamations montrent combien les femmes savent faire respecter leur bétail. Mais la plupart d'entre elles préfèrent quand même le laisser dans leur famille. Elles appréhendent de le confier au mari.

Quelques exemples démontrent que les animaux d'une femme Mbororo peuvent atteindre la taille d'un troupeau. L'une d'elles avait autrefois 70 têtes et engageait un berger à son service. Mais le bétail des femmes semble moins stable que celui des chefs de famille. A l'incidence de maladies dont leurs animaux ont payé localement un lourd tribut, par exemple vers Bocaranga, s'ajoutent des causes de réduction qui leur sont spécifiques.

Dès qu'elles ont des enfants, en particulier des filles, les femmes Mbororo vendent facilement leurs vaches pour offrir desalebasses, des soupières et plats émaillés, des pagnes. La générosité maternelle est redoutée par les maris : "to BiBBE rewBe DuuDi, vonnan jawdi" : si les filles sont nombreuses, elles (les femmes) gaspillent du bétail. Enfin, les mères sont souvent les premières à doter les enfants en vaches prélevées sur leurs "sadaakiiji". Ainsi, les futurs troupeaux commencent à se constituer dès le jeune âge des fils. Bien que les filles reçoivent elles aussi des animaux de leur mère, la plupart des vaches de la femme sont offertes aux fils. Ainsi, ce cheptel sort peu de la famille ; à la génération suivante, il réintègre les lignées masculines.

L'épouse Mbororo traite en priorité les vaches qui lui appartiennent. Mais le plus souvent, elles ne suffisent pas. Le mari lui accorde

alors un droit de traite sur des vaches laitières qu'il lui présente en disant : "*HaBdu bee maaji, risku ma !*" : *travaille avec elles, enrichis-toi !* Chaque épouse se doit de disposer au moins de 6 à 10 vaches laitières. Cette obligation empêche certains Mbororo de chercher une épouse supplémentaire.

Les donations aux fils

Une partie du bétail, tout en étant dans le troupeau du chef de famille, ne lui appartient plus tout à fait. Au fur et à mesure que ses fils grandissent, le père procède à des donations en leur faveur, si bien qu'à la fin de sa vie, il ne possède pratiquement plus de bétail. Ces donations entre vifs sont particulières aux Mbororo et ne se conforment pas aux règles de succession du droit islamique.

Les donations aux fils ne sont pas systématiques et de nombreuses précautions les entourent. Le chef de famille refuse d'allouer du bétail aux fils quand le troupeau n'atteint pas un effectif confortable d'environ 100 têtes. En dessous, il n'est pas de taille suffisante pour être partagé. Plusieurs fils mariés vivent alors dans l'entourage du père et s'occupent du troupeau. En cas de besoin, chacun lui demande de l'argent ; il distribue aussi de petites sommes aux femmes pour les marchés. Le patriarche décide entièrement des ventes de bétail et de l'usage de l'argent obtenu. Les fils expliquent : "*O sorra, O jaBa ; min on boo, min riwa*" : *il vend, il reçoit (l'argent) ; quant à nous, nous convoyons (les animaux)*. Ils ne sont même pas informés du prix de vente.

Des Mbororo n'ayant mis au monde qu'un fils ne lui font pas une donation de leur vivant. Ils craignent que le fils s'installe à part et les abandonne. Pour lui faire prendre patience, ils admettent qu'il vende quelques têtes de bétail lorsqu'il a, lui-même, charge de famille.

La donation de bétail est progressive et prudente. Il est exceptionnel que des fils non mariés reçoivent déjà du bétail. Un grand propriétaire de bétail près de Yaloké a donné des troupeaux à des fils célibataires de 18, 16 et 14 ans. Mais le père manifeste une grande confiance envers ses enfants, situation très rare. L'attitude inverse est la plus habituelle.

La donation précoce de bétail aux héritiers présente comme avantage de les intéresser à l'avenir de ces animaux. Le petit troupeau alloué au jeune progressait autrefois plus rapidement que celui du père. Maintenant, les Mbororo, et notamment les Djafoun, affirment que ce n'est plus le cas. "*Naane, min Don senda ; jonta, Bikkon Do, hocre wala*" : autrefois, on séparait ; maintenant, ces fils n'ont pas de tête. Il faut avouer qu'il existe des exemples éloquents. Le fils d'un très grand propriétaire de bétail dilapide ainsi 3 troupeaux reçus en donation. Ses femmes s'en vont ; son père le chasse et le renie.

Pour éviter de tels gaspillages, les chefs de famille multiplient les précautions dans la donation. Les uns montrent les animaux qui reviendront au fils mais sans les séparer pour autant du troupeau familial . "*Mi holli mo, mi hokkaay mo na'i tawon*" : je lui ai montré, je ne lui ai pas encore donné des vaches. D'autres choisissent les animaux destinés aux fils mais sans les en informer.

La plupart des chefs de famille diffèrent le moment de transmettre du bétail aux fils après une période de mise à l'épreuve. Quand des fils de 20 à 24 ans, à charge d'une petite famille, n'ont pas encore de bétail, les pères se justifient en disant : "*Sey to mi yi'i hakiilo maako boDDum*" : seulement quand j'aurais vu que son esprit est bon. Beaucoup d'éleveurs attendent que le fils ait lui-même mis au monde un enfant avant de lui séparer un petit troupeau. Le fait de devenir père de famille inculque davantage le sens des responsabilités et le respect du bétail aux jeunes Mbororo.

Dans les premiers temps, le chef de famille maintient une surveillance des troupeaux transférés aux fils ; ce sont des donations sous contrôle. Cela se traduit notamment par l'impossibilité pour les fils de vendre leur bétail. Ils n'en sont donc pas tout à fait encore les propriétaires. Soit le père décide lui-même des ventes à effectuer après une demande du fils, soit il lui en laisse l'initiative mais après autorisation. Dans le premier cas, la tutelle paternelle reste prédominante : "*Dabare Bingel kam... Mi vi'an : "WaDu ni", Euri*" : quant à la façon de

faire d'un fils... je lui dis : "fais ainsi", c'est mieux. Dans le second cas, le fils commence à se libérer de la tutelle. Mais les pères ont à coeur d'être informés de toutes les transactions. "*Sey to mi yerdi*" : *seulement si je suis d'accord.* Si le fils prend l'initiative de vendre sans cet accord, le père estime qu'il l'a volé.

La donation sous contrôle s'exprime aussi par un droit de reprise du bétail par le père si celui-ci s'aperçoit que le troupeau est en train d'être dilapidé.

Ces restrictions aux donations de bétail sont importantes : elles montrent que les jeunes ne gèrent pas leur cheptel comme ils l'entendent. Leurs revenus monétaires sont mesurés et souvent au plus juste, les empêchant de procéder à des achats qu'ils voudraient pourtant faire.

En fait, le degré de liberté des jeunes dans la gestion de leur troupeau est variable selon les saisons. En saison des pluies, ils stationnent près du père qui contrôle étroitement ce qu'ils font. Mais en saison sèche, ils partent seuls en transhumance ou en compagnie d'un frère aîné. Ils vendent alors plus librement des animaux. Les anciens le reconnaissent. "*Yaake man, Be sorra bana Be yiDi*" : *à ce moment-là, ils vendent comme ils veulent.* Les dilapidations de troupeaux surviennent souvent pendant la liberté de la transhumance.

L'affranchissement des fils de la tutelle paternelle se marque par une installation à part lors de la saison des pluies. La dispersion des fils aînés est fréquente chez les Djafoun mais plus rare chez les Wodaabe. Même pourvus en bétail, les jeunes Wodaabe reviennent hiverner près de leur père, en formant de grands campements familiaux. Chez des Wodaabe et des Akou, des chefs de famille de 40 ans manifestent encore une grande obéissance à l'égard de leur patriarche qui décide de toutes les ventes de bétail.

Les donations profitent aux fils au fur et à mesure de leur avancée en âge et dans la mesure des disponibilités en bétail du père. Quand celui-ci commence à vieillir, il garde à ses côtés les cadets pour

qu'ils s'occupent du reste des animaux. Voici l'exemple d'un riche Djafoun entouré de 9 fils : 3 hivernent à 10 kilomètres de là avec leurs troupeaux et sont pratiquement autonomes, 2 autres ont aussi reçu du bétail mais se tiennent dans le voisinage ; quant aux 4 derniers, ils gardent les troupeaux appartenant directement au père. Un cheptel familial peut comprendre plusieurs troupeaux dont le statut varie, de la propriété personnelle du chef de famille à une donation plus ou moins complète aux fils.

Le chef de famille s'attribue le plus longtemps possible un droit de regard sur les troupeaux des fils. De même, il ne leur transmet pas tout son cheptel mais s'en réserve une partie qu'il surveille et exploite pour lui-même. Ce n'est qu'une fois devenu un vénérable vieillard, vers les 70 ans, que le Mbororo consent à déléguer l'initiative pastorale à ses héritiers. A ce moment-là, la propriété effective du bétail est transférée à la génération suivante d'éleveurs. Les anciens ne l'acceptent pas sans quelque regret . *"Min kam, mi walaa na'i, Bikkon koosi Di fuu"* : quant à moi, je n'ai pas de vaches, les fils les ont toutes prises. Entendons-nous : les héritiers les ont prises ; le père s'est trouvé pratiquement forcé de les leur remettre.

Ne plus disposer que de quelques vaches laitières remises par les fils alors que l'éleveur en a possédé autrefois plusieurs centaines, voilà qui ressemble à une véritable déchéance. Des vieillards se rendent par habitude "au troupeau" mais ce n'est plus pour décider . *"Mi laara bee gite non non"* : je vais regarder des yeux seulement. D'autres n'y vont même plus . *"Hande kam, mi vurti kuugal man cak ; ko laarugo na'i, mi yahataa sam"* : aujourd'hui, je suis sorti de ce travail tout à fait ; même pour voir les vaches, je n'y vais absolument plus.

Le vieillard se trouve alors à la charge de ses héritiers. Lors des ventes de bétail, ils lui remettent un peu d'argent pour ses achats de manioc. Les rapports entre générations se trouvent inversés. Le décès du patriarche s'accompagne souvent de la dispersion des héritiers. La succession après décès n'existe pas toujours ; l'essentiel du cheptel a

été transmis du vivant du donateur. Même après le décès de leur père, il arrive que des frères continuent à gérer en commun le troupeau dont ils ont hérité : vente des animaux à tour de rôle et partage des revenus. Ils perpétuent ainsi les habitudes prises sous l'autorité du père. Mais cette propriété commune de bétail est exceptionnelle. Au décès du père, chaque héritier devient à son tour propriétaire privé du bétail qui lui est échu.

Un désengagement progressif de l'activité pastorale

La transmission de la propriété du bétail aux fils entérine un désengagement bien antérieur du père à l'égard de l'activité pastorale.

Les Mbororo mettent très tôt leurs enfants à s'occuper du bétail. Petites filles et garçons de moins de 10 ans attrapent les veaux et les attachent à la corde pour éviter qu'ils suivent leurs mères au pâturage. A partir de 10 ans, les garçons taillent des bâtons ; ils délaissent les veaux pour les grands animaux. A 13 ans, ils sont devenus de vrais gardiens de troupeaux, capables de transhumer avec des aînés. Dès que le Mbororo dispose de quelques adolescents de 15-16 ans, il leur confie l'essentiel du travail c'est-à-dire, ici, le détiquage manuel. "*Jonta, mi eggataa ; Bikkon mawmi, tennan*" : maintenant, je ne me déplacerai plus ; les fils ont grandi, ils détiqueront.

Quand il cède la conduite du troupeau aux jeunes, le Mbororo continue parfois à transhumer avec eux. Il les suit ou les rejoint quelques jours plus tard, une fois le nouveau campement choisi et aménagé. Cela lui permet d'exercer une surveillance prolongée des jeunes. A la question de savoir pourquoi il continue ainsi à suivre les troupeaux en saison sèche, un vieux Bodaado répond : "*Mi haBda ; derke'en jonta falaaki haala jawdi*" : je trime, les jeunes maintenant s'en fichent du bétail.

Mais le désengagement des chefs de famille se marque le plus souvent par le fait qu'ils n'accompagnent plus le troupeau en transhumance. "*Mi siuti, mi somi*" : je me repose, je suis fatigué ; telles sont

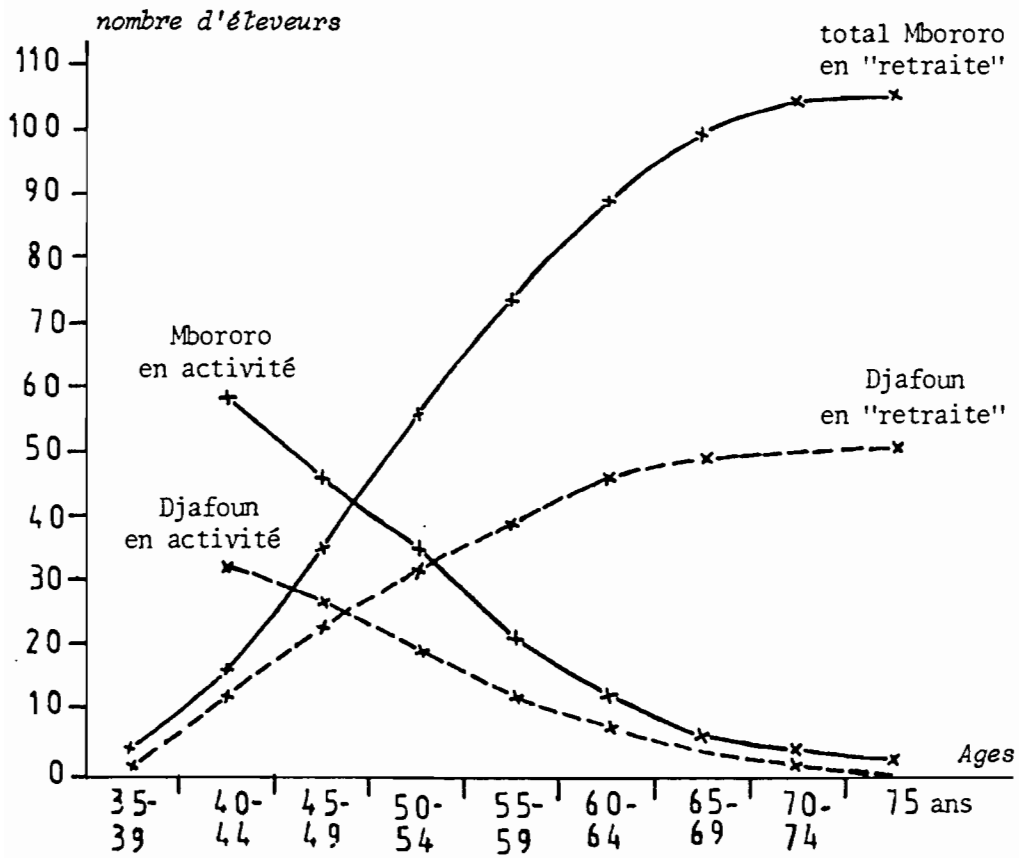


Fig. 7 : Distribution des Mbororo âgés en activité ou en "retraite".

les justifications habituelles à l'abandon partiel des travaux d'élevage. Il se produit une sorte de mise à la retraite volontaire des Mbororo, dès que les fils deviennent capables de prendre la relève.

Parmi un lot de 163 chefs de famille âgés d'au moins 40 ans, 105 déclarent s'être retirés au profit des jeunes ou de bergers ; 58 sont, au contraire, actifs à part entière. La proportion importante de Mbororo ayant cessé leur activité tient peut-être à ce qu'il s'agit surtout de notables. Peut-être le désengagement des chefs de famille qui occupent une position sociale moindre est-il plus atténué.

Il est intéressant de savoir à partir de quel âge les Mbororo s'en remettent à d'autres pour les travaux d'élevage. La courbe du graphique montre qu'ils ne se retirent pas progressivement mais surtout de 45 à 65 ans. Presque la moitié du lot est composé de Djafoun (51 éleveurs). Chez eux, le départ à la "retraite" commence même plus tôt ; la tendance devient sensible dès les 40 ans (Fig. 7).

Le relevé des Mbororo en activité ne débute qu'à partir de 40 ans. La courbe est bien symétrique à la précédente. Le point d'intersection des deux courbes montre qu'à partir de 50 ans, il y a davantage de Mbororo en "retraite" qu'en activité.

Le désengagement, somme toute assez rapide, des Mbororo de l'activité pastorale, ne veut pas dire pour autant qu'ils s'en désintéressent. Malgré des donations aux fils, le bétail reste, en dernier ressort, leur bien. D'autre part, ils interviennent au moment des décisions. Si les fils reviennent de transhumance en ayant subi de grosses pertes de bétail, comme cela se produit fréquemment vers Carnot, le père interdit de retourner dans cet endroit. D'autres ordonnent de transhumer à proximité, pour éviter les ventes inconsidérées de bétail par les jeunes .
"Mi Don ayna kombi, mi Don laara" : je surveille à côté, je regarde.

Certes, le chef de famille n'intervient plus directement mais il prend toutes les décisions et il dirige ceux qui travaillent, fils ou bergers. Cette direction est quotidienne, du détiqage des animaux chaque matin au retour du troupeau et à l'attache des veaux le soir.

Enfin, le chef de famille agit avant tout en gestionnaire. C'est lui qui décide des ventes, parfois sans l'avis de personne. De même, il engage personnellement les dépenses pour l'achat de natron, de produits vétérinaires et, de plus en plus, de nourriture. En saison des pluies, il est présent lors de l'abreuvement des troupeaux, surveillant le délayage du natron dans les auges en bois. En saison sèche, si les troupeaux ne transhument pas trop loin avec les jeunes, il se charge de l'achat du natron à son fournisseur habituel. Parfois, il s'en va avec les ânes chargés de sacs rejoindre les troupeaux alors isolés en brousse. Cela lui donne l'occasion de séjourner quelques jours au site de transhumance et de régler des ventes.

Il est exceptionnel qu'un Mbororo laisse à ses fils le soin d'acheter des produits vétérinaires. Cela ne se produit qu'en transhumance, si les produits viennent à manquer. Les Mbororo estiment qu'un tel achat incombe aux "*mauBe*", les anciens. Ceux-ci font des provisions avant le départ des troupeaux et les confient aux transhumants. Il n'est pas certain que la compétence des anciens soit supérieure à celle des jeunes en la matière mais tout ce qui entraîne une sortie de numéraire relève de leur autorité.

Si le chef de famille se réserve l'achat des produits vétérinaires, il confie les traitements aux fils. Bien souvent, le père avoue ne pas savoir faire des injections et s'embrouiller dans les doses. Quand il s'occupait personnellement du bétail, il suffisait de faire appel au service d'Elevage pour qu'un infirmier se déplace et fasse les piqûres. C'est plus tard que les Mbororo ont été contraints d'intervenir eux-mêmes. D'autre part, les troupeaux qui séjournent sur les plateaux sont surtout exposés aux maladies lors des transhumances. A ce moment-là, le chef de famille est loin ; les jeunes transhumants s'entraident pour traiter sur place. Les jeunes s'initient à faire des injections à cette période de l'année.

Ainsi, les acheteurs de produits vétérinaires sont rarement ceux qui les utilisent. Cette dissociation des rôles ne facilite pas un emploi judicieux des médicaments. Les anciens ne refusent pas aux jeunes de leur

fournir des produits. Cependant, guidés par le souci de limiter leurs dépenses, ils acquièrent surtout des médicaments à bon marché, par exemple l'éthidium qui est d'efficacité limitée contre la trypanosomiase.

De la même manière que des clauses limitent leurs donations de bétail, le désengagement des chefs de famille n'est que partiel dans l'élevage. Les jeunes assurent les travaux mais les anciens prennent les décisions et engagent les dépenses.

Lorsqu'ils confient les soins du bétail aux jeunes, des Mbororo en profitent pour commencer à cultiver. Réciproquement, la nécessité de plus en plus ressentie de produire un peu de vivrier pour limiter les dépenses amène d'autres Mbororo à laisser les jeunes s'occuper davantage du bétail. Les deux processus s'observent dans l'ouest centrafricain. Ainsi, le partage des rôles dans l'activité pastorale ne doit pas seulement s'appréhender en lui-même mais aussi par rapport à la diversification des ressources familiales. Parmi les membres de la famille, ce sont toujours les anciens qui décident de cultiver.

Une fois engagée, la séparation des tâches entre actifs a des répercussions sur la conduite du cheptel. Si les anciens tiennent malgré tout à conserver le contrôle du bétail, celui-ci ne peut plus tellement s'éloigner des abords du campement et des cultures. Le système de la transhumance en est perturbé, raccourci ou carrément supprimé. Dans le cas de figure inverse, il se produit une division saisonnière du groupe domestique. Les rapports du chef de famille avec son cheptel se relâchent temporairement.

En voici un exemple. Au nord de l'Ouham, des Mbororo entreprennent maintenant des champs de sorgho, une céréale qui est ici à long cycle et qui exige une surveillance en fin de culture contre les oiseaux. Début novembre, il reste encore un mois avant la récolte. Or, les petites rivières sont à sec en 1984. Le troupeau a dû déjà se déplacer près d'un grand cours d'eau. Le chef de famille s'est séparé à contre-cœur de ses animaux. "*Ngesa tan haDi am dillugo e na'i*" : *le champ seulement m'a empêché de partir avec les vaches*. Après la récolte, il le rejoindra ou bien terminera simplement la saison sèche sur place.

La sédentarisation et la fixation de quelques Mbororo le long des pistes favorise aussi la remise du troupeau aux jeunes. Mais cette délégation n'est pas toujours définitive. Voici le cas d'un Djafoun installé depuis 3 ans le long de la route de Bossembélé à Bossangoa. Ayant perdu du bétail, il décide de se mettre à cultiver afin de limiter ses dépenses alimentaires. Mais l'essai n'est pas concluant ; le jeune, livré à lui-même en brousse, ne s'occupe pas des animaux. Dès lors, le père retourne à son troupeau.

Autonomie et dépendance des bergers

Le désengagement des Mbororo des travaux d'élevage ne se produit pas seulement en faveur des fils mais aussi de bergers salariés. On l'a déjà indiqué : le recrutement de bergers est inégal d'un groupe de Mbororo à l'autre. Il n'intervient pas nécessairement au-dessus d'un certain seuil de cheptel ou même d'un certain rapport entre cheptel et actifs familiaux. Les grands propriétaires de bétail y recourent presque tous mais des Mbororo peu fortunés en engagent aussi, sur leur vieil âge, en absence d'héritiers. Enfin, les Foulbé sont les plus nombreux à employer des bergers, dès que leur troupeau atteint un effectif suffisant pour stationner à part.

Il serait vraisemblable de supposer que les bergers sont encore plus dépendants de leurs patrons que les fils de ceux-ci. C'est vrai, mais il est surprenant de constater combien les bergers jouissent aussi d'une certaine autonomie, surtout s'ils sont depuis longtemps au service du même employeur.

Il est exceptionnel qu'un berger isole ses quelques animaux de ceux du patron. Quand il réussit à économiser un peu de bétail, le berger le rassemble avec le troupeau mis à sa garde. Dès lors, tous les animaux bénéficient des mêmes soins, quel que soit leur statut. Cela veut dire que les animaux du berger reçoivent du natron en même temps que les autres, natron acheté bien sûr par l'employeur. Il en est de même des soins vétérinaires.

Dès que le berger remarque des animaux malades, il prévient le patron qui se charge de lui procurer des médicaments. Mais les traitements sont effectués, le plus souvent, par le berger. Tous les jeunes Mbororo de la région ont la réputation de savoir pratiquer des injections et les propriétaires de bétail les laissent faire. Certains leur entroposent même quelques médicaments : des vermifuges pour les veaux et des trypanocides. Par contre, des Foulbé de Maroua engagés comme bergers ne savent pas faire des injections. Pour cette raison, ils se heurtent à des difficultés de recrutement ; ici, les animaux requièrent presque toujours des traitements vétérinaires. Bien souvent, le propriétaire Foulbé ne sait pas lui-même pratiquer des injections. En cas de berger incompétent, il est contraint de faire régulièrement appel à un technicien vétérinaire.

Des Foulbé font souvent confiance à leurs bergers dans la conduite du troupeau. Ils leur confient des médicaments avant le départ en transhumance et restent plusieurs mois sans revoir leurs animaux. Remarquons que ces bergers leur sont souvent apparentés. Par contre, les Mbororo, en particulier les Akou, se montrent plus méfiants. Ils disent souvent qu'il n'existe plus de bon berger. Un vieil *arDo* Djafoun emploie le même berger depuis 20 ans ; quand il s'en va en transhumance, il lui remet des trypanocides et une seringue. Malgré tout, il ne lui accorde qu'une confiance limitée, reconnaissant qu'il soigne des animaux malades mais qu'il en égorge aussi.

°

°

°

Chaque unité d'élevage juxtapose fréquemment deux catégories de personnes qui interviennent à des titres différents. Le chef de famille a hérité le plus souvent du cheptel de ses ancêtres. Il s'efforce de l'accroître avant de le transmettre à ses successeurs. Il en est le propriétaire actuel mais aussi le dépositaire face aux générations à venir. Il assume donc une grande responsabilité qu'il tient à exercer tant qu'il en a la capacité. Il décide seul de tout ce qui concerne les sorties de bétail et les dépenses. De ce point de vue, il s'intéresse aux traitements

et accepte volontiers d'améliorer leur efficacité. Mais il en est rarement l'exécutant direct. Au mieux, s'il acquiert un savoir en ce domaine, il le transmettra à ceux qui s'occupent de son cheptel : fils et bergers. Le désengagement rapide des éleveurs du travail pastoral entraîne la coexistence de deux types de partenaires à une action de développement : les éleveurs, interlocuteurs habituels des personnes extérieures et les exécutants, presque toujours occultés lors des rencontres mais dont les compétences techniques sont pourtant celles qui comptent.

LA GESTION DU CHEPTEL

La gestion du cheptel relève uniquement du chef de famille. Les fils n'interviennent qu'en essayant de biaiser ses décisions. Celles-ci concernent les races de bétail et toutes les sorties d'animaux qui aboutissent à un bilan de cheptel, positif ou non.

Les choix génétiques

Les Mbororo de Centrafrique accordent une grande attention à la race de leurs bovins. Par la castration des mâles non conformes aux buts recherchés, ils sont capables de sélectionner ou de métisser, même de changer assez rapidement leur "matériel" animal.

Quel est l'éventail des races bovines dans l'ouest centrafricain ? Sur un lot de 272 troupeaux répartis de Boali à De Gaulle, dont l'identité a été relevée, 170 sont constitués de zébus rouges mbororo : c'est donc la race dominante. Elle est l'apanage des Djafoun mais aussi des Wodaabe. Ce type de bétail a été souvent décrit. Il était, et reste encore pour certains, l'objet d'une légitime fierté. Cela ne provient pas seulement de ses qualités esthétiques comme on le dit souvent, mais aussi de la rusticité et des qualités domestiques de l'animal : attachement à son maître, crainte de l'étranger, discipline dans le rythme de pâture, courage physique dans l'épreuve. Les Mbororo lui attribuent une grande valeur, "*barka*".

Il y a quelques décennies, le zébu rouge était la race prestigieuse des plateaux de l'ouest. Pourtant, tous les Djafoun ne sont pas entrés en Centrafrique avec elle. Parmi les Dabanko'en, deux "maisons" étaient réputées pour leurs zébus blancs : les Barmanko'en et les Gobiranko'en. En fait, il n'en subsiste pratiquement plus, après l'adoption du zébu rouge. Les "Akou" entrés à partir de l'Adamaoua il y a quelques décennies ont opéré le même changement génétique.

Pourtant, c'est un animal exigeant au pâturage, sensible à la trypanosomiase, aux tiques et aux maladies qu'elles transmettent. Le besoin de disposer de fourrages abondants explique en partie la migration des Mbororo vers la Centrafrique et le maintien actuel de la transhumance. *"Iaddé waddi nagge boDeejum haa Do" : c'est la brousse qui a amené la vache rouge ici.* Par contre la sensibilité au trypanosome les a refoulés et longtemps contenus sur les plateaux les plus élevés à l'ouest.

Les zébus blancs ne composent que 37 troupeaux dans le lot. Il existe deux types de zébus blancs ; les grands mbororo ont presque disparu. Les deux maisons de Dabanko'en les ont pratiquement abandonnés. Les quelques lignages de Wodaabe qui en possèdent au Bornou par exemple, les Eggiwa'en, sont encore peu représentés en Centrafrique. Le zébu blanc de petite taille, dit "aku" ; est mieux connu. C'était le cheptel des Akou venus par l'Adamaoua ; c'est actuellement celui des "Tchadiens" qui passent la frontière. Au nord du Nigeria, ce type de zébu est très répandu. Contrairement aux Mbororo de Centrafrique, ceux du Nigeria introduisaient depuis longtemps du zébu blanc dans leur troupeau ou reconstituaient leur cheptel avec cette race après les épizooties de peste bovine.

Autrefois, les Djafoun et les Wodaabe méprisaient le bétail akou. Le terme lui-même était péjoratif. *"To Jaafun'en yi'i daneeki, vi'a "akuuji", baa tarkase non non, baa a itti gawri, lutti gumo" : si les Djafoun voient des zébus blancs, ils disent "akouji", comme pour dire de petites choses, comme il reste le son quand on enlève le grain de mil.* Mais cette attitude est en train de changer.

Les zébus *gudaali* représentent le bétail spécifique des Foulbé. Le *gudaali* de Ngaoundéré est pratiquement le seul représenté en Centrafrique, aux mains des Foulbé mais aussi de Mbororo maintenant. Le lot en comprend 24 troupeaux indiqués comme étant de pure race mais de nombreux autres troupeaux sont métissés de *gudaali*. Enfin, des éleveurs Ouda viennent d'entrer ces années-ci en Centrafrique avec des *gudaali* de Sokoto, dits "*mbokolooji*".

D'après le lot de troupeaux identifiés, le tiers du bétail des Mbororo ne correspond plus à leur cheptel d'origine mais résulte de "manipulations" génétiques.

Tabl. 6 : Répartition des troupeaux d'après leur race

Groupe Mbororo	Djafoun	Wodaabe	"Akou"	"Tchadiens"
Nombre de troupeaux	165	50	28	29
Troupeaux de race d'origine	118	36	8	21

Les Mbororo modifient leur race bovine en introduisant des reproductrices ou des taureaux d'autre race. S'ils n'intègrent que des reproductrices, ils obtiennent des croisés mais l'infusion de sang nouveau s'amointrit d'une génération à l'autre. Par contre, en maintenant des reproducteurs exogènes, l'éleveur peut aboutir à un changement de race. Sans doute s'agit-il d'une évidence mais la plupart des Mbororo ont effectué jusqu'ici des croisements en acquérant des vaches et non des taureaux, ce qui est une procédure peu efficace à long terme. Est-ce le signe d'une prudence dans la mutation de la race ou simplement le fait que les vaches étaient moins coûteuses ?

L'acquisition d'un autre type de bétail par les Mbororo de Centrafrique suit des modalités diverses. Pour obtenir des *gudaali* de

Ngaoundéré, objectif le plus fréquent, la procédure la plus habituelle était autrefois le troc avec des commerçants. Le Mbororo offrait de grands boeufs à un maquignon qui lui remettait des génisses et de jeunes vaches *gudaali*, à raison d'un boeuf pour une reproductrice. Ensuite, le commerçant continuait son chemin avec le troupeau de boucherie ainsi constitué vers Yaoundé, parfois Bangui. Le troc avec les Mbororo était autrefois très avantageux pour les marchands de bestiaux. Ils acheminaient de gros troupeaux d'une centaine de vaches *gudaali* à partir de Ngaoundéré et venaient les proposer aux Mbororo de Bocaranga et de Bouar. Les Djafoun acquièrent ainsi beaucoup de bétail, notamment les riches éleveurs capables de présenter en même temps plusieurs dizaines de grands boeufs. Le record enregistré est celui d'un Dabanko qui a échangé d'un coup 40 têtes puis 25 quelque temps plus tard.

Le changement de bétail par troc s'est ralenti au cours de ces dernières années. Depuis une dizaine d'années, le Cameroun a interdit la sortie de vaches *gudaali*. De plus, le prix des génisses et des jeunes vaches a augmenté rapidement en Adamaoua. L'écart avec le prix des boeufs centrafricains se réduisant, l'opération est devenue moins avantageuse pour les commerçants. D'autre part, les Djafoun se concentrent moins qu'autrefois à la frontière camerounaise. Les marchands de bestiaux doivent les suivre dans les savanes de Bozoum et de Yaloké. Maintenant, ce ne sont plus des Camerounais mais des Foulbé de Bouar et de De Gaulle qui viennent proposer des trocs de vaches *gudaali*.

Les commerçants de Bouar acheminent du bétail jusqu'aux environs de Bossembelé mais seulement en cas de demande d'éleveurs. Ceux-ci se plaignent de ne pas disposer d'assez de grands boeufs pour échanger ainsi du bétail. Ceux qui l'ont fait n'ont pas été satisfaits ; ils ont dû vendre les vaches peu après leur acquisition. Ils accusent les marchands de Bouar et de De Gaulle de leur fournir des vaches issues de croisements et non de race pure. D'après certains Mbororo, ce serait des animaux de "zakka" reçus par les chefs puis vendus aux commerçants ; ce ne sont pas de bons animaux d'élevage. Après l'échec d'un lot de vaches obtenues par troc, le Mbororo renonce à échanger d'autres animaux.

En s'éloignant de la frontière du Cameroun vers les savanes humides de Centrafrique, les Djafoun se sont écartés du berceau de la race *gudaali*. Ils ont de plus en plus de mal à en recevoir. Certains, aventurés dans les savanes de Boda et de Boali, voudraient bien en échanger contre des zébus rouges mais ils n'en trouvent plus.

Les trocs avec les marchands de bestiaux ont presque toujours porté sur la race *gudaali*. Depuis quelques années, les marchands échangent aussi des vaches "*aku*" avec les Djafoun. Mais l'introduction de l'autre race de zébu mbororo se fait surtout par le biais de taureaux. Elle peut résulter aussi d'un troc auprès d'un commerçant ; l'éleveur désire acquérir un taureau et, pour cela, il propose l'un de ses boeufs. Bien sûr, ce boeuf doit être de plus grande taille pour que le marchand accepte l'affaire.

Un Mbororo peut bénéficier d'un prêt de taureau d'autre race. Un tel taureau s'appelle "*guyaari*". Il représente un peu l'équivalent de la vache "*falali'e*". Dans ce cas, l'éleveur désireux de croiser son cheptel sollicite le prêt d'un taureau auprès d'un Mbororo d'autre groupe. Le "*guyaari*" séjourne 4-5 ans, parfois jusqu'à 10 ans chez l'emprunteur. Quand il le ramène, il l'accompagne souvent d'une génisse "*doftali'e*", en guise de remerciement. Des Mbororo ont ainsi permuté leur cheptel en une dizaine d'années.

Enfin, le propriétaire du taureau en fait parfois cadeau au demandeur. C'est assez fréquent entre gens de lignages voisins. Une dernière façon de modifier la race du bétail est plus insidieuse et ne suit pas un code de sociabilité comme dans les contrats précédents. L'éleveur vient s'installer au voisinage d'un troupeau dont il aimerait obtenir la race de bétail. Les animaux se côtoyant au pâturage, il espère que des saillies se produiront par les taureaux de l'autre race. Autrefois, les Djafoun suspectaient souvent les Akou de procéder ainsi pour obtenir des zébus rouges.

Pour quelles raisons les Mbororo de Centrafrique, et en particulier les Djafoun, se montrent-ils si disposés à changer de race bovine ? Ils reconnaissent depuis longtemps de grandes qualités à la race *gudaali*. Ce sont des animaux qui ne souffrent pas en saison sèche, se maintenant sur des pâturages secs. Ils n'ont pas besoin de partir en transhumance. Or beaucoup de Mbororo estiment maintenant qu'il n'y a plus de pâturages libres en Centrafrique pour transhumer ; depuis Bocaranga jusqu'à Bangui, ce ne sont partout que des campements d'hivernage. Dès lors, chacun doit maintenir ses animaux autour du campement. Cela, les *gudaali* sont le mieux à même de le supporter. Enfin, les *gudaali* produiraient davantage de lait que les zébus rouges, grâce en partie à des vêlages plus nombreux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Djafoun déclarent : "*Mi yiDi gudaali waane !*" : *j'aime tellement les goudali !*

Mais toutes ces qualités, les Djafoun les découvrent à présent dans le zébu *aku*. Résistance à la sécheresse : venu récemment de pâturages à longue saison sèche, le zébu blanc ne dépérit pas sur fourrages secs et exploite tout le pâturage aérien disponible. Qualités laitières : le zébu blanc n'a pas le format d'un animal de boucherie mais c'est une bonne race laitière. Le taux de fécondité serait le plus élevé de tous. Enfin, les témoignages des Mbororo sont formels : le zébu blanc présente une certaine résistance à la trypanosomiase bovine. Des Djafoun l'ont expérimenté aux environs de Bocaranga lors de l'extension de la trypanosomiase dans ce secteur. Le bon comportement du zébu blanc les a décidés à l'adopter.

Ne bénéficiant plus d'un apport de *gudaali* à partir du Cameroun, les Djafoun de Centrafrique se tournent maintenant vers le zébu blanc. La faible adaptation du zébu rouge aux nouveaux secteurs d'élevage en Centrafrique explique la recherche continue d'une amélioration génétique.

Concentrés pendant quelques décennies sur les plateaux de l'ouest, les zébus rouges y souffrent bientôt de pâturages dégradés, devenus insuffisants (1). Cela conduit irrésistiblement les Djafoun vers de nouveaux pâturages, à la périphérie des plateaux d'abord, puis de plus en plus loin. Les Mbororo des plateaux reconnaissent : "*Min huli haala nagge boDeejum jonta ; ladde waati*" : nous craignons pour la race rouge maintenant ; la brousse est morte.

Parvenus dans les savanes humides, les troupeaux de zébus rouges s'y rassasient. Mais ils souffrent bientôt des glossines : baisse du taux de fécondité, baisse de la production laitière, perte de poids et plus grande réceptivité à d'autres maladies. Dès lors, le problème de la conservation d'une race pure de zébus rouges se pose à nouveau.

Confrontés à ces difficultés, les Mbororo réagissent différemment : des conflits opposent différentes générations, des contradictions apparaissent entre choix génétique et technique d'élevage.

Les chefs de famille sont en faveur de l'adoption des *gudaali* tandis que les jeunes Djafoun préfèrent les zébus rouges. Cette opposition ne date pas d'aujourd'hui. Des chefs de famille racontent comment, étant jeunes, ils dédaignaient les *gudaali* introduits par leur père. Ils n'ont rien fait pour en conserver la race. Maintenant, ils sont âgés à leur tour et ils aimeraient la réintroduire dans leurs troupeaux mais cela devient beaucoup plus difficile.

Les *gudaali* sont "*na'i ndottiijo*" : des vaches d'ancien. Quand un chef de famille a l'intention de se fixer pour ses vieux jours, il se préoccupe d'échanger quelques boeufs contre des vaches *gudaali*. A plus forte raison, un Mbororo ayant l'habitude de rester longtemps au même

(1) Les Djafoun accusent fréquemment les zébus blancs dont l'arrivée sur les plateaux aurait provoqué la ruine des pâturages. Mais les troupeaux les plus nombreux étaient quand même ceux des zébus rouges.

endroit s'efforce-t-il d'en obtenir. "*To a jooDake, Dum na'i njoonde*" : *si tū t'installés, ce sont des vaches de sédentaire.*

Inversement, les jeunes n'apprécient pas cette race. Ayant la charge de conduire les troupeaux vers les meilleurs pâturages en saison sèche, ils s'impatientent de sa lenteur de déplacement. Ce que les zébus rouges parcourent en un jour, il lui en faut deux pour en venir à bout. Ils doivent user du bâton pour que les *gudaali* consentent à avancer. C'est un animal lourd qui s'embourbe dans les passages boueux de rivière. Il est également docile, indifférent au gardien et relativement facile à voler. Peu farouche, il suit les sentiers et provoque souvent des dégâts aux cultures. Pour toutes ces raisons, les jeunes répugnent à garder ce type de bétail. Ils ne s'opposent pas directement au choix du père mais il suffit que celui-ci ne s'occupe pas de près du troupeau pour que les taureaux de race *gudaali* soient castrés.

Les jeunes Djafoun reprennent souvent à leur compte l'ancien mépris à l'égard du zébu blanc. Non seulement, ils le jugent peu esthétique mais ils lui reprochent aussi son indiscipline à la pâture. En saison sèche, les zébus blancs se dispersent dans les pâturages et ne regagnent pas régulièrement le campement. Les troupeaux de zébus blancs passés au Zaïre en 1983 ont été perdus tandis que de nombreux zébus rouges sont revenus d'eux-mêmes. "*Na'i asliiji, naa huunde rikisi*" : *des vaches d'origine, ce n'est pas quelque chose qui trahit.*

En plus, les zébus blancs seraient plus difficiles à détiquer que les autres. Il faut les attraper à la corde, les mettre à terre. Les Djafoun plaisantent en disant que leur bétail fatigue les Akou et les fait vieillir vite !

Les jugements des chefs de famille et des jeunes à propos des races divergent parce qu'ils se placent à des points de vue différents. Les anciens se comportent avant tout en propriétaires de bétail et aspirent à un élevage sédentaire. Propriétaires, ils veulent un cheptel abondant, quelle qu'en soit la race. Nombre d'entre eux souhaitent changer de bétail mais les fils n'y tiennent pas. Sur ces derniers reposent les tâches du détiqage et de conduite des troupeaux en saison sèche.

Les divergences de choix génétiques renvoient donc au partage des tâches par génération chez les éleveurs. Ces désaccords sont habituellement résolus par un compromis quand les fils grandissent et atteignent l'âge de recevoir un troupeau. Le chef de famille transmet les zébus rouges aux jeunes et se réserve les autres animaux : *gudaali* ou même zébus blancs. Les donations de bétail du père aux fils permettent de surmonter des oppositions dans la gestion du cheptel.

Les contradictions entre la recherche d'une race prisée et la pratique d'un type d'élevage sont parfois vécues par le même éleveur. L'engouement de nombreux Djafoun à l'égard des *gudaali* est tel que certains ont suivi le mouvement, même la "mode" pourrait-on dire, et obtenu par troc des vaches de la nouvelle race. Mais ils nomadisent et transhumement chaque année. Ils se rendent compte alors que le nouveau bétail ne leur convient pas : "*haa eggol, gudaali nafataa*" : *pour se déplacer, le goudali n'est pas utile*. Dès lors, ils changent d'objectif et castrent tous les mâles de cette race. Un revirement équivalent est parfois accompli par des Akou ayant adopté des zébus rouges. Ils constatent, plus tard, que ce type de bétail n'est guère adapté aux savanes humides du sud ; ils l'empêchent de se multiplier après l'avoir introduit dans leur troupeau.

Les choix génétiques des Mbororo ne sont donc pas unanimes ni définitifs. Ils dépendent de leur situation personnelle et des contraintes du milieu. En tout cas, c'est une question qui les passionne. Ils font part d'observations personnelles et entament à ce sujet de longues discussions. Autant ils apprécient l'avantage de bien connaître une race héritée, autant est vive la tentation d'en essayer d'autres : "*suuno na'i feere*" : *l'envie d'autres vaches*.

La nouveauté, pour une partie des Mbororo de Centrafrique, tient à leur souhait de posséder en même temps plusieurs races de bétail. Des Djafoun affirment ne plus tenir à leur fierté et orgueil d'autrefois vis-à-vis d'une race de bétail. "*Jonta, ho'ire jinni ; mi acci haala asli*" : *maintenant, la vantardise est finie ; j'ai abandonné la question d'origine*.

Entre-temps, ils ont subi bien des déconvenues avec leur "beau" bétail : trypanosomiase, piroplasmose, parasitismes. Quand le cheptel régresse, il n'est plus question de s'attacher à une race bovine exclusive.

Les pertes subies dans les savanes humides acculent des Djafoun à s'intéresser aux zébus blancs, autrefois méprisés. L'attitude face aux races bovines n'est plus déterminée par l'appartenance à un groupe Mbororo ou à un autre. A la limite, elle ne dépend pas tellement non plus de la génération de l'éleveur. Elle s'explique davantage par sa situation dans la société pastorale et par son effectif de cheptel.

Les Mbororo les plus riches sont encore ceux qui manifestent l'attachement le plus fort à leur race bovine d'origine. Ils sont fiers de préserver des troupeaux entiers de race homogène. Plus la catégorie sociale de l'éleveur est basse, plus son attitude devient différente. Les Mbororo pauvres, ne disposant que de 30 à 50 têtes, qu'ils soient Djafoun ou Wodaabe, sont les premiers à chercher un taureau akou en prêt. "*Na'i DuuDa tan !*" : *que les vaches soient seulement nombreuses*, telle est la réponse réfutant toute question de préférence de race. Plutôt que de s'attacher à ce critère, ils recherchent d'abord les meilleures vaches reproductrices. Ainsi, les changements de race sont davantage souhaités par les catégories d'éleveurs les moins riches mais ils butent devant le manque de moyens pour les mettre en oeuvre, notamment par des trocs de bétail.

Dans cette logique, des Mbororo qui ont subi récemment des pertes sévères en viennent à souhaiter que des taurins leur soient confiés en métayage, au même titre qu'aux villageois. A leurs yeux, les taurins juxtaposent, à un degré encore supérieur, les qualités qu'ils reconnaissent au zébu blanc : résistance à la trypanosomiase, fécondité élevée, adaptation à la baisse des pâturages en saison sèche. Certains Mbororo aux abois, parce que leur cheptel assure à peine l'autonomie de la famille, y voient même comme une planche de salut ; qu'on leur confie des Baoulé et surtout des N'Dama pour qu'ils puissent survivre ! Ils assurent qu'ils sauront, contrairement aux Baya, faire progresser cette nouvelle race bovine de Centrafrique.

Ce souhait est encore loin d'être partagé par la majorité des Mbororo. La plupart méprisent foncièrement les taurins pour leur petite taille, leur médiocre production laitière et le caractère difficile des N'Dama. Certains riches Mbororo en ont pourtant acquis quelques têtes, mais ils ne les mélangent pas avec les zébus. Les taurins pourraient jouer un rôle plus important auprès des éleveurs pauvres. Grâce à leur prolificité, ils amélioreraient rapidement la viabilité de leur élevage. A la limite, ils tiendraient une place comparable à celle du petit cheptel chez les éleveurs sahéliens.

Les ventes de bétail

Alors que les choix de race ne se manifestent que sur plusieurs années, les ventes de bétail indiquent l'aspect immédiat de la gestion des troupeaux. En même temps, elles offrent un bon indicateur des types d'élevage pratiqués.

Quelques particularités zootechniques dans la "carrière" des bovins ouest-centrafricains doivent être d'abord précisées. La castration est pratiquée tardivement, vers les 4 ans. Les boeufs n'achèvent leur croissance que vers 6-7 ans. Quand aux vaches, elles ont déjà 4-5 ans à leur premier vêlage (1). Les vaches stériles ne sont repérées que vers 6-7 ans. Les vaches achèvent leur carrière de reproductrices dès 10-11 ans (2). Elles ne vêlent donc que 4 à 5 fois. Les Mbororo insistent sur le vieillissement rapide de leurs vaches dans les savanes humides de Centrafrique. Il est dû probablement à l'insalubrité ambiante des pâturages. Même en absence de morbidité marquée des animaux, elle a pour effet de raccourcir la période de reproduction à quelques années seulement.

Les éleveurs se montrent presque toujours disposés à indiquer les ventes de bétail effectuées au cours des mois précédents. Certains

(1) Cellule Suivi et Evaluation du projet - 1984 - Résultats des enquêtes zoosanitaires et du nouveau système de vente des produits vétérinaires. Tabl. 5-4, p. 41.

(2) *Idem.*, tabl. 4-4, p. 38.

peuvent énumérer, de mémoire, les ventes passées il y a plus d'un an. Par contre, les grands propriétaires de bétail ne sont pas capables de donner le détail de leurs ventes lorsqu'elles excèdent une quinzaine de têtes en 6 mois. Le record de mémoire est détenu par un Akou : il a pu préciser chacune des 24 ventes de bétail effectuées lors des 9 mois qui ont précédé notre visite. L'absence des plus grands propriétaires de bétail perturbe les résultats ; il est probable qu'ils ont une façon particulière de gérer leur cheptel.

Les Mbororo dont nous avons pu relever les ventes récentes ont énuméré, en tout, 1.400 bovins. Quant aux Foulbé, leurs indications furent trop peu nombreuses pour être significatives. Les ventes sont répertoriées par catégories de bétail correspondant à la classification utilisée par les Mbororo. Les mâles se répartissent en :

- "*duumDi*" : taurillons d'un an
- "*mburutiri*" : taurillons de 2 et 3 ans
- "*tappapeeji*" : jeunes boeufs de 4 ans
- "*tappaaDi*" : boeufs de 5-6 ans
- "*tappaaDi mawDi*" : grands boeufs de 7-8-9 et, exceptionnellement, 10 ans.
- "*kalhali*" : taureaux de 5 ans et plus (♂).

Du côté des femelles, les classes sont les suivantes :

- "*nyalbi*" : velles d'un an
- "*biiji*" : génisses de 2-3 ans (d'autres génisses ont parfois 4-5 ans)
- "*kaabi*" : jeunes vaches de 4-5 ans, ayant vêlé une fois, parfois deux
- "*dadaaji*" : les vaches mères, de 6 à 9 ans, avec une distinction parfois introduite entre les "*caka-caka*" : celles d'âge moyen (6-7 ans) et les "*mawDi*" plus âgées
- "*gambaaji*" : les vieilles vaches, de 10 à 13 ans.

La répartition des ventes est présentée en pourcentage, pour chaque groupe Mbororo.

Tabl. 7 : Répartition des ventes de bovins (en pourcentage)

Ages	Mâles						Femelles					
	1 an	2-3 ans	4	5-6	7-8-9	♂	1 an	2-3	4-5	6-7	8-9	10 à 13 ans
Djafoun												
682 ventes	0,7	20,8	8	12,3	12,9	6	0,1	3,9	5,4	10,5	10,4	8,6
Wodaabe												
327 ventes	6,4	21,4	7,3	6,7	7,3	4,8	0,9	7	6,1	11,9	10	9,7
Akou												
234 ventes	2,1	17	5,5	14,9	18,3	6,4	-	1,7	2,9	8,5	9,8	12,3
"Tchadiens"												
166 ventes	4,2	24,6	5,4	18,6	10,8	3,6	-	0,6	1,8	9	6	15

Tous les Mbororo sont des éleveurs naisseurs caractérisés par une vente précoce des mâles. Les taurillons de moins de 4 ans représentent partout au moins 20 % des ventes, avec un maximum de 28 % chez les Wodaabe et les "Tchadiens". Chez ces derniers, les ventes précoces de mâles sont peut-être un phénomène récent, correspondant à leur arrivée dans une région cotonnière marquée par le développement de la culture attelée. Les éleveurs sont très sollicités par les planteurs de coton en saison sèche, après l'écoulement de la récolte. Ils peuvent négocier alors des taurillons de 2 ans à des prix très intéressants (1).

Chez les autres Mbororo, les ventes précoces de mâles proviennent soit d'une option délibérée de ne pas toucher aux vaches, soit d'une situation temporaire, propre à l'année 1984. En effet, 1983, marquée par un effondrement des prix du bétail, a vu des éleveurs céder la plupart de leurs boeufs, afin d'obtenir quand même un minimum de revenu monétaire. En 1984, le stock des boeufs a diminué anormalement. Les éleveurs doivent malgré tout en garder quelques-uns pour assurer le portage lors des déplacements en transhumance. Ils sont donc amenés à faire des ponctions dans leurs taurillons.

(1) En 1984, s'ajoute à ces ventes le boeuf prélevé pour "l'Opération Mille Boeufs" lancée par le Président de la République afin d'accélérer l'équipement des planteurs de coton en attelages.

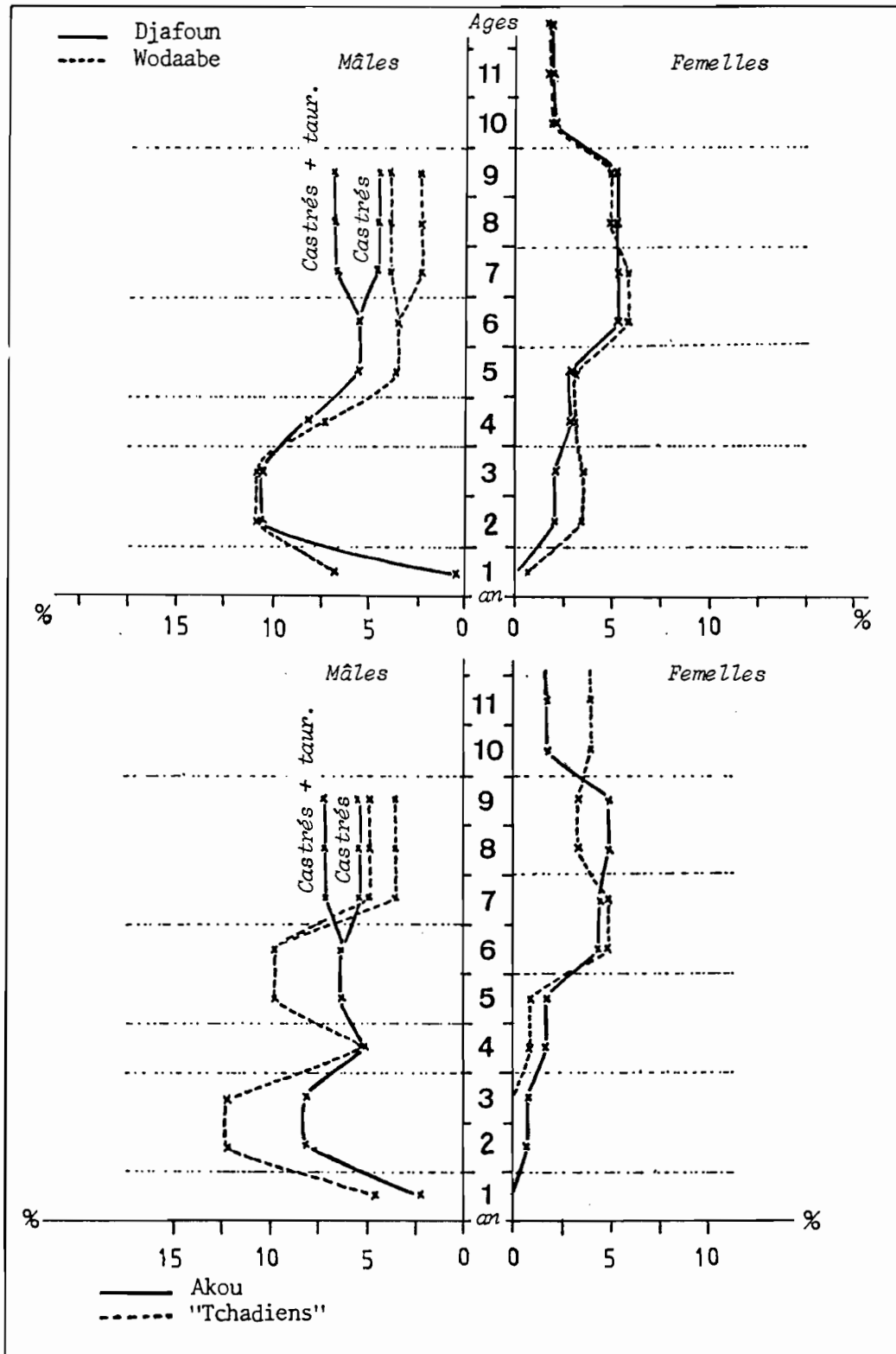


Fig. 8 : Répartition des ventes de bétail par groupes de Mbororo.

Avec ce type de ventes, les Mbororo ne retirent pas tous les revenus potentiels de leur élevage ; une dessaisie précoce des mâles en limite la productivité pondérale.

Une réforme tardive des femelles représente, dans un élevage naisseur, le corollaire des ventes précoces de mâles. Est-ce bien le cas ici ? Oui, chez les Akou et les "Tchadiens". Les ventes sont très faibles (moins de 1,5 % du total) jusqu'au premier vêlage. Ensuite, des taux proches de 5 % à 6 et 7 ans correspondent à la réforme des vaches stériles ou à des accidents survenus au début de la carrière des reproductrices. Les "Tchadiens" repoussent la réforme de nombreuses vaches au-delà de 10 ans.

Chez les Djafoun et les Wodaabe, l'évolution des ventes de femelles est différente et déjà marquée par des ponctions parmi les génisses. Des taux de 2 % et de 3,5 % à 2 ans et 3 ans semblent excéder les ventes d'urgence en cas d'accident, de maladie, de méchanceté lors du détiquage. Le taux de réforme des reproductrices est plus normal mais peu de vaches dépassent les 10 ans chez ces éleveurs. Les Djafoun des savanes les plus méridionales répètent que leur cheptel souffre beaucoup dans ces pâturages, davantage que celui des Akou. La trypanosomiase multiplie les avortements qui amènent l'éleveur à réformer les vaches avant la fin de leur carrière. Les plaies provoquées par les tiques sont aussi des motifs de vente souvent invoquées par des éleveurs négligents.

Si l'insalubrité de la zone d'élevage peut rendre compte des ventes relativement rapides des vaches, elle explique moins celles de génisses. Ces dernières ne proviennent-elles pas d'un début d'exploitation des jeunes femelles pour satisfaire les besoins de la famille ?

Pour le vérifier, les ventes de bétail sont relevées chez les éleveurs les moins riches, ceux qui possèdent moins de 100 têtes de bétail d'après nos estimations. Cela correspond aux petits éleveurs et aux pauvres.

Tabl. 8 : Répartition des ventes de bétail chez les éleveurs ayant moins de 100 bovins (en pourcentage)

Ages	Mâles						Femelles					
	1 an	2-3	4	5-6	7-8-9	0 ⁷	1	2-3	4-5	6-7	8-9	10 à 13 ans
Djafoun												
202 ventes	1,4	31,1	7,4	9,4	6,4	4,9	0,4	5,4	5,4	11,8	10,3	5,4
Wodaabe												
106 ventes	15	26,4	2,8	2,8	2,8	4,7	1,8	11,3	3,7	11,3	13,2	3,7

Dans les deux cas, le caractère naisseur de ces petits éleveurs est accentué par des ventes encore plus importantes de taurillons. Inversement, le pourcentage des mâles de plus de 5 ans est réduit. Le phénomène est déjà bien marqué chez les Djafoun mais encore davantage chez les Wodaabe.

Chez ces derniers la cession de jeunes taurillons d'un an représente maintenant le pourcentage le plus important de ventes par classes d'âges annuelles. Ces animaux sont écoulés en brousse à des acheteurs Baya. Ceux des plateaux du nord-ouest constituent ainsi des troupeaux "villageois". Ceux plus proches de Bangui les abattent pour boucaner de la viande destinée au marché de la capitale. Les éleveurs qui acceptent ainsi de se défaire de jeunes mâles ne possèdent plus de boeufs.

Un seuil plus alarmant dans l'exploitation du troupeau est atteint chez les femelles : ventes plus fortes de vaches reproductrices et de génisses et moins fréquentes de vieilles vaches. Dans les deux cas, le phénomène est encore plus marqué chez les Wodaabe que chez les Djafoun. Quand un éleveur a épuisé ses disponibilités en castrés, sauf le minimum vital pour le portage, qu'il ne lui reste plus de vieilles vaches, il se sépare d'une vache reproductrice dont le veau vient d'être sevré. Certes, il ne le fait pas de gaieté de coeur et il faut entendre certains Mbororo en témoigner pour se rendre compte du sacrifice consenti. "Nagge booDDum ;

nge Don rima ; naawi an Berndé waane ; nagge... , tun mi Don numma : mi majji meere nagge" : une bonne vache ; elle vèle ; cela me fait tellement mal au coeur ; cette vache... je me dis toujours : j'ai perdu cette vache pour rien.

Enfin, le dernier stade voit la cession de génisses et même de vaches pour assurer la subsistance. Cette tendance s'esquisse chez les Djafoun mais devient nette chez les Wodaabe. Bien sûr, elle est le lot des éleveurs les plus pauvres, à la limite de l'autonomie. Elle risque fort d'entraîner le déséquilibre du troupeau. Les Mbororo en sont conscients. "*SeeDa, mi jinna na'i*" : *il manque peu pour que je termine les vaches.* Et puis cet autre Bodaado : "*to a yi'i goDDo sorri viige kam, huunde Buri mo sembe ; to Mbororoojo sorri nagge kam, Berndé maako wuli yiite*" : *si tu vois quelqu'un vendre une génisse, quelque chose le dépasse ; si un Mbororo vend une femelle, vraiment son coeur brûle de feu.* L'éleveur aux abois ne se sépare de ses génisses qu'en dernière extrémité.

Bien que leurs ventes n'aient pu être chiffrées, les grands éleveurs Mbororo, avec plus de 500 têtes, ne vendent que des castrés "finis", des taureaux et de vieilles vaches. Eux seuls sont capables de mener à terme tous leurs animaux. Les autres Mbororo sont des naisseurs. Ils cèdent très vite leurs mâles. Leur élevage pourrait être amélioré par un "réélevage" de taurillons. Il en est de même des vaches stériles ou réformées qui souvent, ne sont pas maintenues dans le troupeau jusqu'à leur poids maximum mais cédées dès qu'un besoin d'argent se fait sentir. L'élimination rapide des animaux non "productifs" par la plupart des Mbororo de Centrafrique contredit l'accusation habituelle selon laquelle ils sous-exploiteraient leur cheptel.

Cet élevage naisseur est fragile. Conservant peu de boeufs, il ne permet pas de faire face à des conditions soudain difficiles. Il faut alors entamer le stock des femelles. Quand l'éleveur est contraint de puiser dans les génisses, il compromet l'avenir de son troupeau.

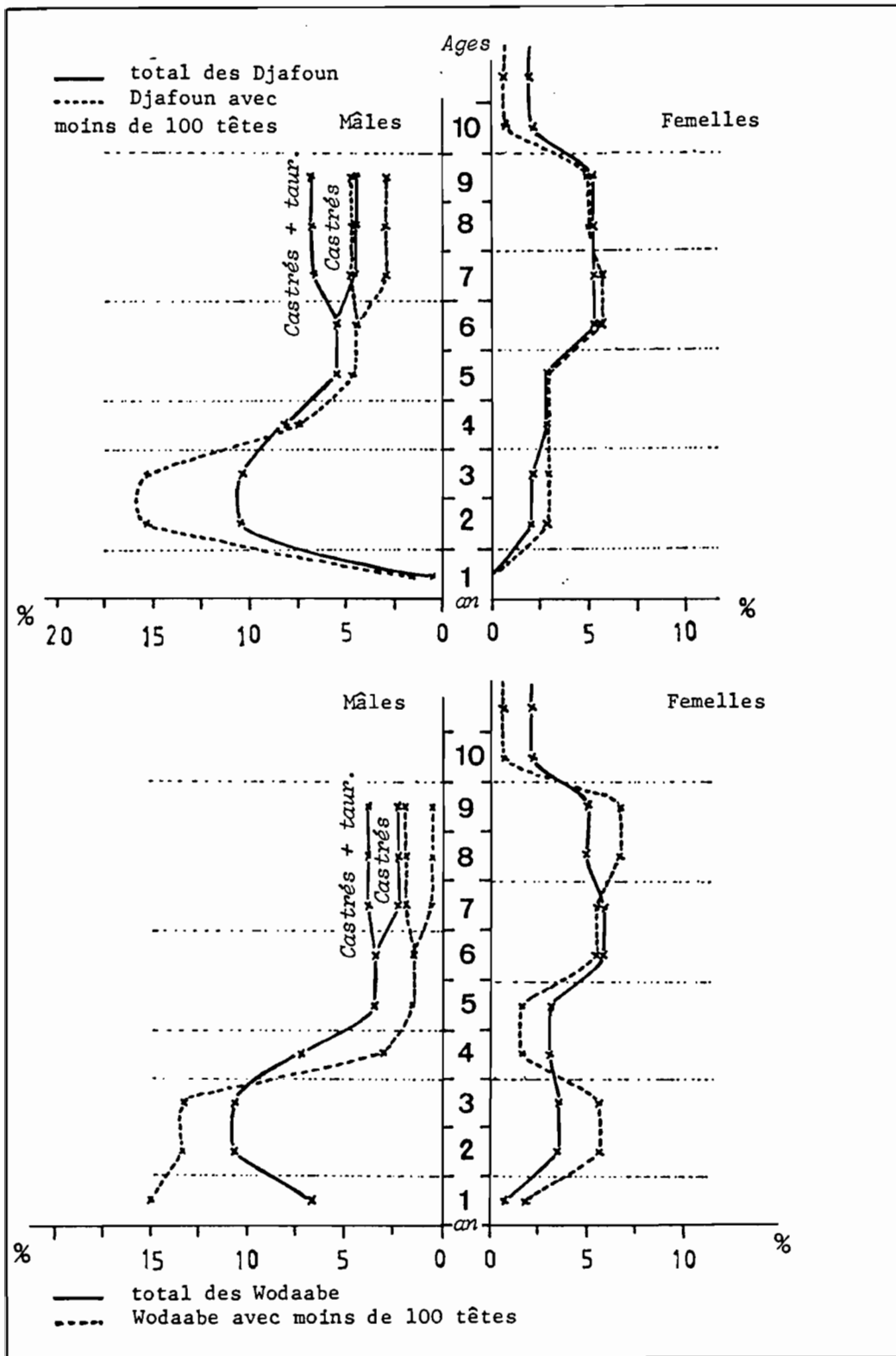


Fig. 9 : Répartition des ventes de bétail selon la richesse des Mbororo.

En opposition à l'élevage naisseur de la majorité des Mbororo, les Foulbé villageois pratiquent surtout un élevage d'embouche. Ils achètent des taurillons, les engraisent après castration et les vendent après quelques années de pacage sur pâturages naturels. Ce sont eux qui "finissent" les animaux vendus jeunes par les Mbororo. Ils achètent ces animaux grâce aux revenus tirés de la vente des grands boeufs ou d'une autre activité, le plus souvent, du commerce. Les commerçants citadins Foulbé et Haoussa entreprennent le même type d'élevage. Il est particulièrement fréquent chez les Foulbé des environs de De Gaulle.

Les petits éleveurs Foulbé se livrent à une embouche courte de boeufs obtenus auprès des Mbororo par échanges d'animaux. Ils leur proposent des vaches de race *gudaali* pure ou déjà croisée. Les Mbororo acceptent ces échanges pour augmenter le nombre de leurs reproductrices. Ils disent : "*FulBe yiDi seede, yiDaa na'i*" : *les Foulbé veulent de l'argent, ils n'aiment pas les vaches*. L'orientation des deux groupes est radicalement différente en matière d'élevage. A la limite, les Mbororo ne sont pas loin d'estimer que les Foulbé s'adonnent à l'embouche parce qu'ils ne sont pas de "vrais" éleveurs.

Les Foulbé plus riches pratiquent une embouche longue mais concernant un petit lot de bouvillons. L'un d'entre eux a vendu en 6 mois 4 gros mâles, 2 jeunes boeufs et 4 vaches âgées puis racheté 5 taurillons qu'il élève. Les animaux d'embouche ne sont pas séparés du reste du troupeau.

Enfin, les Foulbé les plus riches constituent des troupeaux entiers de boeufs qu'ils amènent en bloc sur le marché de De Gaulle, au bon moment. L'un d'entre eux a ainsi écoulé 48 boeufs en une fois. Il les avait achetés à 2-3 ans puis gardés pendant 4 ans. A présent, il achète à nouveau des taurillons et des génisses auprès des Mbororo.

Cet élevage d'embouche a toujours procuré des bénéfices appréciables aux Foulbé. Grâce à cette activité, ils ont pu s'équiper en camions et entreprendre le transport de marchandises ou le commerce de produits vivriers.

A l'opposition entre les Mbororo et les Foulbé correspond une nette différence dans leurs ventes de bétail, révélatrices de deux types d'élevage. En fait, ces élevages sont complémentaires, les Foulbé "finissant" les animaux que leur cèdent les Mbororo. Mais les Foulbé sont peu nombreux et étroitement localisés. Ailleurs, le cheptel n'est pas exploité convenablement, en ce sens que des animaux sont mis sur les marchés de consommation alors qu'ils n'ont pas atteint leur poids optimum.

L'UTILISATION DE L'ESPACE : LA TRANSHUMANCE (carte hors-texte)

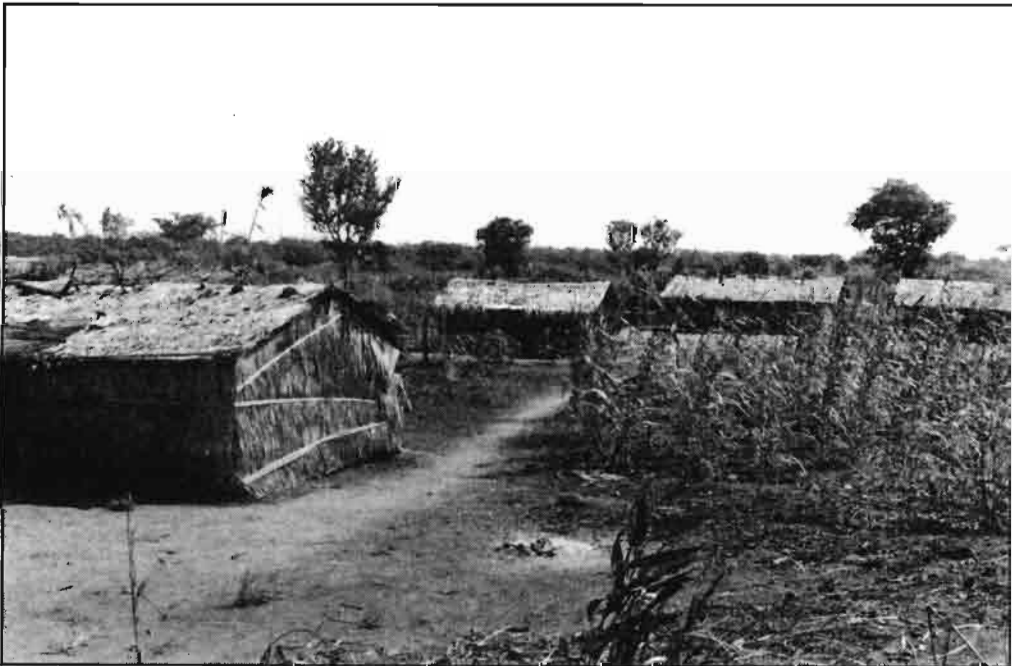
Le désengagement rapide des éleveurs de l'activité pastorale ne concerne pas le gardiennage du bétail qui n'existe pratiquement pas en Centrafrique. Seuls, des jeunes d'éleveurs "Tchadiens" accompagnent encore le troupeau au pâturage dans les régions de Paoua et de Bossangoa. Ailleurs, le bétail pâture en toute liberté à longueur de journée. L'essentiel des tâches porte sur le détiquage et le contrôle des troupeaux en transhumance.

La saison sèche est la période la plus pénible pour ceux qui s'occupent du bétail. Il est étonnant de constater combien, à une latitude aussi méridionale, une saison sèche, pourtant réduite à 3 ou 4 mois, provoque une baisse aussi sensible des ressources fourragères. Des éleveurs l'attribuent aux effectifs de bovins maintenant très importants dans toutes les savanes humides. Dès la fin du mois de novembre, les animaux ne restent plus groupés au pâturage. Ils se dispersent par petits groupes et ne rentrent plus chaque jour au campement, même s'il s'agit de vaches allaitantes. Chaque matin, le berger part à leur recherche, une corde sur l'épaule, car il prévoit des chutes d'animaux dans les ravins.



"Min ngari haa Do hikka, min tawi huDo, kooti walaa ngam na'i meeDaay ruumugo, min ngari min hoytina kadi" : venus ici cette année, nous avons trouvé de l'herbe, il n'y a pas de tiques parce que les vaches n'ont jamais passé la saison des pluies ici, nous venons nous reposer (Ardo Abdou Maysayga bi Gagare). Campement provisoire d'un "Tchadien" dans la vallée de l'Ouham.

"Mi yiDi joodugo, mi safti eggugo ; mi yiDi mi yaha mi laara nagge tan, mi lord" : je veux rester sur place, j'en ai assez de me déplacer ; je veux seulement aller voir les vaches puis rentrer chez moi (Ardo Alhaaji Mogoure bi Gueigueré). Grand campement d'un "Akou" sédentarisé.





"Be ngalBini hande, diga fini nii ; Be taya ladde, haa Be keBi yoolde fuu" : c'était aujourd'hui le départ en transhumance, depuis le réveil ; ils coupent à travers la brousse, jusqu'à ce qu'ils rencontrent un bon pâturage plat (Ardo Issa bi Sanda). Wodaabe en transhumance, à l'ouest de Yaloké, le 9 décembre 1984.



Avec le début de la saison sèche commence la hantise que des animaux s'égarent. Les animaux égarés, "*palje*", entrent souvent dans des troupeaux transhumants qui passent dans les environs. L'éleveur qui les aperçoit dans son troupeau doit normalement en avertir le propriétaire, mais ce n'est plus toujours le cas. Pour éviter de tels ennuis, des éleveurs estiment qu'il vaut mieux emmener tout le troupeau en transhumance.

Pour expliquer le maintien de déplacements saisonniers alors qu'ils se trouvent déjà dans des savanes humides, des Mbororo disent qu'ils contrôlent mal leurs animaux en cette saison. Même s'ils ne voulaient pas se déplacer, les animaux partiraient d'eux-mêmes et, parfois, certains les devancent. "*Dabbunde, veelo itta hakkiilo na'i pat*" : en saison sèche, la faim enlève la raison à toutes les vaches. Les animaux habitués à toujours transhumer dans le même secteur en reprendraient le chemin d'eux-mêmes, si l'éleveur ne se décidait pas à partir. "*Ko mi waddi fuu, Di dillaan*" : malgré tout ce que je peux faire, elles partiront. Certains éleveurs disent que beaucoup de vaches vèlent là-bas, ce qui les pousserait d'instinct à regagner ces pâturages, en meilleur état à cette saison. Inversement, des sédentaires expliquent que leurs animaux, nés au même endroit et n'en connaissant pas d'autres, ne cherchent pas à gagner de nouveaux pâturages en saison sèche. Tout dépendrait donc des "habitudes" que l'éleveur a conférées à ses animaux. Ensuite, il lui serait difficile de les contraindre à un changement.

En définitive, une grande part d'initiative revient aux animaux eux-mêmes, surtout aux vieilles têtes. "*Bana anduuDi, nasta lacawol rawaani ; Di dilla*" : par exemple, celles qui savent, prennent le chemin de l'an dernier ; elles partent. Certains éleveurs avouent qu'ils suivent leur bétail...

Des Mbororo décident aussi de s'éloigner en saison sèche pour éviter que les animaux, affamés, multiplient les dégâts aux champs. Toutes ces savanes sont aussi une zone de culture du manioc, une plante qui reste plus d'un an en terre. En saison sèche, les animaux sont attirés par son feuillage vert. Au nord de l'Ouham, il est impossible d'emmener les trou-

peaux en pacage sur les jachères de mil ou de coton car elles sont déjà plantées de boutures de manioc. Au sud, il existe bien des plantations de café, mais elles ne débordent pas dans les savanes et restent donc peu accessibles aux troupeaux transhumants.

Dans les régions soudaniennes au nord de l'Ouham, la décision de transhumer tient surtout à des difficultés d'abreuvement du bétail. Vers Kouki, la plupart des cours d'eau étaient à sec dès la fin d'octobre, en 1984. L'assèchement précoce des petites rivières ne daterait que de quelques années. Il contraint les éleveur à se concentrer le long des rivières permanentes.

Mais le motif général de la décision de transhumer est avant tout la recherche de bons pâturages, non exploités lors de la saison des pluies précédente. Avant même que les pluies s'arrêtent, des Mbororo se mobilisent vers quelques endroits peu éloignés encore non pâturés, "neufs" disent les éleveurs. Les animaux s'y rassasient, en attendant la saison sèche. Puis la transhumance proprement dite consiste à se déplacer vers d'autres savanes à végétation abondante, grâce à l'absence de pâture. Mises à feu, elles brûlent bien, livrant bientôt des repousses vertes et tendres, "*dawarde*". En saison sèche, les Mbororo classent les pâturages en "*dogol*" : secteur déjà brouté, qui ne brûle pas, n'offrant que des vestiges d'herbes desséchés, et "*wuliinde*" : pâturage remis à neuf par un feu et couvert de repousses.

Des Mbororo, en particulier les Djafoun, prétendent que leurs animaux ont l'habitude de brouter des herbes vertes et qu'ils refusent les pâturages desséchés. L'accoutumance à de bons pâturages en savanes humides contraindrait à la transhumance. Inversement, des animaux moins privilégiés par leurs pâturages habituels, comme les zébus blancs, souffriraient moins de la courte saison sèche de l'ouest centrafricain.

Mais la quête de nouveaux pâturages ne tient pas seulement aux exigences plus grandes d'une race de bétail. Les savanes soudano-guinéennes au centre du pays semblent de valeur fourragère assez faible. De plus, elle baisserait rapidement en saison sèche. Les herbe se lignifient.

Elles repoussent mal sur les sols argileux compacts mais mieux sur les sols légers développés au-dessus des grès de Carnot, de part et d'autre de la vallée de la Lobaye. Les éleveurs connaissent bien l'opposition entre les pâturages de ces deux milieux et leurs déplacements vers le sud ne correspondent pas seulement à un gradient climatique.

Enfin, les savanes de l'ouest centrafricain comprennent peu d'arbres fourragers capables de maintenir le bétail sur place en saison sèche. Une exception cependant, le "*jariaahi*", *Pithecellobium eriorachis*, dont les animaux se montrent très friands des fruits tombés à terre en saison sèche. Mais les boisements purs de *Pithecellobium* ne se rencontrent que sur les plateaux du nord-ouest, entre Bouar et Bocaranga. Les troupeaux s'y rendent d'eux-mêmes, sans que les éleveurs interviennent.

Les Mbororo nés en Centrafrique ne savent plus tirer parti du pâturage aérien en faveur de leurs animaux. Ainsi, *Afzelia africana*, le "*kawohi*" des Peul, est-il l'arbre fourrager le plus recherché par les éleveurs de la zone soudanienne. Les jeunes émondent systématiquement ses branchages en saison sèche tandis que les animaux se groupent en-dessous, tête levée... Mais *Afzelia africana* n'existe pas sur les plateaux du nord-ouest où les Mbororo ont longtemps séjourné. Par contre, Boulvert a montré, par une carte de répartition, combien il est abondant dans les plaines de Paoua et la vallée de l'Ouham, près de Bozoum, qui étaient des secteurs habituels de transhumance (1). Seuls les "Tchadiens" entrés récemment dans ces pâturages pratiquent l'émondage d'*Afzelia*. Les Djafoun disent simplement qu'ils ne sont pas capables de le faire. Dès lors, leurs animaux consomment seulement les fruits du "*barkeh*", *Bauhinia thonningii*, beaucoup plus accessibles.

Entre le déplacement saisonnier et la sédentarisation, des éleveurs adoptent un compromis : le départ d'une partie du troupeau. A cette scission du cheptel correspond une séparation momentanée des membres de

(1) Cependant, l'aire principale d'*Afzelia africana* en Centrafrique se trouve dans les savanes soudanaises à l'est du pays, jusqu'au Soudan.

la famille entre transhumants et sédentaires. Le troupeau n'est pas divisé en parts égales, les animaux laissés sur place ne comprenant que quelques vaches laitières et un taureau. Les vaches assurent la fourniture en lait des sédentaires ou, du moins, des enfants.

Entre les trois solutions : transhumance, division du troupeau et sédentarité, laquelle les Mbororo adoptèrent-ils lors de la saison sèche 1983-84 ? 197 chefs de famille, appartenant aux trois groupes mbororo, se sont répartis ainsi :

Tabl. 9 : Décision pastorale des Mbororo en saison sèche

	:	Transhumance	Division du cheptel	"Sédentarisation"
Djafoun	:	31	38	33
Wodaabe	:	14	18	10
Akou et "Tchadiens"	:	26	11	16

Les effectifs ne sont pas équivalents, les Djafoun étant deux fois plus nombreux dans le lot retenu que chacun des autres groupes. Toutefois, le départ de toute la famille en transhumance semble être fréquent chez les Akou et "Tchadiens". Par contre, la division du cheptel caractérise plutôt les Djafoun et les Wodaabe. C'est une façon pour les chefs de famille de se retirer partiellement de l'activité pastorale. Un Mbororo le reconnaît explicitement : "*Hikka, mi suri na'i ; mi siuti*" : *cette année, j'ai séparé des vaches au campement ; je me suis reposé*. Des Djafoun ont tendance à se désengager plus rapidement des tâches d'élevage que les autres Mbororo. On l'a déjà noté : c'est au moment de la transhumance que se produit le plus souvent le désengagement du chef de famille des travaux auprès du bétail.

Toutefois, cette répartition saisonnière du cheptel en deux portions ne devient possible qu'à partir d'un certain effectif. Ainsi, un Mbororo n'a gardé que 8 vaches et un taureau ; il admet que c'est nettement insuffisant quand 3 épouses sont à charge avec leurs enfants ! Quand le troupeau laitier est trop petit, il faut choisir entre un approvisionnement normal de la famille en lait et le souhait de rester au campement d'hivernage. Le choix d'une solution en saison sèche s'explique peut-être moins par l'appartenance à tel ou tel groupe mbororo que par l'effectif de bétail à gérer.

Tabl. 10 : Décision pastorale en saison sèche selon l'effectif de bovins

	:	Transhumance	Division du cheptel	"Sédentarisation"
<50 têtes	:	3	2	11
50-100	:	15	10	18
100-300	:	36	35	23
> 300	:	17	19	7

Les éleveurs ayant moins de 50 têtes sont peut-être plus nombreux que ne l'indique ce lot. Le maintien du troupeau sur place est une solution accessible aux éleveurs qui possèdent peu de bétail. Un petit troupeau d'une trentaine de têtes peut encore être contrôlé en saison sèche. Cela devient plus difficile lorsqu'il excède 100 têtes. Les animaux se dispersent, l'éleveur risque de les perdre. Les Mbororo sédentaires possédant plus de 150 bovins admettent que leurs animaux souffrent beaucoup. Et pourtant, la saison sèche 1983-84 ne fut pas sévère !

La scission du troupeau intervient donc souvent quand le cheptel excède les 100 têtes. Dans le cas le plus fréquent, le chef de famille reste sur place avec quelques vaches laitières et délègue le gros du trou-

peu aux fils qui partent en transhumance. Sans enfants ou s'ils sont trop jeunes, l'éleveur doit transhumer. Il arrive parfois qu'il engage des bergers pour transhumer, sous la surveillance, "*kaliifa*", d'un proche parent.

Eviter de recourir à la transhumance n'est donc pas facile pour un Mbororo. Seuls les plus pauvres ne sont pas contraints de transhumer, d'autant plus que des cultures les retiennent souvent sur place. Les autres, et surtout les plus riches, ne peuvent éluder cette échéance saisonnière.

Les trajets de transhumance d'environ 200 éleveurs, répartis de De Gaulle à Bangui, ont été reportés sur une carte hors-texte. Les trajets suivis en 1983-84 sont complétés par ceux de 1982-83 lorsqu'ils diffèrent nettement. La répartition des points d'enquête ne reflète pas exactement la densité des éleveurs. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif.

Les éleveurs du centre, du plateau de Bossembelé à la haute vallée de l'Ouham, envoient presque tous leurs troupeaux vers le sud, en direction des savanes proches de la forêt dense. Ceux des plateaux du nord-ouest sont en majorité sédentaires, ou parcourent de faibles distances. Les transhumances des Mbororo de la moyenne vallée de l'Ouham (Bossangoa) et de la plaine de Bangui sont aussi de faible amplitude.

Les grandes rivières ne s'accompagnent pas, comme au Sahel, de plaines alluviales dont les pâturages de décrue attirent d'innombrables troupeaux en saison sèche. Quelques sections de vallée concentrent quand même des troupeaux transhumants : celles de l'Ouham-Bah en amont de Bossangoa, de la Mbi au sud de Bossembelé, de la Mpoko au nord de Bangui. Ces concentrations de bétail en saison sèche ne correspondent pas à des pâturages de meilleure qualité qu'ailleurs. L'isolement de ces vallées par rapport aux villages de cultivateurs empêche simplement les Mbororo d'y séjourner en saison des pluies et réserve des savanes indemnes pour la saison sèche.

De façon paradoxale, les transhumances deviennent plus fréquentes et les trajets s'allongent des plateaux de Bocaranga aux savanes de Yaloké-Bossembélé, pourtant plus humides. Les Mbororo de Bocaranga se plaignent de saisons sèches sévères, aggravées par le mauvais état de pâturages exploités depuis longtemps. Mais beaucoup de Djafoun de ces plateaux se sont convertis en sédentaires, avec l'aide ancienne du service d'Elevage. D'autre part, les cours d'eau des plateaux à 1200 mètres ne s'assèchent pas et offrent des points d'eau permanents. Une partie de ces Mbororo transhumaient autrefois vers les plaines de Paoua à l'est et la moyenne vallée de l'Ouham. Avec l'arrivée des "Tchadiens", ils ont perdu ces parcours de saison sèche. Ils ne peuvent plus que descendre vers le fossé de la Mbéré au nord, mais il est très cultivé par endroits et infesté de glossines ailleurs.

L'impossibilité de continuer à transhumer en bas de l'Ouham amène des Mbororo à se reporter vers des pâturages de saison sèche bien plus éloignés, au sud de la Lobaye. Les Mbororo des environs de Bouar accomplissent les plus longs déplacements saisonniers : 200 à 250 km dans chaque sens. Ils viennent se mêler aux troupeaux partis des savanes de la Dorsale Centrafricaine, de Bossembélé à Yaloké.

Pour ces derniers, le mouvement vers le sud est presque général. Leurs déplacements couvrent une centaine de kilomètres en moyenne. Les savanes à la lisière de la forêt dense restent les seules à offrir des pâturages non exploités en saison des pluies, mais pour combien de temps encore ? Quand les Mbororo hivernent plus près de la forêt, par exemple vers Boda, ils continuent quand même à diriger leur bétail vers le sud en saison sèche, entrant en compétition avec des troupeaux venus de plus loin.

Certains éleveurs transhument régulièrement mais d'autres n'en prennent la décision qu'au dernier moment, en fonction des pluies et de l'état des pâturages. En 1983-84, certains, proches de Bangui, s'apprêtaient à quitter le campement quand il s'est mis à nouveau à pleuvoir ; ils sont restés sur place, laissant les jeunes s'éloigner un peu. Par contre, en 1982-83, les pluies se sont fait attendre, mobilisant davantage

les éleveurs et allongeant les trajets parcourus. A mesure que les éleveurs passent la saison des pluies plus au sud, leur transhumance semble quand même devenir moins régulière, d'une année à l'autre.

Au départ, beaucoup de transhumants sont encore incertains quant au lieu de stationnement en saison sèche. Ils s'arrêteront, disent-ils, là où ils trouveront de bons pâturages. En 1982-83, ils se sont avancés très loin vers le sud, entrant même dans la forêt dense pour gagner des clairières brûlées ou pour faire paître des pousses herbacées en sous-bois. En saison sèche normale, les troupeaux ne s'aventurent pas tant car les larges fonds de vallée sont des marécages où les animaux s'embourbent. Tous les Mbororo ne progressent pas en même temps vers les pâturages du sud. Les Wodaabe ont la réputation d'être les premiers à entrer dans les nouveaux pâturages qu'ils mettent souvent à feu. Les autres Mbororo, en particulier les Djafoun, suivent leurs traces, attendant que les repousses aient bien reverdi les pâturages avant de se mettre en mouvement.

La transhumance dure habituellement 3 mois, c'est-à-dire autant que la saison sèche. Les transhumants retournent vers le nord lors du rétablissement des pluies. Mais les Wodaabe se distinguent là encore des autres Mbororo. Ils restent jusqu'à 5 et parfois 6 mois en transhumance. Partis plus vite que les autres, ils reviennent plus tard. Au retour, ils s'attardent dans des pâturages intermédiaires. En 1982-83, la plupart des transhumants sont restés 4 à 5 mois au sud.

Chaque année, la transhumance provoque une redistribution presque générale du bétail dont les actions de développement de l'élevage devraient tenir compte. En saison sèche, les services techniques n'ont le plus souvent comme interlocuteurs que des sédentaires. Ceux-ci ne se trouvent plus à la tête que d'une minorité de cheptel, quelques vaches laitières. Bien souvent les campements d'attache des éleveurs sont vides du jour au lendemain, sans que l'agent vétérinaire en ait été averti. Quant au gros du troupeau, il est difficile de le joindre à cette époque de l'année.

Les transhumants sont souvent satisfaits de séjourner dans des pâturages plus humides. Le fourrage y est abondant ; les animaux ne se dispersent pas. "*SeeDu walaa ; mi walaa mbiđu seeDu sam, kanjw nokkuure haa do fottani am*" : *il n'y a pas de saison sèche ; la saison sèche ne me cause pas de souffrance, c'est pourquoi cet endroit me satisfait*. Et pourtant, le même éleveur convient que son bétail n'augmente pas.

Des sédentaires contestent de plus en plus l'utilité de la transhumance, dans les conditions actuelles. Certes, leurs animaux maigrissent sur place en saison sèche mais ils reprennent vite du poids dès la saison des pluies. Les troupeaux transhumants se rassasient d'herbe mais s'épuisent en longues marches : "*đimba, đimba bee sembe*" ; *ils s'agitent, s'agitent avec force*. A propos des transhumants à de longues distances, les autres éleveurs remarquent souvent : "*geene nafaay*" : *l'herbe (en abondance) n'a pas été utile*.

Ceux qui ne se déplacent plus accusent la transhumance de multiplier les risques de maladies. Des troupeaux sains sont amenés à côtoyer des animaux malades ou à pénétrer dans des zones insalubres. Des éleveurs reconnaissent, plus tard, s'être engagés dans des secteurs infestés de glossines, moins à la lisière de la forêt dense que dans les savanes à l'est de l'axe Bossembelé-Bossangoa (1). Lors de la longue saison sèche de 1982-83, des transhumants, aventurés loin vers le sud, ont subi des pertes énormes par suite d'une maladie foudroyante que les éleveurs disent ignorer (2). A leur retour, les troupeaux transhumants

-
- (1) Bien qu'elle reste très mal connue en Centrafrique, la menace des glossines pour l'élevage bovin ne semble pas d'autant plus forte qu'on se rapproche des forêts denses. Il existerait plutôt de grandes poches dans les savanes où les glossines seraient plus denses ou plus infestées en trypanosomes.
- (2) Ils l'appellent "*taDo*". L'animal semble en bonne santé, il paît normalement puis s'effondre brutalement. Cette maladie survient uniquement en saison sèche. Les symptômes sont également décrits par MORVAN, H. et VERCRUYSSÉ, J. dans leur article : Vocabulaire des maladies du bétail en langue fulfuldé chez les Mbororo de l'Empire Centrafricain (p. 115). Ils classent "*taDo*" parmi les "termes généraux divers" de maladies, sans apporter pourtant d'identification.

contaminent les animaux sédentaires près desquels ils viennent stationner. Des éleveurs les accusent de propager la maladie "sammoore", habituellement identifiée comme étant la piroplasose mais souvent compliquée de trypanosomiase.

Certains concluent en disant qu'il n'est plus possible de se déplacer comme autrefois, quand ils étaient jeunes. "*Nafu seeDoygo daayDum, jinni*" : l'utilité de transhumer loin est finie. Les transhumants rétorquent que des Mbororo s'installent dans les anciennes zones de transhumance et les repoussent toujours plus loin. "*Mbororo'en jinni seeDirle, kamBe hallini ladde*" : les Mbororo ont fini les lieux de transhumance ; ce sont eux qui ont rendu la brousse méchante. De fait, plus l'aire d'élevage en saison des pluies s'étend, plus la transhumance devient difficile. Mais les Mbororo sont encore loin d'occuper l'intégralité des savanes centrafricaines.

La transhumance maintient une utilisation libre et même certains diront "anarchique" de l'espace pastoral mais c'est elle qui engendre une dynamique et une progression de cet espace. Le transhumant ne revient pas toujours à son point de départ. Ceux près desquels il décide de passer la saison des pluies ne peuvent l'écarter, même s'ils soupçonnent l'état des animaux. L'espace pastoral est libre d'accès ; aucun droit d'usage ou de propriété n'octroie à l'un d'entre eux le pouvoir d'écarter les autres. Ce code de bonne conduite entre éleveurs est cependant remis en cause maintenant par les maires et les chefs les plus importants qui s'octroient des pâturages privés. Ils sont parfois matérialisés par des clôtures qui, joignant deux galeries forestières, enferment un ou plusieurs interfluves. La privatisation des pâturages est toujours ressentie par la communauté pastorale comme un "coup de force" de la part de quelques riches éleveurs.

Il existe plusieurs degrés dans la rupture avec le mode d'utilisation traditionnel de l'espace. Certains éleveurs affirment réserver des pâturages à leur usage exclusif et à celui de leurs proches pendant la saison des pluies mais, en saison sèche, ils participent, souvent par l'intermédiaire de bergers, à une transhumance vers des pâturages communs.

D'un côté, ils élèvent une limite à la libre disponibilité des pâturages, d'un autre ils continuent à s'insérer dans le système coutumier. Un droit au contrôle de l'utilisation de pâturages peu étendus est affirmé afin d'écarter certains éleveurs dont le voisinage n'est pas souhaité. Ce pouvoir se manifeste le plus souvent au retour de la transhumance .
"Jonta, goDDo iwi pallel daayngel, mi jaBBataa" : maintenant, (si) quelqu'un arrive d'un endroit éloigné (et veut s'installer à proximité), je n'accepte pas.

A un autre degré, la privatisation englobe des pâturages beaucoup plus vastes, couvrant jusqu'à plusieurs milliers d'hectares. Dans ce cas, soit les troupeaux ne se déplacent pas en saison sèche, l'immensité du secteur accaparé leur offrant assez de fourrage, soit ils se mobilisent vers d'autres endroits qui, eux aussi, font partie du domaine privé. Seuls de puissants notables (représentants de l'ANEC, maires) peuvent imposer à la société pastorale la mise à l'écart de telles étendues.

Ainsi la transhumance n'est pas seulement une technique d'élevage. Elle découle aussi d'une conception juridique selon laquelle les pâturages sont ouverts indistinctement à toute la communauté des éleveurs. Mais ce principe est battu en brèche par des initiatives qui proviennent des éleveurs les mieux placés dans la société pastorale. D'autres voudraient les imiter, sans en avoir encore les moyens pour le moment. Le système de la transhumance ne risque donc pas seulement d'être bloqué par l'étalement de l'aire d'élevage mais aussi par la multiplication de pâturages privés.

Dès qu'ils transhument dans de bonnes conditions dans un secteur, les Mbororo tentent d'y rester aussi en saison des pluies. La transhumance prépare et sert d'essai à l'adoption de nouveaux sites d'élevage permanent. Les Mbororo pionniers sont vite rejoints par d'autres. Les éleveurs de Centrafrique sont à l'affût de nouveaux pâturages. Ils s'informent en permanence des dernières initiatives en matière de "géographie" pastorale.

Les nouveaux pâturages présentent un tapis herbacé bien fourni les premières années. Plus ils se situent au sud, plus ils bénéficient de pluies fréquentes. Il suffit que des Mbororo entendent cela pour s'y diriger. "*Min nani na'i Don nyaama geene, Don keBa kosam ; minin boo, Min keBa seeDa*" : nous avons entendu que les vaches mangent de l'herbe, ont du lait ; nous aussi, (nous sommes partis) pour avoir (cela) un peu.

Aux premières années des pionniers isolés au milieu des grandes herbes succède rapidement une concentration d'éleveurs venus de toutes parts. La charge des pâturages en bétail devient telle qu'ils ne peuvent plus la porter à longueur d'année. De nouvelles transhumances atteignent des savanes encore plus éloignées. Par la prospection de nouveaux pâturages puis leur conversion définitive à l'élevage, la transhumance étale de plus en plus l'activité pastorale, du moins tant que des obstacles insurmontables ne s'y opposent pas.

TYPES D'ELEVEURS

Régimes de propriété du bétail, modes de gestion des troupeaux et d'utilisation de l'espace représentent autant de critères permettant de différencier quelques types d'éleveurs. La classification proposée maintenant ne s'appuie plus seulement sur des effectifs de cheptel mais aussi sur les critères précédents qu'il s'agit de reprendre.

D'abord, les Foulbé, bien que minoritaires, sont des éleveurs à part. Ils ne détiennent pourtant pas une race de bétail spécifique, comme c'est le cas dans l'Adamaoua camerounais. Si des chefs présentent de beaux troupeaux de *gudaali*, les autres Foulbé juxtaposent des troupeaux composites où les zébus rouges tiennent souvent la première place. Chez les Foulbé, pas question de donation entre vifs aux futurs héritiers; le troupeau appartient au chef de famille, l'héritage n'intervenant qu'après décès. La conduite du troupeau est presque toujours confiée à des bergers,

eux-mêmes le plus souvent Foulbé. Enfin, ils pratiquent fréquemment un élevage d'embouche par des achats auprès de leurs voisins Mbororo. Ce sont presque toujours des sédentaires.

Les Mbororo s'opposent aux Foulbé sur presque tous ces points. Mais l'opposition s'affirme plus ou moins selon la catégorie sociale et le groupe auxquels ils appartiennent. L'appartenance à un groupe n'étant pas toujours très nette, le critère social est peut-être plus significatif.

Les petits éleveurs (moins de 100 bovins) disposent d'un troupeau à peine suffisant pour faire face aux besoins. Beaucoup se mettent maintenant à cultiver. Le troupeau ne permet pas non plus d'opérer des partages en pré-héritage. Les membres de la famille travaillent ensemble auprès du troupeau, transhument tous avec lui ou le maintiennent au campement d'hivernage. Ils pratiquent un élevage naisseur mais avec le risque de ponctions chez les reproductrices lors d'années difficiles et même après, par exemple en 1984.

Les éleveurs dits "familiaux" (100 à 300 bovins) se dégagent de la conduite du ou des troupeaux dès que les fils atteignent l'âge de s'en acquitter. A la séparation des rôles entre les membres de la famille s'ajoute parfois une répartition des animaux d'après des différences de races, donc d'aptitudes. L'affectation d'une partie du cheptel aux jeunes est bientôt entérinée par une donation sous conditions. C'est un élevage naisseur avec des reproductrices mieux préservées que par les petits éleveurs. En saison sèche, ces éleveurs doivent transhumer eux-mêmes ou laisser le bétail partir avec les jeunes.

La main-d'oeuvre familiale des grands éleveurs (plus de 300 têtes) ne suffit presque jamais pour faire face à toutes les tâches. Ils doivent avoir recours à des bergers salariés. Bien que le relevé de toutes leurs sorties de bétail ne soit pas aisé, il semble que ces Mbororo ne soient pas seulement des naisseurs. Certains "finissent" eux-mêmes l'élevage de leurs boeufs. Ils ne peuvent se sédentariser qu'en organisant la transhumance des bergers sous la responsabilité d'un proche.

Certains possèdent maintenant des troupeaux de *gudaali*. Leur élevage se rapproche, par sa pratique, de celui des Foulbé.

Comment les groupes Mbororo se répartissent-ils entre ces types d'éleveurs ? Les Djafoun se dispersent dans toute l'échelle sociale, depuis les pauvres jusqu'aux plus riches. Les Wodaabe, surtout petits éleveurs et éleveurs familiaux, s'occupent eux-mêmes de leur bétail, pratiquant un élevage naisseur, très fragile dans le cas des plus pauvres. Akou et "Tchadiens" se rassemblent dans la catégorie des éleveurs familiaux, attachés eux aussi à conduire par eux-mêmes leur bétail.

Tous ces Mbororo présentent cependant une caractéristique commune en Centrafrique : ils sont très spécialisés dans l'élevage bovin. Déjà, les Mbororo du Sahel ont la réputation, par rapport à d'autres éleveurs, de s'adonner à l'élevage bovin en priorité. Mais, à mesure qu'ils se trouvent à des latitudes plus méridionales, les troupeaux des Mbororo ne comprennent plus qu'une catégorie de bétail.

A leur entrée en Centrafrique, des "Tchadiens" disposent pourtant de nombreux ovins. Un nouveau venu possède ainsi, à lui seul, 50 à 60 moutons. Au Tchad, certains d'entre eux, comme les Ouda, sont avant tout éleveurs de moutons. Mais, en Centrafrique, ce petit cheptel ne fait que diminuer. Un "Tchadien", installé au sud de Paoua depuis 7 ans, a déjà perdu le sien. Il attribue ses pertes à "*peewol*", le froid humide. La longue saison des pluies entraîne un parasitisme interne intense, des diarrhées et des infections aux pattes. Quant aux Djafoun, beaucoup d'entre eux ne possèdent plus de moutons. Il semble que pour eux aussi, l'installation dans les savanes humides de Centrafrique ait été fatale au petit cheptel ovin.

La réduction du cheptel ovin des Mbororo provient aussi d'autres causes. Dans les rocailles à l'ouest de Bozoum, les moutons sont victimes de panthères ; ailleurs, une petite faune, du genre des civettes, attaque les agneaux. Des Mbororo protègent maintenant ce qui leur reste d'ovins par des abris faits de rondins de bois. Mais les

premiers ennemis des moutons sont les chiens des Baya qui divaguent en brousse, affamés, et étranglent les moutons rencontrés. D'après les Mbororo, les Baya, très respectueux des chiens, n'acceptent aucune plainte à leur encontre. Enfin des voleurs saisissent des troupeaux entiers et les abattent dans les petites villes voisines, notamment à Bossembelé. Cette fois, les coupables sont de jeunes Mbororo dévoyés.

Devant tant d'ennemis, le cheptel ovin ne peut progresser. Des éleveurs n'en disposent même plus pour célébrer la fête du Mouton ; ils en sont réduits à sacrifier un taurillon à la place du bélier ! Des Mbororo n'hésitent pas à acheter des moutons auprès de ceux qui en possèdent encore, mais à prix élevé. Les Mbororo de Centrafrique deviennent, à contre-cœur, des éleveurs exclusifs de bovins.

Cette spécialisation ne manque pas de rendre leur élevage plus fragile. En associant bovins et ovins, d'autres éleveurs répartissent mieux les risques et les charges. Ceux qui entrent en Centrafrique n'effectuent que des abattages de moutons pour leur consommation de viande. Ils vendent aussi des moutons pour les petits besoins monétaires.

Le petit cheptel est surtout précieux pour les éleveurs qui ont peu de bovins. Il leur donne une chance de reconstituer lentement un gros cheptel. Beaucoup d'anciens Mbororo ont été victimes au nord du Nigeria et du Cameroun de la peste bovine, encore fréquente au cours des années 30. Ils ont réussi à reconstituer leur cheptel bovin en se mettant à cultiver et en élevant des moutons et des chèvres. Il est inquiétant de constater que les éleveurs subissant de grosses pertes de bovins en Centrafrique ne disposent plus de cette solution de sauvetage. Alors que le cheptel bovin est très réduit, ils continuent à l'exploiter pour faire face aux besoins familiaux. Dès lors, ils ne peuvent que s'appauvrir davantage en gros bétail.

Résumons les principaux points acquis dans l'analyse de l'activité pastorale et leurs implications pour des interventions extérieures. Dans chaque famille, ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui possèdent le bétail et qui accomplissent les travaux. Malgré une procédure de donation aux fils, le chef de famille garde un large contrôle sur le cheptel et prend les décisions. Il maintient ses prérogatives même s'il délègue la conduite de troupeaux à des fils ou à des bergers. La gestion du cheptel concerne aussi uniquement le chef de famille : choix de la race de bétail, des ventes d'animaux. De même, la décision de transhumer relève de sa compétence. Mais en partant seuls en transhumance, les fils acquièrent temporairement une partie de ses droits sur le bétail. Implicitement, les jeunes disposent d'une certaine latitude pour intervenir sur la gestion des troupeaux. Mais elle est rarement avouée par les chefs de famille. Bien souvent, les jeunes mettent les anciens devant le fait accompli, mais en risquant de déclencher des conflits.

Le partage fréquent des rôles laisse souvent dans l'ombre l'un des acteurs. Le chef de famille se présente comme le partenaire seul responsable du troupeau. Mais il s'en remet souvent aux jeunes pour la conduite du bétail et l'exécution des travaux. La vulgarisation de thèmes techniques en matière d'élevage devra donc sensibiliser le décideur dans chaque famille puis former les exécutants. Il se peut que les deux rôles soient tenus par une même personne, dans le cas d'un Mbororo encore jeune ou pauvre en bétail. Mais les Mbororo de Centrafrique ont pris l'habitude de passer assez vite la main aux jeunes, tout en ayant peu confiance en eux.

3 : BESOINS ET RESSOURCES DES ÉLEVEURS

La présence d'éleveurs entraîne des effets positifs pour l'économie locale. La plupart étant spécialisés dans leur activité, ils ne sont pas autonomes, notamment du point de vue de leur approvisionnement alimentaire. Ils dépendent d'achats réguliers auprès de cultivateurs dont ils ne peuvent pas s'éloigner. La dépendance vivrière des éleveurs suscite la création de courants d'échanges continus à l'échelon local. En témoignent les rangées de femmes Baya qui proposent, à chaque marché, d'énormes cuvettes de manioc.

L'élevage dynamise l'économie locale, favorise son irrigation par le numéraire. Il encourage les cultivateurs à étendre leurs cultures vivrières en leur donnant la possibilité de vendre une partie de leur production. Seule, la proximité d'une grande ville peut susciter, de la même manière, le développement de l'agriculture vivrière. Mais les effets bénéfiques de la ville ne se font sentir que le long d'axes d'approvisionnement et jusqu'à une certaine distance. Au contraire, les éleveurs, en se dispersant un peu partout, dynamisent l'agriculture vivrière de zones rurales isolées qui ne disposeraient pas d'autre débouché commercial. Cet effet d'incitation économique globale s'accroît à mesure que les besoins des éleveurs augmentent.

DES_BESOINS IMPORTANTS

Les éleveurs de Centrafrique se comportent en demandeurs de deux catégories de produits : des produits vivriers pour leur alimentation et du natron ou du sel pour "complémenter" leur bétail. Ils peuvent, à la rigueur, limiter leurs achats vivriers en se mettant, eux aussi, à cultiver. Mais il leur est impossible de sacrifier la fourniture de natron ou de sel à leurs animaux. Ce sont des dépenses difficilement compressibles, ou bien l'avenir du troupeau en est compromis.

Des besoins alimentaires mal satisfaits

Depuis quelques années, le ravitaillement devient un grave souci des éleveurs en Centrafrique. C'est un phénomène qui s'est encore aggravé en 1983. En 1984, il est un peu plus facile de se procurer du manioc, mais ce n'est pas vrai partout. Dans l'ensemble, les éleveurs parviennent difficilement à satisfaire leurs besoins. Autrefois, ce n'était pourtant pas le cas des Mbororo en Centrafrique : *"boyma, goDDo numataa nyaamdu sam, ammaa jonta, kay !"* : *autrefois, on ne se souciait pas du tout de la nourriture, mais maintenant, vraiment !*

Ces difficultés vivrières croissantes tiennent à la fois à des changements profonds, étalés dans le temps, et à des perturbations conjoncturelles qui provoquent des situations de crise.

Une dépendance croissante

Les Mbororo installés depuis longtemps en Centrafrique ont vécu un changement complet de leur régime alimentaire. Autrefois basé sur la consommation des produits de l'élevage, il l'est maintenant sur la boule de manioc et, accessoirement, de maïs. Ce changement d'habitudes alimentaires s'est étalé sur plusieurs décennies. Il est allé de pair avec des modifications globales de la société pastorale : une coexistence moins intime avec le bétail et un relâchement du gardiennage, la sédentarisation plus rapide des anciens et l'adoption d'une nourriture de "villageois", dès le plus jeune âge.

Les vieux Djafoun racontent encore leurs conditions d'existence, sur les plateaux de Bocaranga et de Bouar, au cours des années 30. D'abord, ces plateaux étaient pratiquement vides de cultivateurs et parcourus d'une grande faune abondante : troupeaux de buffles et d'antilopes. Les Mbororo, contrairement aux Foulbé, pouvaient se maintenir dans ces pâturages vides de peuplement parce qu'ils étaient autonomes, vivant en symbiose avec leur bétail. "*Ladde meere, goDDo walaa, nyaarmdu walaa ; minin kam Mbororo'en, kosam e kusel e nebbam'* : de la simple brousse, personne, pas de nourriture ; nous autres, Mbororo, (nous nous nourrissons) de lait, de viande et de beurre. La viande provenait des abattages de bovins mais aussi de la chasse. Les premiers Hamaranko'en étaient célèbres pour la chasse aux buffles à l'arc, notamment l'un d'entre eux, nommé Maké : le chasseur. Aux aliments précédents, il convient d'ajouter le miel, abondant et délicieux sur ces plateaux élevés.

La symbiose entre les Mbororo et leur bétail avait pour contrepartie une indépendance presque complète à l'égard des cultivateurs. Une première alerte survient lors de l'épizootie de peste bovine qui se déclare lors des années 1938-40. Certains Djafoun de la région de Bocaranga perdent presque tous leurs animaux, se retrouvent sans lait, ni beurre, ni viande : "*veelo waDi, veelo Badi mbarugo imBe pat'* : il y a eu la faim, la faim a presque tué tout le monde. Cependant, l'entraide s'organise ; les Mbororo ayant échappé à l'épizootie font parvenir du beurre aux victimes. Surtout, les femmes partent à pied acheter du mil chez les Laka de la vallée de la Mbéré.

Une nouvelle symbiose s'amorce entre éleveurs et cultivateurs, par le système du troc mais surtout de l'achat en numéraire de produits agricoles. A présent, les Djafoun ont accompli une mutation presque complète de leur régime alimentaire. La viande n'intervient que lors des abattages de bétail pour les fêtes ; elle est alors consommée en grosses quantités. Seuls les plus riches éleveurs abattent en dehors des festivités, pour satisfaire l'envie de viande : "*suzino kusei'*". Pour le reste, le manioc est devenu l'aliment principal des Mbororo. Et ce qui est étonnant, la préférence pour cet aliment se manifeste dès le jeune âge .

"Bikkoy jonta Do, sey nyiri ; kosam haarataa Bikkoy ; to mbay tawakaa, mnyâtaa" : ces enfants de maintenant, (ils ne veulent) que la boule ; le lait ne rassasie plus les enfants ; s'ils (ne trouvent) pas de manioc, ils ne patientent pas.

L'alignement du régime alimentaire des Mbororo sur celui des villageois est étonnant. Il ne pose de difficultés d'adaptation qu'aux "Tchadiens", peu habitués à consommer du manioc et qui ne l'apprécient guère. C'est une des raisons pour lesquelles ils passent peu au sud de l'Ouham, en dehors de la zone de culture des sorghos.

La préférence des autres Mbororo pour le manioc comme aliment de base s'explique aussi par la pression exercée par les femmes en faveur de ce produit. Acheté en cossettes ou même en farine, il est très facile à préparer. Or, les épouses mbororo n'apprécient guère de passer beaucoup de temps à cuisiner. En particulier, elles répugnent à piler longtemps les grains de maïs et, a fortiori, de mil. Même en pleine zone de culture du sorgho, les Mbororo achètent de temps en temps du manioc préparé, pour faire plaisir aux épouses.

Alors que le manioc est devenu l'aliment de base des Mbororo dans la majeure partie du pays, les éleveurs se trouvent dépendants des cultivateurs non seulement pour sa production, mais aussi pour sa préparation. La préparation du manioc amer est longue et fastidieuse avant qu'il devienne consommable : rouissage des tubercules dans l'eau, morcellement en cossettes mises à sécher, écrasement en farine. Mauvaise odeur et saleté rendent ces travaux répugnants aux femmes Mbororo. La plupart s'y refusent. Celles qui acceptent de les apprendre le font, contraintes par une situation de grande pauvreté. *"RewBe amin wawaataa nyollugo gojjo ; liirugo fuu ; Be mbawaataa" : nos femmes ne peuvent pas mettre les tubercules de manioc à rouir ; le séchage aussi, elles ne peuvent pas le faire.*

Le fait le plus significatif dans la mutation du régime alimentaire des Mbororo tient sans doute à la réduction de leur consommation de lait. Certains Mbororo apprécient moins le lait que ne le faisaient leurs ancêtres, corollaire possible d'une forte consommation de manioc. De plus

le manioc se prête moins que le mil à des préparations à base de lait ou de beurre : bouillie ("mbusiiri"), semoule ("dakkere").

Mais la raison la plus souvent invoquée par les Mbororo installés dans les savanes humides concerne la réduction de la production laitière elle-même. Les lactations seraient bien inférieures à ce qu'elles étaient jadis, quand ils séjournèrent sur les plateaux à l'ouest : "*kosam walaa, imBe Do yarataa kcsam ; ko nagge rimi, heBa dje Bingel tan jonta*" : *il n'y a pas de lait, les gens ici ne boivent pas de lait ; même si une vache vèle, on n'en obtient plus que pour l'enfant maintenant.*

Pourquoi les lactations deviennent-elles moins abondantes ? Les Mbororo disent que les vaches n'ont plus de force comme autrefois, qu'elles reçoivent trop de piqûres : "*ngam baatel DuuDi haa na'i ; jamu bana naane walaa*" : *parce qu'on fait beaucoup de piqûres aux vaches ; elles n'ont pas la santé d'autrefois.* L'avancée des Mbororo dans des savanes autrefois infestées de glossines n'est possible que grâce à des traitements continus avec des trypanocides. Malgré cela, les animaux souffrent de trypanosomes. Comme ils ne crèvent pas, on suppose qu'ils tolèrent maintenant ces pâturages autrefois considérés comme insalubres. En fait, au bout de quelques années, il se produit une baisse de la lactation.

Bien souvent, dans les familles, le lait est réservé aux jeunes enfants, surtout quand de nombreuses vaches sont pleines. Le lait ne redevient abondant au campement qu'après les vêlages et surtout si ceux-ci se produisent en début de saison des pluies ("seeto"). Mais une grande partie du cheptel est encore en transhumance sous la conduite des jeunes. Ce sont alors les transhumants qui disposent le plus de lait. Dans l'ensemble, le lait et les produits laitiers ne représentent plus la base de l'alimentation des adultes.

Le rôle de plus en plus grand des produits agricoles dans l'alimentation des éleveurs aboutit à une véritable dépendance géographique à l'égard des cultivateurs. Alors qu'autrefois, les Mbororo ne craignaient pas de s'isoler dans des pâturages inhabités, ils ne le font plus maintenant, du moins les Djafoun. Soucieux d'alléger la corvée du transport de

la farine de manioc, ils établissent leurs campements aussi près que possible des villages de cultivateurs. Seule la crainte des dégâts occasionnés aux champs par leurs animaux et des conflits qui s'en suivent les maintient à distance respectable (5 kilomètres, mais parfois moins) des cultivateurs.

Comme les villages de ceux-ci sont alignés le long des routes, l'occupation du sol se résume en un schéma assez simple : deux bandes de cultures ou de terres réservées aux cultivateurs de chaque côté de la route puis, au-delà, les campements d'hivernage des éleveurs et les savanes parcourues par les troupeaux. Le réseau des pistes étant lâche en beaucoup de régions, des savanes inexploitées subsistent entre ces bandes de terrains.

D'autre part, l'administration s'efforce de concentrer les cultivateurs en gros villages-centres, ce qui amène les éleveurs à se presser dans leur périphérie et à surcharger des pâturages. La tombée en désuétude de pistes secondaires entraîne bientôt le déplacement de cultivateurs le long des seuls grands axes routiers et les éleveurs les "suivent" à quelque distance. Ainsi, une douzaine de villages de cultivateurs s'étaient construits le long d'une petite piste au sud-ouest de Bossangoa, jusqu'à la rivière Nana. Maintenant, toute cette contrée est abandonnée. Les Mbororo eux-mêmes ne s'y installent pas, redoutant les distances à parcourir pour se ravitailler.

La consommation régulière de manioc ne date pas d'aujourd'hui pour les Mbororo fixés depuis longtemps en Centrafrique. Mais elle occasionne des dépenses de plus en plus importantes. Voilà la nouveauté ressentie par tous éleveurs de Centrafrique : une augmentation parfois brutale du prix des produits vivriers et dont ils sont souvent les seuls à subir les conséquences en brousse.

Il se serait produit, du point de vue des éleveurs, une dégradation progressive des termes de l'échange indirect entre le bétail et le manioc. Echange indirect puisque les Mbororo achètent du manioc grâce au numéraire obtenu par la vente de leurs animaux. Certains fournissent des

repères précis à ce sujet. A la fin des années 50, la grande cuvette ("daaro") de farine de manioc coûtait 200-250 F dans la région de Bocaranga tandis qu'un jeune castré se négociait à 12-14 000 F et les plus grands à 19 000 F. Aujourd'hui, le prix moyen de la même cuvette de manioc atteint 2 000 et localement 2 500 F, c'est-à-dire qu'il est multiplié par 10. Par contre, il est rare que le prix d'un boeuf dépasse 100 000 F, sauf parfois aux environs de Bangui et sur les grands marchés frontaliers. Dans l'ensemble, le prix du manioc a donc progressé plus vite en 20 ans que celui du bétail (1).

En fait, d'après quelques témoignages, cette augmentation ne date que de quelques années ou, du moins, elle se serait accentuée récemment. Les "Tchadiens", entrés en Centrafrique il y a une dizaine d'années, disent que la nourriture n'était pas chère à leur arrivée. Au sud de Paoua, la cuvette de manioc se vendait 500 F. Maintenant, elle coûte 2 500 F. L'évolution actuelle devient donc défavorable aux éleveurs. Tous se plaignent maintenant des prix élevés de la nourriture : *"nyaammdu jonta, Dum nawDum"* : la nourriture maintenant, cela fait mal. Alors qu'autrefois, elle était acquise par troc contre des produits laitiers, ce n'est plus possible en Centrafrique. Là aussi, les prix des produits laitiers n'ont pas suivi la même progression : *"nebbam e kosam tan hebbintaa tumude"* : le beurre et le lait seuls ne remplissent pas la calebasse = ne procurent pas l'équivalent en manioc pour remplir la calebasse. Le plus souvent, le mari doit donner de l'argent à l'épouse pour que celle-ci ramène suffisamment de nourriture au campement : *"veelo, min hulata"* : c'est la faim que nous craignons. Malgré tout : *"Mbororo ladde harataa, meema tca"* : Le Mbororo de brousse ne se rassasie pas, il goûte seulement...

Ainsi, par une évolution de leurs habitudes alimentaires qui s'inscrit dans une évolution sociale plus large, les Mbororo de Centrafrique sont devenus dépendants des cultivateurs pour leur nourriture. Par la progression rapide des prix actuels des produits vivriers, cette dépendance les contraint à des sorties d'argent qui les inquiètent.

(1) Tous les prix sont indiqués en francs CFA (1 F.CFA = 0,02 F).

Les variations des difficultés alimentaires

Les difficultés de ravitaillement des Mbororo peuvent se mesurer par les prix du manioc qui ne sont pas homogènes d'un secteur d'élevage à l'autre. Les prix ont été relevés par grande cuvette, "*daaro*", unité la plus fréquente de transaction. Parfois, les femmes présentent aussi le manioc à vendre en petits seaux de plastique d'une contenance de 10 litres. On estime habituellement que 4 seaux remplissent une cuvette mais la concordance n'est pas toujours satisfaisante entre les prix et les volumes. A Bozoum, le manioc est vendu au détail, par toutes petites louches. L'équivalence n'a pu être établie avec la cuvette mais il semble que la vente par très petites quantités rende le manioc plus coûteux. Il le serait déjà davantage par seau que par cuvette et, a fortiori, par louche. La vente par louche est surtout pratiquée à l'est de Bozoum. Malgré l'absence de conversion en prix par cuvette, il est probable que le manioc est le plus cher, dans ce secteur, de tout l'ouest du pays.

Les prix de la cuvette de manioc oscillent de 500 à 4 000 francs. C'est dire l'ampleur des variations (1) ! Cependant, les prix habituels se situent entre 2 000 et 2 500 francs (Fig. 7). Le manioc reste à bas prix dans la zone de culture des sorghos dont la limite méridionale passe de Bocaranga à Bozoum et à Bossangoa. Le mil est, en général, plus apprécié des éleveurs que le manioc. D'autre part, les Pana de Ndim, les Tali de Paoua et les Gbeya de Bossangoa sont de bons cultivateurs qui s'adonnent au mil et au manioc en un système d'association-rotation.

Au sud, dans la zone de culture pure du manioc, les prix sont plus élevés, sauf vers Boda. Le long de l'axe routier de Bossem-télé-Yaloké-Bossembélé, les achats par des commerçants qui approvisionnent

(1) Ces grandes variations de prix sont caractéristiques d'un espace rural encore cloisonné : peu de routes en bon état et peu de moyens de transport. Des discordances entre l'offre et la demande de produits agricoles se produisent parfois dans un sens et dans l'autre à une distance de seulement quelques dizaines de kilomètres.

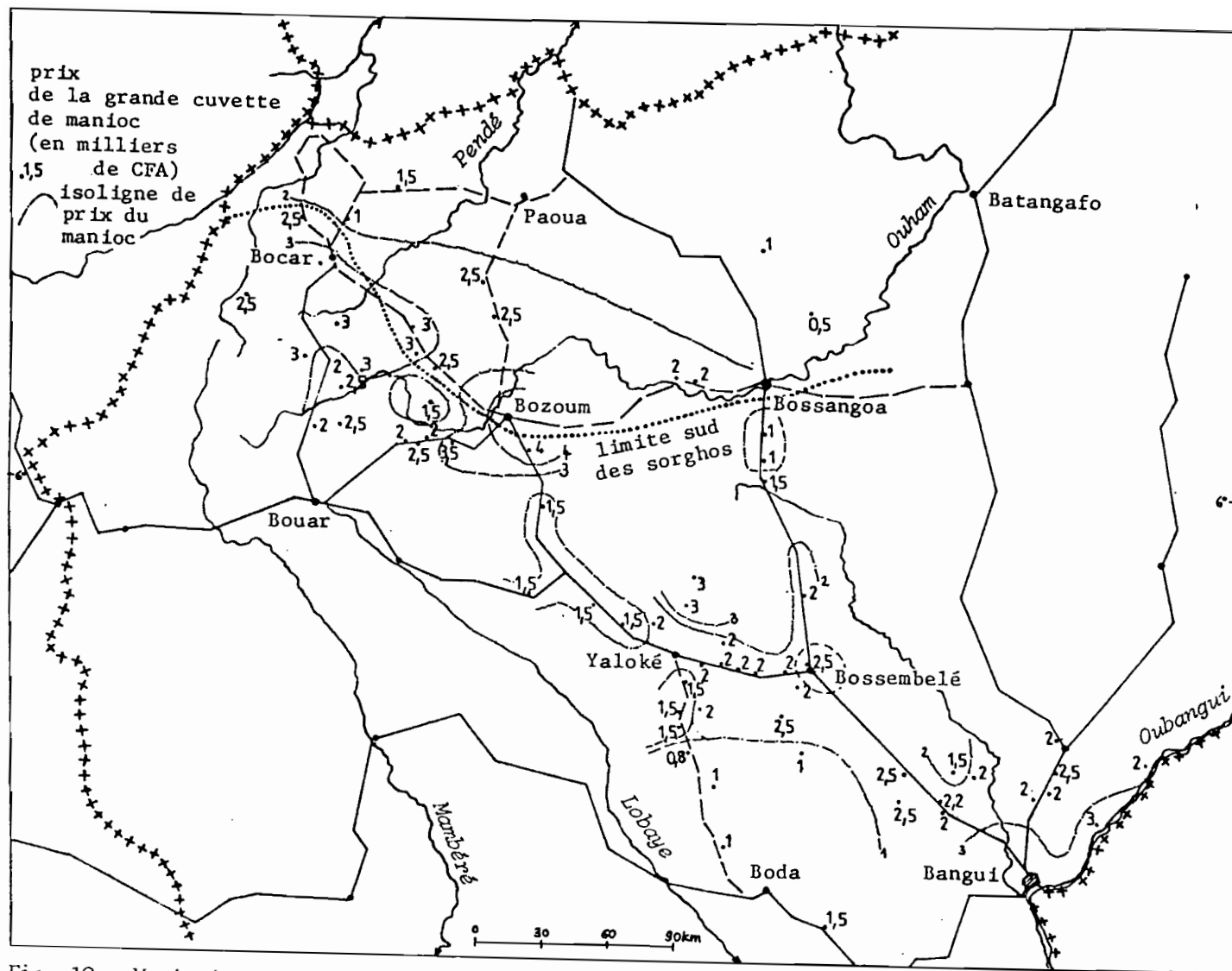


Fig. 10 : Variations des prix du manioc en 1984.

Bangui soutiennent des prix élevés. Par contre, la région de Boda est privée de tout débouché. Les Mbororo n'y supportent pas la concurrence d'autres acheteurs et eux-mêmes y sont encore peu nombreux. Dans un nouveau secteur d'élevage, à Bouboua, au sud de Boda, les quelques Mbororo n'éprouvent aucune difficulté à se procurer du manioc. Les cultivateurs le transportent même jusqu'aux campements : *"mbay heBBini haa pallel ngel ; nyaamdu saDaay"* : *il y a beaucoup de manioc à cet endroit, la nourriture n'est pas difficile*. Mais cette situation est exceptionnelle en 1984.

A la fin de la saison des pluies 1984, les prix les plus élevés du manioc se localisent entre Bouar et Bocaranga (3 000 francs la cuvette) et vers Bozoum: 3 500 à 4 000 francs. Ce sont des secteurs comprenant beaucoup d'éleveurs auxquels se joignent des commerçants foubé, eux aussi acheteurs de produits agricoles.

Certains grands commerçants, non seulement entrent en compétition avec les éleveurs pour leur approvisionnement personnel mais s'adonnent aussi à un commerce actif de produits vivriers, mettant à profit les différences de prix d'un secteur à l'autre. Des commerçants de Bouar, Bozoum et Bocaranga achètent au nord où les prix sont plus bas. Des femmes commerçantes de Bangui chargent des camions entiers de sacs de manioc jusqu'au nord de Bossangoa pour approvisionner la capitale. Bien souvent, ce sont les commerçants qui "font" les prix, imposés ensuite par les vendeuses aux éleveurs.

La présence d'éleveurs perturbe cependant la gradation des prix des produits alimentaires. Dans un contexte uniquement agricole, elle s'établit en fonction de la distance à la ville. Par exemple, la variation du prix du seau de manioc le long de la route Bangui-Kaga Bandoro, en 1975, est caractéristique d'un écoulement uniquement urbain de l'excédent agricole (1). En 1984, la disposition des isolignes de prix n'est plus

(1) PIERMAY (J.-L.) - 1981. *L'échec de la culture cotonnière en Centrafrique*, fig. 2 : Prix du seau de 10 litres de manioc.

aussi simple, même le long des routes qui mènent directement à la capitale: La demande d'éleveurs plus ou moins nombreux interfère avec celle des citadins. A faible distance de Bangui, elle engendre des gradients secondaires dans l'échelle des prix, par exemple vers Bossembélé. Mais des cours élevés du manioc peuvent tout aussi bien se produire maintenant à longue distance de Bangui.

Les cours du manioc ne varient pas seulement d'un secteur à l'autre mais aussi dans le temps. Les variations saisonnières sont très amples, ce qui s'explique assez mal puisque le manioc peut être récolté à longueur d'année. Mais les femmes Baya sont plus ou moins accaparées par les travaux agricoles en cours d'année. Parfois, elles n'ont pas le temps de préparer autant de manioc et les prix montent. Un peu partout, ils atteignent ainsi leur maximum en début de saison des pluies, période d'activité intense pour les semis ou les bouturages. Les conditions climatiques, plus ou moins favorables à la préparation du manioc, déterminent d'autres pointes de prix. Mais celles-ci sont décalées du sud au nord du pays.

Dans le sud, la saison des pluies correspond à la période de rareté de manioc à vendre. Les pluies continuelles empêchent les femmes de le préparer et surtout de le mettre à sécher dans de bonnes conditions. Parfois les cossettes pourrissent avant d'être séchées. Dans le nord, c'est l'inverse. Avec la saison sèche, la plupart des petites rivières tarissent et ne permettent plus le rouissage indispensable pour enlever les toxines du manioc. En fin de saison sèche, les prix augmentent encore ; à l'absence d'eau s'ajoute la dureté du sol qui rend plus pénible l'arrachage des tubercules. Le manioc se vend alors 5 000 francs la cuvette aux environs de Bozoum.

Cependant, la saison sèche n'est pas trop difficile au nord car les éleveurs se reportent sur le mil, après sa récolte en janvier. Au sud, la récolte du maïs en août ne suffit pas pour alléger la tension sur les prix du manioc en saison des pluies. Les éleveurs dépendent plus étroitement de la culture vivrière principale. Ainsi cette culture, pourtant pérenne, connaît des cours saisonniers induits par des exigences contradictoires pour sa préparation.

L'approvisionnement alimentaire est aussi plus ou moins contrarié selon les catégories d'éleveurs. Les transhumants séjournent parfois dans des pâturages vides de peuplement et éprouvent des difficultés, surtout en fin de transhumance. *"Nden warti seeto Do, mbay majji sam, sey kosam"* : puis arriva le début de cette saison des pluies, le manioc a disparu complètement, il ne restait que le lait. Les transhumants qui atteignent les rives de l'Oubangui doivent payer cher le manioc qui est habituellement transporté par pirogues vers Bangui. Quant aux sédentaires, en cas de pénurie de manioc, ils se reportent maintenant sur le riz importé. Mais il coûte cher (25 000 francs le sac) et occasionne des diarrhées aux Mbororo !

Les variations de prix de la nourriture de base sont donc incessantes. Chaque secteur d'élevage connaît une situation particulière à un moment donné de l'année. Ces oscillations courtes se surimposent à des mouvements plus amples des prix, par exemple lors de la crise alimentaire de 1983.

La crise alimentaire de 1983

Les Mbororo n'ont sans doute pas été les seuls à connaître des difficultés alimentaires en 1983 mais ils les ont ressenties de façon plus grave que les cultivateurs. Cette crise a été déterminée par la conjonction de deux phénomènes indépendants.

D'une part, l'épizootie de peste bovine a provoqué l'arrêt officiel du commerce du bétail et, notamment, l'interdiction de vendre du bétail sur les marchés frontaliers avec le Cameroun (1). Dès lors, les cours, qui avaient tendance à monter régulièrement lors des années précédentes, se sont effondrés de plus de la moitié. Les éleveurs ont souffert d'une mévente brutale en 1983.

(1) Il ne semble pas que le commerce du bétail ait été interdit à l'intérieur de la Centrafrique. Mais l'exportation est devenue essentielle dans la détermination des cours.

D'autre part, les plantations de manioc ont été dévastées par des cochenilles qui ont presque anéanti les récoltes, notamment dans les régions de Bossembelé-Yaloké-Bozoum. La maladie se manifeste par des feuilles qui jaunissent et se recroquevillent ; les tubercules pourrissent en terre. Les cultivateurs se sont réservés les tubercules sains pour leur consommation personnelle. Les éleveurs n'ont plus rien trouvé à acheter auprès des femmes Baya. D'un côté, ils ont été victimes d'une réduction brutale de leurs revenus monétaires; d'un autre côté, ils n'ont plus trouvé de manioc à acheter : ce fut la disette.

Les témoignages recueillis sont nombreux et unanimes : des éleveurs qui se trouvent partout aux abois pour obtenir un peu de nourriture. "*Seede ngalaa ; min nani veelo. Ah ! min nani ! Nyacmdu torri min rawaani*" : *il n'y a plus d'argent ; nous avons eu faim. Oui, nous l'avons senti ! La nourriture nous a fait souffrir l'an dernier.* Une nouvelle fois, les éleveurs les plus éprouvés sont ceux isolés en pleine brousse, qui ne peuvent guetter un transporteur de passage sur la route. "*Wallaahi, yaake feere, ndotti'en ummi haa ladde, Be wari, Be tawi am, Be vi'i am : "Hande, hande min maayan. Min acci Bikkoy amin, Don maaya ; walaa ko min nyaama, ko Dume"*" : *Par Dieu, des fois, des anciens sortaient de brousse, ils arrivaient, me trouvaient, me disaient : "Aujourd'hui, aujourd'hui, nous allons mourir. Nous avons laissé nos enfants en train de mourir ; nous n'avons rien à manger, absolument rien".* L'année 1983 a laissé un souvenir très pénible chez beaucoup de Mbororo : peste bovine, disette, expulsion du Zaïre.

Malgré tout, il ne semble pas y avoir eu de victimes, grâce à l'achat par l'administration locale (et les missions catholiques) de sorgho, notamment au nord de Bossangoa (1). Mais surtout, les Mbororo ont été ravitaillés, le long de l'axe routier Bouar-Bossembelé, par du riz importé du Cameroun. Le grand sac de riz coûtait entre 26 et 30 000 francs.

(1) Des éleveurs regrettent que l'ANEC ne soit pas venue à leur secours en les ravitaillant de sacs de manioc achetés dans des régions excédentaires, mais y en avait-il cette année-là ?

Dans la région de Bozoum, la vente d'un boeuf suffisait à peine à l'achat d'un sac de riz. Malgré cela, les Mbororo se sont reportés massivement sur cet aliment de luxe, ce qui a entraîné des ventes accrues de bétail à bas prix. "*Rawaani Do, daama walaa ; mi sorri na'i haa mi timmina Di ; bone !*" : *cette année dernière, ça n'allait pas ; j'ai (tellement) vendu des vaches que j'allais les terminer ; de la souffrance !*

Beaucoup d'éleveurs n'ont pu surmonter la disette qu'en contractant des emprunts auprès des commerçants. Voici le cas d'un arDo : lui et ses gens ont emprunté 500 000 francs pour se procurer du mil et du natron. "*Rawaani, senaa Allah kam, huwnde kam vonnan masin*" : *l'an dernier, si ce n'est Dieu, la chose se serait très abîmée (il y aurait eu des victimes)*. En 1984, ils rendent progressivement le prêt en donnant du bétail au commerçant ; 6 taurillons de 3 ans, 2 génisses de 2 ans et 4 taurillons de 2 ans lui ont déjà été remis. Il leur reste encore 100 000 francs à rembourser ! Les commerçants, au moins, auront fait des affaires cette année-là. Il est vrai que, même en 1984, le prix du bétail reste encore bas.

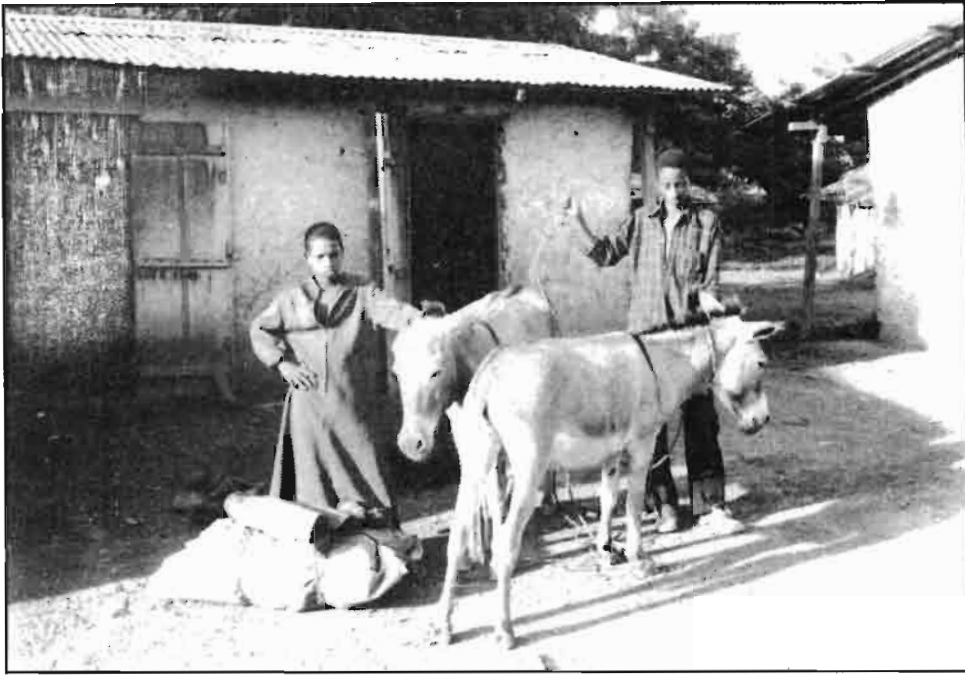
A plus de 20 000 francs le sac de riz, des éleveurs ont été contraints de vendre du bétail en quantité. Par exemple, un grand éleveur avec 23 personnes à charge a dépensé 365 000 francs pendant la saison des pluies 1983 : 15 sacs de riz et 5 sacs de mil achetés. Un autre, avec 19 personnes à charge, a dû acquérir 20 sacs de riz pour 400 000 francs ! Les éleveurs plus pauvres se sont défaits de tous leurs boeufs qui constituent le volant de sécurité en cas de gros besoins d'argent. En 1984, cela se répercute par des ventes de mâles très jeunes ou même de femelles. Un Bodaado situé entre Bozoum et Bouar a 16 personnes à charge dont 13 enfants. En 1983, on ne trouvait plus du tout de manioc à acheter dans ce secteur. Il se procure alors du mil et du riz (8 sacs) et pour cela, vend 34 têtes de bétail, dont tous ses boeufs. En 1984, il vend à nouveau 13 têtes en 8 mois d'hivernage. La composition de ces ventes est intéressante à relever : 8 vaches reproductrices, 2 génisses, 1 taureau, 2 taurillons de 2 ans seulement. Cet éleveur, qui a pourtant vacciné 150 têtes, est en train d'entamer son cheptel en puisant dans son capital de renouvellement. Nul doute que la disette de 1983 ait appauvri beaucoup d'éleveurs.



"Mbororoojo yam-Da pat, o vi'et-e : "rewBe Mbororo, kosam andi'" : n'importe quel Mbororo à qui tu le demandes, il te le dira : "les femmes Mbororo connaissent le lait (s'occupent du lait)" (Alhaaji Abbo bi Hamma).

"RewBe keBataa soodooBe kosam ; sey rewBe Arab ngara diga Bangui, Be sooda ; Do tan" : les femmes (Mbororo) ne trouvent pas d'acheteurs de lait ; seules des femmes arabes viennent de Bangui et achètent ; c'est tout (Ardo Alhaaji Salé bi Haman). Abri des acheteuses du lait au marché de Bougoula.





"Nyaamndu, sey sooda ; to laawol daay, sey riwa vamde" : la nourriture, il faut l'acheter ; si le trajet est long, il faut conduire les ânes. Jeunes Djafoun chargeant des sacs de manioc sur les ânes au village de Boukanga, entre Bossembelé et Yaloké.

"Nyaamndu saDani min boo, salori min sam ; hikka, mi fuDDi ndemri" : la nourriture est difficile pour nous, elle nous a complètement manqué ; cette année, je me suis mis à cultiver (Ardo Hamadjoda bi Mbouldi, au sud de Yeremo).



Une solution : l'agriculture

L'éleveur précédent a tiré la leçon de l'année 1983. Pour la première fois de sa vie, il s'est mis à cultiver lui-même du maïs et du mil : *"nyacmndu Buri am sembe, holli am baanewo"* : la nourriture a dépassé mes forces, elle m'a montré la houe = elle m'a amené à cultiver. La disette de 1983 a contraint un grand nombre de Mbororo à cultiver. Les plus riches ont acheté aux cultivateurs des récoltes sur pied : maïs surtout, dans les galeries forestières, mais aussi manioc. Les autres ont ouvert des champs autour de leur campement : maïs d'abord, dans le fumier de l'aire de stationnement du bétail, puis manioc.

L'exemple fut montré, en 1983, par les quelques Mbororo qui cultivaient déjà. Ils vécurent sans souci quand les autres se démenaient à la recherche de nourriture : *"rawaani, mi waali, mi siuti tan ;demri, bana Dum Don naa ?"* : l'an dernier, j'étais couché, je me reposais seulement ; la culture, qu'est-ce qui égale cela ? Alors des éleveurs, pourtant riches en bétail mais nantis de nombreuses personnes à charge, se mettent à cultiver, tel celui-ci, qui possède pourtant près de 300 têtes : *"yaake saDugo rawaani, mi fuDDi ndemri"* : quand cela fut difficile l'an dernier, j'ai commencé à cultiver. Il a préparé le champ avec des ouvriers agricoles puis s'est mis à sarcler avec ses fils.

Un petit comptage auprès des éleveurs dits "familiaux" ayant moins de 200 têtes de bétail, donne les résultats suivants :

Tabl. 11 : Engagement agricole des Mbororo après la disette de 1983

	: :lot d'éleveurs- :agriculteurs :	: : : :	: : dont : éleveurs devenus : agriculteurs en 1983 :
cheptel < 100 bovins	: 19	:	: 8
cheptel entre 100 et 200 bovins	: 12	:	: 9
cheptel : 100-200 bovins et > 15 personnes à charge	: 6	:	: 6

Beaucoup d'éleveurs avec moins de 100 têtes de bétail éprouvaient déjà le besoin de cultiver avant 1983. Par contre, ceux qui possèdent entre 100 et 200 têtes ne le faisaient pas. La crise alimentaire les a contraints de s'initier à cette activité complémentaire. C'est auprès de cette catégorie d'éleveurs moyens que la disette a provoqué les changements les plus importants dans l'économie familiale. En fait, la plupart des éleveurs-agriculteurs de Centrafrique ne le sont devenus que récemment. Ce sont surtout des chefs de famille avec beaucoup de personnes à charge.

Les éleveurs les plus riches s'engagent dans l'agriculture en payant des ouvriers. L'un d'entre eux vient de dépenser 160 000 francs pour ouvrir un nouveau champ de manioc. Comme je m'en étonne, il réplique : *"nde veelo, noy mi waData ?" : quand il y a la faim, que puis-je faire ?* D'autres Mbororo se promettent, eux aussi, de cultiver : *"Mi waDa ngesa manga, ngam veelo rawaani, imBe hultori" : je vais faire un grand champ, parce que la faim (comme) l'an dernier, les gens en ont peur.*

Actuellement, beaucoup de Mbororo de Centrafrique sont donc en train de vivre une mutation profonde. D'éleveurs purs, ils se convertissent rapidement en agro-éleveurs. Il faut savoir quel était le mépris ancien des Mbororo à l'égard de l'agriculture pour apprécier l'ampleur du changement en cours. *"Naane, goDDo remataa, laara Dum semtuDum" : autrefois, on ne cultivait pas, on regardait cela comme honteux.* C'était le lot des plus pauvres. A présent, les jugements ont bien évolué : *"veelo Buri semtugo" : la faim est pire qu'avoir honte.*

Déjà, dans leur passé, les Mbororo se sont mis, à diverses reprises, contraints et forcés, à la culture après une catastrophe survenue dans leur cheptel. Ensuite, une fois celui-ci reconstitué, ils redevenaient uniquement éleveurs. Leur conversion actuelle aux activités agricoles n'est-elle, une nouvelle fois, que provisoire ? Il ne le semble pas.

Autrefois, les Mbororo pouvaient être autonomes et vivre des produits de leur élevage. Précisons : ils n'ont jamais vécu en économie fermée mais, par vente ou troc de leur bétail et de ses produits, ils couvraient leurs besoins. Ils le peuvent de moins en moins en Centrafrique.

Est-ce une détérioration générale de l'économie des éleveurs ou est-elle spécifique à ce pays ? Les Peul récemment entrés en Côte d'Ivoire généralisent également la pratique de l'agriculture. Mais le lait procure toujours un revenu non négligeable à leurs épouses. Les bergers peul des Sénoufo parviennent même à investir dans du bétail à partir des revenus laitiers des troupeaux qu'ils gardent (1).

L'économie des éleveurs "purs" n'est-elle pas plus fragile dans les pays à faible circulation monétaire, comme la Centrafrique ? En milieu rural, les Mbororo sont souvent les seuls à insuffler du numéraire dans les marchés, par leurs achats alimentaires. Il suffit que leurs ressources monétaires "fondent" pour que ces échanges soient paralysés. Les baisses de production agricole aboutissent au même résultat : un arrêt des échanges dont les éleveurs font directement les frais.

Il semble bien que les Mbororo de Centrafrique aient compris, depuis 1983, le risque de leur dépendance alimentaire à l'égard d'une agriculture peu ouverte sur l'extérieur. Leur engagement agricole ne contribuera certes pas à renforcer la vente de produits agricoles dans les marchés. Il les mettra au moins à l'abri de disettes comme celle de 1983.

Dès lors, une aide décisive aux éleveurs pour résoudre au mieux cette préoccupation consisterait à diffuser la culture attelée auprès de ceux qui l'acceptent. Et ils seraient nombreux. "*Do kam, min jaBBan bee pangal ; to Be holli min, min huaxan*" : ça, nous l'accepterons très vite ; s'ils nous montrent, nous travaillerons. L'introduction de la culture

(1) BERNARDET (Ph.) - 1983 - p. 102.

attelée devrait soulever moins de difficultés chez de bons connaisseurs des animaux que chez les cultivateurs qui en ont peur ou les méprisent. Il suffirait de montrer à quelques éleveurs comment atteler leurs boeufs pour qu'ensuite, l'innovation se propage d'elle-même. Cette intervention serait d'abord bénéfique aux éleveurs pauvres, ce qui est plutôt rare en matière de développement de l'élevage.

On objectera peut-être à cette proposition qu'en conférant davantage d'autonomie aux Mbororo, elle restreindra leurs ventes de bétail alors qu'au contraire, les "développeurs" en élevage souhaitent qu'ils commercialisent le plus possible. Mais amener les éleveurs à vendre plus ne suffit pas. Il conviendrait surtout qu'ils vendent mieux, par exemple des boeufs "finis" au lieu de taurillons, des vaches en fin d'âge de procréer plutôt que des génisses. La vente de jeunes animaux par des éleveurs aux abois est un manque à gagner, non seulement pour l'éleveur mais aussi pour l'élevage centrafricain.

Le natron ou le sel, compléments au bétail

Pour tous les éleveurs, natron ou sel, parfois les deux ensemble, représentent le second poste des dépenses, après la nourriture. Le ravitaillement régulier du bétail en natron contraint les éleveurs à vendre un minimum d'animaux pour disposer de numéraire.

Alors qu'autrefois les Mbororo étaient indépendants des cultivateurs pour leur nourriture, ceux de Centrafrique ont toujours reçu du natron de l'extérieur (Tchad). En effet, il n'existe pas ici de source natronée ("*lahore*") comme en Adamaoua camerounais, sauf une au bord de la Lim, à la frontière du Tchad, mais accessible seulement lors de la transhumance. Les premiers Mbororo isolés sur les plateaux de Bocaranga s'en furent à Baïbokoum supplier les commerçants haoussa de leur amener du natron. Ce furent, en grande partie, les nécessités de ravitaillement en natron qui incitèrent des Foulbé et des Haoussa à s'installer en villages dans les plateaux de l'ouest. Actuellement, une véritable filière du natron, aux mains de commerçants-transporteurs de Bouar, approvisionne les Mbororo de Centrafrique. Ils passent par l'intermédiaire des petits

commerçants villageois, encore Haoussa, qui stockent des sacs de natron dans leur boutique.

Le natron, une nécessité pour l'élevage

Les Mbororo de Centrafrique sont très attachés à l'utilisation de natron alors que dans l'Adamaoua camerounais, le sel a remplacé l'abreuvement aux sources natronées. Cette fidélité au natron leur coûte cher, d'autant plus que la guerre civile au sud du Tchad contraint les transporteurs à passer par le Cameroun. La quantité de natron fournie au bétail est plus importante en saison des pluies qu'en saison sèche. En moyenne, on estime qu'il faut un sac de natron pour 100 têtes. D'après les Mbororo, le bétail demande un abreuvement par mois, certains même le font tous les 20 à 25 jours. Cependant, d'autres n'en fournissent que tous les 2 ou 3 mois, soit que le natron est rare dans leur secteur, soit qu'ils manquent d'argent pour s'en procurer. De toute façon, les besoins de l'élevage centrafricain en natron sont considérables. A raison de 50 kg par sac de natron (mais bien souvent, il ne les atteint pas), la demande s'élèverait à 1 000 tonnes par mois. Le natron tend à être remplacé par le sel, moins cher dans les secteurs isolés. Il est surtout utilisé en saison sèche. Le sel arrive aussi par le Cameroun et par le port fluvial de Bangui, en provenance des îles du Cap Vert.

La plupart des Mbororo, surtout les anciens, apprécient davantage le natron que le sel. "*Kilbu Buri njamu*", *le natron est plus sain (donne une meilleure santé)*. Il est commercialisé sous deux formes : fréquemment en morceaux concassés ("*kilbu*"), parfois en farine ("*kawa*") au nord du pays. Qu'il se présente sous une forme ou une autre, il est mis à dissoudre dans un abreuvoir en bois près d'un point d'eau. Les animaux se bousculent pour boire la solution natronée ainsi préparée. Ces modalités de prise expliquent que les Mbororo parlent d'abreuver leurs animaux en natron, "*yarnuki*". Par contre, le sel est distribué à sec dans l'abreuvoir, "*tahanuki*". Les animaux le lèchent, d'où le nom de cette méthode, puis vont se désaltérer d'eux-mêmes. La fourniture de natron impose de puiser de l'eau et de renouveler la solution au fur et à mesure que le

contenu de l'auge est fini. C'est une corvée qui peut se prolonger plusieurs matinées de suite (1).

Les Mbororo de Centrafrique estiment l'apport de natron indispensable pour le bon état de leurs animaux : "*kawa jogodoto na'i*" : c'est le natron qui soutient les vaches. Un mois après leur abreuvement, les animaux en ressentent le besoin à nouveau ; c'est "*yomre*", la soif de natron. Chaque matin, ils beuglent et suivent l'éleveur, lui arrachent parfois ses vêtements : "*to na'i keBaay, bojji waane ! To a Don bee seede, sey a hokka*" : si les vaches n'en reçoivent pas, quels pleurs ! Si tu as de l'argent, il faut en donner.

Sans natron, les Mbororo disent que leurs animaux ne mangent plus et maigrissent "*bana gambaye*" : comme une vieille vache. Le natron est un complément minéral sans doute essentiel dans les pâturages déficients en sels minéraux. Les éleveurs lui attribuent aussi un rôle purgatif : "*to yari kilbu, gilDi reedu vurta, nagge Do saara saleté fuu*" : après l'abreuvement de natron, les vers dans le ventre sortent, la vache rejette tous les parasites. Si les quantités de solutions natronées sont plus importantes en saison des pluies, leur effet n'est pas moins radical en saison sèche. Après l'abreuvement, les animaux se mettent à brouter les feuilles d'arbustes, ce qui leur permet de tenir malgré le dessèchement des pâturages. Un mois après l'abreuvement, les animaux engraisseront à nouveau.

Cet apport est donc considéré comme indispensable au bétail : "*haa na'i vooDa kam, a yarna*" : pour que les vaches soient belles, tu abreuves (avec le natron). Seuls les paresseux n'en donnent pas et leur bétail ne prospère pas. Le transport de natron, à dos d'ânes, de la bou-

(1) La fourniture de natron dissout au bétail est spécifique des éleveurs de Centrafrique. Les "Tchadiens" l'ignoraient à leur arrivée dans le pays. Pour quelles raisons cette méthode de complémentation des animaux est-elle préférée ici ? Il est impossible de le dire. Est-ce parce que l'effet purgatif est plus efficace ? Les parasites internes (comme les externes) sont abondants chez les animaux qui fréquentent les pâturages humides.

tique du commerçant jusqu'au campement, contraint aussi les éleveurs à ne pas trop s'éloigner des axes routiers. *"Min accataa yarmugo kawa, Dum bana nyaamugo nyiiri"* : nous ne cesserons pas d'abreuver avec du natron, c'est comme manger la boule.

Une dépense importante

Complément indispensable, le natron grève cependant lourdement le budget des éleveurs. Il était vendu autrefois en grandes plaques ("feho") puis en gros sacs remplis de morceaux cassés. A présent, les éleveurs se plaignent de ne plus trouver que de petits sacs qui ne suffisent plus pour abreuver 100 têtes. A mesure que les Mbororo s'avancent dans les savanes humides, le prix du natron monte. A une géographie des prix des produits vivriers se superpose une géographie des cours du natron, déterminés par l'éloignement et l'état des pistes. Le sac de natron passe ainsi de 4 500 francs à la frontière du Cameroun à 6 000 aux environs de Bouar, 7 000 vers Yaloké-Bossembélé, 8 000 vers Dinguiri et Boda et 10 000 dans les secteurs de transhumance les plus isolés. A partir de 8 000 francs, le tarif devient dirimant et contraint les éleveurs à utiliser du sel.

Les éleveurs de Centrafrique se plaignent du prix élevé du natron (1). Les commerçants Haoussa s'enrichissent avec ce commerce. Plus on se trouve vers le sud, plus les sacs de natron sont petits : *"buhugootel, a yeftan ni!"* : un sac, tu le soulèves comme ça (d'une main). Un vieux Mbororo conclut en disant : *"Kilbu, haa jawmu nagge, bone!"* : le natron, pour le propriétaire de bétail, c'est de la souffrance.

Quelle solution ?

La dépendance actuelle des Mbororo à l'égard des commerçants Haoussa et Foulbé peut-elle être allégée pour leur approvisionnement en

(1) Au Cameroun, le sac de natron revient à 2 000 francs à Garoua.

natron ? Avant 1970, l'Office Régional de Développement du Nord-Ouest avait tenté d'acheter du natron directement à N'Djamena. L'opération n'a pas réussi, par suite des achats sur crédits non honorés par les éleveurs (1). De plus, les conditions de transport et d'entrepôt du natron laissaient à désirer. A l'abandon de l'opération, le magasin de Bouar ne contenait que des plaques cassées en morceaux, d'autres réduites en poussière. Cet état du produit ne facilitait pas son écoulement auprès des éleveurs. Les commerçants privés tiennent des positions solides dans la filière du natron. Eux aussi vendent souvent à crédit aux éleveurs mais ils savent se faire rembourser en bétail. Il semble difficile de lutter contre eux sur ce terrain. Le premier échec d'une diffusion qui cherchait à les court-circuiter devrait être médité. Ni l'ANEC à l'échelon national, ni les groupements d'éleveurs au niveau local ne peuvent espérer quelque avantage à se lancer dans cette entreprise.

Récemment, le "Sous-Projet" de Bossebelé a entrepris la fabrication de quelques pierres à lécher. Distribuées gratuitement à des éleveurs des environs, elles les ont convaincus que les animaux apprécient beaucoup cette préparation. Dès lors, n'est-il pas possible d'envisager la fourniture de pierres à lécher, ce qui remplacerait l'apport de natron ou de sel ?

Un bilan nutritionnel récent des pâturages proches de Bossebelé démontre l'existence de beaucoup de déficiences. Pour les corriger complètement, il en coûterait 2 000 F à l'éleveur par pierre à lécher de 5 kg (2). Avec un troupeau de 100 bovins, la consommation quotidienne serait de 6,3 kg, ce qui représenterait une dépense mensuelle de 75 000 F. Aucun Mbororo n'acceptera d'engager une telle dépense pour assurer une bonne alimentation à ses animaux. Cette solution ne peut donc être retenue.

(1) Le natron était vendu sur Bocaranga et De Gaulle à crédit par accord verbal avec les acheteurs, ce qui ne facilitait pas la récupération de l'argent. En 1967, le solde dû pour des achats à crédit s'élevait à 5,7 millions CFA. Ils n'ont jamais été recouverts (Rapport de l'Office de Développement du Nord-Ouest, août 1967).

(2) LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.) - 1984. *Rapport semestriel n° 9*, annexe 3 : Sous-Projet agro-pastoral de Bossebelé, p. 59.

Parmi les déficiences les plus graves des savanes de Bossembelé figurent en première place le sel (seuls 8 % des besoins alimentaires sont assurés), le calcium (60 % des besoins satisfaits) et le phosphore (58 % de couverture des besoins). Le sel représente donc l'élément qui manque le plus, ce qui démontre combien la complémentation déjà effectuée par les éleveurs est judicieuse. De plus, elle reste relativement peu onéreuse. Dès lors, il n'est pas nécessaire de la recommencer dans la composition des pierres à lécher ; l'apport de sel en deviendrait plus coûteux pour l'éleveur. Cependant, cette complémentation traditionnelle pourrait être améliorée par une correction des autres carences importantes : calcium et phosphore.

Le prix de revient de la fabrication d'une pierre à lécher est surtout grevé par l'acquisition de phosphate bicalcique. Mais ce produit importé pourrait être avantageusement remplacé par de la poudre d'os. Les éleveurs prépareraient eux-mêmes cette poudre, en ramassant les os autour de leur campement. Pourtant, c'est déjà proposer là une démarche qui entre peu dans leurs habitudes !

L'étude économique de la pierre à lécher faite par le Sous-Projet de Bossembelé conclut que sa fabrication par les éleveurs eux-mêmes représente la seule solution qui soit envisageable car elle est peu onéreuse (10 000 F par mois pour un troupeau de 100 bovins). Soit, mais elle suppose que l'éleveur à la tête de ce troupeau prépare 195 kg de pierre à lécher chaque mois et, pour cela, qu'il trouve 136 kg d'os autour du campement (1) ! Jusqu'ici, nous n'avons jamais encore vu de tels ossuaires autour des campements mbororo ! Il n'est pas difficile de se rendre compte que, même s'ils le voulaient, les éleveurs ne seront jamais à même de préparer tant de poudre d'os.

L'essai de lancement de pierres à lécher pour remplacer le natron auprès des éleveurs a donc toutes chances de tourner court. Ils

(1) LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.), p. 61.

ne devront compter, encore longtemps, que sur des achats de sel ou de natron pour améliorer l'alimentation fourragère de leurs animaux. De plus, avec la pierre à lécher, qu'en serait-il de l'effet purgatif qui, d'après les éleveurs, est l'une des grandes vertus du natron ?

Pourtant, et de la même façon que les produits vivriers, le prix du natron augmente rapidement au cours de ces dernières années. Il a doublé en Centrafrique en seulement une décennie. Et les Mbororo ne voient pas comment ils s'en passeraient . "*Noy min accirta, kadi ?*" : *comment pouvons-nous laisser, vraiment ?*

A la nourriture et au natron s'ajoutent les vêtements, les produits vétérinaires, les frais de santé et les voyages. Mais les deux premières dépenses occasionnent les plus fortes sorties de numéraire, les plus régulières et les plus indispensables chez tous les éleveurs. De façon incontestable, ils sont les ruraux qui dépensent le plus. Comment se procurent-ils cet argent ?

DES RESSOURCES A PEINE SUFFISANTES

Le commerce du lait et des produits laitiers (surtout, le beurre) représentait autrefois une ressource importante pour les Mbororo. Il leur permettait de subvenir aux besoins du ménage, notamment par troc du lait contre le mil. Par ces échanges, les femmes jouaient un rôle économique décisif.

Cependant, il y a déjà longtemps que les ventes de lait n'assurent plus totalement le ravitaillement des familles d'éleveurs. Elles ont été détournées de cet objectif par les femmes qui privilégient leurs besoins personnels. Au Sahel, au fur et à mesure que les Peul adoptent un habitat plus sédentaire et qu'ils entreprennent des cultures, le rôle du

commerce du lait devient plus secondaire (1). La réduction de la part du lait dans les ressources familiales est alors intimement liée au processus de sédentarisation.

Certes, la corrélation se vérifie aussi en Centrafrique, notamment dans le groupe des Djafoun. Mais d'autres Mbororo montrent que les deux phénomènes peuvent être indépendants. L'importance quotidienne du commerce du lait s'est réduite alors qu'ils n'étaient ni sédentarisés, ni convertis à l'agriculture. C'est souvent dans une phase ultérieure que l'amenuisement de leurs revenus d'éleveurs a contraint ces Mbororo à pratiquer des cultures.

Le commerce du lait

Au fur et à mesure de la dispersion récente des Mbororo dans les savanes les plus humides de Centrafrique, leurs troupeaux bénéficient d'une saison pluvieuse plus longue, donc de pâturages qui restent plus longtemps verdoyants. On pourrait supposer que la production et le commerce du lait en sont favorisés. Pourtant, ce n'est pas le cas.

Une réduction générale du commerce du lait

Depuis la fermeture de la laiterie de Sarki, le lait ne procure plus aux éleveurs que des revenus très secondaires. La collecte régulière de lait autour de Sarki fournissait autrefois à certaines femmes des revenus de 1 000 à 1 500 F par jour. Elles subvenaient ainsi à la nourriture de la famille, s'achetaient des vêtements et parfois même du bétail : moutons et taurillons d'abord, puis génisses.

De même, les "Tchadiens" faisaient face à leurs besoins alimentaires par la vente de produits laitiers lorsqu'ils séjournèrent vers Pala, Garoua ou Yola. Arrivés en Centrafrique, ils doivent vendre du bétail pour acquérir des vivres.

(1) DUPIRE (M.) - 1972. *Les facteurs humains de l'économie pastorale*, p. 79.

Tous les éleveurs admettent que, maintenant, les femmes ne gagnent plus autant d'argent avec le lait qu'autrefois. Beaucoup d'entre elles ont même cessé totalement ou momentanément d'en vendre (1).

°

° °

Plusieurs causes interfèrent pour réduire le commerce de produits laitiers. Les Mbororo incriminent souvent la baisse de la production laitière dans leurs nouveaux pâturages. Autrefois, à Bocaranga, les pâturages en altitude étaient sains, les animaux étaient rarement malades, les vaches donnaient beaucoup de lait. Maintenant, au sud, les animaux ne sont pas en bonne santé, ce qui se traduit par une réduction des lactations.

"*Sammoore*", la piroplasrose-trypanosomiase, provoque des avortements. Les jeunes veaux paient un lourd tribut aux multiples parasites intestinaux. En général, le taux élevé de mortalité des veaux se traduit par l'écourtement des périodes de lactation. "*Nagge walaa sembe ; nge waDataa ya'ere, to rimi, kosam DuuDaay*" : (ici) la vache n'est pas forte, elle n'a pas de pis, quand elle vèle, elle a peu de lait. L'élevage en milieu trypanosomé se traduit par une réduction de la production laitière.

Au fur et à mesure que les Mbororo progressent vers les savanes du sud, ils côtoient des populations qui ne sont pas habituées à consommer des produits laitiers. Les débouchés se restreignent aux quelques commer-

(1) Remarquons, une nouvelle fois, combien la situation économique de ces éleveurs diffère de celle des Peul entrés en Côte d'Ivoire. Pourtant, l'élevage peul est une nouveauté dans les deux cas. Là-bas, la vente du lait et de ses sous-produits auprès des Sénoufo procure 1 000 à 1 500 F par jour aux femmes, en 1979 (BERNARDET, Ph., 1984, p. 131). Certes, la production laitière et les revenus substantiels qu'elle offre sont peu employés au ravitaillement de la famille. Néanmoins, elle permet aux femmes de satisfaire leur goût pour les beaux vêtements et les bijoux dont elles pratiquent "une véritable thésaurisation".

çants Haoussa ou Arabes installés dans les gros villages. En fait, le refus des Baya d'acheter du lait tient moins à une question de goût qu'à un manque de numéraire.

Au nord de l'Ouham, le prix des produits vivriers s'élève habituellement au début de la saison des pluies (avril-mai). C'est précisément l'époque où les herbes étant jeunes, les disponibilités en lait sont abondantes. Les femmes Mbororo essaient de troquer du lait contre du manioc. Mais les femmes Baya qui acceptent encore de vendre du manioc à cette époque le font pour acquérir du numéraire. Elles acceptent mal les propositions de troc des femmes Mbororo. L'argent est rare en milieu rural isolé. Les femmes Mbororo doivent trouver des acheteurs qui paient comptant leurs produits laitiers avant de s'adresser, à leur tour, aux vendeuses de manioc.

Les longues marches des femmes pour amener le lait au village, la vente au porte-à-porte ou au marché ne correspondent plus à la situation féminine telle que la recommande l'Islam. Dans la religion musulmane, la femme mariée ne jouit plus de cette liberté. Les hommes les plus religieux disent qu'elle ne doit plus "supporter ces souffrances". Les lignages Mbororo les plus profondément islamisés, ceux du groupe des Djafoun et surtout les Rahadji, n'acceptent plus depuis longtemps que leurs femmes se livrent au commerce du lait.

Il existe là un interdit religieux dont l'influence est indéniable dans l'amenuisement du commerce laitier. Autrefois assez peu respecté par les Mbororo superficiellement islamisés, il finit par imprégner leur comportement. D'une façon non plus uniquement religieuse mais morale, la vente de lait par l'épouse devient "honteuse" pour le mari. C'est à lui et non à elle d'assurer la subsistance de la famille. Cependant, cette attitude n'est pas encore partagée par tous les Mbororo.

Des anciens et des nomades regrettent qu'en Centrafrique, la femme ne puisse vendre du lait comme autrefois. "*BelDun nyamdu, haa debbo*" : *il est bien que la nourriture, ce soit l'affaire de la femme.* Hélas ! Ce n'est plus le cas. Ici, tout incombe à l'homme et ses charges

sont lourdes ! Au lieu de justifier l'effacement commercial de la femme par des préceptes religieux ou moraux, ces Mbororo vivent ce changement à contrecœur.

Pourtant, des Mbororo arrivés récemment par le Tchad tendent à modifier leur comportement après quelques années seulement de séjour en Centrafrique. Ils imitent progressivement les lignages prestigieux qui ne laissent pas leurs épouses vendre du lait. Ils le font moins par adhésion profonde aux préceptes de l'Islam que par alignement culturel sur les lignages "historiques". *"Semteende waDi mborororaku" : la honte commande la conduite mbororo.*

°

° °

La réduction du commerce du lait ne relève pas seulement de données économiques mais aussi d'un contexte culturel et religieux. A conditions semblables, ce commerce peut être actif ou inexistant d'un lignage à un autre.

Ces différences de comportement se manifestaient déjà lors de la collecte organisée autour de la ferme de Sarki. Les membres d'un lignage djafoun comme les Hamaranko'en, pourtant voisins de la ferme, ne lui livraient pas de lait. Les Madjanko'en, lignage moins prestigieux et d'installation plus récente, acceptaient d'en vendre. Mais les principaux fournisseurs de Sarki étaient des Akou, par exemple les Hogganko'en. Arrivés avec seulement de petits troupeaux, ils se sont enrichis grâce au commerce du lait. Avec les produits de ces ventes, ils se procuraient du manioc, du natron, des vêtements. Leurs femmes réussirent à acquérir des taurillons à partir des revenus laitiers. Les Hamaranko'en reconnaissent eux-mêmes que les ventes de lait ont permis aux Hogganko'en de Bocaranga de reconstituer leur cheptel.

Aujourd'hui, la vente de lait est refusée par la plupart des Djafoun. Les hommes avancent : *"rewBe amin peri" : nos femmes se sont affranchies.* Il est possible que des femmes refusent maintenant de supporter toutes les charges familiales. Mais bien souvent, ce sont les maris

qui interdisent aux épouses de faire ce commerce. La plupart pratiquent la traite des vaches, mais uniquement pour la consommation familiale. Chez un gros propriétaire de bétail, le beurre est auto-consommé et le lait baratté donné à boire au cheval !

Avec les Faranko'en, le lignage des chefs, le détachement des femmes à l'égard de cette activité va encore plus loin. Dans les grandes familles, les épouses ne pratiquent plus la traite. Les jeunes femmes ne savent même plus traire ! Elles vivent à l'écart du troupeau confié à des bergers qui traient et amènent, de temps à autre, une calebasse de lait chez le maître. Dans ces grandes familles, les épouses auraient honte de se rendre au troupeau pour traire, en concurrence avec le berger.

A l'opposé, voici des lignages encore nomades qui font partie des Wodaabe et des Akou, surtout les "Tchadiens". Chez eux, les femmes tentent toujours de vendre du lait, dès qu'elles en mettent de côté et qu'elles trouvent des acheteurs. Quand le lait est abondant, en début de saison des pluies, elles assurent encore le ravitaillement de la famille, comme autrefois. Il suffit que le campement ne soit pas trop éloigné d'un "sanyeere" avec des Haoussa.

Des femmes Wodaabe proches de la route de Bossembélé à Bossangoa gagnent ainsi 800-1 000 F chaque dimanche et, en pleine production laitière, de 2 à 3 000 F. Mais cela suppose deux conditions rarement remplies dans les savanes humides de Centrafrique : des pâturages sains et la présence d'acheteurs. Les acheteurs musulmans acquièrent plus volontiers du beurre que du lait baratté ; les gains s'en trouvent réduits d'autant.

Dès que l'éleveur se fixe quelques années, qu'il devient un "arDo" respecté et riche, il tend à interdire à ses épouses de vendre du lait. Voici un Akou installé depuis 3 ans seulement mais "al'haji" et, de plus, maître coranique. Il défend de vendre du lait depuis son installation. Autrefois, il savait déjà que ce n'était pas "bien", mais il "fermait les yeux". Même chose pour un "arDo" de Wodaabe, sédentarisé depuis longtemps vers Bocaranga ; ce serait honteux que les épouses de l'arDo aillent vendre du lait. Enfin, un autre Akou vers Boda est toujours nomade

mais il se trouve à la tête d'un gros cheptel : "j'ai des animaux ; que mes épouses restent".

Ainsi l'ampleur du commerce du lait est inversement proportionnelle au degré de sédentarisation des éleveurs et à leur richesse. Bien que cela soit contradictoire en ce sens que leurs vaches laitières sont peu nombreuses, la vente de lait caractérise plutôt les éleveurs pauvres. Ils tiennent à limiter les ponctions dans leur bétail. Ce sont aussi surtout des nomades, peut-être moins sensibles que les sédentaires à la mauvaise réputation attachée à la vente de produits laitiers.

Enfin, ce commerce est inégal selon la localisation des éleveurs. En début de saison des pluies, beaucoup d'éleveurs se trouvent encore en transhumance dans des pâturages isolés. Ils peuvent difficilement commercialiser leurs surplus laitiers.

Les éleveurs qui passent la saison des pluies près d'un centre urbain ou d'un axe routier menant à un centre, ont plus de chances que d'autres d'écouler des produits laitiers. Des commerçants de Bouar viennent acheter dans les marchés alignés le long de la route de Bozoum. Les commerçants Arabes de Bossangoa entreprennent aussi une collecte de beurre et de lait aux environs de la ville. Mais les éleveurs les mieux placés par rapport à un marché de consommation séjournent depuis quelques années au nord de Bangui.

Les ventes de produits laitiers à Bougoula

Les Mbororo n'hivernent aux environs de Bougoula que depuis 1981. Ils se trouvent à une vingtaine de kilomètres seulement de la forêt dense dont les lisières sont marquées par la rivière Pama, au sud. Bougoula est un gros village situé sur la route goudronnée de Bangui à Bossembélé, à 60 kilomètres de Bangui. Le commerce des produits laitiers n'y date que des premiers mois de la saison des pluies 1984. C'est donc un phénomène tout récent mais les partenaires s'organisent et des Mbororo éloignés sont déjà informés de ces transactions.

Les femmes Mbororo n'écourent pratiquement pas de produits laitiers auprès des Baya. Par contre, quelques femmes Arabes de Bangui viennent s'approvisionner régulièrement à ce marché. Elles tiennent un rôle d'intermédiaires tout à fait comparable à celui des femmes Haoussa et Toubou au Niger : achat de beurre frais, transformation en beurre fondu qu'elles revendent avec une grande marge de bénéfices en ville.

°
° °

Le commerce des produits laitiers est une affaire entre femmes. Les hommes en ignorent presque tout : montant des transactions, prix de vente à l'unité, quantité de lait écoulé...

Au début, notre présence au marché était plutôt mal vue des acheteuses Arabes. Il semblait donc difficile de s'installer au lieu des transactions afin de les relever au fur et à mesure, dans l'animation du marché. Il était préférable de se rendre auprès des femmes Mbororo elles-mêmes, une fois rentrées chez elles. Après une prise de contact avec les "arDo" des environs, 14 femmes ont été retenues. Leurs âges et leurs charges familiales sont très variables. Deux femmes ont fait très vite défaut, par suite de maladie prolongée.

L'enquête consistait à passer régulièrement auprès des femmes, pour leur demander le montant et la nature de leurs ventes et achats au cours de la semaine précédente. Les passages se sont déroulés d'août à décembre 1984 mais avec des interruptions en septembre et parfois, en octobre. Sur les 12 femmes restantes, 3 ont interrompu momentanément leurs ventes pour cause de maladie et 4 par suite de petits voyages. Alors que des passages répétés devraient fournir une série continue de données sur une durée assez longue, il s'avère que les résultats sont plus ou moins irréguliers selon les femmes.

Comme dans la plupart des villages de la région, le marché de Bougoula se tient le dimanche. C'est un marché qui draine beaucoup de monde et offre parfois une belle animation au bord de la route. Les femmes

Mbororo se rendent nombreuses à Bougoula ce jour-là. Depuis que les Arabes de Bangui achètent les produits laitiers, un autre marché se tient à Bougoula le mercredi. C'est le "*luumo innira'en*" : le marché des femmes, ou le "*luumo kosam'*" : le marché du lait. Il ne déplace que quelques acheteuses de Bangui et des vendeuses Mbororo. Il permet à celles-ci d'écouler une partie de la traite des vaches en milieu de semaine. Cependant, les apports sont moins importants le mercredi, car ils proviennent de trois traites matinales au lieu de quatre le dimanche. Pour éviter d'aboutir à des résultats en "dents de scie", du mercredi au dimanche puis au mercredi suivant, les données seront converties par jour.

Bien entendu, les femmes Mbororo ignorent le poids ou le volume de ce qu'elles vendent. Elles présentent au marché deux produits qui proviennent d'un barattage du lait : de petites mottes de beurre, "*mahel nebbam'*" ou "*tiDDeL nebbam'*" qui nagent dans du lait baratté, "*pendiDam'*". Sur les 12 femmes suivies, seules 2 ont vendu du lait frais, "*BiraaDam'*", mais à de rares occasions. Elles ne trouvent pas d'acheteurs de lait frais, sans doute parce qu'elles le vendent cher : 200 F le litre d'après une estimation de la cellule de suivi-évaluation mais ce prix est exagéré.

Chaque petite motte de beurre est vendue 50 F au marché de Bougoula. Trois mottes de beurre amenées au magasin Score de Bangui pesaient 280 g. Chaque motte de beurre représente donc environ 100 g ce qui revient à un prix de 500 F le kilo (1).

Le lait baratté est vendu 5 F la petite louche, "*horde*". Nous avons compté 10 louches pour remplir un litre, soit un prix moyen de 50 F le litre de lait baratté. Comme les femmes indiquent facilement les sommes obtenues par la vente de beurre et de lait baratté lors des marchés précédents, il est possible d'estimer les quantités commercialisées.

(1) Dans les magasins de Bangui, la plaquette de 250 g de beurre coûte alors 550 F, soit 4 fois plus cher.

L'objectif est d'évaluer les quantités de lait que les femmes peuvent commercialiser. Elles transforment le lait en beurre car c'est le produit recherché en priorité par les acheteuses. Celles-ci le revendent ensuite auprès des Musulmans du quartier Kilomètre 5 à Bangui, pour les besoins de la cuisine.

Il est estimé habituellement que 15 litres de lait sont nécessaires pour la fabrication par les Mbororo d'un kilo de beurre. A partir des quantités de beurre vendues à chaque marché, il devient facile de calculer la quantité de lait frais détournée de la consommation du veau et de la famille. Cette quantité destinée à la fabrication du beurre vendu représente un "disponible brut" que la femme prélève sur la production laitière de chaque jour.

La quantité de lait frais nécessaire à la fabrication du beurre vendu est presque toujours supérieure à la quantité de lait baratté écoulé en même temps que le marché. En effet, une partie du lait baratté est écartée de la vente pour satisfaire la consommation familiale. Il est certain qu'une partie du beurre fabriqué est également consommée par la famille mais l'enquête n'avait pas à la déterminer ; elle ne fait pas partie du disponible pour la vente.

La fabrication de beurre, pour les femmes Mbororo, correspond moins à une valorisation du lait qu'à un moyen de concilier deux objectifs parfois contradictoires (quand la production de lait est faible et les consommateurs nombreux) : s'assurer des revenus monétaires tout en satisfaisant les besoins de la famille. Ainsi, le lait est transformé en beurre, surtout vendu, et en lait baratté, parfois largement auto-consommé. La quantité de lait baratté vendu représente le "disponible net" que la femme peut prélever.

°

° °

Les informations recueillies auprès des femmes Mbororo ne sont donc pas présentées ici telles quelles. Les quantités de beurre sont évaluées en litres de lait qui furent nécessaires à leur fabrication. Les

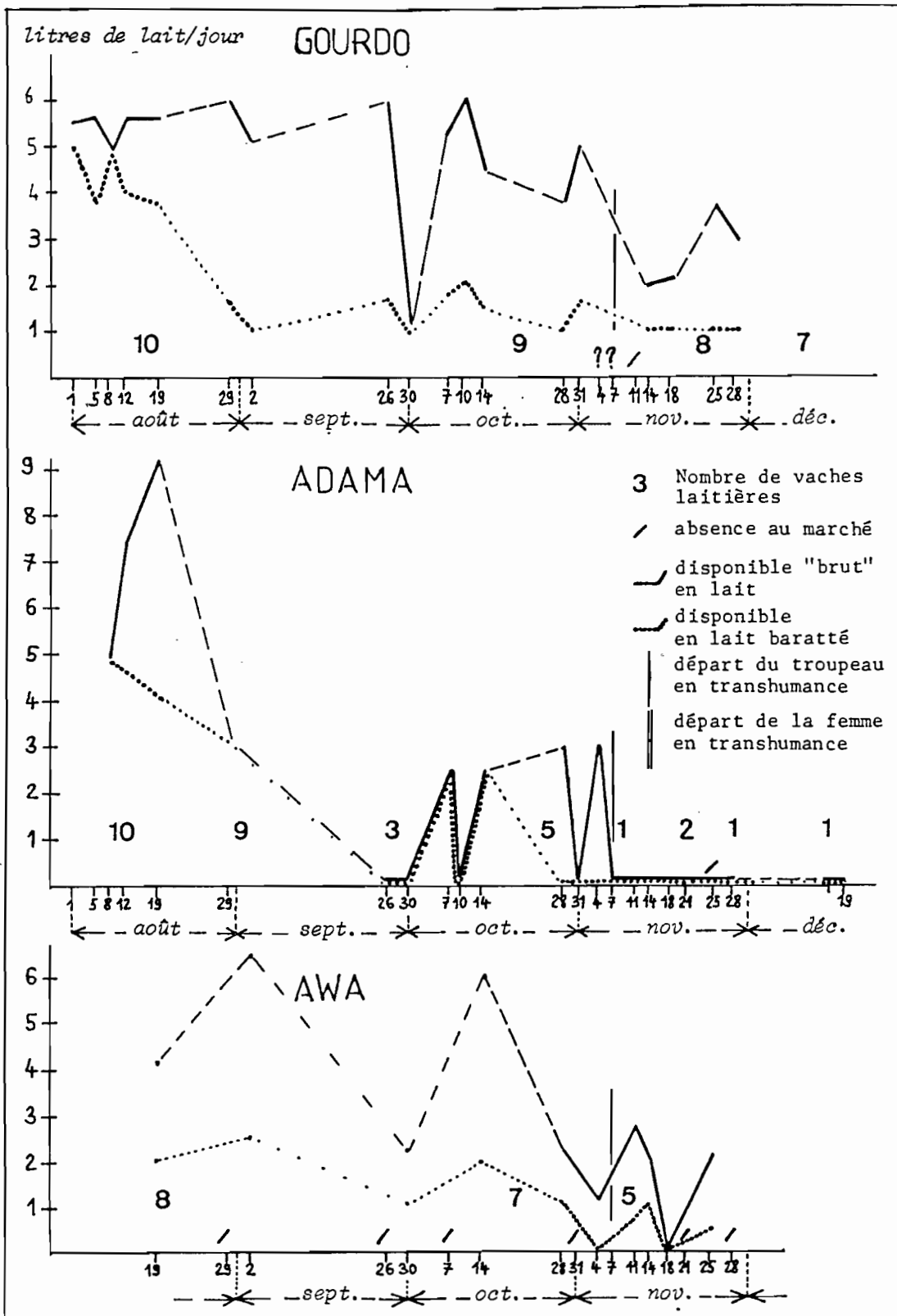


Fig. 11 : Vente de produits laitiers à Bougoula (1).

graphiques reportent pour chaque femme les quantités de lait transformées en beurre vendu ("disponible brut" en lait). Du lait baratté qui en résulte, seule une partie est vendue ("disponible net"). Toutes ces données sont calculées par jour. Comme ces disponibles en lait dépendent directement du nombre de vaches laitières prêtées aux femmes, ces effectifs sont également inscrits sur les graphiques.

Les résultats de l'enquête apparaissent très inégaux d'une femme à l'autre. Il est pourtant possible de les rassembler en quelques groupes.

Gourdo, Adama et Awa disposent chacune de 8 à 10 vaches laitières. Chaque matin, elles mettent de côté de 4 à 9 litres de lait au cours du mois d'août. Cela représente 1/2 à 3/4 de litre par vache laitière mais Adama obtient parfois près d'un litre.

Au début du mois d'août, Gourdo vend presque tout le lait baratté, en même temps que le beurre. Pourtant, elle a de nombreux petits enfants qui vivent chez elle. Mais ils consomment alors du lait frais, qui est abondant. Dès la fin du mois d'août, la majeure partie du lait baratté devient auto-consommée. Cette consommation compense sans doute une réduction parallèle de la distribution de lait frais. Dès le mois d'août, Adama et Awa ne vendent en moyenne que la moitié de leur lait baratté ; elles ont 6 enfants chacune.

Asta, Maïrama, Doudou et Didja disposent chacune de 6 vaches laitières en août. Leur disponible brut est inférieur à 4 litres, sauf Didja, une jeune femme sans enfant. Celle-ci remet unealebasse de lait au mari chaque matin et réserve près d'un litre par vache pour la fabrication du beurre. Elle vend aussi tout son lait baratté alors que les autres en gardent au moins la moitié pour leurs enfants.

Les autres femmes (Adama 2, Doudou 2, Djoda et Amina Satou) retiennent peu de lait pour la vente. Leurs campements sont déjà plus éloignés de Bougoula. Adama 2 et Amina Satou sont de vieilles femmes qui portent avec peine laalebasse de lait au marché ou la confient à une

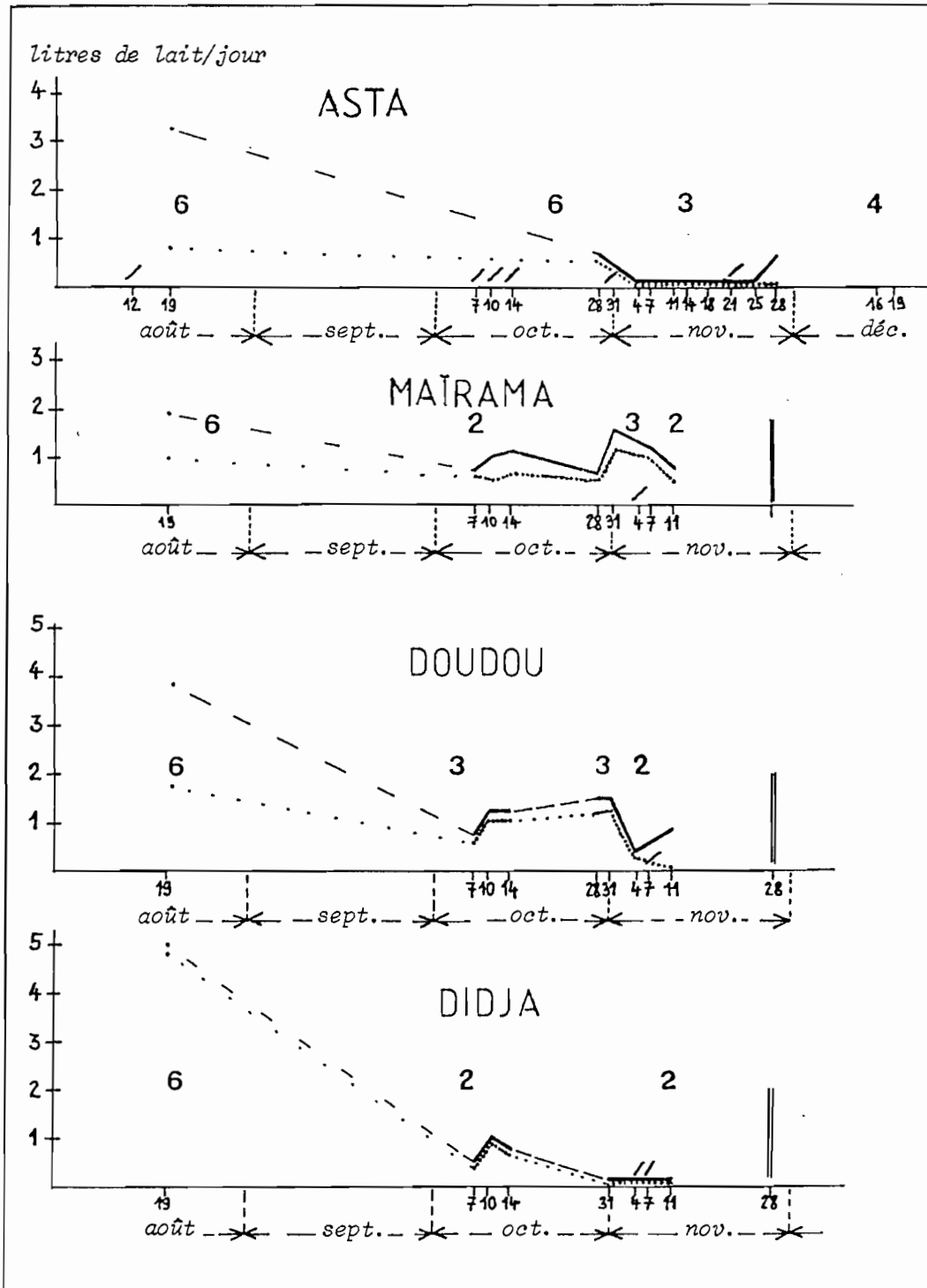


Fig. 12 : Vente de produits laitiers à Bougoula (2).

belle-fille. Doudou a 10 vaches laitières mais elle doit nourrir 7 enfants ; il ne lui reste plus grand-chose à vendre.

En saison des pluies, chaque femme traite rarement plus de 10 vaches dans la matinée. Le disponible brut est en moyenne de 1/2 litre de lait par vache. Il n'avoisine 1 litre que si la femme est sans enfant. La moyenne d'1/2 litre par jour aboutit à un maximum de 15 litres après 3 traites, récupérables sous forme de lait baratté. Cette quantité correspond à la capacité de "nyalindirde", la plus grandealebasse que les femmes portent sur la tête vers le marché.

o

o o

En septembre-octobre, c'est la fin des pluies. Même s'il pleut encore abondamment à Bougoula en 1984, les herbes se lignifient et perdent de leur valeur nutritive. Pourtant, Gourdo et Awa réduisent à peine les quantités de beurre qu'elles présentent au marché. Leur troupeau laitier reste pratiquement le même. Cependant, le disponible net se réduit à un peu plus d'un litre de lait baratté par jour. Les deux femmes affectent la plus grande partie du lait frais à la fabrication de beurre. Mais elles doivent admettre que les leurs boivent ensuite le lait baratté.

Adama, elle, ne vend déjà presque plus de beurre ; son troupeau laitier est passé de 10 à 3 vaches. En tenant compte de cette réduction, le disponible brut par vache se maintient à 1/2 litre par traite.

Chez Maïrama, Doudou et Didja, le disponible brut se réduit à 1 litre de lait par jour. Mais elles ne traitent plus que 2 à 3 vaches. Beurre et lait baratté ne sont plus vendus qu'en faibles quantités, juste pour assurer une petite rentrée d'argent lors de chaque marché.

En fin de saison des pluies, beaucoup de vaches tarissent, provoquant une réduction rapide des livraisons sur le marché. Les femmes tentent encore de vendre du beurre autant que possible mais celles qui ont beaucoup d'enfants ne fournissent presque plus de lait baratté.

En 1984, le mois de novembre a marqué le début de la saison sèche à Bougoula. Départ de tout le troupeau familial ou de la plus grande partie en transhumance se sont répercutés par une nouvelle baisse des apports de produits laitiers au marché. Examinons comment chaque femme a vécu cette période de transition.

Gourdo dispose encore de 9 vaches laitières au début de novembre, 8 à la fin du mois et 7 en décembre. En saison des pluies, une belle-fille l'aidait chaque matin à traire ses 10 vaches. Elle est partie en transhumance le 7 novembre et Gourdo se retrouve seule pour traire 8 vaches. "*Kuugal Don*" : *il y a du travail*, avoue-t-elle !

Pour elle, la saison sèche ne s'accompagne pas d'une relâche. Elle continue à présenter régulièrement du beurre et du lait baratté à Bougoula. Bien sûr, son disponible brut passe de 5-6 litres par jour à une moyenne de 3 litres en novembre. Mais le disponible par vache a peu diminué : de 0,5-0,6 à 0,3-0,4 litre par jour. Son mari a maintenu 30 vaches sur place. Il lui affectera, en saison sèche, les meilleures laitières.

Pour Adama, la situation est bien différente. Elle avait 5 laitières quand les jeunes ont emmené presque tous les animaux en transhumance le 7 novembre, ne lui laissant que 2 vaches. En fait, l'une est presque tarie ; le veau est déjà grand et elle est de nouveau pleine. Il ne lui restera bientôt qu'une vache à traire. Aussi a-t-elle vendu ses dernières mottes de beurre le 4 novembre. "*Do, mi jaBBiti*" : *c'est alors que j'ai cessé* ! Depuis lors, ses 6 jeunes enfants boivent le lait de la dernière vache allaitante. Elle-même n'y touche pas.

Elle ne se rend plus au marché qu'avec l'argent donné par le mari ou reçu par la vente d'un poulet. Elle se plaint amèrement qu'on ne lui ait pas laissé au moins 4 vaches à traire. En fait, le mari a gardé 15 vaches "*sureeji*" (vaches de campement). Certaines commencent à vèler en décembre. Dans quelque temps, elle pourra les traire. "*Siwa, sey to lewru dari*" : *pas encore, seulement le mois prochain*.

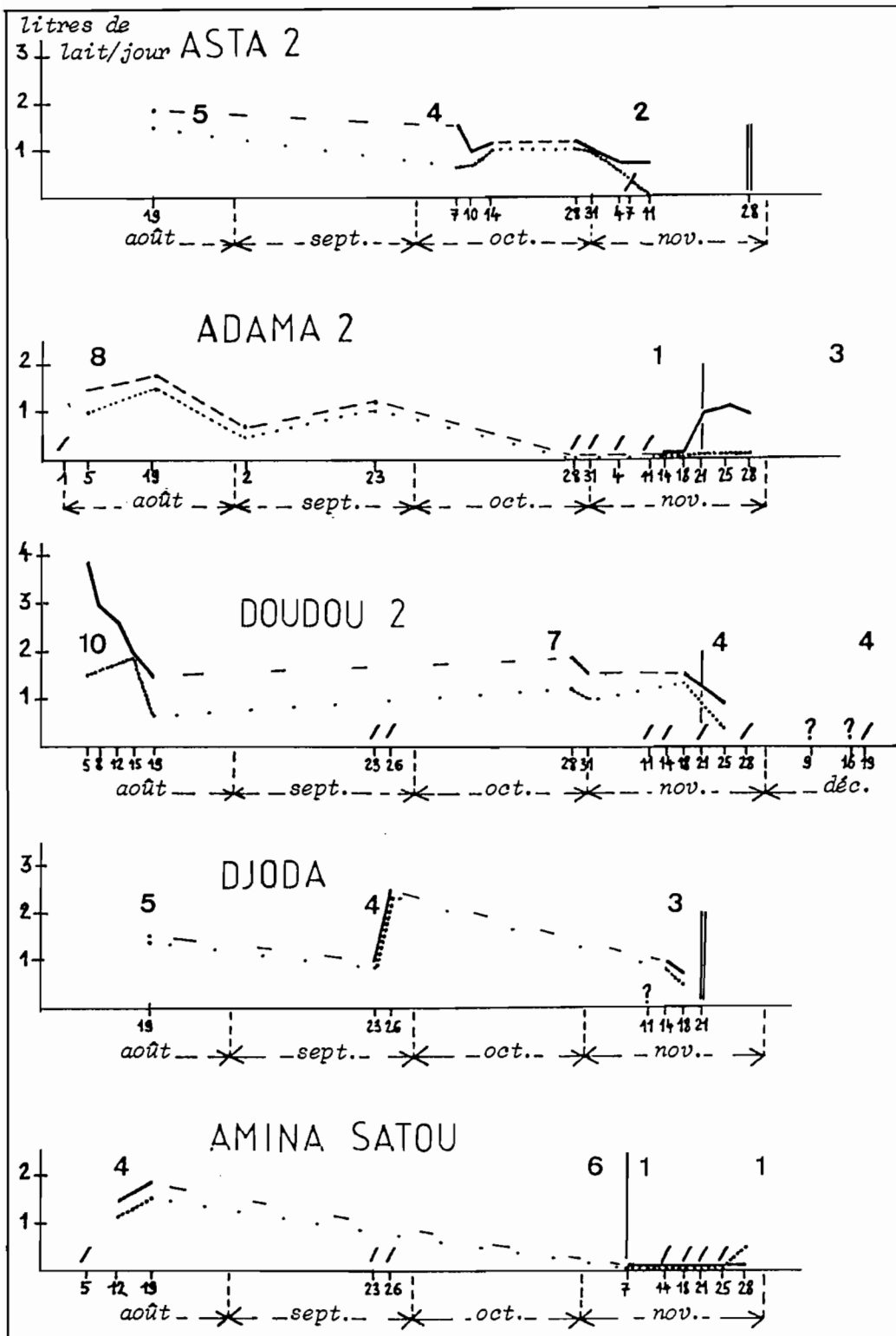


Fig. 13 : Vente de produits laitiers à Bougoula (3).

Awa a aussi durement ressenti le départ en transhumance du troupeau familial. Il lui reste 5 vaches mais souvent, elle n'amène plus qu'un peu de beurre au marché. "*Kosam, mi acci ngam Bikkon*" : *le lait, je le laisse aux enfants*. Elle ne se rend plus au marché du mercredi. "*Kosam tan woni haaje am'*" : *je n'y allais qu'à cause du lait*. Maintenant, elle met de côté un peu de lait baratté pendant plusieurs jours avant d'avoir de quoi vendre le dimanche. Des vêlages auront lieu en décembre. Mais le fils est en transhumance avec son épouse qui, elle aussi, tient aux vaches laitières. Ce sera au mari d'Awa d'ordonner au fils de ramener des laitières à sa mère.

Contrairement aux troupeaux précédents, celui du mari d'Asta n'est pas parti en transhumance. Il ne compte qu'une trentaine de têtes et reste toujours sur place. En novembre, Asta ne dispose plus que de 3 vaches laitières, les autres étant tarées. Parmi ces vaches, 2 ont vêlé il y a plus de 6 mois et n'ont désormais qu'un peu de lait. Seule la troisième a vêlé il y a deux mois et donne davantage. Mais 5 enfants ne permettent plus d'en mettre de côté. "*DuuDaay, yottaay yahago*" : *il y a peu de lait, pas assez pour aller (au marché)*. Un petit troupeau, des enfants ; de plus, Asta a une co-épouse, encore moins bien lotie ! Depuis plusieurs mois, celle-ci ne dispose que de deux vaches. Elle doit nourrir 4 jeunes enfants. Aussi ne vend-elle jamais de lait.

Maïrama, Doudou, Didja, Asta 2 habitent dans un même campement, au sud de Bougoula. Elles aussi perdent des laitières qui tarissent : "*Di njooru*". Cette période de transition et de baisse des ressources fourragères marque un tarissement rapide des vaches : vaches ayant vêlé depuis 6-7-8 mois, au début des pluies et pleines de 1 à 2 mois.

Chaque femme ne traite plus que 2 vaches, à peine pour pouvoir vendre du lait baratté s'il y a des enfants. "*Lar Bikkoy ; Be pat, yaran*" : *regarde, les enfants, tous, ils boivent (du lait) !* Si la mère s'absente une journée ou deux, personne ne prépare plus de cuisine. Les enfants se reportent sur le lait. La femme n'en trouve

plus à son retour. "*Pendi walaa ; Be njaray ; Be ndesataako*" : *il n'yā a plus de lait baratté ; ils (les enfants) boivent ; ils ne laissent rien.* Si la femme réussit encore à présenter du lait au marché, c'est en grande partie en empêchant les enfants de le boire.

En décembre, de nouvelles vaches vont vêler. Mais le 28 novembre, toutes les familles de ce campement partent ensemble en transhumance, ce qui empêche de les "suivre" plus longtemps. Les femmes ne viennent plus au marché de Bougoula.

Djoda et Doudou sont les deux belles-filles de la vieille Adama. Au moment du départ en transhumance, le troupeau familial d'environ 200 têtes est scindé. Le mari de Djoda s'en va avec la plus grande partie du troupeau, laissant 37 vaches à la garde du père, aidé d'un autre fils, le mari de Doudou. Mais sur les 37 vaches, seules 7 sont allaitantes : 3 mises à la disposition d'Adama et 4 pour Doudou.

Celle-ci se plaint qu'on lui ait retiré 5 vaches le 21 novembre. "*Yaake man, na'i jaBBiti am ; mi yejjitaay*" : *ce jour là, les vaches m'ont quittée ; je n'oublie pas !* Et pourtant, leurs veaux n'étaient pas grands ; ils n'avaient que 4 mois. "*Be yiDi Di nyama geene tan*" : *ils (les hommes) veulent qu'elles (les vaches) se rassassent d'herbe.* Comme Adama, Doudou conteste le retrait de ses vaches laitières lors du départ en transhumance. Mais 30 vaches laissées sur place sont pleines et vèleront en début de saison sèche.

Avec Amina Satou se répète le premier schéma. Début novembre, son petit-fils part en transhumance avec le troupeau familial, ne lui laissant qu'une vache laitière sur 6. Les autres sont tarées ou proches de l'être. Elle reste seule avec son mari et une petite fille : c'est elle qui boit le lait. Quand une vache vèlera dans le troupeau transhumant, le petit-fils la restituera.

Novembre marque une chute dans la commercialisation des produits laitiers à Bougoula. Elle est due au tarissement de nombreuses vaches laitières qui avaient vèlé avant les pluies. Cette fin de lactation entraîne des conséquences plus ou moins sensibles selon les familles.

Quand le troupeau est important, quelques vaches allaitantes peuvent toujours remplacer celles qui tarissent et maintenir des surplus de production laitière (cas de Gourdo). Dans un petit troupeau, le tarissement simultané des laitières traites entraîne l'arrêt des ventes (cas d'Asta et d'Amina Satou). Ce qu'un Mbororo exprime en disant : "*Talaka : nagge rima, kosam Don. Nagge hodi, kosam walaa*" : *chez un pauvre, la vache vèle, il y a du lait. La vache est pleine, il n'y en a plus.* Sous-entendu : chez les riches, c'est le contraire ; il y a toujours du lait.

La baisse des ventes de produits laitiers à Bougoula est due surtout au départ en transhumance des troupeaux. Le principe de la transhumance est maintenu alors que ces Mbororo se trouvent à la lisière de la forêt dense. Mais les éleveurs tiennent à ce que leurs troupeaux changent de pâturages à cette époque de l'année.

Quand une partie de la famille reste sur place, on ne lui laisse que le moins de vaches possibles. On : c'est-à-dire les hommes, qui ne demandent pas leur avis aux épouses dans la conduite du cheptel. Cela ne manque pas de soulever les récriminations des femmes qui voient disparaître une source de revenus personnels. La remarque d'une Mbororo contient en filigrane une allusion à la tension qui l'oppose alors au mari : "*sey gorko vo'ina seede, nyama gurka tan*" : *il faut que l'homme prépare l'argent, pour ne plus manger que la boule de manioc.*

Le mois de novembre marque le début du dessèchement des pâturages. Les vaches restées au campement se dispersent alors plus loin qu'en saison des pluies. Elles ne reviennent pas tôt le matin. Les veaux pleurent et les femmes ne peuvent faire la traite normalement. Elles reprochent aussi aux maris de ne pas aller à la recherche des animaux.

En novembre, de nombreuses vaches sont tarées mais en décembre, des vêlages s'annoncent. En savanes humides, plusieurs vêlages se situent en début de saison sèche. Dès lors, la production de lait devrait être abondante à cette époque de l'année, de même que le disponible pour la vente. Qu'en est-il ?

Le témoignage des transhumants confirme l'abondance de lait pendant les mois de saison sèche : *"Kurmi, dabbunde buri kosam" : au sud, c'est en saison sèche qu'il y a le plus de lait.* Mais abondance de lait ne veut pas dire grandes disponibilités. Les Mbororo attendent souvent un à deux mois après le vêlage pour traire, pour plusieurs raisons.

D'abord, ils disent que le lait des premiers mois n'est pas riche en matières grasses. *"Kecci ngalla nebbam" : les vaches nouvelles (qui viennent de vêler) n'ont pas de crème.* Or c'est sous forme de beurre que les Mbororo ont le plus de chance, actuellement, d'écouler le lait. Parfois, ils corrigent le lait des premiers mois en le mélangeant avec du lait de vêlages d'un an (*"duumDi"*), avant le barattage. Les Mbororo laissent habituellement les jeunes veaux boire presque tout le lait de leur mère. Le reste, ils le consomment eux-mêmes.

D'autre part, le premier mois de vêlage, la vache ne se laisse pas approcher ni traire aisément. La femme ne s'y risque pas. C'est le mari qui se charge de la traire. *"Na'i kecci, goriko Biran" : les nouvelles vaches, l'homme les traite.* Il amène dans sa hutte et boit la calebasse de lait ainsi recueillie. Plus tard, une fois la vache à nouveau "domestiquée", la femme peut traire à son tour.

Dans les savanes les plus proches de Bangui, la production laitière atteint sans doute son maximum après les vêlages de décembre-janvier. Mais, à cette époque, la majeure partie du bétail est en transhumance en pleine brousse, loin des routes. Les villageois côtoyés n'acceptent pas ou ne peuvent pas acheter de lait. Les Mbororo avouent qu'il le gaspillent. *"Min rufa kosam meere" : nous jetons le lait pour rien.*

Il faut qu'ils atteignent, au sud, la piste de Mbaïki à Boda pour pouvoir vendre à nouveau des produits laitiers. Des commerçants Arabes de Mbaïki viennent leur acheter du beurre et du lait à Bouboua, un gros village situé le long de la route, où les Mbororo ont pris l'habitude de se rendre.

°
° °

Ainsi la commercialisation de produits laitiers se développe spontanément quand une symbiose s'établit entre éleveurs et commerçants musulmans, eux-mêmes ravitaillant des consommateurs citadins. La vente de beurre et de lait ne représente qu'une face de ce système d'échanges. A Bougoula, les femmes Mbororo sont aussi acheteuses de beignets, de pâtes d'arachide, de noix de cola, de kohl, de parfums, tous produits dont les commerçantes Arabes sont pourvoyeuses. Une femme Mbororo reconnaît : "*senaa rewBe Arab, rewBe Mbororo keBataa. Be Don vallita min. Be andi ko ngid-mi*" : si ce n'était les femmes Arabes, les femmes Mbororo n'auraient pas (ce qu'elles veulent). Elles nous aident. Elles savent ce que nous aimons (acheter).

°
° °

Le commerce du lait est encore limité à Bougoula. Il vient seulement de s'organiser spontanément. Grâce à la proximité du marché de Bangui, il se développera sans doute au cours des années à venir.

Les acheteuses sont encore trop peu nombreuses et disposent de maigres moyens financiers. Elles entassent les mottes de beurre dans d'anciens pots de peinture de 20 litres. Elles imposent un prix d'achat du lait baratté limité à 5 F la petite louche qu'elles revendent 25 F à Bangui.

Au mois d'août, une file de femmes Mbororo accroupies fait la queue pour vendre le contenu de leurs Calebasses. Parfois, des femmes

ramènent la calebasse pleine chez elle. Ce fut le cas lors du marché du 31 octobre, pourtant en fin de saison des pluies. L'offre était encore trop abondante.

Beaucoup de femmes se plaignent amèrement d'un prix d'achat aussi bas. "*Be nyami min tan !*" : *elles ne font que de nous "bouffer" !* Ici, les acheteuses, et non les femmes d'éleveurs, font la loi sur le marché.

Mais, fin novembre, beaucoup de Mbororo ont quitté les environs du village. D'autres femmes n'amènent plus de lait. Les dernières vendeuses sont décidées à exiger 10 F par louche. Obtiendront-elles gain de cause ? En saison sèche, il ne reste presque plus de Mbororo près de Bougoula et le beurre devient un produit recherché ; la petite motte passe alors de 50 à 100 F.

Le faible prix du lait baratté n'encourage pas les femmes d'éleveurs à vendre. Une demande plus soutenue et un prix plus élevé modifieraient sans doute leur comportement.

°

° °

Comment évaluer le prix actuel d'un litre de lait frais ? Les 200 F indiqués par la Cellule de suivi-évaluation sont nettement supérieurs à la réalité. En fait, le prix perçu par les Mbororo correspond à celui du beurre fabriqué avec un litre de lait auquel s'ajoute celui du lait baratté. Il s'obtient donc par un calcul simple :

$$\text{Beurre fabriqué avec 1 litre de lait : } \frac{1\ 000 \times 1}{15} = 66 \text{ g}$$

$$\text{Prix du beurre obtenu avec 1 litre de lait : } \frac{50 \times 66}{100} = 33 \text{ F}$$

Prix du litre de lait baratté : 50 F

Montant perçu à partir d'un litre de lait frais : 83 F.

Pour qu'une collecte de lait frais intéresse les femmes Mbororo, il faut donc que le prix d'achat soit au moins égal à 100 F par litre. Actuellement, il est possible d'obtenir du lait à Bangui à partir de boîtes de lait en poudre vendues dans les grands magasins. Un calcul rapide à partir d'une marque connue donne un prix de revient de 253 F par litre (1). Il faudra donc que le prix de vente du lait frais à Bangui soit inférieur à 250 F. La marge entre prix d'achat aux femmes d'éleveurs et prix de vente maximum aux consommateurs citadins reste suffisamment large pour qu'une collecte de lait soit rentable.

Toutes les vendeuses de produits laitiers rencontrées aux environs de Bougoula appartiennent au groupe des Wodaabe. Cela confirme les différences de comportement des Mbororo face à cette activité.

A une vingtaine de kilomètres plus au nord, des Djafoun se sont rassemblés autour d'un village musulman : Didango. Bien qu'il soit accessible par la route, ce regroupement d'éleveurs ne donne lieu à aucune transaction de produits laitiers. Pour un projet de collecte du lait, il faudra tenir compte de la composition lignagère de la population mbororo visée.

Quand on demande aux maris des informations sur les ventes de leurs épouses à Bougoula, ils restent évasifs et ne leur accordent que peu d'importance. En fait, ils sont peu intéressés par ces transactions car les revenus qu'elles procurent leur échappent totalement. *"Seede kosam kam, gor'ko meemataa"* : quant à l'argent du lait, l'homme n'y touche pas.

(1) Par contre, le lait entier importé est beaucoup plus coûteux : 450 F le litre. En 1966, il ne se vendait que 160 F. Ce produit n'est plus abordable pour la clientèle centrafricaine.

Le commerce des produits laitiers, relancé à Bougoula par la demande de Bangui, n'a pas repris son ancien rôle dans l'économie familiale. Pour cette raison, les éleveurs ne le prennent pas au sérieux et n'hésitent pas à écarter les vaches laitières du campement lors du départ en transhumance. Ce déplacement a pour résultat de restreindre très nettement les apports sur le marché.

Une collecte du lait ne fera revenir les éleveurs sur leur décision de faire transhummer l'essentiel du cheptel que lorsque les gains des femmes seront beaucoup plus importants, leur permettant de reprendre une responsabilité principale dans l'économie de la famille.

Les disponibilités en lait baissent-elles nettement en saison sèche, comme il est habituel de le constater dans les enquêtes laitières ?

Il faut se garder d'adopter telles quelles des observations valables pour le Sahel ou une partie de la zone soudanienne. En bordure de forêt dense, la saison sèche n'est pas si longue ni si sévère au point de réduire considérablement les ressources fourragères. Dès le mois de décembre, les troupeaux peuvent exploiter une repousse verdoyante sur les premiers pâturages incendiés.

Les variations de la production laitière dépendent du cycle des vèlages qui, ici, est accéléré et décalé par rapport à celui des zones d'élevage plus sèches. Beaucoup de vaches sont pleines de 2-3 mois en seconde partie de saison des pluies, ce qui provoque leur tarissement. Dès le mois d'août, des Mbororo avouent qu'ils sont privés de lait. Les femmes se plaignent des vaches qui tarissent alors que la saison sèche n'est pas encore établie.

Ensuite, les transhumants partent avec des vaches pleines qui vèlent en saison sèche. La reprise rapide, dès les nouvelles pluies, d'une végétation herbacée riche en éléments nutritifs, provoque alors une poussée de lait. Mais les troupeaux sont encore en transhumance,

éloignés des "sanyeere" où se trouvent les consommateurs habituels de produits laitiers. Les femmes ne peuvent y amener ni beurre ni lait baratté.

Il se produit ainsi une distorsion entre les variations de disponibilités en lait et les facilités les plus grandes de commercialisation. L'organisation d'une collecte du lait devrait réduire cette contradiction en rendant les zones de transhumance accessibles pour un ramassage.

Revenus laitiers et budgets féminins à Bougoula

Le rôle des revenus laitiers dans l'économie familiale ne peut s'analyser que dans le cadre des budgets féminins. De même, les particularités de ceux-ci ne se comprennent souvent qu'en évoquant les ressources des maris, ventes de bétail bien sûr, mais aussi activités complémentaires à l'élevage.

Il n'est pas possible de restituer les profits du commerce du lait par une enquête rétrospective, lors d'un seul passage. Pour saisir le fonctionnement de l'économie familiale, il faut recourir à la méthode des passages répétés et réguliers auprès des mêmes informateurs. Comme il s'agit en l'occurrence d'informatrices, il n'est pas aisé, pour un homme, d'entreprendre ce genre d'investigation.

Les ventes de lait et l'utilisation de ces gains sont présentés pour chaque femme ayant fait l'objet d'un "suivi" à Bougoula, sauf quand plusieurs font partie de la même famille. Des points communs dans les dépenses féminines se remarquent souvent par campement, c'est-à-dire par rassemblement de plusieurs familles apparentées ou proches.

o

o

o

Gourdo, Adama, Awa et Asta font partie d'un campement peu éloigné de Bougoula. Elles n'hésitent pas à se rendre au marché chaque fois qu'elles le peuvent.

Ses revenus personnels assurent une grande autonomie à Gourdo. Ils permettent de couvrir l'essentiel de ses achats. Le mari reconnaît ne lui remettre presque jamais d'argent, ce qui représente déjà une exception. Pour 17 marchés, d'août à fin novembre 1984, il ne lui a donné que 6 250 F alors qu'elle-même a obtenu 19 100 F de ses ventes. Il y a deux raisons à cela.

D'abord, le mari de Gourdo s'est mis à cultiver du manioc depuis deux ans, de même que du maïs dans une galerie forestière qu'il a déboisée lui-même ! Pourtant, ce n'est pas un éleveur pauvre. Il possède environ 150 têtes de bétail. Mais "*ndemri Don valla masin*" : *la culture aide beaucoup*. Il n'achète plus du manioc que de temps à autre, par exemple lorsque les tubercules sont encore à rouir dans la rivière et que la farine précédente est épuisée. De même, quand la récolte ne suffit pas.

La maisonnée est grande. A 10 enfants s'ajoutent des élèves coraniques. De plus, changement considérable pour des Mbororo, "*Bikkon pamaron, kamBe mbay tan Be mboowi, Be Buri yiDugo*" : *les jeunes enfants, eux, c'est de manioc seulement dont ils ont l'habitude, qu'ils préfèrent*. Le changement de goût alimentaire des Mbororo étonne même les anciens !

Malgré tout, le mari de Gourdo ne lui a remis qu'une fois 2 000 F pour acheter une grande cuvette de farine de manioc. Un autre don (3 500 F) était destiné à l'acquisition d'un pagne. En fait, si le mari remet si peu d'argent, c'est que Gourdo bénéficie de revenus personnels substantiels.

Ils se répartissent en deux rubriques : ventes de poulets (4 000 F) mais surtout de produits laitiers (15 100 F). A chaque marché de Bougoula, Gourdo ne manque pas d'amener du beurre et du lait baratté. En août, en pleine saison des pluies, le lait est abondant au campement ; elle reçoit autant d'argent des 15-16 litres de lait dans la grande cableasse que des mottes de beurre. Par contre, en début de saison sèche,

les gains proviennent davantage du beurre que du lait. D'août à décembre, elle touche en moyenne 890 F par marché mais souvent 1300 et 1 500 F en août.

Gourdo est déjà une femme de 45 ans. Elle a la chance de disposer de nombreuses vaches laitières, ce qui lui permet de fonder son budget sur la vente des produits laitiers. Elle correspond au type traditionnel (et permanent ?) de la femme mbororo . *"Sanaha rewBe fuu : kosam ; to gor'ko maako e woodi na'i, o wadataa kosam, o yahra, o sooday ; kay'ya ! Sey Be jala mo tan, Dum vindé" : l'occupation de toutes les femmes, (c'est) le lait ; si son mari a des vaches et qu'elle n'amène pas de lait pour le porter et le vendre ; eh ! Ils se moquent seulement d'elle, c'est une bonne à rien.*

Toutes les femmes mbororo élèvent quelques volailles qui passent la journée à gratter le fumier de l'aire à bétail. La vente de coqs par Gourdo est toujours destinée à quelques dépenses exceptionnelles : cuvettes et tasses émaillées (2 600 F), flacons de parfum (750 F).

A partir de 15 100 F de revenus laitiers, Gourdo n'a énuméré que 12 350 F de dépenses. Il est possible qu'elle garde quelques économies pour l'achat de vêtements aux enfants mais, parfois, elle ne sait plus très bien dresser la liste des emplettes lors du marché précédent. Il est probable qu'elle omet quelques achats. La moitié du produit des ventes de lait est destinée à l'alimentation et le reste, au nécessaire de toilette, à de petites fournitures domestiques, à l'habillement.

L'essentiel de la nourriture incombe maintenant au mari par ses champs de manioc et de maïs mais Gourdo y participe également sur ses fonds propres. Certes, elle achète peu de farine de manioc (1 050 F pour 6 820 F de dépenses alimentaires) mais régulièrement du manioc doux en tubercules, frais ou déjà cuit (825 F). Gourdo en ramène de chaque marché, pour 50 F et parfois 100 F.

Les dépenses les plus fortes concernent les noix de cola : 2 075 F, soit 70 % de ses dépenses de nourriture. C'est un extra parti-

culièrement apprécié des femmes. Gourdo ne manque jamais d'en acquérir au marché. Chaque achat de cola s'élève à 100, parfois 150 et même 200 F. Elle n'oublie pas non plus de ramener des friandises pour les enfants laissés au campement. Ce sont des beignets (430 F) préparés le matin même du marché par les femmes Arabes venues de Bangui pour acheter les produits laitiers. Egalement des boulettes de pâte d'arachide, "abaakuru", qui tiennent un peu le rôle de bonbons.

Les autres achats alimentaires portent sur du gombo, "baskooje", (775 F) et du sel (450 F), des feuilles du légume "laalo" (*Corchorus obtorius*). Gourdo achète peu de gombo par rapport à d'autres femmes ; son mari en cultive parmi les pieds de manioc.

A chaque marché, elle s'enquiert à peu près de la même gamme de denrées, chacune en petite quantité. Malgré l'engagement agricole du mari, Gourdo éprouve donc le besoin de compléter la production familiale au marché, surtout en condiments pour les sauces.

Contrairement à beaucoup de Mbororo, le mari de Gourdo ne se plaint pas de difficultés de ravitaillement. "*Jonta kam, wakkere ndemri, nyaamdu naawaay masin*": maintenant, du côté de (grâce à) la culture, la nourriture ne fait pas beaucoup souffrir. Il attribue cet allègement du souci alimentaire à son engagement agricole. Mais Gourdo contribue également au ravitaillement à partir des gains obtenus par le commerce du lait.

Ce commerce est assez prospère pour lui permettre également de satisfaire des besoins personnels. Presque toujours, elle se procure un morceau de savon qui coûte 125 F, soit une dépense totale de 2 125 F. Si les ventes de poulets servent à renouveler la vaisselle en cuvettes, les piles électriques (1 750 F) sont acquises à partir de la vente du lait. Dès qu'elle en a les moyens, la femme mbororo acquiert une torche électrique, ustensile de première nécessité en brousse.

En économisant sur les achats d'un marché à l'autre, Gourdo parvient à réunir assez d'argent pour envisager quelques emplettes dans

l'habillement. Mais cela survient rarement : une paire de chaussures pour elle-même (1 000 F) et une culotte d'enfant (250 F) en 17 marchés ! Pourtant, sa joie est de mettre assez d'argent de côté pour offrir un habit d'enfant . *"To seeđe lutti, mi tawi limtse boODDe, mi sooda limtse Bikkon"* : s'il reste de l'argent et que je rencontre de beaux vêtements, j'en achète pour les enfants.

Des ventes régulières de produits laitiers permettent à Gourdo de ne pas demander de dons d'argent au mari. Mais elle gère ses revenus avec parcimonie, en assurant d'abord la subsistance de sa famille. La production laitière n'offre pas des profits suffisants pour s'adonner à une consommation de prestige (1). Gourdo ne s'est offert qu'à deux reprises du parfum et jamais de bijou. Quant à la nourriture, elle n'a jamais acheté de riz ni de viande et seulement une fois du pain.

°
° °

Le budget global d'Adama ressemble à celui de Gourdo pour une période équivalente mais la provenance des ressources n'est pas la même :

Tabl. 12 : Budgets de Gourdo et d'Adama

	Gourdo	Adama
total des "revenus"	25 350 F	22 950 F
total des dépenses	21 545 F	20 985 F
revenus personnels	19 100 F	10 700 F

(1) De ce point de vue, la situation des femmes mbororo en Centrafrique semble plus fruste que celle des Peul du nord de la Côte d'Ivoire (BERNARDET, Ph. - 1984, p. 133).

Les ressources d'Adama diffèrent nettement de celles de Gourdo puisque les dons du mari (12 050 F) excèdent ses revenus personnels. L'opposition tient aux profits moindres retirés du commerce du lait. Alors qu'en août, Adama disposait d'autant de vaches laitières que Gourdo, elles se sont rapidement réduites en fin d'année. Le produit de la traite n'est plus alors destiné qu'aux enfants. En août, Adama amenait chaque fois sur le marché de Bougoula pour plus de 1 000 F de produits laitiers, parfois jusqu'à 2 000 F.

En 16 marchés, elle a ainsi reçu 7 700 F et 3 000 F de la vente de poulets. En novembre, elle ne peut plus compter sur le lait pour faire des emplettes au marché. "*Kosam, mi woo'iti boyma*" : *le lait, je l'ai oublié il y a longtemps*. Elle devient dépendante des remises d'argent du mari. Mais c'est avec plaisir qu'elle refuse ce don quand la vente d'un poulet lui redonne la liberté d'acheter ce qu'il lui plaît. "*Hande, mi salí seede*" : *aujourd'hui, j'ai refusé l'argent* (du mari).

Adama ne consacre que le quart de ses revenus personnels à l'alimentation (2 700 F). Bien sûr, les noix de cola ont la priorité (650 F) car il est difficile à une Mbororo de s'en priver ! Mais Adama dépense presque autant pour "*daddawa*", la poudre de fruits de "*segehi*", *Tetrapleura andongensis* (1). Elle achète ce condiment à chaque marché (625 F). Il en est de même du gombo qui fait partie de ses emplettes habituelles.

Les autres achats sur fonds propres concernent les mêmes articles que Gourdo : piles électriques, savons, cuvettes émaillées.

(1) En zone soudanienne, "*daddawa*" désigne la poudre des fruits du *Parkia biglobosa*. Les graines du *Tetrapleura* sont bouillies, lavées puis mises à fermenter dans de la cendre en un endroit humide. Elles ont alors un goût qui rappelle celui de la viande. Les Haoussa et les Mbororo les apprécient pour la confection des sauces. Elles donnent lieu à un commerce actif dans les savanes centrafricaines. Chaque vendeuse propose des petits tas de graines préparées, "*kakele*".

Mais Adama est plus jeune et plus coquette que Gourdo. Elle s'est offert un miroir, du parfum, et des boucles d'oreilles. Cependant, ces extras n'atteignent pas des dépenses folles, seulement 675 F. Au mois d'août, quand Adama reçoit de belles sommes avec le lait, elle peut s'offrir un mouchoir de tête. En septembre, elle n'entreprend ce genre de dépenses qu'à l'occasion de la vente d'un poulet : une robe pour une fille (250 F), un tamis (500 F), une assiette émaillée (250 F). Des ressources déjà amoindries ne lui permettent guère d'envisager autre chose.

A partir d'octobre, Adama reçoit presque toujours des dons en argent du mari pour se rendre au marché. Avec cet argent, elle achète d'abord de la farine de manioc (7 800 F) mais également tous les petits produits que Gourdo réussit, quant à elle, à se procurer sur fonds personnels. Ainsi, Adama doit recourir au mari pour ramener des beignets ou des boulettes d'arachide aux enfants et même de la cola pour elle-même. Des revenus laitiers moindres que ceux de Gourdo se traduisent déjà par une plus grande dépendance de l'épouse. Mais Adama réussit le tour de force de convaincre le mari de lui offrir 2 000 F pour l'achat d'une montre. C'était l'un de ses plus grands désirs depuis longtemps ! La consommation de prestige n'est pas toujours liée à l'autonomie financière de la femme.

A partir de l'argent du mari, Adama consacre un tiers de ses achats à de la farine de manioc. Pourtant, le mari possède, lui aussi, un champ de manioc mais ses deux épouses refusent d'arracher les tubercules à partir d'octobre ; la terre est trop dure à creuser. Elles lui suggèrent d'employer des femmes Baya pour cette corvée. Il se refuse à le faire, ne voulant pas encore déboursier pour ce travail. Il préfère attendre le retour des pluies. Une fois détremnée, la terre sera moins dure et les femmes Mbororo accepteront de se charger de la récolte.

En attendant, les achats de farine de manioc par Adama ne suffisent pas. Le mari s'est trouvé contraint d'acquérir en octobre 4 sacs de maïs américain du programme PAM destiné aux réfugiés tchadiens à

Bangui (1). Ces dépenses, avec celles de natron, de vêtements et de produits vétérinaires, entraînent des sorties d'argent incessantes. En août, il a déjà vendu un taurillon de 3 ans pour 55 000 F. En octobre, il renouvelle avec une vache de 7 ans (56 000 F) et un bouvillon de 3 ans (40 000 F). Fin novembre, il ne lui reste presque plus d'argent et il prévoit de vendre bientôt une autre tête.

Par rapport au revenu du mari, les gains d'Adama par le commerce du lait paraissent minces. Mais quand elle a reçu un peu d'argent des acheteuses de lait et de beurre, elle apprécie de s'offrir à sa guise parfum ou boucles d'oreilles.

°
° °

Le mari d'Awa affirme ignorer combien d'argent elle gagne et même le nombre de vaches qu'elle traite ! "*Mo yaña, mo sorra kosam, mo waDa haaje maako, o soodataa nyaamdu*" : elle va, elle vend du lait, elle achète ce dont elle a besoin, elle n'achète pas de nourriture. Précisons ces indications un peu courtes par celles qu'Awa a bien voulu donner elle-même.

Bien qu'il soit nettement moins important que ceux de ses voisines, le budget d'Awa est un peu comparable à celui de Gourdo. Il est alimenté par le commerce du lait (6 175 F) davantage que par les dons du mari (4 700 F). Plus jeune que Gourdo, Awa ne se rend pourtant pas à tous les marchés car elle dispose de moins de vaches laitières et elle a 6 jeunes enfants à charge. Mais chaque fois qu'elle y va, c'est pour vendre des produits laitiers. Elle reçoit en moyenne 686 F par marché et encore en septembre-octobre, ses gains dépassent parfois les 1 000 F.

(1) Le produit de cette aide alimentaire est acheté à Bangui par des commerçants Arabes puis revendu avec une forte marge de bénéfices. Son prix élevé (5 000 F le sac de 50 kg) en fait un aliment de luxe pour les Mbororo, un peu comparable au riz.

Les dépenses d'Awa ne s'élèvent qu'à 4 940 F. Les revenus du lait servent encore en priorité à des achats dans l'alimentation. Mais Awa ne s'enquiert jamais de farine de manioc. Par contre, elle n'oublie pas les beignets et même des bonbons pour les enfants. Ses achats de nourriture se classent ainsi, par importance décroissante : gombo, cola, sel, feuilles de "laalo", tubercules de manioc doux. Ce sont des produits qui entrent dans l'alimentation à titre de condiments ou pour des repas secondaires.

Les autres achats d'Awa sont moins importants mais intéressants à relever : renouvellement d'ustensiles de cuisine (tamis pour la farine de manioc) et produits de beauté : parfums et bijoux. Awa s'offre ainsi des boucles d'oreilles le 19 août, un collier le 2 septembre, deux autres le 30 septembre et à nouveau des boucles d'oreilles le 28 octobre. Elle ne dément pas la coquetterie des femmes peul ! Mais tout cela n'est pas d'ambre, d'argent ou d'or comme au nord de la Côte d'Ivoire ; il ne lui en coûte que 575 F !

Awa affirme que son mari ne lui donne pas d'argent. Il l'a consenti pourtant à quelques reprises, une fois pour qu'elle s'équipe en chaussures, une autre fois pour de la farine de manioc. Awa achète bien des aliments d'accompagnement avec son argent personnel mais, dans l'esprit du mari, ce n'est pas elle qui s'occupe vraiment de la nourriture de la famille ; c'est lui. Comme ses frères, les maris de Gourdo et d'Adama, il a entrepris des cultures de manioc et de maïs depuis 1983. Awa sait maintenant mettre les tubercules à rouir puis les casser en cossettes étalées au soleil. Quand elle n'en récolte pas assez, le mari se charge d'acheter de la farine de manioc ou du maïs PAM au marché.

Entre Awa et le mari, les responsabilités sont bien partagées ; chacun gère son budget à part. Celui d'Awa repose essentiellement sur la vente de lait et de beurre.

o

o o

Le mari d'Asta est venu récemment du plateau de Ngaoundéré rejoindre des membres de son lignage à Bougoula. Ils lui ont donné quelques têtes de bétail dont il vit pauvrement avec ses deux jeunes épouses. Pour le natron et l'habillement, ce sont encore eux qui l'aident.

Asta gagnait un peu d'argent avec le lait en août mais en novembre, il lui en reste rarement à vendre. Les 5 enfants consomment tout le lait baratté. L'essentiel de ses "ressources" provient de dons d'argent du mari ou, parfois, de l'oncle paternel : 5 300 F sur 6 125 dépensés en 8 marchés. Sans cela, elle ne pourrait se rendre au marché. "*KanBe hokki am seede ; doole maBBé, kosam walaa, mi yaha meere ?*" : eux (formule détournée pour désigner le mari) m'ont donné de l'argent, ils sont forcés ; il n'y a pas de lait, vais-je y aller avec rien ?

Comment gère-t-elle cet argent ? 90 % des dépenses portent sur la nourriture. D'abord en farine de manioc, devenue l'aliment de base de ces Mbororo : 3 000 F. A cela s'ajoutent les condiments indispensables : gombo (750 F), "*laalo*" (300 F), haricots (150 F). Malgré la pauvreté de la famille, chaque fois qu'elle se rend au marché, Asta ne peut se priver d'un plaisir : acheter de 5 à 10 noix de cola (475 F). "*Goro mi accan, mi fotti naa ?*" : la noix de cola l'abandonner, le puis-je ? Asta sait qu'elle a une autre consigne au marché : ramener des bonbons ou, du moins, des beignets aux enfants (450 F). "*To mi warti Do, to makala walaa, Be wo'yan*" : si je reviens ici, s'il n'y a pas de beignets, ils se mettront à pleurer. Voilà les seuls extras qu'elle se permet ; pas de parfums, pas de collier ni de boucles d'oreilles, seulement des morceaux de savon de temps à autre (600 F).

Les dépenses d'Asta représentent sans doute le minimum qu'une Mbororo estime indispensable d'acquérir au marché. Même cela, ses revenus laitiers trop faibles ne le lui permettraient pas sans le soutien du mari. De plus, elle n'a pas de poulets à vendre parce que "*mi wari kesw'*" : je suis venue il n'y a pas longtemps.

Quant au mari, il pourvoit également ses épouses en manioc pour compléter leurs achats. Il vient d'ouvrir un champ mais le manioc demande du temps avant d'entrer en production. En attendant, il faut nourrir la famille. Pas avec du riz bien sûr, ni même avec du maïs PAM, mais avec du manioc acheté aux cultivateurs de Bougoula. Le mari d'Asta est l'un des rares Mbororo rencontrés qui ne s'offre ni sachet de thé, ni paquet de sucre. Il s'accorde seulement deux à trois cola par jour, achetées au détail à 15 F l'unité.

Comme la production laitière est presque entièrement consommée par les enfants d'Asta et de sa co-épouse, les achats de nourriture sont effectués grâce aux revenus du mari par les ventes de bétail. Celles-ci sont aussi caractéristiques d'un éleveur pauvre : 1 veau d'1 an en août (20 000 F), un autre encore en novembre (20 000 F), ce qui permet au mari d'offrir un pagne à chacune de ses épouses (8 000 F). La situation de cette famille est difficile. *"Na'i pamDi, to mi fuDDaay ngeesa, waDataa"* : les vaches sont peu nombreuses, si je n'avais pas commencé un champ, ça n'irait pas.

°
° °

Maïrama, Doudou, Didja et la seconde Asta habitent un autre campement un peu plus éloigné, au sud de Bougoula. La distance n'est pas telle cependant qu'elle dissuade les femmes de fréquenter chaque marché. D'autre part, les maris sont uniquement éleveurs. La nécessité de se ravitailler régulièrement en nourriture donne déjà une raison suffisante pour se rendre souvent au marché.

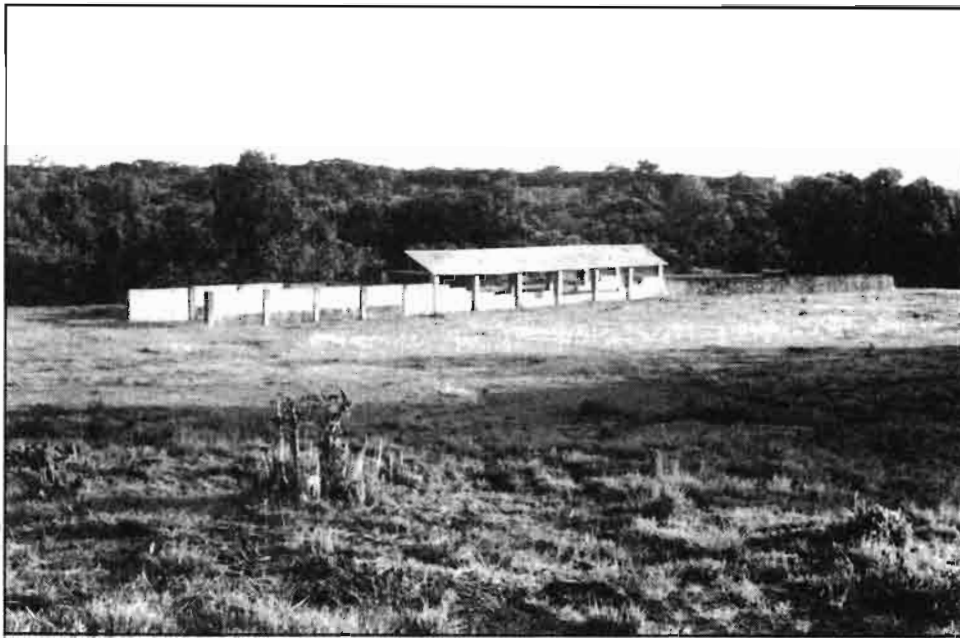
Maïrama et Doudou sont des co-épouses et leurs budgets se ressemblent. Les disponibilités monétaires, calculées sur 7 marchés, n'atteignent que 11 820 F et 14 275 F. La part des revenus personnels est équivalente pour les deux femmes : 3 820 et 3 775 F. L'écart entre leurs ressources provient simplement d'une donation supplémentaire de 2 000 F par le mari à Doudou. Mais il est probable que Maïrama en recevra également car le mari attribue toujours des sommes équivalentes à l'une et à l'autre.



La jeune Asta et sa petite fille : *"seede kosam DruDaay, mi soodi goro bee bonbon haa ton"* : le lait ne rapporte pas beaucoup d'argent, j'ai acheté de la cola et des bonbons, là-bas (le 28 novembre 1984).

Djoda, une jeune femme mbororo : *"sey seede kosam tan mi heBa, mi haBda bee man, gorke meemataa"* : il n'y a que l'argent du lait que j'obtiens, je me débrouille avec, le mari n'y touche pas.





"Wawru nafaƙan kam ; mi yini na'i haa Sangol Ndoro, haa Wawru Nouma ; kooti do'a, jinna" : la fosse (le bain d titeur) est utile ; j'ai baign  mes vaches   celui de Sangol Doro, puis de Nouma ; les tiques tombaient, il n'y en avait plus (Alhaaji Saguiwa, maintenant pr s de Yeremo). Le bain d titeur de Nouma, dit aussi de Dauzat (baptis  ainsi en l'honneur d'un v t rinaire pionnier en Centrafrique) est   l'abandon en 1984.

"Dokta vi'i : "Ardo Tassi, Dun wawru ma !". Ngam wawru waddi jokkingol hakkunde Mbororo'en, doole Be sendi pella durngol" : le v t rinaire a dit : "Ardo Tassi, c'est ton bain d titeur !" . Comme le bain a provoqu  une querelle entre Mbororo, ils ont d  partager les p turages (Ardo Adamou bi Tassi). Le bain d titeur de Talam, construit en 1964, l'un des derniers de la s rie.



Ces deux budgets présentent l'originalité d'être surtout alimentés par les dons en argent du mari. Même en pleine saison des pluies, il remet l'argent nécessaire pour le ravitaillement en farine de manioc. Ces achats représentent 63 et 68 % des dépenses des deux femmes. Leur mari ne cultive pas. "*Nyaamdu, mi Do sooda soodugo*" : *la nourriture, j'achète et j'achète*. En fait, il délègue cette tâche aux épouses, se chargeant plutôt de l'acquisition de maïs PAM et, plus rarement, de riz. Rien que pour le manioc, il débourse en moyenne 3 000 F par marché (1 500 F à chaque épouse). Débourser tout le temps pour se nourrir commence à l'inquiéter. "*Nyaamdu torri am masin ; itta seede, hokka tum*" : *la nourriture m'épuise beaucoup ; sortir de l'argent, donner toujours*. Bien que n'ayant jamais cultivé de sa vie, il envisage de s'y mettre.

Par rapport aux contributions en numéraire du mari, les revenus personnels des épouses s'avèrent peu importants. Les profits du commerce du lait atteignent seulement 2 075 et 2 525 F, soit 300 et 360 F par marché. Le mari donne 5 fois plus. Cependant, aussi modestes soient ces profits, chaque fois que les deux épouses se rendent à Bougoula, elles y amènent un peu de lait baratté et de beurre, même au début de novembre, avant leur départ en transhumance. Le mari l'avait dit au début de l'enquête, en août. "*RewBe heBa seede seeDa, sooda haaje maBBé, kuukoy pamaron*" : *les femmes reçoivent un peu d'argent, achètent pour leurs besoins de petites choses*.

Les revenus tirés des produits laitiers sont utilisés de la même manière par les deux épouses : d'abord pour l'achat de noix de cola, puis de feuilles de "*laalo*", d'arachide, de tubercules de manioc et de petites friandises du côté de la nourriture et, pour le reste, surtout de morceaux de savon. Elles ne s'autorisent des extras que le jour d'une recette supplémentaire, procurée par exemple par la vente d'un quartier de viande (1). Au même marché, l'une s'offre alors un beau

(1) Lors des rares abattages d'animaux, les Mbororo remettent un morceau de viande à leurs épouses. Elles utilisent à leur gré le produit de sa vente aux villageois.

mouchoir de tête (1 000 F), l'autre s'équipe d'une cuvette émaillée pour le même prix. Aucun autre ustensile ou accessoire de beauté n'est acquis en 7 marchés.

Le partage des frais de nourriture est donc simple ; la farine de manioc est à la charge du mari qui fournit l'argent nécessaire tandis que le commerce du lait permet tout juste aux deux femmes de payer elles-mêmes les produits secondaires. Les dépenses plus importantes, par exemple d'habillement, sont supportées par le mari. Au cours du mois de septembre 1984, il offre un pagne à chacune (9 000 F). Il fait face à ces dépenses uniquement par des ventes de bétail.

°

° °

Didja appartient à une autre famille mais son budget est comparable à ceux de ses deux voisines. En 5 marchés, l'apport monétaire du mari équivaut à ses ressources personnelles : 5 000 et 4 925 F. Mais ces dernières tiennent moins au commerce du lait (1 925 F) qu'à la vente de deux gros coqs (3 000 F) en octobre.

Didja ne dispose pas librement des 1 000 F remis par le mari lors de chaque marché. Cette somme est destinée uniquement à l'achat de farine de manioc. Quant aux coqs amenés sur le marché avant le départ en transhumance, Didja utilise l'argent qu'elle en retire pour renouveler son équipement de cuisine : cuvettes émaillées, tamis.

Comme les autres Mbororo, Didja vend du lait et du beurre au début du marché puis utilise tout de suite ses petits gains pour des achats de nourriture. Elle va et vient dans le marché d'un étal de villageoise à l'autre, jusqu'à ce que l'argent du lait soit épuisé. Elle dépense ainsi 1 325 F en tubercules de manioc (300 F), arachides en coques ou préparées (300 F), feuilles de "laalo" (200 F), noix de cola (200 F) puis haricot, sel, gombo, oignons. Comme Didja est une jeune femme sans enfant, elle ne s'enquiert pas de beignets ni de bonbons. Par contre, elle ajoute à ces achats du savon (250 F) et des allumettes.

Pour les gros achats, en particulier en habillement, Didja dépend elle aussi du mari. Celui-ci ayant deux épouses, il doit prévoir tout en double. En août, il renouvelle déjà les garde-robes : pagnes, chaussures, polos et mouchoirs de tête, le tout pour 15 600 F. En octobre, nouveaux achats : pagnes de trois pièces, "turmi'ji" (9 000 F), chaussures (5 000 F), vêtements d'enfants (la première épouse a 5 enfants : 3 000 F), chaussures en caoutchouc, "danko", pour lui-même (2 000 F), soit une dépense de 19 000 F.

Il venait de vendre un taurillon de 2 ans pour 20 000 F. L'habillement de la famille a épuisé cette entrée d'argent. "*Hande man mi ecci bangaaro wara min laara ; noy mi waDataa ?*" : *aujourd'hui même j'ai dit au boucher de venir pour que nous voyions ; comment puis-je faire (autrement) ?* Mais ces gros achats en habillement surviennent plutôt rarement. Le mari a "équipé" ses épouses avant l'isolement des mois de saison sèche.

o

o o

La seconde Asta présente un budget encore semblable à ses voisines de campement. Elle se rend régulièrement au marché avec du lait et du beurre mais les gains obtenus en 8 marchés (2 450 F) pèsent peu par rapport aux avances d'argent consenties par le mari (7 000 F).

Le plus souvent, il donne 1 000 F par marché, ce qui permet l'acquisition de 3 seaux de manioc en cossettes (750 F), de 4 si la femme les écrase chez elle. Asta préfère souvent payer 100 F pour passer le manioc au moulin qui opère sur le marché. Elle ne précise pas ce que devient le reste de l'argent du mari.

Quant au produit de "*sippal*", la vente de lait, il ne sert jamais à se procurer de la farine de manioc mais seulement des aliments secondaires : cola, arachide, tubercules de manioc doux, gombo, "*laalo*" puis sel, beignets, sucre. En dehors de la nourriture, Asta ne signale

que l'achat d'une assiette émaillée (250 F). Tous les autres achats sont à la charge du mari, même ceux de savon, indispensables et fréquents chez les Mbororo. Le rôle des profits laitiers, plus modestes que dans le campement précédent alors qu'il s'agit d'éleveurs purs, n'excède pas la fourniture d'accompagnements à la boule de manioc.

°
° °

Doudou 2, Djoda et Adama 2 font partie d'un autre campement avec Amina Satou. Ces Wodaabe ont quitté le nord du Cameroun (Figuil) au cours des années 50 pour gagner l'Adamaoua puis l'ouest de la Centrafrique, avant de migrer récemment près de Bangui. Autrefois, la vente de lait suffisait à se fournir en nourriture, mais ce n'est plus le cas. *"Seedé kosam jonta famDi, nyaammataa Mbororo sam" : l'argent du lait s'est réduit maintenant, il ne nourrit plus du tout un Mbororo.* Du moins, telle est la plainte des hommes. En analysant les budgets des épouses, il apparaît parfois que ce changement n'est pas aussi radical qu'ils le prétendent.

Le mari de Doudou 2 a déjà reçu un troupeau du vivant de son père. Etant seule épouse, elle dispose de nombreuses vaches laitières dont elle assure elle-même la traite. Une grande partie de la production de lait est consommée par la famille qui comporte déjà 7 enfants. Malgré tout, Doudou emporte beurre et lait baratté chaque fois qu'elle se rend au marché. En 8 marchés (5 en août et 3 en octobre), elle vend pour 4 550 F de produits laitiers tandis que le mari lui avance 5 000 F pour l'achat de farine de manioc. Cette contribution est faible pour une famille déjà nombreuse. Mais le mari a ouvert récemment un petit champ de manioc en s'associant avec deux autres Mbororo.

Alors que les femmes des campements précédents ne prennent plus sur elles de payer farine ou cossettes de manioc, Doudou l'a encore fait à deux reprises. Il lui en coûte 550 F pour la contenance de deux seaux de 10 litres. Le reste des achats alimentaires (2 120 F) effectués à partir des revenus laitiers se répartit entre sel, sucre, noix

de cola, haricots et beignets pour les nombreux enfants. Les petites fournitures (925 F) comprennent toujours les mêmes rubriques : tamis, piles électriques, savons mais aussi une peau tannée, "Lokkungo", pour la confection d'amulettes aux enfants. Aucun produit de beauté ni article de fantaisie comme parviennent à s'en offrir les femmes du premier campement.

Ce caractère fruste des dépenses de Doudou est bien plus accentué dans le budget de sa voisine et belle-soeur.

°
° °

Djoda est une jeune femme dont le mari n'a pas encore reçu du père un troupeau en toute propriété. Comme il est le cadet, les animaux restent en indivision avec le vieux père. Celui-ci maintient un droit de regard sur la gestion du troupeau mais il revient au fils de détiquer, fournir le natron et transhumer.

Quant aux vaches laitières, Djoda doit les partager avec sa belle-mère, Adama 2. Elle dispose donc de moins de lait que Doudou 2. Ses informations ne portent que sur 4 marchés mais, chaque fois, elle y amène du lait et du beurre. Elle gagne ainsi 1 500 F tandis que le mari ne lui accorde que 500 F.

La faible participation du mari au budget féminin s'explique par son statut. Il n'est pas encore autonome et ne dispose pas du bétail à son gré. Lui-même n'obtient de l'argent que par l'intermédiaire du père. Or, celui-ci n'en remet qu'au compte-gouttes !

Sur 1 425 F de dépenses pour l'alimentation, Djoda consacre 1 050 F au manioc, c'est-à-dire les 3/4 de ses revenus. Il lui incombe d'assurer le ravitaillement de base de la jeune famille. A chaque marché, elle charge un ou deux seaux de cossettes de manioc dans sa grande calebasse. En regard d'une dépense qui absorbe l'essentiel des gains, les

autres achats pèsent peu : feuilles de "laalo" (150 F), haricots (100 F), beignets, sel et, pour le reste, uniquement du savon. Djoda ne s'offre même pas de cola !

Il est probable que ce budget féminin presque entièrement consacré à la nourriture de la famille correspond au schéma d'autrefois de l'économie domestique des Mbororo. L'épouse doit prendre sur elle le ravitaillement de la famille.

°
° °

La vieille belle-mère de Djoda, Adama 2, souffre de rhumatismes aux jambes. Le mari fait la traite de ses vaches laitières tandis qu'elle confie lait et beurre à ses belles-filles et petites-filles. Elle-même se rend parfois chez les villageois au bord de la route mais elle ne peut marcher jusqu'à Bougoula, distant d'une dizaine de kilomètres.

Néanmoins, en 7 marchés, elle envoie pour 1 975 F de produits laitiers alors que le mari n'attribue que 2 000 F pour la farine de manioc. Contrairement à ses belles-filles, Adama ne fait pas acheter de manioc avec ses gains. Les Mbororo disent parfois que les vieilles femmes se contentent de lait et de noix de cola, dédaignant le manioc. Mais, comme Adama n'a plus de dents pour croquer les noix de cola, elle les remplace par du thé ou du café, siroté avec beaucoup de sucre (900 F). "*Mi defa cay bee sukar, mi defa*" : je chauffe du thé avec du sucre, je chauffe (encore). Le reste de l'argent du lait est consacré à des tubercules de manioc, des haricots, des beignets pour les petits enfants et du parfum.

Le mari est un vieux Mbororo méfiant. Il refuse de donner régulièrement de l'argent à l'épouse. "*To min hokki Be seede, Be vonnan ; taasaaje haa taaniraaBe, Dume e Dume fuu*" : si nous leur donnons de l'argent, elles le gaspillent ; des cuvettes aux petites-filles et n'importe quoi. Le mari a la responsabilité des dépenses pour l'habillement. Au mois

de juin, à l'occasion du Ramadan, il a consenti à payer un pagne, des chaussures et un mouchoir de tête à Adama (7 000 F).

La femme Mbororo ne jouit d'une autonomie que dans la mesure de ses revenus laitiers.

°
° °

Amina Satou est une autre vieille Mbororo qui se rend rarement au marché ; elle ne voit pas bien. Parfois, une petite-fille la guide par le sentier et l'aide à porter laalebasse. Le plus souvent, elle est absente de Bougoula.

De plus, le mari d'Amina a perdu beaucoup de bovins en 1983 au cours de la transhumance. Dès lors, il a entrepris un champ de maïs et de manioc dans une galerie forestière qu'il a coupée lui-même, ce dont il est fier . *"To a yi'i, a numi Bayaajo soppi, naa BoDaaDo" : si tu vois (le champ), tu penses qu'un Baya a coupé (les arbres), non un Bodaado.*

Fin novembre, il reste encore du maïs dans l'un des deux greniers. Pourtant, la famille puise dedans depuis 4 mois. C'est la première fois de sa vie que ce vieux Mbororo cultive du maïs. Plus tard, il commencera à récolter le manioc. Cet engagement agricole lui rappelle une circonstance analogue, à Figuil, marquée par une perte catastrophique de bétail. A cette occasion, la plupart de ses parents avaient entrepris des cultures de mil. Cette initiative agricole est, en fait, destinée à sauvegarder l'élevage. Il s'agit de réduire le plus possible tout prélèvement dans les animaux qui subsistent, jusqu'à ce que le troupeau se soit reconstitué de lui-même.

Les informations à propos d'Amina ne concernent que 3 ventes de produits laitiers à Bougoula, pour un montant de 1 135 F. En même temps, le mari lui confie 2 000 F pour se procurer du manioc. Il a semé

des pois voandjou et des arachides dans le nouveau champ mais Amina complète ces récoltes par l'achat de haricots, boulettes d'arachide, feuilles de "laalo". Elle n'oublie pas les indispensables noix de cola.

Les budgets féminins dans ce campement sont plus rudimentaires que dans les précédents. L'aspect plus traditionnel du campement le confirme. Dans ce contexte, les jeunes femmes ne peuvent s'offrir aucun superflu. Elles mènent une vie rude. Leur situation ne semble s'améliorer et leurs besoins personnels être mieux pris en compte que sur le vieil âge.

o

o o

Cette analyse, cas par cas, des profits retirés du commerce du lait et de leur utilisation, peut être résumée en un tableau qui présente quelques valeurs significatives : les revenus laitiers moyens par marché, ce qu'ils représentent dans le budget de chaque femme, la part de ses revenus qu'elle consacre à l'achat de nourriture et, plus précisément, de farine de manioc.

Tabl. 13 : Rôle du commerce du lait dans les budgets féminins

	Revenus laitiers par marché	Pourcentage du lait dans les budgets	Utilisation des revenus à des dépenses pour :		
			la nourri- ture (en %)	la farine de manioc (en %)	
1	Gourdo	890 F	59 %	35	5
	Adama	481 F	33 %	25	0
	Awa	686 F	56 %	51	0
	Asta	103 F	13 %	(60)	0
2	Maïrama	296 F	17 %	27	12
	Doudou	360 F	17 %	50	0
	Didja	385 F	19 %	27	0
	Asta 2	306 F	26 %	83	0
3	Doudou 2	568 F	47 %	46	12
	Djoda	375 F	68 %	95	70
	Adama 2	282 F	49 %	83	0
	Amina Satou	378 F	36 %	95	0

Les résultats présentent une cohérence, non seulement par famille, mais souvent par campement. Dans le premier se juxtaposent les profits les plus importants tirés du commerce du lait mais aussi le plus faible, en rapport avec des effectifs de cheptel très inégaux. Dans le second, les revenus laitiers sont plus homogènes. Une opposition analogue se retrouve dans le pourcentage que tient le lait dans les budgets féminins.

La part des revenus personnels que les femmes utilisent à des achats de nourriture présente un autre clivage. Dans les deux premiers campements, elle dépasse rarement la moitié des revenus. Dans le dernier, par contre, elle devient prépondérante. Dans le premier campement, les maris cultivent maintenant ou achètent manioc et maïs ; les femmes gagnent assez d'argent avec le lait pour ne pas se limiter à des achats de nourriture. Dans le second, les maris paient pour le ravitaillement en manioc, ce qui autorise encore une certaine liberté aux femmes dans leurs dépenses.

Dans ces deux campements, la part des dépenses féminines en farine de manioc est devenue presque toujours nulle. C'est un phénomène souvent signalé par les Mbororo de Centrafrique. Doudou le répète : *"Jonta, to mi soodi laalo, tan ! Sippal yottataa kuroori sam" : maintenant, si j'achète des feuilles de Corchorus, c'est tout ! La vente de lait n'atteint pas du tout la farine (ne permet plus d'acheter la farine de manioc)*. Maïrama en achète pourtant un seau avec son argent parce que le mari est parti en voyage sans rien lui laisser.

Dans le dernier campement, les jeunes femmes se trouvent encore contraintes d'acheter du manioc. Djoda symbolise le statut fruste et difficile d'une jeune Mbororo d'autrefois. Elle assure encore elle-même, tant bien que mal, l'ordinaire de sa petite famille, ce qui ne lui laisse aucune possibilité de s'offrir quelque superflu. Pour le reste, elle dépend entièrement du patriarce familial.

Si le premier campement illustre les tendances actuelles de la situation économique des femmes, le troisième signale la persistance de comportements anciens.

°

°

°

Le maintien d'une responsabilité principale de la femme dans le ravitaillement de la famille ne se rencontre plus que chez des Wodaabe ou des Akou attachés aux vieux usages. Il y a déjà longtemps que les femmes des Djafoun n'assument plus cette charge.

La réduction de leurs gains par le commerce du lait n'en fournit pas la seule explication. L'évolution sociale actuelle des Mbororo contribue aussi à déléguer la responsabilité du ravitaillement au chef de famille. A présent, les hommes espèrent seulement que leurs épouses puissent prendre sur elles beaucoup d'autres achats devenus indispensables. *"Min soodanan nyaamndu ; kamBe boo, Be sooda haaje feere : ko nandi saabulu maBBe, ko nandi kodol maBBe, malla o yi'i paDe pottani mo, malla o yi'i hunnde feere haa ngorgi muuDum, o soodan" : nous achèterons la nourriture ; quant à elles, elles achèteront (prendront sur elles) d'autres besoins : par exemple leur savon, par exemple leur collier, ou bien si elle voit des chaussures qui lui plaisent, ou bien si elle voit quelque chose sur son amie, elle achètera.*

Voilà le schéma idéal de partage des responsabilités auquel les hommes aspirent aujourd'hui, pour alléger un peu leurs dépenses. Il ne pourrait être atteint qu'en restaurant le rôle du commerce du lait dans l'économie familiale. En effet, *"rewBe Mbororo, kosam anâi" : les femmes Mbororo, elles connaissent le lait et, inversement : "Seede kosam, Dum kuugal rewBe" : l'argent du lait, c'est le travail (l'affaire) des femmes.*

Le commerce de bétail

Le succès spontané du commerce de produits laitiers à Bougoula, près de Bangui, est un cas exceptionnel. Il concerne un petit nombre d'éleveurs, presque uniquement des Wodaabe. Pour la majorité des Mbororo, la vente du lait ne compte plus dans les revenus. Ceux-ci reviennent exclusivement de la vente du bétail. C'est dire la grande sen-

sibilité des Mbororo au fonctionnement normal de ce commerce. La chute des prix en 1983 a provoqué immédiatement des difficultés alimentaires pour tous les Mbororo et presque une panique chez certains.

"L'organisation" du commerce du bétail

Il n'existe pas d'organisation à proprement parler ni d'équipement servant de support au commerce du bétail, sauf à l'ouest où la plupart des transactions se déroulent dans des marchés à bétail. Mais le plus important, celui de De Gaulle, ne date lui-même que de 1982. De petits marchés, comme ceux de Marké, Bohong, Lissé, servent de premiers points d'achat d'animaux revendus à De Gaulle. De là, ils sont expédiés directement au Cameroun ou revendus une nouvelle fois au grand marché frontalier de Ngawí.

Partout ailleurs, les transactions se déroulent en brousse, effectuées par des acheteurs itinérants, presque toujours des Arabes originaires du Tchad. Les acheteurs s'installent dans un village fréquenté par les Mbororo et construisent, à proximité, une clôture pour enfermer les animaux qu'ils viennent d'acquérir. Ils achètent aux Mbororo au fur et à mesure des occasions, tant qu'ils disposent d'argent, puis expédient le troupeau ainsi constitué vers Bangui. Il est rare que ces acheteurs travaillent à leur compte. L'argent provient d'un "patron" auquel ils sont liés selon différents contrats.

Pour les achats, ils se déplacent auprès des Mbororo ou bien ceux-ci, ayant besoin d'argent, viennent les trouver dans un village où ils ont l'habitude de "loger". Dans ce cas, l'éleveur échappe difficilement aux intermédiaires, "*kamkamba'en*", qui s'arrogent l'affaire et prélèvent une commission. Pour cette raison, nombre d'éleveurs préfèrent que les acheteurs se rendent d'eux-mêmes au campement. Bien que les éleveurs ne soient pas alors en position de force pour discuter des prix, beaucoup apprécient la vente de bétail à des acheteurs itinérants : "*nafi ; huunde a yahataa DaayDum kam, nafi*" : *c'est utile, quelque chose qui n'exige pas que tu te déplaces au loin, c'est utile.*

Depuis 1983 et la chute des prix du bétail, des Mbororo peu éloignés de Bangui se sont décidés à convoyer eux-mêmes leur bétail vers la capitale. Pour certains, ce ne fut qu'une initiative momentanée, destinée à se procurer un numéraire indispensable. Avec l'effondrement des cours, les Arabes ne se déplaçaient plus en brousse ou proposaient des prix très bas. Des Mbororo ont alors groupé spontanément ("*kawtal*") leurs animaux à vendre et un responsable, souvent l'"*arDo*", les a vendus directement à Bangui. "*Senaa kawtal Do, rawaani min yara bone*" : sans ce rassemblement, l'an dernier, nous aurions souffert. Mais, en 1984, les cours ayant remonté, les éleveurs recommencent à vendre aux Arabes.

Par contre, dans les régions de Bossembélé et de Boali, peu éloignées de Bangui, des Mbororo se sont lancés dans le commerce du bétail. L'un d'eux est titulaire de patente mais les troupeaux sont composites ; plusieurs Mbororo y mettent quelques animaux en participant aux frais de convoi. Aux environs de Boali et de Boda, des Mbororo deviennent maintenant acheteurs itinérants en brousse. Souvent, ce sont de jeunes adultes qui disposent de frères pour s'occuper du bétail.

Mais la plupart des Mbororo avouent leur incompétence dans le commerce du bétail et l'impossibilité de mener de front cette activité avec l'élevage proprement dit. "*Min on, min andaa filu ; min acci na'i haa Baawo ... Ndikka min sorra, min ayna luttuDum*" : nous autres, nous ne connaissons pas le commerce ; abandonner nos vaches derrière... Il vaut mieux vendre et s'occuper de ce qui reste. Quelques-uns, ayant tenté de vendre directement à Bangui, ont eu des difficultés : "*kuugal man mi tawi, naawi ; kay ! mi meetataa*" : ce travail, je l'ai trouvé dur ; eh ! je ne recommencerai pas.

Le plus souvent, le commerce du bétail fait intervenir des groupes et des ethnies spécialisés. Les Foulbé et les Haoussa détiennent un monopole sur ce commerce à l'ouest de Bozoum. Autrefois, ils venaient acheter jusqu'à Bossangoa mais la peste bovine de 1983 a désorganisé les réseaux de commerce en direction du Cameroun. Foulbé et Haoussa de De Gaulle vont acheter sur Paoua et au sud de De Gaulle tandis que des

marchands camerounais se rendent au marché de De Gaulle pour acquérir des troupeaux en bloc.

Les Arabes du Tchad approvisionnent, eux, le marché de Bangui, en faisant des achats jusqu'à l'est de Bozoum, Yaloké et Bossangoa. Maintenant, ils laissent les Mbororo de Boali et de Bossembelé acheminer directement leurs animaux à Bangui. Les Arabes parcourent les secteurs plus isolés (Djobé, au nord de Yaloké) d'où les marges bénéficiaires sont plus larges, une fois le bétail acheminé à Bangui.

Le monopole du commerce du bétail par les Arabes du Tchad a-t-il été favorisé par l'entrée en Centrafrique des éleveurs dits "Tchadiens" ? Il semble que la présence des marchands de bestiaux soit antérieure. D'autre part, ils sont désignés "Arabes" en Centrafrique mais leurs origines sont peut-être diverses.

Les relations sont souvent tendues entre éleveurs et acheteurs. A l'ouest, quand un éleveur veut vendre directement à De Gaulle, il peut survenir qu'intermédiaires et acheteurs se coalisent contre lui, en refusant d'acheter. Quant aux Arabes, les Mbororo de Centrafrique les redoutent beaucoup. Dès que les convoyeurs perdent un animal, ils accusent son ancien propriétaire de le récupérer en cachette ; s'il ne rembourse pas, c'est la bagarre. *"Min sorra, to waDi huunde ko peetel, doole min yoba"* : nous vendons, s'il arrive la moindre chose, nous sommes forcés de payer. La tension entre Arabes et Mbororo a encouragé certains de ceux-ci à prendre en mains le commerce de bétail. *"Min huli Arab'en"* : nous avons peur des Arabes.

Les transactions sur le bétail en brousse se traitent habituellement au comptant avec les acheteurs Arabes qui se déplacent avec des paquets de billets de banque. Par contre, les intermédiaires achètent sur parole et ne paient qu'après avoir eux-mêmes revendu. De même, les acheteurs Mbororo proches de Bangui ne ramènent l'argent aux éleveurs qu'après avoir vendu. Ce commerce du bétail à crédit réserve parfois de mauvaises surprises au vendeur : *"nyamaande Don torra min masin"* :

les crédits nous font beaucoup souffrir. C'est la force des Arabes de proposer tout de suite de l'argent à l'éleveur dans le besoin.

Les prix du bétail

En 1983, avec la fermeture de la frontière camerounaise et le changement de monnaie au Nigeria, les prix du bétail ont chuté en moyenne de moitié en Centrafrique. La diminution fut plus sensible dans l'ouest qui approvisionne habituellement les marchés camerounais que dans la zone orientée sur Bangui. Aux environs de De Gaulle, le prix moyen des grands boeufs est passé de 120 000 francs à moins de 50 000, souvent à 30 000 francs. Autrefois, les marchands camerounais faisaient monter régulièrement les prix. Avant la peste bovine, des Foulbé de Touboro étaient réputés acheter 200 000 francs de grands boeufs à De Gaulle pour les expédier directement au Nigeria.

En 1984, avec la réouverture du marché frontalier de Ngawi, les prix se redressent mais sans retrouver leur niveau de 1982. Voici une moyenne des prix pratiqués, par catégorie de bétail, à la fin de la saison des pluies 1984.

Tabl. 14 : Prix moyen du bétail par secteurs d'élevage
(en milliers de francs CFA)

	De Gaulle:	Bozoum :	Yaloké :	Bossembélé:	Boss. ^{Goa} :	Boda
(1)	30-50	35	20-40	20-30	35	30-50
(2)	70-90	40-50	40-50	40-50	40	50-70
(3)	80-110	70	60-90	70-90	60-80	90
(4)	80-100	60	60-80	70-80		100
(5)	40-50	25-30	30	20-30		
(6)	40	35	40	30-45		
(7)	60-80	40-50	40-50	60	40-50	70-80
(8)		30	35	40	30	50

(1) taurillons de 2-3 ans, (2) jeunes boeufs de 4-5 ans, (3) boeufs de 6-8 ans, (4) taureaux, (5) génisses de 2-3 ans, (6) jeunes vaches de 4-5 ans, (7) vaches de 6-9 ans, (8) vieilles vaches de 10 ans et +

Les cours varient de manière sensible le long d'un axe de De Gaulle à Bangui. Ils s'infléchissent dans les régions de Bozoum-Yaloké-Bossangoa qui se trouvent soit à la jointure des deux "bassins" commerciaux du Cameroun et de Bangui, soit à la périphérie de celui-ci (Bossangoa). Les acheteurs Arabes se dirigent maintenant vers cette périphérie où les cours sont les plus bas.

Les différences de cours sont surtout nettes pour les boeufs de boucherie. Les jeunes femelles se maintiennent à meilleurs prix dans les secteurs isolés, car elles trouvent toujours des acquéreurs sur place. Par contre, entre Yaloké et De Gaulle, les différences de prix peuvent être du double pour les grands boeufs.

Dans certaines régions, par exemple Bozoum, la situation économique des éleveurs est difficile car ils se trouvent confrontés à des cours élevés des produits agricoles et faibles du bétail. Les Mbororo se plaignent amèrement de recevoir peu pour leurs animaux : "*Dum coggu ladde*", c'est la valeur en brousse (c'est un mauvais prix).

Dans l'ensemble, les cours sont plus élevés à De Gaulle qui approvisionne les marchés camerounais et nigérian que dans la zone d'influence du marché de Bangui. La seule exception est le secteur de Boda, bien situé pour alimenter seul le marché de Mbaïki.

Des Mbororo qui ont acheminé eux-mêmes du bétail sur le marché du Kilomètre 12 à Bangui ont indiqué quelques prix de vente : 70 000 F pour des boeufs de 4-5 ans, 100 000 pour de grands boeufs ou des taureaux adultes, 80 000 pour des vaches de 6-9 ans et 50 000 pour de vieilles vaches (1). La marge des marchands de bestiaux atteint

(1) Ces chiffres, relevés en 1984, correspondent dans l'ensemble à ceux qui ressortent d'une enquête sur place, en cas de transaction à crédit (FEBOU-YADAPA, F. - 1984. *Commercialisation du bétail et de la viande d'élevage*, tabl. 11, p. 18, annexe 3, in B.D.P.A., Préparation du second projet de développement de l'élevage, vol. 2). Si, par exception, le boucher paie comptant, les prix demandés sont nettement moins élevés.

donc souvent le tiers du prix d'achat aux producteurs. Mais il faut en déduire les frais divers de convoyage, évalués à 5 000 F par tête. D'autre part, les ventes aux bouchers de Bangui se déroulent presque toujours à crédit alors que les marchands achètent, eux, comptant aux éleveurs.

Les revenus monétaires des éleveurs

Les revenus des éleveurs par la vente du bétail ont été relevés pour les 7 à 8 mois de la saison des pluies 1984, du nord au sud. Ils ne couvrent donc pas une année mais presque. Les ventes de bétail se produisent, en effet, surtout en saison des pluies.

Les animaux se trouvent alors à proximité du chef de famille qui décide des ventes. C'est la période des gros besoins en numéraire, notamment pour l'achat de natron et de vêtements neufs ; le Ramadan correspondait au mois de juin en 1984. Enfin, les éleveurs effectuent des ventes en fin de saison des pluies pour constituer un pécule en prévision de la saison sèche. Pour une famille moyenne, il convient d'aborder la saison sèche avec une réserve de 100 000 francs.

Les questions rétrospectives concernant la saison sèche 1983-84 aboutissent à des revenus monétaires presque tous inférieurs à 200 000 francs. Les cours du bétail étaient encore très bas. Les éleveurs restreignaient leurs dépenses. Après 4-5 mois d'hivernage, les revenus se diversifient, de 50 000 à 600 000 francs, la plupart se situant entre 100 et 300 000 francs. Après 8 mois d'hivernage, la fourchette des revenus s'élargit encore de 50 000 à plus d'1 500 000 francs. De grands propriétaires de bétail disposent sans doute de revenus encore plus élevés ; ils ont été incapables de les évaluer.

L'écart de revenus est donc extrême. En fait, les chiffres bruts de revenus ne veulent pas dire grand-chose s'ils ne sont pas mis en relation avec d'autres indices. Parmi ceux-ci, les plus significatifs sont peut-être le nombre de personnes à charge et les effectifs de cheptel.

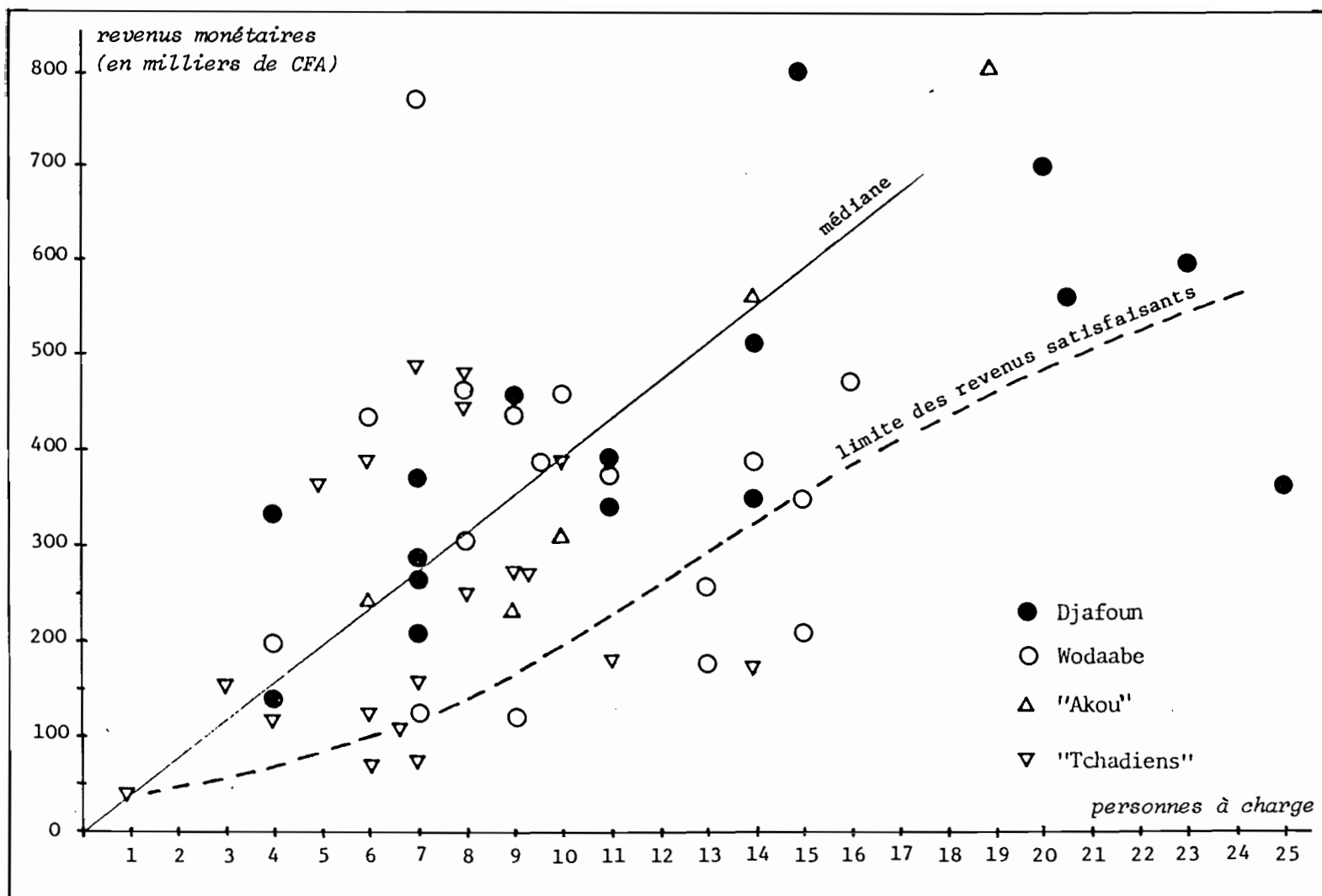


Fig. 14 : Revenus monétaires et charges familiales.

Le tableau des revenus des éleveurs par rapport au nombre de personnes à charge montre que les familles les plus fréquentes, de 5 à 11 personnes, disposent de revenus qui varient de 100 à 500 000 francs. La médiane du "nuage" des points indique, pour chaque personne, un revenu moyen de 40 000 francs. En ajoutant les revenus plus faibles de la saison sèche, le revenu annuel de chaque personne peut être estimé à 50 000 francs.

Le tableau permet de mettre en évidence, "en dessous" d'une courbe, quelques éleveurs qui se trouvent dans une position difficile par suite de leurs charges familiales. Bien qu'elle ne soit pas tout à fait régulière, elle démontre qu'un revenu monétaire inférieur à 20 000 francs par personne, en 8 mois d'hivernage, devient insuffisant pour les Mbororo de Centrafrique. La plupart de ces éleveurs se sont d'ailleurs mis à cultiver.

Le classement des revenus monétaires par rapport aux effectifs de bétail fait apparaître d'autres indications. D'après la médiane du "nuage" de points, les éleveurs retirent en moyenne un revenu de 200 000 francs pour 100 têtes de bétail. N'est-il pas possible de repérer les catégories sociales d'après leurs inégalités de revenus monétaires ?

Les éleveurs pauvres (moins de 100 bovins) ont des revenus compris entre 100 et 300 000 francs. Les éleveurs moyens, de 100 à 300 bovins, se caractérisent par des revenus assez groupés, de 250 000 à 500 000 francs. Par contre, les grands éleveurs (plus de 300 bovins) se "dispersent" avec des revenus étalés de 150 000 à 1 500 000 francs. Cette dispersion tient aux comportements économiques très différents des "Tchadiens" qui vendent toujours moins que la moyenne tandis que les Djafoun vendent plus. Dans l'ensemble, les "Tchadiens" exploitent très peu leur bétail par rapport aux autres Mbororo.

Une autre ligne met, au contraire, dans le "rouge", des éleveurs qui ont des revenus monétaires anormaux par rapport à leur chep-

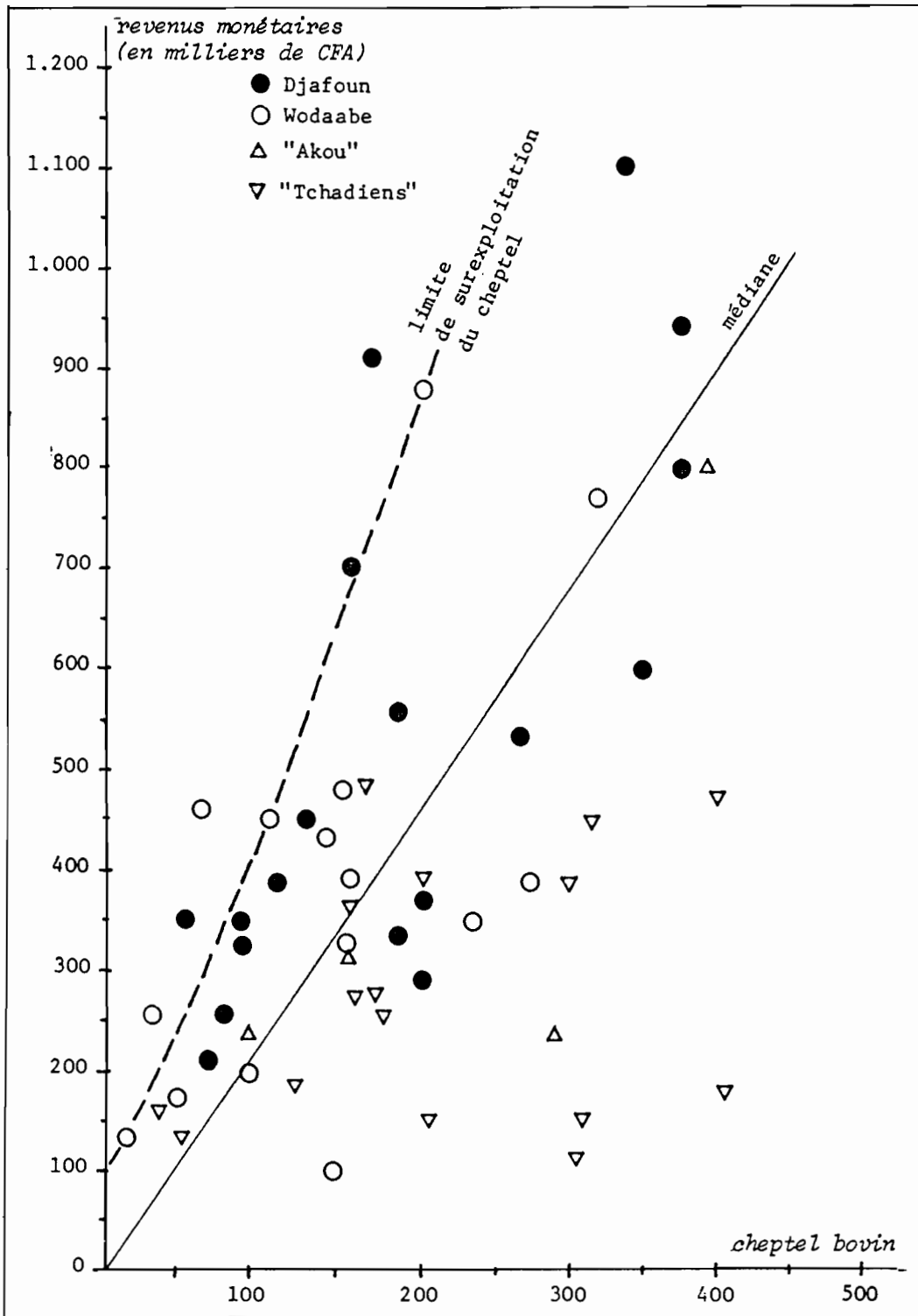


Fig. 15 : Revenus monétaires et richesse en bétail.

tel, par exemple 400 000 francs quand le troupeau n'atteint pas 100 bovins. Ces éleveurs sont en train d'entamer le potentiel de reproduction de leur troupeau. Cela provient de dépenses exceptionnelles, parfois un séjour prolongé à l'hôpital, ou d'un déséquilibre latent entre un troupeau et les besoins habituels d'une trop grande famille.

Ainsi les revenus des éleveurs se jugent par rapport à deux exigences contradictoires. Un minimum de disponibilités monétaires est nécessaire à chaque personne et, d'autre part, les ventes ne doivent pas excéder un seuil de surexploitation du troupeau. L'inquiétant, pour les Mbororo de Centrafrique, tient à ce que le minimum de revenus est déjà élevé et qu'il a toujours tendance à croître.

Tous les éleveurs l'avouent : leurs besoins d'argent ne font qu'augmenter : *"seeede muti pat haa nder haaje non non"* : tout l'argent s'enfonce ainsi dans les besoins.

°
° °

Par rapport aux cultivateurs centrafricains, les éleveurs donnent l'impression d'être tous riches. En fait, l'existence d'un capital-cheptel important ne doit pas faire illusion. L'équilibre de l'économie familiale de beaucoup d'entre eux est précaire, entre les revenus monétaires qui ne progressent plus et des sorties d'argent qui augmentent. Surtout, les éleveurs savent maintenant que les cours du bétail sont instables, qu'ils risquent même de s'effondrer alors que ceux des produits agricoles, en dehors de variations saisonnières, fléchissent rarement d'une année à l'autre. Il en résulte un malaise et une inquiétude quant à leur avenir d'éleveurs.

La situation tendue de beaucoup de budgets familiaux devrait inciter les développeurs à intervenir pour réduire les besoins des éleveurs, par exemple par une aide à l'engagement agricole (culture attelée) ou pour améliorer leurs revenus (collecte de lait). En ce

qui concerne le commerce de bétail, il est impossible de changer les acteurs mais, du moins, les transactions pourraient être facilitées. La création de marchés périodiques favoriserait sans nul doute les éleveurs, en suscitant une compétition entre acheteurs. Les Mbororo le savent bien. Ceux qui séjournent à l'ouest de Bozoum n'hésitent pas à conduire leurs animaux jusqu'à De Gaulle, à 80 kilomètres de chez eux.

Mais il ne suffit pas d'une décision administrative pour créer un marché à bétail. Le choix du village le plus proche, les facilités d'accès doivent être soigneusement examinées. Par contre, il est facile de "tuer" un tel marché. Il suffit d'instituer une taxe de 1 000 F sur chaque transaction (à Yaloké, en 1984) ou d'y nommer un agent percepteur trop zélé ...

Au-delà de ces aménagements, une intervention directe dans le commerce du bétail s'avère délicate. Les initiatives malheureuses de l'ANEC dans ce domaine le démontrent assez bien. Les marchands de bestiaux savent défendre leurs intérêts sur la place. Le commerce du bétail s'inscrit dans un réseau plus large d'échanges et de services. Sans doute conviendrait-il d'encourager la vente directe à Bangui de leur bétail par les Mbororo. Mais faut-il leur accorder des crédits pour cela, comme certains le demandent ? Il serait préférable de les aider à mieux "finir" leurs boeufs avant de les vendre. Cette aide financière ou en nature bénéficierait mieux aux Mbororo qui connaissent une situation difficile.

4 : LES APPUIS EXTERNES À L'ACTIVITÉ PASTORALE

Une assistance à l'activité pastorale s'impose davantage dans les savanes humides qu'en pâturages soudaniens et sahéliens. L'histoire de l'élevage en Centrafrique le démontre : les premiers Mbororo n'ont pu gagner les savanes de Bambari qu'avec l'aide du service d'Elevage de l'époque ; la première expansion spontanée des Mbororo dans les savanes de Gamboula, Boda et Yaloké au cours des années 30 s'est soldée par un échec. Encore maintenant, les éleveurs reconnaissent qu'ils ne pourraient se maintenir dans les secteurs d'extension récente de l'élevage sans traitements vétérinaires. Une assistance sanitaire régulière et efficace conditionne l'avenir de la plus grande partie du cheptel centrafricain.

LES SOINS VÉTÉRINAIRES

Dans ce domaine, il convient de distinguer la lutte contre les grandes épizooties (peste bovine, péripneumonie bovine, les charbons et la pasteurellose) et les maladies bovines qui ne peuvent être combattues par des campagnes de vaccination mais qui exigent une surveillance régulière des animaux et des traitements au coup par coup (trypanosomiase, parasitismes interne et externe). L'action du service d'Elevage a été très inégale au cours des années passées, selon les deux types d'interventions.

Les grandes campagnes de vaccination

Lors des décennies 50 et 60, le service d'Elevage a fini par gagner la confiance des éleveurs grâce à des réussites obtenues par des campagnes de vaccination bien organisées et bien menées sur le terrain (1). Parmi ces réussites, signalons l'éradication d'un foyer de péripneumonie près de Bocaranga en 1958 et la réduction du charbon symptomatique. Cependant, la péripneumonie était réapparue dès 1960 et malgré une police sanitaire accompagnée de vaccinations régulières dans la zone contaminée, elle n'avait pu être éliminée en 1970.

La mise en sommeil des activités du service par la suppression de l'assistance technique française risquait de compromettre l'acquis des années précédentes. La maladie s'étendait dangereusement, quand il fut fait appel à une coopération internationale. Grâce à des moyens financiers importants, la péripneumonie fut enrayée en 1975.

A l'exception de cette intervention sectorielle efficace, les autres campagnes de vaccination sont réduites ou abandonnées. C'est le cas, en particulier, pour le charbon symptomatique (172 000 bovins de 1-2 ans vaccinés en 1967 contre 40 000 par an dans les années 70) et la pasteurellose (120 000 vaccinations en 1967 et 5-6 000 par an dans les années 70). On passe de campagnes systématiques à des vaccinations à la demande, dans les secteurs où la maladie est constatée. La dégradation de la protection sanitaire du cheptel n'entraîne pas toujours des effets négatifs sur le moment mais elle compromet l'avenir.

(1) Il a fallu persévérer 6 ans avant que les Mbororo sollicitent d'eux-mêmes le service de l'Elevage pour des traitements préventifs (information orale de Monsieur DESROTOUT).

Avant d'obtenir ces relations de confiance, il a fallu, d'abord, établir le contact avec des Mbororo qui s'enfuyaient, dès l'arrivée d'Européens. Les premiers vétérinaires se trouvaient parfois contraints d'user de stratagèmes pittoresques pour que certains Mbororo consentent à les rencontrer et à leur présenter le bétail. Dans une fuite éperdue, il arrivait qu'une vieille femme fût abandonnée à son sort au campement. Il suffisait alors de l'installer sur une termitière et de lui enjoindre de crier, jusqu'à ce que les siens se résignent à se montrer...

Les vaccinations contre la peste bovine

Pendant toutes les années 70, la présence du service d'Elevage se fait discrète sur le terrain. C'est une chance que de grandes épizooties n'aient pas éclaté pendant cette période. En 1981, Desrotour (1) conseille de constituer un stock de vaccin contre la peste bovine, permettant d'intervenir dans les plus brefs délais. Il semble que cet avertissement n'ait pas été pris au pied de la lettre car, à la fin de 1982, alors que la peste sévit déjà au Soudan voisin, le P.D.E.O. reconnaît : "Si la peste bovine venait à éclater dans le pays, malgré les précautions qui sont prises aux frontières, nous ne pourrions garantir la quantité de vaccins suffisante en temps utile pour immuniser l'ensemble du cheptel" (2).

Il était à prévoir que le cordon sanitaire aux frontières serait une maigre protection. La peste se déclare dans la région de Paoua en mars 1983 et se propage rapidement au cours des mois suivants. La gravité de cette maladie, qui peut exterminer un cheptel, a suscité une mobilisation générale du service d'Elevage. Les vaccinations se sont poursuivies sans interruption pendant 6 mois, de mars à août 1983. Le cheptel centrafricain a été mieux préservé que celui du Cameroun voisin.

Les éleveurs ont été pris de court par l'irruption de la peste bovine. Le cas précédent remontait à 1938-1940 dans le secteur occidental, près du Cameroun. Beaucoup de Mbororo ont seulement entendu parler de la peste bovine et ne savent même pas l'identifier dès les premiers symptômes. D'autres disent qu'ils en ignoraient la menace ou qu'ayant appris sa présence vers Paoua, c'est-à-dire loin d'eux, ils se croyaient en sécurité. En fait, la propagation de la maladie vers le sud et vers l'ouest fut très rapide.

(1) DESROTOUT (J.) - 1981. *Situation actuelle de l'élevage en République Centrafricaine ; propositions*, p. 32.

(2) P.D.E.O. - Rapport semestriel d'activités : période du 1er juillet au 31 décembre 1982, p. 45.

Presque tous les éleveurs ont demandé à ce que leurs animaux soient vaccinés quand ils ont eu conscience du danger. Seuls des "Tchadiens", ayant gardé de mauvais souvenirs de vaccinations anti-pestiques mal effectuées au Tchad, ont refusé d'amener leur bétail. Aussi ont-ils subi de lourdes pertes (1). D'autres ont été éprouvés plus d'un mois après une vaccination défectueuse ou avec des vaccins mal conservés. A l'annonce de la peste bovine par la radio et devant son avance foudroyante, la plupart des éleveurs ont été pris de panique. Autrefois, ils fuyaient en tous sens. Cette fois-ci, chacun a reporté ses espoirs sur la vaccination et sollicité les chefs de poste. *"To pettu wadai, mi hultoran" : si la peste se déclare, j'ai peur.* Même aujourd'hui, des Mbororo n'osent pas en prononcer directement le nom, employant plutôt une périphrase pour la désigner.

Devant des éleveurs aux abois, les équipes de vaccination ont souvent pratiqué un véritable chantage ; bien que la campagne fût théoriquement gratuite, il fallait payer pour qu'elles vaccinent. Les témoignages d'extorsions sont trop innombrables pour les citer. Les exactions les plus lourdes sont infligées aux éleveurs isolés, entretenant peu de relations avec les chefs supérieurs. Elles ne proviennent pas seulement des employés du service de l'Elevage mais aussi des responsables traditionnels, les "sarki sanu", qui les accompagnent.

Comme l'argent est rare et long à rassembler, les équipes de vaccination exigent le plus souvent des éleveurs la remise immédiate de bétail. Un taurillon de 2 ans ne suffit pas, il faut présenter un gros boeuf de 6-7 ans. *"Mi yejjitaay, Be jaBi am ngaari, Be jaBti, jaBtugo ; doole !" : je n'oublie pas, ils ont eu de moi un boeuf ; ils*

(1) Le nombre de têtes ayant succombé à la peste bovine est estimé à 6 000 dans l'ouest centrafricain en 1983 (P.D.E.O., Rapport semestriel d'activités ; période du 1er janvier au 30 juin 1983, p. 26). C'est relativement peu par rapport aux pertes subies dans l'Adamaoua camerounais. Ce résultat est à mettre à l'actif du "Projet" qui, en trois mois, a vacciné 90 % du cheptel.

ont pris, confisqué ; (j'étais) forcé. Un autre Mbororo avoue : "Kuugal tufugo, min yari bone ; sey haBBugo ngaari" : le travail de vaccination, nous avons souffert ; il fallait attacher un boeuf. Un dernier résume la situation de la plupart des éleveurs : "rawtaani, Dum nangi daande" : il y a 2 ans, cela (nous) a pris à la gorge.

Les prélèvements des vétérinaires à l'encontre des éleveurs n'ont pas été spécifiques de la Centrafrique cette année-là (1).

Rappelons que la campagne de vaccination, décidée de toute urgence par la direction du "Projet", a été financée par ses bailleurs de fonds : Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement (B.A.D.). Pour les éleveurs, la vaccination était donc théoriquement gratuite. En fait, sur le terrain, la tentation était forte pour les agents de faire payer cher une prestation dont les éleveurs avaient alors un besoin vital. A la limite, beaucoup de Mbororo reconnaissent qu'ils auraient payé encore davantage, si on le leur avait demandé. Une seule chose importait alors : sauver l'essentiel de leur troupeau de la peste. "Min kam, mi heBi na'i kisi, walaa nawDum ; to Be mbi'i hokka ko booro temerre, mi hokkan" : moi, j'ai obtenu de sauver les vaches, il n'y a pas de mal ; s'ils avaient dit de donner même cent mille francs, j'aurais donné.

Beaucoup de plaintes ont été exprimées à l'encontre des vaccinateurs à l'issue de la campagne de 1983. Mais des Mbororo reconnaissent eux-mêmes qu'il est difficile d'accuser les vaccinateurs d'avoir pris ce qu'on leur donnait, de plus ou moins bon gré, il est vrai. "O tufani ma, o nyawdi na'i ma ; ngam huunde a hokki mo Do kam, naawete naa ?" : il (le vaccinateur) t'a vacciné, t'a guéri tes vaches ; parce tu lui as donné une chose, cela te fait souffrir ?

(1) Il suffit de rappeler les conditions dans lesquelles fut conduite la campagne de vaccination dans l'Adamaoua camerounais voisin. Les extorsions aux éleveurs prirent une telle ampleur qu'elles déclenchèrent un scandale, provoquant le déplacement de tous les chefs de postes vétérinaires.

Selon un calcul simple, souvent formulé, il vaut la peine d'offrir un boeuf pour sauver un troupeau. Cependant, ce raisonnement n'est exprimé qu'a posteriori, par des gens satisfaits d'avoir échappé de justesse à un grave danger. Ceux-là apprécient l'intervention énergique déployée par le service en 1983, pour la première fois depuis plusieurs années : *"senaa kamBe, durooBe jooDa jungo meere"* : sans eux, les éleveurs seraient restés les mains vides.

D'autres avouent plus prosaïquement : *"Min yobi, min kisi"* : nous avons payé, nous avons été sauvés. Mais ils en gardent quand même une rancune à l'égard des agents du Service d'Elevage qui ont profité de leur malheur. Cependant, les responsabilités doivent être partagées il est vraisemblable qu'en adoptant le principe d'une vaccination gratuite, dans des circonstances aussi exceptionnelles, les responsables ont donné le champ libre aux équipes de vaccination pour pressurer les bénéficiaires d'un effort aussi inhabituel. Une vaccination gratuite en théorie ne l'est jamais dans les faits, encore moins quand elle répond à un besoin urgent.

Ce point faible dans la conception de la campagne de vaccination est corrigé en 1984 puisqu'une contribution de 50 francs par tête de bétail est demandée aux éleveurs. Elle représente un paiement du service rendu (1). Elle enlève tout prétexte à de nouveaux prélèvements par les vaccinateurs. De fait, la vaccination s'est déroulée un peu partout dans des conditions plus sereines . *"Min Don jaLa, min Don kuwa bee booDDum"* : nous plaisantons, nous travaillons bien (ensemble).

Pourtant, les effectifs vaccinés en 1984 sont nettement plus faibles qu'en 1983. Les auteurs du rapport d'activité du P.D.E.O. attri-

(1) La participation financière des éleveurs est décidée alors que les bailleurs de fonds du "Projet" avaient déjà accepté le financement de la nouvelle campagne anti-pestique. Elle pouvait donc être à nouveau gratuite pour les éleveurs. Le principe de leur participation vise expressément à éviter les extorsions de l'année précédente, à clarifier les rapports entre les éleveurs et les agents vaccinateurs

buent cette diminution à plusieurs raisons vraisemblables (1) : absence de motivation des éleveurs non soumis à la menace directe de la peste bovine, baisse du pouvoir d'achat de beaucoup d'éleveurs et vaccination payante. Ils mentionnent aussi l'absence de vaccinations "abusives" des troupeaux, faisant peut-être allusion aux doubles vaccinations que de nombreux éleveurs réussirent à faire pratiquer en 1983.

Ils ne disent mot de la mauvaise organisation de la campagne de 1984. Devant se dérouler en début de saison sèche, des éleveurs, par exemple à Yaloké, furent maintenus d'autorité sur place, mis en interdiction de transhumer, tout cela pour rien puisque la campagne commença bien plus tard. Malgré les directives officielles, la plupart des Mbororo étaient partis en transhumance lors de la vaccination. Elle ne toucha qu'une partie de troupeaux alors très dispersés.

Il n'est pas évident que le principe de la vaccination payante contre la peste bovine ait rebuté les éleveurs, du moins si l'on en croit la grande majorité des témoignages recueillis. Or, s'ils avaient ressenti durement cette cotisation, les Mbororo s'en seraient plaints. Certains l'ont fait, et pas toujours les plus pauvres.

Dans l'ensemble, les éleveurs sont plus satisfaits d'une vaccination payante, telle qu'elle s'est déroulée en 1984 que d'une vaccination soit-disant gratuite comme celle de 1983. Ils apprécient de savoir dès le début le montant à payer au lieu d'être soumis à des pressions et à des exigences de dernière minute (2). *"Hikka, min andi ko min kuwari, ammaa rawaani min andaa ; rawaani, nder nyiEre"* : cette année, nous savons ce que nous travaillons (= payons), mais l'an dernier, nous ne savions pas ; l'an dernier, (c'était) dans l'obscurité. *"Ndikka ko moy lima nagge, yoba tan ; Boyma, haala DuuDi"* : il vaut mieux que chacun compte la vache, paye seulement ; avant, les disputes étaient nombreuses.

(1) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8, période du 1er janvier au 30 juin 1984, p. 13.

(2) En 1983, des vaccinateurs menaçaient de faire sortir le troupeau d'un parc si l'éleveur ne se soumettait pas à leurs conditions.

Pour la majorité des éleveurs, une contribution de 50 francs par tête n'excède pas leurs possibilités financières, dans le cas d'une maladie aussi grave que la peste bovine. Cette redevance obligatoire semble avoir effectivement limité les extorsions pratiquées par les vaccinateurs. Pas partout cependant. Des vaccinateurs exigent qu'on leur abatte un boeuf à chaque parc avant de commencer le travail. Le tribut revient à la charge de l'*arDo* du secteur : "*Be mbi'i : 'a arDo sey a hirsā ngaari, doole a waddā !*" *Dakker, mi sendi, mi holli Be duumDi, Be kirsi*" : ils ont dit "tu es ardo, abats un boeuf, tu es obligé de le faire" ; contraint, j'ai séparé, je leur ai montré un bouvillon, ils ont égorgé.

Sans doute, cette façon de procéder est-elle une contrainte pour les éleveurs les plus pauvres. Mais les autres abattent d'eux-mêmes une tête quand des vaccinateurs viennent travailler chez eux. En 1984, les extorsions sont moins le fait des agents du service d'Élevage que des représentants ANEC qui les accompagnent pour lever la contribution. Certains la multiplient par 2 ou par 3, de leur propre initiative. "*Dala sappo ? Min nani noppi tan !*" : 50 francs ? nous l'avons seulement entendu des oreilles. Le gonflement de la contribution a suscité les plaintes des éleveurs dans la région de Bossangoa mais surtout de Bozoum . "*Bana irim tufirde Do, min daDan*" : une vaccination comme celle-là, nous nous enfuirons. Les accusations s'adressent d'abord aux représentants ou leurs délégués mais les vaccinateurs ont aussi partie liée avec eux.

En 1984, les détournements d'argent par les équipes de vaccination ont surtout porté sur les effectifs de bétail officiellement vaccinés. Le procédé consiste à ne pas déclarer les chiffres réels. Les vaccinateurs empochent les sommes qui correspondent à la différence entre effectifs vaccinés et déclarés. Des éleveurs assistent même à des palabres pour le partage du butin : "*imBe tufirde waddi 'affaires' masin*" : les gens de la vaccination ont reçu beaucoup d'argent.

Du meilleur déroulement de la vaccination en 1984, il ne faudrait pas conclure avec précipitation que les Mbororo préfèrent les

vaccinations payantes à celles qui sont théoriquement gratuites. Les circonstances récentes ont été exceptionnelles. En 1984, les Mbororo restent encore sous le choc émotionnel de la peste de l'année précédente ; ils acceptent de payer sans trop de difficultés. Ce ne sera peut-être plus le cas de tous dès 1985. Certains l'annoncent déjà ouvertement en 1984 . *"Min, mawri, mi tufataa ; pettu, nde woore nangata'd' : moi, l'an prochain, je ne fais pas vacciner ; la peste n'atteint qu'une fois.*

Les éleveurs connaissent l'immunité procurée aux animaux par une attaque de peste. A mesure que le souvenir de la peste bovine s'estompera, ils se prêteront moins volontiers à de nouvelles campagnes antipestiques générales et payantes. Peut-être faudrait-il orienter ces vaccinations uniquement sur les veaux nés après le passage précédent.

Autant la vaccination dite gratuite donne l'occasion de pressurer directement les éleveurs, autant la vaccination payante conduit à des détournements de fonds aux dépens du service public. Du moins, les éleveurs n'en sont-ils pas directement victimes. Mais il en est ainsi tant que les vaccinateurs ont l'assurance de recevoir, par ailleurs, des "perdiem", indemnités journalières, pour leur travail en brousse. Or, en 1984, de nombreux agents vaccinateurs n'ont encore rien perçu, 6 mois après la campagne ; ils en éprouvent de l'amertume.

Le P.D.E.O. a théoriquement reçu la moitié de la contribution levée auprès des éleveurs pour la verser justement ensuite aux vaccinateurs. Une rétention de fonds se produit à un niveau dans la procédure de paiement. Elle remet en cause la logique de la vaccination payante. S'il en est ainsi, que la vaccination soit décrétée officiellement gratuite ou payante, les agents vaccinateurs auront tendance à se faire payer immédiatement des éleveurs. Une vaccination payante risque de le devenir doublement pour ces derniers !

Les autres vaccinations

La peste bovine de 1983 a donné l'occasion au service d'Elevage de reprendre contact avec la masse des éleveurs. Ce contact s'était défait depuis de nombreuses années. En effet, le service ne pratique pas d'autres vaccinations systématiques du cheptel.

L'entrée en activité du P.D.E.O. en 1980 ne s'est pas traduite immédiatement par une reprise des vaccinations contre le charbon symptomatique et la pasteurellose. Il semble que l'incidence de ces maladies ne soit pas aussi forte qu'autrefois, peut-être parce que beaucoup d'éleveurs occupent des pâturages neufs, pas encore contaminés. Elles existent cependant. Les Mbororo le savent et subissent parfois des pertes, même de gros animaux.

Les Mbororo disent que la pasteurellose peut être transmise par des morsures d'animaux sauvages. D'après eux, le charbon sévit dans quelques secteurs que certains connaissent. Les informateurs mentionnent cette maladie dans la haute vallée de l'Ouham (Bohong), au sud de Bossangoa, de Yaloké, de Bossembelé et dans les environs de Boda, liste qui énumère déjà plusieurs pâturages contaminés. Dans quelques secteurs, elle serait déjà devenue la maladie la plus grave pour les jeunes animaux. Les Mbororo des environs de Bocaranga réclament du vaccin mais n'en trouvent pas à acheter.

Le service d'Elevage avait pratiquement abandonné le contrôle de ces épizooties. "*Naane, Dum kuugal dokta*" : autrefois, c'était le travail du vétérinaire. Puis, les vaccins furent vendus aux éleveurs et ceux-ci se sont chargés de les inoculer. "*Naane, dokta Don waanca, Don tufa mbuutu ; hande, Dum tufataa*" : autrefois, le vétérinaire se déplaçait, vaccinait le charbon ; aujourd'hui, on ne vaccine plus.

En 1984, le P.D.E.O. a décidé de rendre ces vaccinations gratuites et systématiques. En fait, la remobilisation des techniciens n'a été que partielle. Les plus grands ardo et les éleveurs les plus faciles d'accès à partir des pistes ont effectivement bénéficié d'une vaccination

gratuite, pour la première fois depuis de nombreuses années. Quant aux éleveurs isolés en brousse, rien n'est encore changé pour eux. Ils achètent et vaccinent eux-mêmes ou, le plus souvent, ne font rien. Il est probable qu'actuellement, la plus grande partie du cheptel n'est pas immunisée contre ces maladies. Il serait nécessaire qu'au moins quelques campagnes de vaccinations soient systématiques et ne portent pas seulement sur les jeunes animaux, comme il est habituel en cas de passages réguliers.

Après la disparition de la péripneumonie bovine vers 1975, aucune vaccination systématique n'a plus été entreprise contre cette maladie. Pourtant, là aussi, le Dr Desrotour recommandait de rester vigilant, avertissant que les troupeaux proches du Tchad étaient en danger (1). De fait, la maladie s'est déclarée en 1984, en plusieurs foyers aux environs de Bocaranga. De façon curieuse, elle semble avoir surpris les responsables : "le projet, ne disposant pas de moyens financiers à cet effet, s'est limité aux vaccinations des animaux autour des foyers" (2).

En fait, ces vaccinations ont été effectuées par des élèves du collège technique de Bouar. Or, elles sont délicates à inoculer et de nouveaux cas se sont déclarés dans des troupeaux théoriquement vaccinés. De plus, les éleveurs traitent les animaux malades par des injections de terramycine. Les animaux sont apparemment guéris mais deviennent porteurs de germes. Enfin, les éleveurs affirment que la péripneumonie sévit vers Touboro au Cameroun d'où des troupeaux s'apprêtent à rentrer en Centrafrique en 1985. Il est probable que les années à venir nécessiteront des campagnes de vaccination plus systématiques pour enrayer le retour de cette maladie.

(1) DESROTOUR (J) - 1981. *Situation actuelle de l'élevage en République Centrafricaine*, p. 31.

(2) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8, p. 14.

Les vaccinations antipestiques, malgré les exactions qu'elles ont entraîné, ont redonné aux éleveurs un peu confiance dans le service d'Élevage. L'efficacité spectaculaire du vaccin y est pour beaucoup. Des éleveurs font même un pronostic . "*Min tammi kuugal fuDDita bana Boyma*" : on pense que le travail recommencera comme autrefois. Il conviendrait de mettre à profit ce bon point pour conférer au bétail une immunité plus générale à l'égard d'autres épizooties.

En cas de vaccinations urgentes, destinées à faire face à des maladies qui viennent de se déclarer ou ont sévi récemment, comme la peste et la péripneumonie bovines, les éleveurs accepteront de verser une contribution. Mais dans le cas de vaccinations dont l'effet de prévention se manifeste à plus long terme, par exemple pour le charbon symptomatique, les Mbororo n'y souscriront en masse que si elles sont gratuites.

Les soins de santé primaires

Les "techniciens" du service d'Élevage ne sont déjà plus les maîtres d'oeuvre de toutes les vaccinations. Les éleveurs leur restitueront-ils de plein gré la vaccination contre le charbon symptomatique et la pasteurellose ? Ce n'est pas certain. Pour les soins de santé primaires, le constat est encore plus global. C'est celui d'un abandon presque complet des prestations par les techniciens. Il provient de plusieurs raisons.

Pendant toutes les années 70, le service d'Élevage, très pauvre, n'approvisionnait plus les postes vétérinaires en produits de base, par exemple en trypanocides curatifs. Les techniciens ne pouvaient répondre aux demandes des éleveurs. La situation de ceux-ci fut particulièrement précaire lors de l'extension des glossines *morsitans* sur les plateaux de Bocaranga, à la fin des années 70. Les éleveurs, aux abois, durent acquérir par eux-mêmes des trypanocides sur les marchés.

À présent, la situation des techniciens d'élevage est pratiquement la même, depuis que les produits vétérinaires ne sont plus dif-

ffusés par le service. Certains agents s'en plaignent auprès des éleveurs lorsque ceux-ci les appellent auprès d'animaux malades, par exemple de trypanosomiase. "O yaha, o laara, o vi'i : *Wayne am, lekki walaa, min on kam, min imBe Elevage, min ngalaa lekki, sey imBe ANEC*" : il (l'agent vétérinaire) vient, il regarde, il dit : *"que puis-je faire, il n'y a pas de médicaments. Nous autres, gens de l'Elevage, nous n'avons pas de remèdes, seulement ceux de l'ANEC"*. Et pour l'éleveur qui rapporte cette scène, le fait que des vétérinaires soient démunis de remèdes est pitoyable.

Le retrait à la plupart des agents du service d'Elevage de la vente des produits vétérinaires en 1982 n'a fait qu'accentuer leur abandon des soins de santé primaires. Mais ce n'est pas la seule ni la principale raison de cette situation paradoxale. En fait, les techniciens refusent d'aller en brousse contrôler les animaux de leur secteur ou même soigner ceux qui sont malades.

De 1980 à 1982, les agents du service d'Elevage ont disposé d'un monopole de vente des produits vétérinaires. Apparemment, ce rôle n'a pas amélioré leurs prestations auprès des éleveurs. Dans le meilleur des cas, ils vendaient les produits aux éleveurs en leur prodiguant quelques conseils. Mais bien souvent, le circuit des produits passait par l'intermédiaire des commerçants foubé et haoussa qui, au lieu de s'approvisionner au Cameroun, se rendaient simplement chez l'agent vétérinaire local. La filière traditionnelle des commerçants dits "clandestins" a continué de fonctionner. Seuls les revendeurs "à l'amont" furent concurrencés. Mais les éleveurs n'entraient toujours en contact qu'avec les petits détaillants, en fin de filière commerciale. Des Mbororo se plaignaient d'une collusion entre techniciens dépositaires de médicaments et Foubé revendeurs : *"dabare maBBe, gootel ; jungo jungo" : leur stratagème est le même ; la main dans la main.*

Les Mbororo évoquent souvent, pour la regretter, l'ancienne disponibilité totale des agents du service d'Elevage à leur égard. *"Boyma, ðakta na'i joggi kuugal teddungal" : autrefois, le vétérinaire*

avait en charge un grand travail. "Sey man, narraġ sosey" : à ce moment-là, (c'était) un parfait accord (avec les éleveurs). "Ko nagge gootel nyawi, a ecca, Be ngara, Be tufa nge" : même si une seule vache est malade, tu le leur dis, ils viennent, ils lui font une piqûre. L'assistance du service aux éleveurs était bien assurée. A l'époque, certains d'entre eux répugnaient pourtant à y recourir. Mais, a posteriori, ils estiment que cette méthode d'intervention est celle qui leur convient le mieux.

Seulement, à présent, il n'en est plus de même. Les agents vétérinaires ne se déplacent plus auprès des éleveurs en brousse. Au mieux, il faut amener l'animal malade près du poste vétérinaire. "Dokta na'i vallataa min sam ; o waancataa, o Don jooDi ; o meeDaay waancugo haa waalde" : le vétérinaire ne nous aide pas du tout ; il ne se déplace pas, il reste sur place ; il n'est jamais venu au campement. Les éleveurs le rencontrent seulement au marché, puis il rentre chez lui. Ils le rendent moins responsable de cet état de fait que ses supérieurs hiérarchiques : "Be yerbataa Be haa laddé" : ils (les supérieurs) ne les poussent pas en brousse. Certains Wodaabe regrettent de ne plus voir le vétérinaire arriver au campement avec des remèdes, comme autrefois. Pour les éleveurs, c'était une solution de moindre effort.

Depuis deux ans, les Mbororo ont compris que les techniciens ont repris le travail seulement pour les grandes vaccinations. "Dokta na'i, senaa dow tufol, walaa mo yahata" : le vétérinaire, si ce n'est pour la vaccination, il ne va nulle part. Pour le reste, la situation n'est pas fondamentalement changée par rapport aux années 70 : "luttu-Dum, min demerda" : pour le reste, nous nous débrouillons.

A ce constat général, il faut apporter cependant quelques nuances. Si la défection du service d'Elevage pour les soins de santé primaires est devenue habituelle, il existe quelques exceptions. Ainsi, beaucoup de Foulbé de la région de Bocaranga ont l'habitude de solliciter les services des agents vétérinaires. C'est d'autant plus aisé qu'ils habitent dans les mêmes villages. Par contre, les Mbororo sont

rarement à proximité d'un poste vétérinaire. Les postes aménagés près des bains détiqueurs, en brousse, sont presque tous désertés. Les agents affectés là déménagent au village. Ils ne voient les éleveurs de brousse que le jour du marché.

Se débrouiller, comme le disent les Mbororo dans leur sabir actuel, tel fut le lot de la majorité des éleveurs quand le service d'Elevage les laissa à leur sort. La situation devint encore plus critique pour ceux qui s'engagèrent dans les savanes humides. Pratiquement tous les éleveurs avancés à l'est et au sud de Bozoum reconnaissent qu'ils doivent traiter régulièrement leurs animaux contre tout un lot de maladies pas toujours clairement identifiées. Sans cela, ils ne pourraient se maintenir longtemps dans ces pâturages. *"Min jogga sawru, min jogga baatel" : nous tenons le bâton, nous tenons la seringue.*

Au fur et à mesure que les éleveurs ont pénétré dans des pâturages insalubres, il est devenu plus indispensable de prodiguer des soins de santé primaires au bétail. C'est justement à ce moment-là que le service d'Elevage leur a fait défection. Ils ont alors été contraints de traiter par eux-mêmes, un peu n'importe comment.

Avant les années 70, le service d'Elevage prenait sur lui tous les traitements et disposait même d'un monopole dans ce domaine. La vente de médicaments et leur utilisation libres étaient interdites. Les éleveurs bénéficiaient d'une bonne assistance sanitaire mais leur formation n'était même pas envisagée. En ce sens, ils se comportaient comme des assistés. Ceux qui se risquaient à faire des traitements eux-mêmes devaient cacher seringue et produits, sans quoi, ils se voyaient imposer des amendes. Le monopole des traitements vétérinaires par un service administratif existait dans tous les pays d'Afrique francophone. C'est seulement au cours de ces dernières années que cette situation est remise en cause dans certains pays.

Le droit exclusif du service vétérinaire à disposer de médicaments et à procéder à des injections était toujours justifié par les mêmes arguments : garantie de la qualité des remèdes et du bon dosage des injections. D'un autre côté, les agents vétérinaires avaient souvent peu de prise sur le cheptel dans leur ressort, les éleveurs faisant rarement appel à leurs soins. Ce n'était pourtant pas le cas en Centrafrique où une organisation rigoureuse du service d'Elevage lui conférait une efficacité indiscutable avant 1970. Efficace dans ses interventions, il ne laissait pourtant aucune responsabilité ni initiative aux éleveurs eux-mêmes dans le traitement des maladies du bétail (1). Il leur demandait seulement d'être "disciplinés" pour favoriser son action.

Cette façon de procéder relevait d'une conception dirigiste qui, efficiente sur le moment, ne pouvait être que difficile à maintenir à long terme. Elle se trouvait, tôt ou tard, à la merci de restrictions budgétaires ou de procédures administratives moins favorables. De fait, le service d'Elevage affronte ce type de situation en Centrafrique à partir de 1969 (2). Elle s'aggrave encore en 1970, aboutissant à la "Réforme Agraire" qui laisse un service exsangue, sans cadres ni moyens d'action.

L'exemple centrafricain démontre combien la prise en charge complète de la médecine vétérinaire par l'administration est une solution peu satisfaisante. Elle est toujours soumise à d'autres impératifs

(1) Il n'hésite pas à sanctionner toute atteinte à son monopole, témoin ce rapport : "Depuis quelques mois, certains éléments troubles vendent du médicament en brousse ... Il y a là un abus regrettable et le gouvernement est décidé à agir avec le plus de fermeté possible" (Procès-Verbal de la réunion générale des éleveurs des préfectures de Bouar-Baboua et de l'Ouham-Pendé, 12 avril 1963).

(2) "L'action sanitaire est gravement compromise par des restrictions budgétaires qui ont empêché l'acquisition des médicaments nécessaires pour assurer une bonne protection du cheptel" (Activités de la Direction Générale de l'Elevage et des Industries Animales au cours de l'année 1969).

Soulignons également que le service d'Elevage parvenait, avant 1970, à obtenir l'adhésion des Mbororo à son action sanitaire grâce à une recherche constante du contact: multiplication des tournées (souvent à pied), réunions d'information lors des transhumances et des menaces d'épizootie. Dès que ce contact s'est relâché, le service d'Elevage a eu tendance à fonctionner dans le vide.

financiers ou politiques. Quand elle s'effondre, les éleveurs se trouvent livrés à eux-mêmes, complètement démunis, et leur cheptel encore plus exposé qu'auparavant. En 1970, certains éleveurs avaient, au mieux, reçu une formation sur le tas auprès de vaccinateurs qui consentaient, malgré les directives, à leur montrer comment pratiquer des injections, plus rarement à doser les produits.

D'autre part, quelques Mbororo étaient engagés autrefois par le service en tant que "bénévoles" pour les campagnes de vaccination. Plus tard, eux aussi jouèrent un rôle d'instructeurs spontanés auprès des éleveurs de leur entourage. Ensuite, des éleveurs se sont enseignés entre eux comment procéder ; beaucoup ont acquis ainsi une formation spontanée au sein du milieu éleveur.

D'autres enfin s'adonnent à des essais, en tatônant. "*Min Don haBda ; dokta warataa ; lamba min andaa*" : c'est nous qui faisons comme nous pouvons, le vétérinaire ne vient pas ; le dosage, nous ne le savons pas. "*Min tufa seeDa ; min Don haBda ndër nyiBre*" : nous faisons quelques piqûres ; nous faisons comme nous pouvons, dans le noir (l'ignorance).

La plupart des Mbororo sont conscients des imperfections de leurs traitements mais ils n'hésitent plus à intervenir sur leurs animaux. Dorénavant, ils ont pris en main les soins de santé primaires au bétail. Cette initiative, contrainte par la défection de l'encadrement vétérinaire, est désormais un acquis sur lequel il n'est plus possible de revenir.

De ce point de vue, les éleveurs les plus défavorisés sont les "Tchadiens" nouveaux venus. Arrivant du nord du Cameroun ou du Nigeria, ils avaient encore l'habitude de compter sur un service d'Élevage plus efficace qu'en Centrafrique. "*Nigeria, Fullo bee likita hawti go'o*" : au Nigeria, le Peul et le vétérinaire ne font qu'un. Parvenus en Centrafrique, ils se rendent compte qu'ils ne savent pas faire d'injections. Ils dépendent entièrement d'un technicien d'élevage qu'il faut supplier pour le faire se déplacer. "*Haala tufugo, min yari bone*" : pour les injections, nous avons souffert.

Les autres Mbororo, qui stationnent depuis plusieurs années maintenant en zone insalubre, traitent eux-mêmes leur bétail . "*O Don dura nder badaawde, o wowi tufugo masin*" : *il garde (son bétail) dans la trypanosomiase, il sait très bien faire des piqûres*. Une assistance vétérinaire permanente ne s'impose plus à leur égard, mais plutôt une formation qui améliorerait l'expérience déjà acquise.

Ainsi, les interventions des éleveurs sont toujours à titre curatif . "*To nyaw walaa, min tufan naa ?*" : *s'il n'y a pas de maladie, pourquoi faire des piqûres ?* Il reste à faire prendre conscience aux éleveurs du bien-fondé de traitements préventifs, souvent plus efficaces et justifiés pour des maladies à risques élevés. D'autre part, les éleveurs ont souvent l'habitude de sous-doser les produits pour les injections, soit par souci d'économie, soit en suivant les conseils de vendeurs eux-mêmes mal informés. Ces sous-dosages ne sont pas efficaces et risquent de provoquer des souches résistantes au produit.

De toute façon, quelques Mbororo font déjà preuve d'une qualification technique supérieure à celle d'un simple agent d'élevage. Aussi ne lui demandent-ils rien, même s'ils se déplacent au poste vétérinaire pour acheter des produits.

Enfin, beaucoup de Mbororo se méfient des agents d'Elevage et ne tiennent pas tellement à ce qu'ils viennent les voir. En effet, leurs visites sont rarement désintéressées. "*Dofta'en pat ummini 'politique'* ; *Mbororo'en, to Be yi'i fuu, Be nyaama tan*" : *tous les vétérinaires sont à la recherche de palabres ; tous les Mbororo qu'ils voient, ils leur 'bouffent' (de l'argent)*.

L'appréhension des éleveurs à l'égard des techniciens vient probablement de ce que ceux-ci se manifestent volontiers pour des actions de police sanitaire. Elles offrent fréquemment l'occasion de percevoir des gratifications de la part d'éleveurs accusés de soustraire des troupeaux aux vaccinations. "*En ngoni e bone dokta'en na'i*" : *nous souffrons à cause des vétérinaires*, disent des éleveurs en brousse.

LA FOURNITURE DE SERVICES

La prise en main des soins de santé primaires au bétail par les éleveurs eux-mêmes, chaque chef de famille s'en attribuant la responsabilité, suppose malgré tout qu'ils puissent acquérir des médicaments à volonté. Dès lors, l'appui est transféré d'une assistance par des praticiens auprès des éleveurs à une organisation de la diffusion des médicaments.

La fourniture des médicaments

Autant les éleveurs entreprennent de prodiguer par eux-mêmes les soins à leur bétail, autant ils réclament une aide extérieure pour disposer de davantage de produits. Sans doute des progrès ont-ils été accomplis lors des dernières années, mais pas encore au point de satisfaire la demande.

La demande

Quand il existe un partage des rôles dans l'activité pastorale, on a vu comment la responsabilité de l'achat des médicaments incombe toujours au chef de famille. Celui-ci ne cherche pas à éluder cette responsabilité, en cas de maladie du bétail. Au contraire : *"Mbororo, bana nyaw waDi, ginaaji waDi"* : le Mbororo, si la maladie se déclare, c'est comme si les mauvais esprits (s'emparaient de lui). L'informateur veut dire que le Mbororo se démène comme un forcené pour trouver des remèdes.

C'est vraiment une chance si l'éleveur imprévoyant, confronté à un tel besoin urgent, rencontre un véhicule ANEC ou peut s'approvisionner à un poste d'élevage. Le plus souvent, il court acheter ce que lui propose un revendeur dans le village le plus proche ou bien, il s'en va quémander chez l'*arDo* dont il dépend. En fait, la plupart des chefs de famille détiennent une petite réserve de médicaments, notamment de trypanocides. Les plus prévoyants ne se séparent jamais de produits

vétérinaires. "Bodehi joggi na'i amin" : le trypanidium soutient nos vach̄es. S'il vient à manquer, "hocre fuDDi dimbake" : la tête commence à s'affoler.

°
°

On est donc en présence d'un élevage fragile car dépendant largement d'une protection chimiothérapeutique. La pharmacopée vétérinaire des Mbororo semble en cours d'abandon.

L'application de fer rouge sur les animaux ("suma"), fréquente autrefois pour diverses maladies, est parfois signalée pour traiter les plaies en bas des pattes dans le cas de coccidiose grave. "Huunde Buri sembe, sey waDa yiite, wula, laara" : (pour) une chose qui dépasse les forces (très grave), il faut faire du feu, brûler, voir ... Mais l'éleveur lui-même ne semble pas convaincu du résultat.

Presque tous les procédés traditionnels de traitement des maladies du bétail sont basés sur l'utilisation de quelques arbres de savane, souvent de la zone soudanienne. Par exemple, pour traiter "mbeebu", l'amaigrissement des animaux par parasitisme interne, les Mbororo les abreuvent avec une décoction d'écorce de "narehi", Parkia biglobosa. Mais ils restent dubitatifs quant à l'efficacité de cette médication. "Yaake feere, Don nafi ; yaake feere, nafataa" : des fois, ça réussit ; des fois, ça ne réussit pas.

Les Wodaabe sont toujours les plus compétents en matière de pharmacopée végétale. Mais le savoir de ceux de Centrafrique apparaît assez réduit. Les remèdes traditionnels ("lekki Baleehi" : remèdes noirs) les plus souvent cités concernent les diarrhées traitées avec des décoctions d'écorces de "golombi" (Stereospermum kunthianum) par les uns, de "Daalehi" (le caïlcédrat) mélangé à de la poudre de natron par les autres. Les mixtures de natron écrasé en poudre avec des écorces d'arbres (caïlcédrat, karité ou faux-karité), également pilées, sont une formule couramment appliquée. Un Bodaado, ayant subi beaucoup

de pertes au sud de Bossangoa, avoue revenir à cette médication .
"Lekki dokta nafaay, sey mi haBda dje naane" : le remède du vétérinaire ne réussit pas, donc je m'efforce avec (je tente) celui d'autrefois. Toutefois, ce raisonnement est exceptionnel. Le plus souvent, les Mbororo en tiennent un qui est inverse ; quand les remèdes anciens ne sont pas efficaces, il faut se résoudre à acheter les nouveaux.

Un Bodaado près de Bougoula, au nord de Bangui, explique ainsi l'abandon de la pharmacopée ancienne : *"Lekki dje naane nafataa ngam haa Do, Dum kurmi, kombooje DuuDi"* : le remède d'autrefois ne sert plus parce qu'ici, c'est le sud, les grandes forêts sont nombreuses. Le transfert des Mbororo dans les savanes humides s'accompagne de modifications dans la flore qu'ils côtoient. Ils ne retrouvent plus les espèces utiles qu'ils connaissaient au nord. Mais cette explication n'est peut-être pas très valable car une grande partie de la flore soudanienne se rencontre loin vers le sud, jusque dans les collines de Bangui.

Il semble que la diffusion de plus en plus large des produits vétérinaires soit davantage à l'origine de la désaffection des Mbororo pour leur pharmacopée qu'un changement d'environnement végétal. Après la cessation presque complète des prestations du service d'Élevage en 1970, un commerce parallèle actif de produits s'est établi, à partir du Cameroun et même du Nigeria.

Actuellement, la majorité des Mbororo ne fait plus confiance qu'aux produits achetés. Ils reconnaissent eux-mêmes leur dépendance étroite à l'égard des médications modernes. *"To lekki walaa, min fottaay min jooDa"* : s'il n'y a pas de remèdes, nous ne pouvons pas rester. *"Lekki, a jaBBataa jinna ; to a laari famDi, sey a sooda"* : le remède, tu n'acceptes pas qu'il finisse ; si tu vois qu'il diminue, tu dois en racheter.

La demande en produits vétérinaires est donc, dans l'ensemble, très forte. Elle varie cependant beaucoup d'une région à l'autre. Certaines régions jouissent d'une bonne salubrité pour l'élevage. Ce sont les plateaux bien sûr, mais aussi les savanes soudaniennes au nord de l'Ouham.

La salubrité actuelle des plaines de Paoua et au nord de Bossangoa est étonnante. Au début des années 60, elles étaient infestées de glossines morsitans et tachinoïdes qui interdisaient pratiquement tout élevage du gros bétail dans le nord du pays (1). Un changement complet dans la répartition de ces glossines, notamment de morsitans, a dû s'y produire en deux décennies. Actuellement, les éleveurs "tchadiens" installés dans les savanes soudaniennes, au nord de la boucle de l'Ouham, ne se plaignent pas de maladies du bétail. Cela provient-il de la meilleure résistance de leur type de zébu blanc à la trypanosomiase ou d'un assainissement progressif de ces savanes déboisées par les blocs cotonniers ? Il est encore difficile de répondre à cette question. Ajoutons que les éleveurs "tchadiens", plus traditionnalistes, s'empres- sent moins d'acheter des produits vétérinaires que les autres Mbororo, installés depuis longtemps en Centrafrique.

Les plateaux du nord-ouest sont également indemnes de mala- dies, sauf dans la poche d'invasion des glossines à l'ouest de Bocaranga. Si les éleveurs y recherchent des médicaments, c'est pour la durée de la transhumance en dehors des plateaux. Même en saison des pluies, quand les troupeaux séjournent sur les plateaux ou à leur périphérie, les éleveurs avouent qu'ils n'ont besoin d'aucun remède : "*lesdi jamri*", *le pays est sain*.

En fait, pratiquement tous les troupeaux souffrent quand même de parasitisme interne en Centrafrique, même dans les pâturages apparem-

(1) FINELLE (P.), ITARD (J.), YVOTE (P.), LACOTTE (R.) - 1963. *Répar- tition des glossines en République Centrafricaine, état actuel des connaissances.*

ment sains. Mais les éleveurs ne s'en rendent pas compte tant que d'autres maladies n'affaiblissent pas leurs animaux. La maladie "mbeebu", tellement crainte chez les jeunes animaux dans les savanes humides, recouvre plusieurs maladies qui, conjuguées, déclenchent les symptômes de parasitisme interne.

La demande en médicaments n'est pas seulement inégale selon les secteurs. Elle varie aussi selon la période de l'année. L'incidence des maladies passe par des phases de recrudescences et d'accalmies. Dans les pâturages exposés, la trypanosomiase se manifeste surtout en fin de saison des pluies, provoquant des avortements juste avant la période des vêlages en début de saison sèche. Les vers intestinaux affaiblissent les veaux dès le début de la saison des pluies quand ils boivent beaucoup de lait. Les jeunes animaux atteignent l'état de cachexie surtout en fin de saison pluvieuse. Les éleveurs ne font pas toujours le rapport entre l'amaigrissement extrême ("mbeebu") et le parasitisme interne. Par contre, la saison sèche est plus favorable du point de vue sanitaire, sauf si les animaux ne disposent pas d'une alimentation suffisante ou transhument en secteurs insalubres. Si les pluies se prolongent, la mortalité augmente et inversement si elles s'arrêtent précocement. En 1984, la situation sanitaire n'est pas trop mauvaise.

Les besoins en médicaments sont donc les plus élevés en saison des pluies alors que leur acheminement s'avère plus difficile à cette période de l'année, par suite de l'état des pistes. D'autre part, la période qui précède les départs en transhumance mobilise les éleveurs dans la recherche de produits vétérinaires à confier aux transhumants. En effet, ceux-ci partent dans des secteurs isolés où il n'est pas aisé de s'approvisionner. Au mois de novembre, les éleveurs veulent presque tous acheter des produits : "jonta kam, yaake DaBBitugo ; dabbunde waDi ; dillugo laade waDi" : maintenant, c'est le moment de chercher (des médicaments) ; la saison sèche est arrivée ; le départ en brousse va se faire. Parmi les produits vétérinaires, les trypanocides ont alors la faveur des transhumants ; ceux qui ont déjà quelques

connaissances choisissent le Bérénil. Il est dommage que, justement à cette époque de l'année, une rupture des stocks se soit produite à l'ANEC, en 1984. L'organisation du ravitaillement des éleveurs devrait être modulée sur l'évolution de leurs besoins dans l'année.

Les modes successifs de diffusion

Comment la demande des éleveurs en produits vétérinaires est-elle satisfaite ? Rappelons d'abord que la protection sanitaire du cheptel ne figurait pas parmi les trois objectifs choisis en 1979 pour guider la stratégie du développement de l'élevage en Centrafrique, beaucoup plus axée sur les problèmes de gestion des pâturages (1). Progressivement, devant l'intérêt manifesté par les éleveurs pour l'amélioration de l'état sanitaire de leurs troupeaux, cette action est devenue prioritaire. Maintenant, elle accapare l'essentiel des efforts du Projet sur le terrain, l'intervention agro-pastorale étant remise à plus tard.

Cependant, le principe d'une vente des médicaments vétérinaires à prix coûtant a été adopté dès le début, pour les besoins de santé primaires. Rappelons aussi que ce principe n'allait pas de soi et qu'il n'est toujours pas tout à fait accepté par les éleveurs. Le Projet a élargi et généralisé une expérience limitée de vente de produits de première nécessité, dans la région de Bouar, à la fin des années 70, dans un contexte difficile. Il s'agissait alors de pallier la défection du service d'Elevage, incapable de ravitailler par lui-même les éleveurs. Ceux-ci étant les premières victimes de cet état de fait, ont accepté de financer une partie des médicaments qui leur étaient indispensables.

Autrefois, la fourniture des médicaments était gratuite et leur achat effectué grâce aux fonds provenant des cotisations à une

(1) OSEI (A.), BROWN (R.), CHENEAU (Y.), COULOMB (J.) - 1979. *Rapport d'évaluation, Empire Centrafricain, projet de développement de l'élevage*, p. 11.

carte médicale annuelle. Les Mbororo avaient compris le principe de cet autofinancement. "To dokta vi'i : "Seeêe muuDum Do kam, kanjum nyawndata na'i", Do kam, min anâi" : quand le vétérinaire disait "votre argent-là, c'est lui qui sert à guérir les vaches", cela, nous le savions.

A présent, ils ne comprennent plus ; la cotisation à la carte d'éleveur est augmentée sensiblement alors que pratiquement tous les médicaments deviennent payants. Il faudra bien leur expliquer un jour quelle est la destination des fonds provenant des cotisations à la carte d'éleveur. Dans le premier rapport concernant le Projet, une part des cotisations devait quand même être affectée à l'acquisition de produits vétérinaires distribués ensuite aux éleveurs par les agents du service d'Elevage qui en auraient tenu des registres détaillés (1). Le principe des médicaments payants n'était donc pas systématique. Il l'est devenu au cours de la réalisation du Projet. Les éleveurs en ressentent de l'amertume à l'encontre, surtout, de l'ANEC.

Plusieurs supports à la diffusion et à la vente des médicaments ont été tentés successivement. Ils n'ont donné satisfaction à personne mais d'une solution à l'autre, les mécontents ne sont pas les mêmes. Les techniciens d'élevage, d'abord chargés de tenir les pharmacies n'ont pas respecté leurs engagements ; la plupart d'entre eux ont dilapidé les fonds de médicaments qu'ils devaient gérer. Les responsables du Projet ne le leur ont pas pardonné. Quant aux éleveurs, ils ne leur reprochaient que de se trouver souvent en rupture de stock.

A partir de 1982, la vente des médicaments est retirée à la plupart des techniciens d'élevage et confiée à l'ANEC qui la transmet à des dépositaires officiels choisis parmi ses représentants. Cette

(1) OSEI (A.) ..., p. 18. Voir aussi : P.D.E.O., Rapport intérimaire à mi-mars 1980, p. 9.

solution satisfait le Projet parce que les chiffres d'affaires augmentent. Les éleveurs, eux, ne bénéficient plus d'un accès facile aux médicaments. Les techniciens d'élevage sont dispersés dans les postes vétérinaires un peu partout, alors que les vendeurs de l'ANEC ne sont d'abord que 6 puis 15. Ils se comportent comme des grossistes et revendent à des commerçants mais non directement aux éleveurs. Certains d'entre eux refusent même de les recevoir dans leur boutique. Les éleveurs subissent une série de marges bénéficiaires encaissées par des revendeurs. Ils estiment que l'ANEC favorise ainsi des commerçants à leur détriment. La plupart d'entre eux ne sont pas du tout satisfaits par cette solution.

De toute façon, beaucoup de dépositaires ont refusé de continuer à assumer cette tâche. Ce sont d'abord de grands commerçants, accaparés par des activités multiples qui leur procurent des marges bénéficiaires bien plus intéressantes. D'autres ont dû être écartés par des mesures énergiques, parce que "défaillants" (1).

A partir de 1983, un autre système de vente des médicaments est mis en place, puis développé en 1984, celui de pharmacies ambulantes. Des agents de l'ANEC, répartis par équipes, parcourent les secteurs d'élevage et vendent des médicaments sur leur passage. Ils quittent Bangui avec une cargaison de remèdes et rentrent avec les fonds. En 1984, la plupart des ventes ont été effectuées par ces équipes mobiles. C'est la solution qui semble devoir être adoptée pour les années à venir. Il importe donc d'en analyser les résultats, du point de vue des deux partenaires.

Le Projet en est satisfait parce que les chiffres d'affaires de vente des médicaments progressent régulièrement. Cela veut dire, apparemment, que la couverture des besoins est de mieux en mieux assurée. Cependant, cette solution impose la mobilisation de moyens autre-

(1) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8, p. 16.

ment plus importants que les précédentes. L'ANEC est déjà équipée d'une "flotte" de 6 véhicules tout-terrain qui ne suffisent pas à la tâche. Les frais de fonctionnement seront de plus en plus élevés et entraîneront la construction indispensable d'un atelier mécanique. Le recrutement de personnel supplémentaire semble inévitable. Le contrôle financier d'équipes mobiles est apparemment plus aisé que celui de dépositaires livrés à eux-mêmes. Mais des détournements de fonds ou des attaques des voitures ANEC qui rentrent toujours à Bangui avec des fonds importants finiront bien par survenir. La solution est fragile à elle seule, sans appuis et sans bases régionales.

Quant aux éleveurs, ils peuvent se procurer en principe les médicaments directement auprès de la pharmacie ambulante, donc à meilleur prix qu'auprès des revendeurs. Les vendeurs de l'ANEC ont l'instruction de se rendre dans les principaux marchés pour entrer en contact avec les éleveurs. Tout cela est positif pour les utilisateurs de produits vétérinaires.

Cependant, les principaux bénéficiaires de ce nouveau système de desserte sont les quelques chefs installés près des grandes pistes et surtout les villageois des "*sanyeere*", pour la plupart des Foulbé et des Haoussa qui s'adonnent tous plus ou moins au commerce. Dans le meilleur des cas, un éleveur isolé sollicite un ami villageois en lui laissant une somme d'argent. Mais le plus souvent, les acheteurs à la voiture ANEC se comportent ensuite en revendeurs auprès des Mbororo. Ceux-ci ne savent quand se rendre au marché. Le passage de la pharmacie ambulante est irrégulier, imprévisible car annoncé nulle part, et trop rapide : un stationnement de quelques heures, le plus souvent. Ailleurs, les Mbororo reconnaissent la voiture de l'ANEC sur la piste et lui font signe d'arrêter mais elle disparaît aussitôt dans un nuage de poussière ...

Surpris par l'arrivée de la voiture de l'ANEC, l'éleveur voudrait bien acquérir des médicaments, mais il a peu d'argent sur lui.

Dans ce cas, il se procure seulement les produits les moins coûteux : quelques comprimés de vermifuges. *"To seede walaa, laara e gite"* : quand on n'a pas d'argent, on regarde des yeux. *"Min fottotiri ; matoa wari ; seede walaa haa jiiba"* : nous nous sommes rencontrés, la voiture est arrivée ; je n'avais pas d'argent dans la poche. Au mieux, l'éleveur sollicite une avance auprès de bouchers ou de commerçants arabes du village.

Dans la plus grande partie de la nouvelle zone d'élevage, les marchés hebdomadaires se tiennent le même jour, le dimanche. Or, il est impossible à la pharmacie ambulante de desservir tous les marchés d'une zone d'action la même journée. D'autre part, la pratique de la vente au détail à la portière de la voiture prend beaucoup de temps ; chaque éleveur fait son choix, demande des conseils, puis a des difficultés au moment de payer les remèdes ... Le plus souvent, l'équipe accuse du retard sur le programme qui lui est assigné et traverse des secteurs d'élevage sans s'arrêter.

L'inconvénient le plus grave de cette méthode de diffusion des médicaments est d'assurer une desserte très inégale des éleveurs. De Bangui à Bocaranga, les éleveurs les mieux approvisionnés sont, de manière paradoxale, les plus éloignés de Bangui. Tous les éleveurs de la région de Bocaranga et de De Gaulle sont satisfaits du mode d'approvisionnement actuel : *"jonta, lekki, bana min yiDi"* : maintenant, le remède, (c'est) comme nous voulons. *"Min heBi belDum bee ANEC"* : nous sommes bien avec l'ANEC. Chaque mois, la pharmacie ambulante arrive avec sa cargaison de médicaments.

Ailleurs, les éleveurs sont beaucoup moins satisfaits. Les mieux desservis, après ceux de De Gaulle, seraient les éleveurs proches de l'axe routier de Bangui à Bouar. Mais dès qu'ils s'en trouvent un peu éloignés, ils n'ont plus d'accès direct aux médicaments. Ceux de la région de Bozoum se plaignent de ne pouvoir acheter les médicaments de l'ANEC. Ils n'en trouvent qu'auprès de revendeurs.

Les équipes mobiles parcourent les grands axes routiers alors que la plupart des éleveurs ne sont accessibles qu'à partir de pistes secondaires, souvent en mauvais état. Ainsi, la voiture-pharmacie n'est-elle venue qu'une fois à Tolé, à l'ouest de Bozoum. La piste étant parfois chaotique, les vendeurs ont informé les éleveurs qu'ils ne reviendraient plus. Même à proximité de Bangui, des éleveurs un peu isolés comme ceux du secteur de Koussindoro, à l'extrémité de 30 km de mauvaise piste, n'ont jamais reçu la visite d'une voiture ANEC.

Assurer une bonne desserte de tous les éleveurs par des véhicules basés à Bangui semble une entreprise difficile. L'équipe chargée de parcourir le nord-ouest du pays gagne le plus vite possible sa base de De Gaulle où un entrepôt est en construction. Il est curieux qu'une base de médicaments soit ainsi installée dans une région relativement salubre du point de vue pastoral alors que d'autres, plus difficiles, restent mal desservies. La solution semble passer par la création d'autres bases régionales équipées d'entrepôts d'où rayonneraient des pharmacies mobiles pour toucher les éleveurs les plus éloignés.

L'avantage d'équipes regagnant le siège central de l'ANEC après chaque tournée tient au contrôle financier permanent auquel elles sont soumises. Normalement, la vente directe aux éleveurs devrait mettre les médicaments à des prix bien moindres que ceux imposés par les commerçants dits "clandestins". En fait, les équipes mobiles de l'ANEC s'arrogent des marges bénéficiaires qui viennent en sus de leurs salaires. Voici quelques prix de vente officiels et réels de médicaments d'usage courant relevés en brousse.

Tabl. 15 : Prix de vente des médicaments aux éleveurs

	: : prix officiel ANEC: :	: prix réel à des: : pharmacies : mobiles	: prix auprès des : commerçants : "clandestins"
petit sachet de Bérénil	: : 150 CFA	: : 500	: : 500
grand sachet de Bérénil	: : 1.500 CFA	: : 2.000	: : 2.000-2.500
sachet de Trypamidium	: : 1.000 CFA	: : 4.000 (Boda)	: : 5.000
petit sachet de Trypamidium	: : 200 CFA	: : -	: : 600
1 comprimé de Thibenzole	: : 60 CFA	: : 100	: : 150-200
1 comprimé de Vadephen	: : 50 CFA	: : 100	: : 200-250
1 flacon de Terramycine indolore	: : 2.000 CFA	: : 2.000	: : 4.000

Les prix officiels de l'ANEC sont donc loin de correspondre à ceux réellement pratiqués. Les vendeurs des équipes mobiles tendent à aligner leurs tarifs sur ceux du commerce libre. Le résultat actuel est donc plutôt l'inverse de celui recherché. C'est seulement en augmentant encore les quantités de produits vétérinaires mises sur le marché que les tarifs réels s'aligneront sur les prix officiels de l'ANEC.

Les achats des éleveurs

Quelles sont l'ampleur et la nature des achats de produits vétérinaires effectués récemment par les éleveurs ? Sur 190 éleveurs enquêtés, 137 ont déclaré avoir acheté des médicaments pendant la saison des pluies de 1984, soit presque les trois-quarts d'entre eux. Cette proportion paraît déjà importante. Cependant, il y a peu de points

communs entre l'acquisition de quelques comprimés de vermifuges et les 200.000 CFA qu'un gros propriétaire de bétail aurait dépensé en une année pour se procurer des médicaments.

L'engagement de dépenses pour les médicaments est inégal d'un groupe d'éleveurs à l'autre.

Tabl. 16 : Achats de produits vétérinaires en 1984

	Mbororo :			
	Foulbé	Djafoun	Wodaabe	Akou et "Tchadiens"
Nombre d'éleveurs enquêtés	16	84	39	50
Eleveurs ayant acheté des médicaments	12	67	28	30

Les Djafoun sont plus nombreux à acquérir des remèdes que Wodaabe et surtout Akou et "Tchadiens". Cela provient peut-être d'une ouverture d'esprit plus grande que les autres Mbororo. Les Djafoun sont les premiers clients des pharmacies ambulantes et ils sollicitent souvent des conseils. Cela provient peut-être aussi de leur type de bétail fragile aux trypanosomiasés. Du fait de leur localisation, les troupeaux sont peut-être plus exposés que d'autres aux agressions du milieu, les Akou et "Tchadiens" étant encore peu passés au sud de la vallée moyenne de l'Ouham en 1984. Enfin, les Djafoun stationnent plus près des routes que les autres Mbororo, ce qui leur donne davantage d'occasions de rencontrer les voitures-pharmacies.

Les pâturages aux environs de Bocaranga sont parmi les plus salubres. Beaucoup d'éleveurs n'y ressentent pas le besoin de se procurer des médicaments, si ce n'est quelques vermifuges. Ailleurs, c'est l'inverse ; il est impossible de trouver des produits à vendre. Les

régions de Bossangoa et de Bozoum semblent les plus mal desservies.
"Ndaā seede mi hokki haa Boosangoa, ndaa seede lori ; noy mi waData ?" : voilà l'argent que j'ai envoyé à Bossangoa, voilà l'argent qui est revenu ; comment vais-je faire ?

De nombreux éleveurs auraient besoin d'acheter des remèdes mais ne disposent pas d'argent pour le faire. En 1984, leur situation, moins critique qu'en 1983, reste difficile. Les cours du bétail n'ont pas retrouvé leur niveau antérieur et les plus pauvres ont sur-exploité leur troupeau l'année précédente. S'ils dépensent tout leur argent en produits vétérinaires, comment achèteront-ils de la nourriture ? En 1983, certains Mbororo avouent qu'ils se sont privés de riz pour se procurer du Bérénil indispensable. Il est vrai que le rationnement volontaire des personnes en faveur du bétail est un choix fréquent chez les Mbororo.

Enfin, des éleveurs n'achètent pas parce que les vendeurs ne leur proposent pas le produit recherché. Certains ne sont pas commercialisés par l'ANEC, par exemple, les trypanocides Prosalt et Ethidium. D'autres éleveurs estiment qu'on ne leur offre pas de remède efficace, par exemple contre "mbeebu", l'amaigrissement général des jeunes animaux. Ils sont moins sensibles à des médications préventives que curatives mais celles-ci sont souvent administrées trop tard.

Quels sont les produits vétérinaires les plus achetés par les éleveurs ? Le tableau suivant donne l'exemple des principaux trypanocides en vente sur le marché, des vermifuges et d'un antibiotique. Les chiffres se rapportent toujours au même lot d'éleveurs.

Tabl. 17 : Répartition des achats de médicaments pendant la saison des pluies 1984 (173 éleveurs)

	:Bérénil	Trypamidium	Ethidium	vermifuges	Terramycine
Nombre total d'éleveurs ayant procédé à des achats	: 78	65	39	41	25
dont :					
Djafoun	: 39	39	14	19	14
Wodaabe	: 21	16	13	11	3
Akou et "Tchadiens"	: 13	4	12	17	5

Le Bérénil rencontre plus de succès auprès des Mbororo avancés dans les savanes infestées de glossines. Ses vertus curatives contre la trypanosomiase sont appréciées. Mais les éleveurs demandent surtout ce produit pour lutter contre "*sammocre*" qui correspond habituellement à la piroplasmose. En fait, piroplasmose et trypanosomiase sont souvent associées et le Bérénil présente l'avantage d'être curatif pour les deux maladies.

Le Trypamidium, diffusé par l'ANEC, est moins apprécié par l'ensemble des éleveurs, sauf de ceux qui ont déjà reçu une formation de base. C'est un produit préventif dont l'action est moins spectaculaire que celle du Bérénil. D'autre part, il n'est actif que contre la trypanosomiase. Or, dans les savanes les plus humides, les piroplasmoses prennent le pas sur les trypanosomes. Quelques éleveurs utilisent le Trypamidium en mélange avec le Bérénil selon une formule qu'ils ont adoptée d'eux-mêmes.

L'Ethidium n'est plus diffusé par les soins de l'ANEC mais continue à être largement utilisé par les éleveurs. Cet indice démontre la vigueur du commerce parallèle des produits vétérinaires. Le produit provient surtout du Cameroun, peut-être en transit du Nigeria.

Il est abondant sur les marchés de brousse. Beaucoup d'éleveurs lui accordent leur faveur pour ses vertus curatives immédiates contre la trypanosomiase. Ils reconnaissent cependant que le Bérénil est plus efficace contre "sammoore". Mais sa posologie est simple : un comprimé pour une injection par animal. Certains éleveurs le considèrent un peu comme un remède universel . "To mi yi'i nagge feere, Bandu velaay, mi sooda boDeehi kinini, mi wartira" : si je vois qu'une vache n'est pas bien, j'achète des comprimés rouges (Ethidium), je les ramène. Certains déclarent avoir essayé le Bérénil et le Trypamidium, pour enfin revenir à l'Ethidium. De Bozoum à Bossembelé et à Boda, les commerçants Arabes sont de grands vendeurs d'Ethidium.

Les vermifuges (Vadephen, Thibenzole, Panacur) ont un effet souvent immédiat sur les parasites gastro-intestinaux. Les éleveurs remarquent le rejet de nombreux vers après le traitement. Les Akou venus du nord apprennent à utiliser du Vadephen en Centrafrique, en suivant l'exemple de leurs voisins. Parfois, ce sont les seuls achats auxquels ils procèdent. L'émission de diarrhées blanches par les veaux décide l'éleveur à intervenir. Par contre, il ne cherche pas à prévenir le parasitisme des veaux par des traitements réguliers dès les premiers mois. L'action des vermifuges étant souvent spectaculaire, ils ont du succès auprès des éleveurs. Des revendeurs leur en proposent dans presque tous les marchés, après s'être souvent approvisionnés eux-mêmes à la pharmacie mobile de l'ANEC. Mais des éleveurs estiment que les vermifuges ne sont pas efficaces contre "mbeebu" qu'ils tentent de traiter par des injections de Bérénil.

La terramycine est encore peu utilisée en brousse sauf par des Djafoun qui connaissent son efficacité contre les rickettsioses et les streptothricoses. Ils l'achètent aussi pour guérir "nofru", l'otite qui est souvent une maladie grave. Des colporteurs présentent maintenant ce remède comme étant universel mais il est coûteux et peu fréquent.

Tous les éleveurs rencontrés n'ont pas été capables de préciser les dépenses effectuées récemment pour l'achat de chaque médicament. Les chiffres suivants ne concernent qu'une partie des transactions.

Tabl. 18 : Répartition de dépenses consenties par médicaments (en milliers de CFA)

	: Dépenses : totales	Dépenses par groupe de Mbororo :		
		Djafoun	Wodaabe	Akou et "Tchadiens"
Bérénil	: 175	135	20	20
Trypamidium	: 221	150	56	15
Ethidium	: 225	92	82	51
Vermifuges	: 40	23	6	11
Terramycine	: 128	97	5	26

Il est remarquable de constater que les dépenses les plus importantes sont encore consacrées à un trypanocide qui n'est plus diffusé par l'ANEC. Ce résultat devrait inciter à une certaine modestie quant à l'influence du Projet sur une meilleure diffusion des produits vétérinaires.

L'Ethidium présente l'avantage de se vendre en brousse au détail, par comprimé coûtant 200 à 250 F. Beaucoup d'éleveurs n'acquiescent que 2 à 3 comprimés lors de chaque achat. La même remarque est valable pour les vermifuges, dont chaque comprimé est négocié à 100 F en brousse. Les revendeurs s'accordent de fortes marges bénéficiaires mais les sommes restant petites, l'éleveur hésite moins à acheter que dans le cas du Trypamidium ou de la Terramycine. Par contre, d'autres éleveurs n'hésitent pas à acquiescent un flacon de 100 comprimés d'Ethidium pour 15 000 CFA.

La préférence accordée à l'Ethidium par les Wodaabe et Akou, encore peu touchés par la formation vétérinaire de base, est logique. Au contraire, les Djafoun partagent maintenant leurs dépenses entre le Bérénil et le Trypamidium. Peut-être une alternance de ces trypanocides limiterait-elle le développement de chimio-résistances à un seul produit. En effet, l'éventualité d'effets négatifs, à long terme, d'une généralisation d'injections de trypanocides insuffisamment dosées reste un point d'interrogation.

Quelques propositions

L'analyse du mode de diffusion par pharmacies mobiles et des achats de médicaments par les éleveurs met en évidence une contradiction entre les contraintes des premières et les aspirations des seconds.

Les pharmacies mobiles ne couvriront efficacement un large secteur qu'en limitant le nombre de leurs arrêts et en écoulant à chaque fois des quantités appréciables de produits. Par contre, les éleveurs, et notamment les pauvres, ne peuvent effectuer de gros achats. Ils achètent au détail, au fur et à mesure de leurs besoins, de préférence les médicaments les moins coûteux. Ceci explique le succès des revendeurs qui détaillent des remèdes à l'unité : comprimé de vermifuge, d'Ethidium, sachet de 125 mg de Trypamidium pour une tête de bétail. D'autre part, du Bérénil provenant du Cameroun est proposé à meilleur prix que celui de l'ANEC.

La contradiction précédente peut être surmontée par une réorganisation de la diffusion des médicaments par l'ANEC. Les pharmacies mobiles ne peuvent continuer à faire du "porte-à-porte". Elles doivent livrer en gros à un réseau de dépositaires locaux chez qui les éleveurs viendront s'approvisionner le moment voulu. Reste à savoir qui seront ces dépositaires. Il est difficile d'apporter une réponse, tellement les situations sont divergentes d'une région à l'autre. D'autre part, des questions de personne interviennent toujours en priorité dans des choix de ce genre.

Des commerçants, Foulbé ou Haoussa, seraient faciles à contacter dans les "sanyeere" le long des pistes, mais ils ne bénéficient pas de la confiance des Mbororo qui les accusent de vouloir uniquement faire des bénéfices. Les responsables de stocks de médicaments devraient être plutôt des responsables d'éleveurs, des "arDo", soit à titre individuel, soit après regroupement et désignation d'un gestionnaire. Ces arDo, fixés, seraient accessibles ou proches d'une petite piste, même rudimentaire.

Pour concurrencer les commerçants dits "clandestins" (mais ils opèrent au grand jour !), il s'agit d'acheminer les produits le plus près possible des éleveurs. *"To lekki Badi, Buri yahugo DaayDum e DaBBita"* : si le remède est proche, c'est mieux que d'aller loin le chercher. D'autre part, un dépositaire, lui-même Mbororo, s'entendra peut-être mieux avec la majorité des éleveurs que des commerçants : *"mo toonyataa min"* : il ne nous opprimerà pas.

L'approvisionnement des éleveurs uniquement par des pharmacies mobiles ne suffira pas. Il devrait être couplé avec des dépôts pharmaceutiques gérés par des arDo qui représentent les intérêts d'un groupe d'éleveurs.

Il est important que les dépôts pharmaceutiques soient répartis régulièrement dans toute l'aire d'élevage en Centrafrique. Il est anormal que de grandes quantités de produits vétérinaires soient acheminées près de la frontière du Cameroun. Là-bas, un représentant ANEC tenant un dépôt reconnaît en écouler beaucoup, surtout du Bérénil, auprès d'acheteurs camerounais. Ceux-ci ne se déplacent pas seulement de la région voisine de Meiganga, mais aussi de Ngaoundéré et même de Garoua. Finalement, il est probable qu'une partie non négligeable du chiffre d'affaires de la vente de médicaments par l'ANEC ne provient pas de ventes aux éleveurs de Centrafrique. Faut-il admettre que l'effort de diffusion des produits vétérinaires profite également aux éleveurs des pays voisins ? Des responsables du Projet sont prêts à l'accepter. Pourtant, cette position est discutable. L'ANEC est quand même financée par les seuls éleveurs centrafricains.

Certes, il ne sera jamais possible d'interdire la sortie de produits vétérinaires vers les pays voisins. Mais il conviendrait de la freiner en limitant les envois vers les secteurs frontaliers. Il n'est pas acceptable que les efforts de diffusion de médicaments en Centrafrique profitent à d'autres pays alors que des éleveurs de Bozoum ou de Bossangoa se plaignent de ne pas trouver à en acheter.

Cette organisation de la diffusion des produits vétérinaires entérine la mise à l'écart de la plupart des agents du service d'Elevage des soins primaires. On peut regretter que le service n'assure plus comme naguère la protection préventive des troupeaux en départ de transhumance et les soins curatifs à leur retour, mais c'est un fait qu'il faut reconnaître. Il paraît illusoire de tenter de redonner au service ses attributions d'autrefois. Toutefois, certains chefs de poste vétérinaire sont respectés par les éleveurs de leur ressort. Il ne conviendrait pas de les ignorer, en risquant de décourager ces bons éléments. Le service d'Elevage en comporte quand même quelques-uns.

La diffusion libre et l'utilisation individuelle des médicaments risquent d'être anarchiques et dangereuses pour la situation sanitaire future du cheptel centrafricain. Cette perspective peut être partiellement écartée par une action systématique de formation des éleveurs et par une fourniture massive de médicaments. Cependant, même dans ces conditions, il restera toujours des éleveurs qui attendront le plus longtemps possible avant de prodiguer des remèdes payants à leurs animaux.

La relance des baignoires

Le premier rapport d'évaluation du projet de développement de l'élevage dans l'ouest préconisait la remise en service de baignoires laissés à l'abandon. Actuellement, le second projet envisage la construction de plusieurs dizaines de baignoires dans les nouveaux secteurs d'élevage. Une politique de développement de l'élevage peut-elle encore s'appuyer sur cet équipement lourd ?

Le problème des tiques

Pour les éleveurs, l'avantage de passer les animaux au bain détiqueur tient à ce que cela les dispense du détiquage manuel. Or, l'infestation du bétail par les tiques est un fléau général en Centrafrique. Elle devient intense en début de chaque saison des pluies, s'allège en fin des pluies pour s'atténuer encore en saison sèche. Pas cependant au point de disparaître ; des éleveurs qui ne détiquaient pas autrefois en saison sèche déclarent qu'ils doivent le faire maintenant. D'autre part, l'infestation s'aggrave au fur et à mesure que les animaux séjournent plus longtemps au même endroit.

Les éleveurs savent que les tiques provoquent "*nyaanyaare*", la gale et surtout "*gunya*", la streptothricose. Par contre, ils contestent que la piroplasmose "*sammoore*" soit transmise par des ixodes (1). Pourtant, cette maladie devient la plus grave dans les nouveaux secteurs d'élevage, de Bozoum jusqu'à Bossembélé. Elle provoque parfois des pertes catastrophiques. Pour les Mbororo, la piroplasmose est propagée par des troupeaux qui transhument plus loin, au sud, dans des pâturages infestés. En retour de transhumance, ils contaminent les pâturages où ils séjournent. Il suffit que des troupeaux sédentaires y paissent à leur tour pour attraper cette maladie. Pour eux, "*sammoore*" se trouve dans les pâturages contaminés par des troupeaux malades (2). De même, ils ignorent que les tiques sont des vecteurs de rickettsiose, "*goygoy*", une maladie également redoutée dans certains secteurs.

Les Mbororo détiquent pour prévenir "*gunya*". Ils enlèvent avec les ongles les tiques *Amblyomma* ("*kooti*"). Ces tiques sont craintes parce que, laissées en place, elles pénètrent dans le cuir, y provoquant des plaies qui s'infectent. L'arrachage est d'autant plus délicat que les tiques se fixent le plus souvent aux parties sensibles : sur les mamelles, les testicules, autour de l'anus, dans les plis de

(1) Cependant, un vieux Bodaado a bien confirmé que les tiques *Boophilus* transmettent "*sammoore*". Mais il est rare que les Mbororo le sachent.

(2) Ils identifient avec certitude "*sammoore*" quand les animaux guéris perdent leurs poils sur la queue ...

l'aine. Bien souvent, il n'est possible de détiquer qu'une fois l'animal entravé et couché à terre. Par contre, les Mbororo n'enlèvent pas les tiques *Boophilus* ("*ducce*").

Le détiqage manuel des Amblyomma est une corvée quotidienne en saison des pluies. "*Kooti, sey haBre tan*" : *les tiques, il faut seulement lutter*. Elle accapare les hommes les plus forts mais aussi les femmes. Elles ont la charge de "nettoyer" les vaches laitières qui leur sont confiées. En cas de grands troupeaux, même les enfants sont mobilisés pour cette corvée. Les tiques sont enfermées dans de petites boîtes métalliques mises ensuite sur le feu. Le détiqage représente la tâche principale des bergers en Centrafrique, bien davantage que le gardiennage pratiquement nul en saison des pluies. La qualité d'un berger se mesure à la rareté de tiques sur les animaux. Un berger particulièrement vaillant s'est vanté de détiquer, avec ses enfants, un troupeau de 200 têtes, ce qui représente une sorte d'exploit.

Les tiques ne deviennent un fléau de l'élevage à ce point que dans les savanes humides. Les Mbororo dits "Tchadiens" se laissent surprendre par leur pullulement en Centrafrique. Leurs animaux ne sont pas habitués à être détiqués régulièrement. Les jeunes en attrapent deux ou trois mais les autres se dispersent. "*Kooti, min tawi Do, Buri min sembe*" : *les tiques que nous trouvons ici, dépassent nos forces*. "*Kooti Don damba min sosey*" : *les tiques nous embêtent vraiment*. "*Kuugal nagge, sey Boggol : nangu, yoofu*" : *le travail avec la vache, c'est seulement avec une corde : attache, relâche*. Ils subissent des pertes provoquées par les tiques. Certains disent que, sans les tiques, le cheptel progresserait vite ici.

Le détiqage est devenu une préoccupation de tous les Mbororo depuis qu'ils ont quitté les secteurs équipés de bains détiqeurs et que la plupart de ceux-ci ne fonctionnent plus. En saison des pluies, laisser les animaux trois jours sans détiquer suffit pour qu'apparaissent les premières plaies. Le détiqage commence dès 6 heures du matin et se pro-

longe parfois jusqu'à 11 heures. Les difficultés croissantes de recrutement de bons bergers aggravent la situation des grands éleveurs, de même que la disparition de la main-d'oeuvre servile, la désaffection de nombreux jeunes Mbororo à l'égard du bétail. Beaucoup d'éleveurs ne peuvent éviter "gunya". Des animaux restent quelques jours en brousse au début des pluies. Puis ils rentrent couverts de tiques. Il ne reste plus qu'à vendre les animaux atteints, à bas prix, de 7 à 10 000 francs, aux bouchers locaux.

Comme les tiques n'infestent pas les pâturages neufs, des Mbororo à la tête de gros troupeaux répugnent à engager des bergers et préfèrent changer sans cesse de pâturages. Dès la troisième année, en effet, les tiques commencent à proliférer et exigent impérativement de détiquer. Or, une main-d'oeuvre familiale réduite ne permet pas d'y faire face; il faut donc partir à la recherche de pâturages neufs. Un Akou rencontré près de Boda, à la tête de 400 bovins, s'est ainsi déplacé 9 fois en 20 ans, le plus souvent pour éviter les tiques. "*Haala kooti, mi dogga ; mi tennataa kooti, mi canja ; walaa huunde feere, mi siuta tan*" : à cause des tiques, je me sauve ; je ne détiqe pas, je change (d'endroit) ; il n'y a pas d'autre chose, je me repose seulement.

Le seul fait de vouloir éviter les contraintes du détiqage suffit à entretenir une mobilité constante de certains éleveurs, un vrai nomadisme. Dans ce cas, la mobilité est un moyen d'esquiver des travaux importants auprès du bétail. C'est une technique d'élevage au moindre coût. D'autres éleveurs veulent se fixer mais en sont empêchés par le pullulement des tiques. "*Mi yiDi min nyiBa saare ; kooti haDi min tan*" : je voulais que nous construisions des maisons en dur ; les tiques nous ont empêché absolument. "La lutte contre les tiques est bien la première étape vers la sédentarisation des Mbororo" (1). Peut-être de vieux Mbororo peuvent-ils se fixer quand même mais l'essentiel du cheptel, avec les jeunes, reste mobile, tant que cette menace n'est pas écartée.

(1) CROUAIL (J.C.) - 1969. *Une étape vers la sédentarisation de l'éleveur Mbororo en République Centrafricaine : le bain détiqueur adapté à l'élevage nomade*, p. 33.

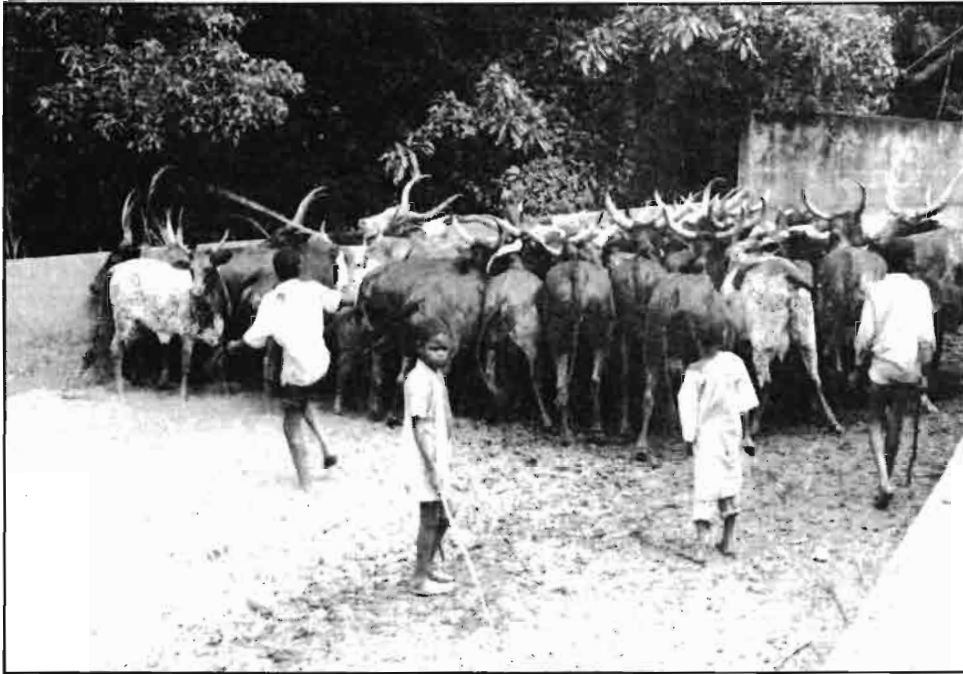
Le fonctionnement actuel des bains détiyeurs

Il est indéniable que le bain détiyeur représente la véritable solution à l'infestation des animaux par les tiques. Les éleveurs qui utilisaient cet aménagement autrefois sont unanimes à le reconnaître: "*walaa nafugo ko Buri wawru*" : *il n'y a pas de bienfait qui surpasse le bain détiyeur*. Les tiques *Amblyomma* et *Boophilus* crèvent, de même que les poux ("*tenDi*") agglutinés autour des yeux des veaux . "*To a yi'i na'i asiri kam, Do bana nebbam haa laral na'i*" : *si tu vois les vaches le soir, c'est comme s'il y avait de l'huile sur leur peau*.

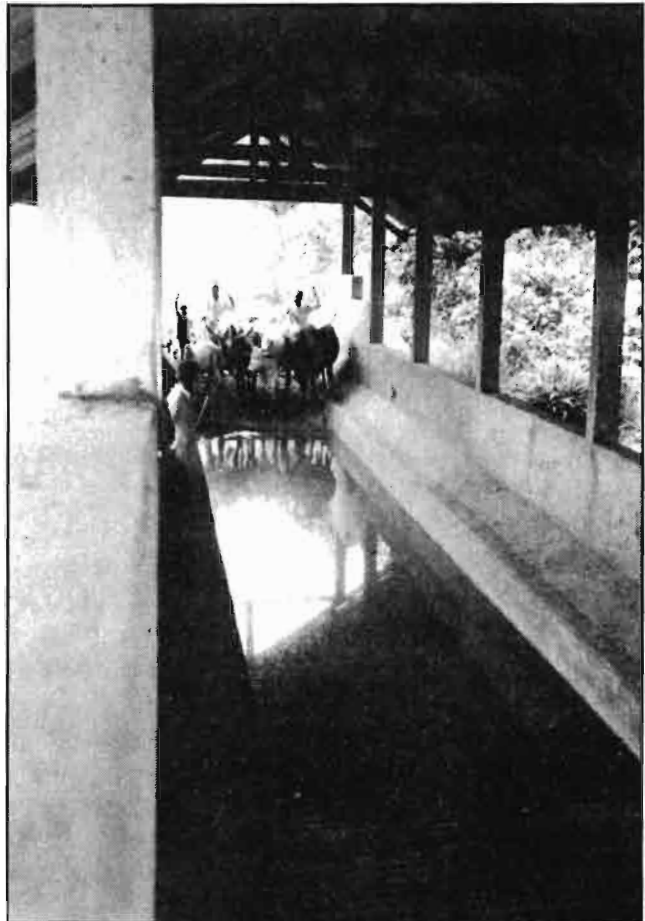
Les bains détiyeurs américains ont été modifiés et adaptés pour les troupeaux mbororo : élargissement de la fosse permettant le passage de plusieurs animaux de front, margelle latérale pour le berger qui précède les animaux. L'équipement est maintenant conçu pour les besoins locaux. C'est une originalité en Afrique, les bains détiyeurs n'étant utilisés dans les autres pays que dans les ranchs.

Le fonctionnement des bains détiyeurs est assuré en régie par le service d'Elevage : approvisionnement en insecticides, remplissage de la fosse par pompage de l'eau, paiement d'une "sentinelle". Il fait partie des prestations assurées au bénéfice des éleveurs qui utilisent le bain détiyeur gratuitement, en "libre service".

Ce fonctionnement en régie et la fourniture gratuite d'un équipement prêt à être utilisé représentent le point faible du système. Avec la désorganisation du service d'Elevage et son manque de moyens, beaucoup de bains détiyeurs sont restés à l'abandon. Celui de Talam, très isolé, n'a fonctionné que pendant 5 ans depuis sa construction en 1964. L'arrêt des autres bains détiyeurs de la région de Bocaranga, plus faciles d'accès, a été plus bref : 3 ans récemment pour celui de Djaguindi, 1 an à Badi, plusieurs années à Dauzat mais un fonctionnement régulier à Liringuel, Hosseré Mbossarou. Or, il suffit d'une interruption pour que les éleveurs perdent l'habitude d'y conduire leurs troupeaux et ceux-ci de traverser la fosse à la nage.



"Hausa'en tappa, tappa bee sawru ; walaa ! Nai' maBBe nastataa wawru" :
 les Haoussa frappent et frappent du bâton ; rien à faire ! Leurs vaches
 n'entrent pas dans la fosse (Ardo Issa bi Sourandi). Mais, à présent,
 c'est tout aussi vrai pour les Mbororo.



"Naane, Be ewna, na'i Don tokki
 Be bana Boyru, Di era" : autre-
 fois, ils (les Mbororo) appe-
 laient, les vaches les suivaient
 comme le fait un chien, elles
 traversaient (Ardo Issa bi
 Sourandi). Animaux effrayés
 s'acculant à la margelle d'un
 bain détiqueur.

"Gawri colli, geene man hallaay ; amnaa to mawni, sawti, yori, na'i nyaamataa ; to Di Don nyaama, veelo on" : le *Panicum phragmitoides*, cette herbe n'est pas mauvaise ; mais si elle a grandi, grâné, séché, les vaches ne la mangent pas ; si elles la mangent, c'est qu'elles ont faim (Alhaaji Saguwa). Touffes montées de *Panicum phragmitoides*, en début de saison sèche, sous un couvert de grands *Daniellia oliveri*.



"Mbaafe jaBiinDe Do, seeDa, seeDa, Don jaBta ; leDDe jaBiinDe min kuli" : ces fourrés envahissants, peu à peu, ils prennent (des pâturages) ; les arbustes envahissants (l'herbe du Laos), c'est ce que nous redoutons (Ardo Alhaaji Issa bi Iyawa). Fourrés d'herbe du Laos encerclant une petite piste près de Yaloké.



En 1984, la plupart des bains détiqueurs de la région de Bocaranga n'ont été remplis qu'une fois de solution insecticide. Habituellement, après quelques milliers de passages, le bain n'est pas renouvelé entièrement mais la solution simplement renforcée. Négliger de refaire le plein limite l'action de chaque solution à 5 000 têtes alors qu'autrement, elle peut traiter plus de 10 000 bovins.

Les utilisateurs reprochent une autre déficience à l'équipe d'entretien. Elle n'aurait pas rempli suffisamment d'eau les fosses, si bien que des accidents sont survenus lors des premiers passages : 4 veaux crevés à Talam, 5 têtes à Badi. Le niveau trop bas de l'eau a découvert la planche de saut inclinée. Les animaux étaient effrayés de plonger directement dans la fosse. Pour finir, la motopompe est tombée en panne; le bain de Dauzat n'a pu être rempli.

Le fonctionnement de ces bains détiqueurs, malgré leur rusticité et leur solidité, dépend quand même de l'utilisation d'une motopompe pour la vidange et le remplissage de la fosse. Les aléas mécaniques d'une seule motopompe ambulante entre les 11 bains détiqueurs de Bouar et de Bocaranga, rendent plus précaire leur fonctionnement.

D'autre part, le remplissage des bains détiqueurs n'est plus effectué qu'en fin de saison des pluies, en août en 1984, alors que la densité des tiques a déjà bien diminué. Les balnéations les plus efficaces devraient avoir lieu en début de saison des pluies, en avril-mai. Les tiques pullulent alors et leurs premières fixations chaque année, au début des pluies, sont les plus dangereuses. Plus tard, l'organisme des animaux réagit, en développant des anticorps à la salive des tiques (1).

Lors de la remise en eau des bains détiqueurs, en 1984, la plupart des éleveurs des environs y ont amené leurs troupeaux. Mais beaucoup se sont heurtés à un refus obstiné des animaux de traverser

(1) CROUAIL (J.C.) - 1969, p. 32.

la fosse à la nage. Autrefois, les Mbororo se moquaient volontiers des Foulbé et Haoussa qui frappaient leurs animaux à coups redoublés de bâton pour les faire entrer dans l'eau. Eux n'avaient qu'à se placer devant et à les appeler : "Hoo ! ha-héé !" pour que les animaux les suivent en nageant. Pour le Mbororo, le passage au bain détiqueur était aussi simple que la traversée d'un marigot (1).

A présent, ce n'est plus le cas. Les Mbororo, comme les autres, tapent sur les animaux sans qu'ils avancent pour autant. Les appels de la langue n'y font rien. Il faut se résoudre à attraper chaque tête à la corde et à l'entraîner de force dans la fosse. La compréhension entre le Mbororo et son troupeau appartient au passé. L'indifférence actuelle du bétail aux exhortations sanctionne l'arrêt déjà ancien du gardiennage des troupeaux. Les Mbororo sont devenus comme les Foulbé, avouent-ils eux-mêmes. Ils ne savent plus se faire entendre ni suivre par la majorité de leurs animaux. Cela, parce qu'ils ne vivent plus en intimité avec leurs troupeaux.

Les freins à l'utilisation des bains détiqueurs

Les conditions de remise en marche des bains détiqueurs de la région de Bocaranga mettent déjà en évidence quelques imperfections et inadaptations. L'évolution de la société pastorale, la séparation dans le "vécu" quotidien des hommes et de leurs animaux, les rendent moins aptes qu'autrefois à utiliser cet outil. Peut-être l'utilisation régulière des bains détiqueurs mis à leur service a-t-elle contribué, en allégeant les travaux auprès du bétail, à détacher les éleveurs de leurs animaux.

Le contexte des rapports difficiles entre générations, de la méfiance des anciens à l'égard des jeunes ne les encourage pas à voir leurs pâturages équipés d'un bain détiqueur. Pour tous les éleveurs, le critère d'un troupeau bien tenu, dans ces savanes humides, c'est

(1) *Idem.*, p. 50.

l'absence de tiques. S'il en est ainsi, chacun reconnaît que le jeune ou le berger est compétent dans son travail. *"Na'i jogaaDi, to a fotti e maaji, a yi'ataa nagge nge kooti wunyi nge"* : des vaches bien tenues, si tu les rencontres, tu ne vois pas une vache abîmée par les tiques. Les anciens se montrent particulièrement sensibles à ce bon état du bétail. *"Koo min on, ndotti'en, haande DuuDa- duuBi'en, min mbi'ay : "Na'i Di, Di jogaaDi!"* : même nous, les anciens, qui avons aujourd'hui beaucoup d'années, nous dirons : "Ces vaches, elles sont bien tenues" !

Celui qui a charge d'animaux dans ces contrées est d'abord responsable de leur détiage régulier. La conduite du troupeau vers les bons pâturages ne revêt pas une importance aussi décisive qu'au Sahel ; ils abondent un peu partout. Or, l'utilisation du bain détiageur remet en cause ce code de bon entretien du bétail. *"Wawru vonnan waynaaBe e derke'en"* : le bain détiageur gêne les bergers et les jeunes. Il les "gêne" dans le sens qu'il les corrompt. Il ne rend plus nécessaire le détiage matinal. Les jeunes ne sont plus accaparés par les soins aux animaux. Dès le matin, ils s'en vont passer la journée au village, au "sanyeere", privilège autrefois des anciens. Du coup, les animaux sont laissés à eux-mêmes. Or, c'est par le détiage quotidien que les jeunes apprennent à vivre avec les animaux, à les appeler par leur nom, à les tâter, à les manipuler, à connaître leurs réactions et leur caractère. Les anciens estiment cet apprentissage manuel indispensable pour inculquer l'amour ("enDaa") du bétail.

Les éleveurs qui emploient un berger le font justement pour qu'il détiage leurs animaux. A la limite, la présence d'un bain détiageur ne justifie plus celle du berger. *"Wawru, Dum gaynaako mi heBi, Dum gaynaako DiDi"* : le bain détiageur, c'est un berger que j'obtiens, (j'ai alors) deux bergers. En fait, le bain détiageur ne remplace pas complètement le berger. L'employeur ne s'en séparera pas mais son berger restera sous-employé.

Des réticences étaient déjà sensibles, jadis, quand les premiers bains détiageurs furent construits. Beaucoup de Mbororo refusè-

rent d'y amener leurs troupeaux. Ils craignaient aussi que leurs animaux crèvent. "Naane, min yiDaa wawru sam ; bee doole Be yahra na'i haa wawru" : autrefois nous ne voulions pas du tout du bain détiqueur ; c'est de force qu'ils amenaient les vaches au bain. Ensuite, une fois convaincus des bienfaits de cette technique sur l'état du bétail, les éleveurs l'ont appréciée. "To lekki rufi, nder balDe tati, waddan na'i ujineere" : quand le remède est jeté (dans la fosse), en trois jours, cela amène mille vaches. Les éleveurs ont donc changé d'attitude assez vite parce que les effets du bain peuvent être spectaculaires. Les avantages sanitaires immédiats l'emportent, pour les éleveurs, sur les risques sociaux à long terme. Ceux-ci doivent cependant être pris en compte dans une politique de développement de l'élevage.

La plupart des interventions en faveur de l'élevage ne bénéficient pas à tous les éleveurs, de manière indistincte. Que les initiateurs en aient conscience ou non, une partie seulement des membres de la société pastorale est prête ou capable de tirer parti des mesures et des actions décidées théoriquement en faveur de tous.

Les essais de meilleure diffusion des produits vétérinaires le démontrent déjà. Tous les éleveurs n'y répondent pas de manière équivalente, notamment par leurs achats. Les plus démunis ne peuvent acquérir qu'au détail des médicaments peu onéreux. Indiscutablement, les commerces "clandestins" sont mieux adaptés à leurs possibilités que la voiture-pharmacie ou les grands dépositaires-commerçants de l'ANEC.

Dans le même sens, l'équipement d'une région d'élevage apparaît comme une opération encore moins neutre du point de vue social. Elle sert en priorité les intérêts des grands propriétaires de bétail, ceux qui possèdent plus de 200 et surtout plus de 300 têtes. Cette catégorie d'éleveurs est confrontée à des difficultés sérieuses de main-d'oeuvre, notamment pour le détiquage. La disposition d'un bain détiqueur ne les dispense pas de recruter des bergers, mais en moins

grand nombre. D'autre part, même avec de nombreux bergers, ils ne sont jamais certains que tous leurs animaux seront bien entretenus. Les passages au bain détiqueur les soulagent de ce souci permanent. Cet équipement facilite la gestion et le maniement des plus grands cheptels.

Par contre, les petits éleveurs manifestent de l'indifférence à l'égard des bains détiqueurs. La main-d'oeuvre familiale suffit pour assurer le détiquage manuel du petit troupeau. "*Kooti Buraay am sembe ; mi Don hakkila ; na'i wunyataa*" : *les tiques ne dépassent pas mes forces ; je fais attention ; les vaches n'ont pas la streptothricose*. Certains petits éleveurs, bien que se trouvant à proximité d'un bain détiqueur, n'y amènent pas leur bétail. A fortiori s'ils se trouvent à plusieurs kilomètres.

Par leur emplacement, par l'accord sollicité des éleveurs du voisinage, par la participation des éleveurs aux frais de construction (livraison de boeufs à égorger pour les manoeuvres), chaque bain détiqueur est souvent associé à un chef et, par son intermédiaire, à un lignage. Il se produit comme une appropriation de fait du bain détiqueur par un chef ou, du moins, par son lignage qui est majoritaire dans les pâturages voisins.

Cet accaparement de fait a parfois suscité des querelles violentes entre *arDo* et entre lignages, par exemple entre les Madjanko'en et les Hamaranko'en à Talam. Il a fallu une délibération du Conseil de la Commune d'Elevage en présence du préfet de Bozoum pour calmer les esprits en renvoyant les protagonistes dos à dos. Bien que le bain détiqueur appartienne à l'Etat et qu'il soit théoriquement ouvert à tous, il est considéré par les éleveurs comme étant plutôt celui de tel chef. Lors des années soixante, tous les chefs importants en réclamaient un au service d'Elevage. Disposer d'un bain fait partie des attributs d'un grand chef d'éleveurs. L'affectation implicite d'un bain détiqueur à tel lignage d'éleveurs à travers son *arDo*, en limite la clientèle, donc la rentabilité.

Cependant l'intéressement personnel d'un chef n'est pas une mauvaise chose en soi. Quand le service d'Elevage n'a plus assuré régulièrement la maintenance de ces équipements, seuls ceux qui étaient surveillés par les chefs les plus influents ont continué à fonctionner normalement. Ce fut le cas de celui de Liringuel, utilisé par les nombreux troupeaux du maire de De Gaulle. Les autres éleveurs le reconnaissent car ils en profitent : *"haala maire on wadda lekki twm"* : *c'est à cause du maire que du produit est toujours amené.*

Un chef peut engager des dépenses pour la vidange de la fosse à l'aide de seaux s'il n'y a pas de pompe, pour réparer des poutres pourries. Par contre, les bains détiqueurs qui ne desservent pas un grand chef d'éleveurs dépendent entièrement du bon fonctionnement du service d'Elevage. Les éleveurs des environs se disent incapables de payer pour son entretien. En fait, ils ne se sentent pas concernés par le maintien en bon état de l'installation. Pourquoi payer si d'autres en profitent aussi, et gratuitement ? La "sentinelle" affectée au bain détiqueur reste plusieurs mois sans rémunération puis abandonne son poste. Personne n'intervient auprès du service d'Elevage pour insister sur le remplissage du bain en ixoticide.

Finalement, la gestion en régie des bains détiqueurs se révèle comme un frein à leur bon fonctionnement. De la même façon que la fourniture des soins primaires par le service d'Elevage d'autrefois, elle conduit à placer les éleveurs dans une situation d'assistés. Sans doute le bain détiqueur appartient-il à la collectivité mais les utilisateurs devraient être impliqués dans son entretien. Là aussi, une réforme de son utilisation actuelle serait souhaitable ; que les éleveurs prennent en mains la gestion des équipements qui leur sont destinés, au lieu d'attendre d'être servis. Une nouvelle fois, cela aboutirait à dessaisir le service d'Elevage d'une de ses attributions mais il ne s'en acquitte plus comme autrefois. Ce serait aussi un rééquilibrage des charges et des profits entre service d'Elevage et éleveurs.

Derrière le principe d'une remise partielle ou totale du fonctionnement des bains détiquteurs aux utilisateurs, il convient cependant de faire preuve de prudence. D'un côté, elle ne devrait pas aboutir à l'accaparement de fait de ces équipements publics par quelques riches utilisateurs, mettant définitivement à l'écart les autres. D'un autre côté, elle ne peut servir de prétexte à l'imposition d'une nouvelle taxe uniforme sur tous les éleveurs des environs, selon le principe actuel de la carte d'éleveur. Cela provoquerait le mécontentement de ceux qui n'éprouvent déjà pas le besoin d'y amener leur bétail, c'est-à-dire des catégories les plus pauvres. Les modalités de participation des éleveurs sont donc à trouver entre ces deux écueils, sans doute par des versements au prorata des animaux amenés au bain.

Le bain détiquteur, base de l'organisation de l'élevage, à une condition ...

La géographie de l'élevage est encore fluctuante en Centrafrique. Il peut paraître aventuré de construire à grands frais un bain détiquteur puisque dans deux ou trois ans, la plupart des éleveurs risquent d'être partis ailleurs. En fait, c'est le bain détiquteur précisément le meilleur garant de la stabilisation des éleveurs. Eux-mêmes le savent bien : "*wawru on hawtata Mbororo'en*" : *c'est le bain qui rassemble les Mbororo.*

Les insecticides qui imprègnent les poils des animaux agissent non seulement contre les tiques mais aussi contre les glossines. L'existence d'un bain détiquteur assainit le milieu pastoral environnant. En 1956-57, au moment de la construction du bain détiquteur de Dauzat, les Mbororo n'hivernaient pas encore dans cette portion des plateaux réputée infestée de glossines. Les troupeaux exploitaient les pâturages situés plus en aval de la rivière Nouma, entre Sangoldoro et Hosseré Mbossarou. Le service d'Elevage avait installé un troupeau de taurins près du bain. Quelques années plus tard, les Mbororo passaient eux aussi la saison des pluies tout autour de Dauzat. La construction d'un bain détiquteur a accéléré la conversion d'un secteur à

l'élevage en l'assainissant de glossines. Les éleveurs qui ont séjourné longtemps dans la région le savent bien : "*wawru itti nyaw haa Bocaranga*" : *Le bain détiqueur a enlevé la maladie de Bocaranga.* L'instabilité actuelle des troupeaux dans les nouveaux pâturages ne doit pas être un obstacle à la construction de cet équipement. Une contrainte sanitaire peut ne pas être définitive.

Le bain détiqueur offre, dans les savanes humides, l'opportunité d'un ancrage des Mbororo dans l'espace. Il peut servir de tremplin pour une organisation des pâturages qui serait centrée, précisément, sur cet équipement de base.

Quelques améliorations techniques, cependant, peuvent être apportées à la formule actuelle. Le recours à une motopompe rend le fonctionnement des bains trop aléatoire. Le remplissage et la vidange des fosses devraient se faire par gravité, sans intervention d'engins mécaniques. Des bains par gravité existent dans les ranchs de l'Adamaoua camerounais. La construction de tels bains suppose seulement de bonnes investigations topographiques préalables.

L'utilisation gratuite des bains détiqueurs est une faveur accordée depuis le début par le service d'Elevage aux éleveurs. Elle a pour résultat d'avantager les gros propriétaires de bétail aux dépens des autres. Elle rend plus incertain l'approvisionnement des bains en insecticides. Les utilisateurs en ont conscience et se déclarent prêts à contribuer financièrement à l'acquisition des produits. Les modalités de ces contributions devraient être fixées de la façon la plus juste possible. Lors de chaque remplissage de la fosse, on a proposé que chaque utilisateur paie 500 francs pour 100 têtes. Les éleveurs ayant moins de 100 têtes les passeraient gratuitement. Cette proposition a obtenu l'accord de nombreux éleveurs.

La gestion des bains détiqueurs ne serait plus confiée en régie au service d'Elevage mais à des *arDo*, en tant que représentants de groupes différents d'éleveurs. Autour de la place centrale du bain

détiqueur, également aire du marché à bétail, se disposeraient au moins 3 *arDo* de lignages différents, de façon à atténuer les conflits possibles de personnes. L'espace pastoral environnant serait divisé en tranches, en arrière de chaque *arDo*. Les gros éleveurs ne seraient pas les plus proches du bain détiqueur, de façon à encourager les petits éleveurs à l'utiliser, eux aussi. Des couloirs permettraient d'accéder au bain sans déranger les autres troupeaux. L'objectif de l'aménagement de l'espace autour des bains détiqueurs doit être d'éviter que les troupeaux s'y concentrent en trop grand nombre, provoquant, à terme, la dégradation des pâturages et l'impossibilité de s'y maintenir.

Certes, les bains détiqueurs améliorent le contexte sanitaire de l'élevage et stabilisent, en conséquence, les éleveurs. Mais ce processus ne peut être durable que si les pâturages, de leur côté, peuvent résister à une présence prolongée du bétail. De ce point de vue, le handicap le plus lourd pour l'avenir des savanes humides tient à l'envahissement rapide des pâturages par l'herbe du Laos. L'étouffement du couvert herbacé est tel que les troupeaux ne trouvent plus rien à consommer. Les éleveurs doivent partir. Dans ce cas, l'existence d'un bain détiqueur ne les retient pas.

Dans quelques années, le mauvais contexte sanitaire sera peut-être moins la cause du nomadisme des éleveurs que la disparition de leurs pâturages sous l'herbe du Laos. Tant que des moyens de lutte efficaces à grande échelle ne seront pas mis au point contre cette peste végétale, il devient hasardeux d'investir des capitaux importants dans un équipement lourd qui exige de nombreuses années pour être amorti. Il n'est pas raisonnable d'engager d'abord un programme de construction de bains détiqueurs pour s'atteler ensuite à la lutte contre l'herbe du Laos dans le cadre d'une gestion de l'espace. L'expansion de ces fourrés devrait être maîtrisée avant d'envisager l'installation de bains détiqueurs.

Voilà la véritable pierre d'échoppement à l'adoption d'un développement de l'élevage en Centrafrique par le biais de ces constructions onéreuses.

La distribution de Tigal (1)

La majorité des éleveurs ne résident plus dans les secteurs équipés en baignoires. En compensation, ils reçoivent chaque année une allocation en Tigal, un insecticide qui, dilué dans de l'eau, permet de lutter contre les tiques. Il suffit pour cela de tamponner les animaux avec un goupillon de coton trempé dans la solution.

Problèmes de distribution

Alors que la fourniture de médicaments pour les soins primaires est tombée en désuétude, une distribution de Tigal s'est maintenue de façon plus ou moins régulière. Autrefois, ce produit faisait partie des fournitures assurées par le service d'Elevage. Puis, le Secrétaire Général de l'ANEC y procéda lui-même. Il utilisait ce moyen pour soigner sa popularité auprès de certains éleveurs, en manifestant ainsi sa générosité. Mais tous étaient loin d'en bénéficier. Actuellement, les distributions de Tigal sont organisées par l'intermédiaire des représentants de l'ANEC qui le font parvenir théoriquement à tous les éleveurs. Le Tigal n'est plus distribué par le canal du service d'Elevage, comme l'écrit encore un rapport du P.D.E.O. (2). En 1984, 1 800 litres de Tigal ont été destinés aux éleveurs.

Le Tigal est un produit que les éleveurs s'attendent encore à recevoir gratuitement. C'est la seule compensation qui subsiste au paiement annuel de la carte d'éleveur. Comme beaucoup d'éleveurs éloignés des anciens secteurs d'élevage regrettent de ne plus disposer de baignoire, ils sont attachés à la distribution de ce produit .

(1) Tigal, nom commercial d'un produit à base de HCH, utilisé depuis longtemps dans les baignoires. Les anciens éleveurs de Centrafrique le connaissent bien et l'appellent "tegal".

(2) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8, p. 14.

"Tum, to carte vangî, tegal tokki, imBe heBa meere" : toujours, si la carte est annoncée, le Tîgal suit, les gens l'obtiennent gratuitement.

Or, en 1984, personne n'en a reçu, sans qu'une explication soit fournie pour autant. Les éleveurs en furent surpris et sont déçus. Il est certain que la diffusion de ce produit ne se fait pas de façon équitable. Des représentants de l'ANEC reçoivent un ou plusieurs tonnelets de 20 litres. Certains les répartissent en portions d'un litre attribuées aux arDo. Beaucoup s'en réservent la plus grande partie. Les éleveurs de brousse n'en obtiennent presque jamais. *"LeDDe kooti walaa ; min ngi'aay minin kam laafuuBe, Dum naati jruDe mawBe" : il n'y a pas de remèdes contre les tiques ; nous autres, les maigres, nous n'en voyons pas, cela entre dans les mains des grands.*

L'importance du Tîgal

Les Mbororo ne bouchonnent que rarement leurs animaux avec une solution de Tîgal pour lutter contre les tiques. Ils le font seulement en cas d'urgence, par exemple quand un boeuf, resté longtemps en brousse, rentre au campement couvert de tiques, ou pour les enlever à la tête des bovins, car l'arrachage à la main s'y révèle dangereux. Le plus souvent, le Tîgal est appliqué en onguent après mélange avec du beurre. La plupart des éleveurs savent doser le produit et fabriquer cette préparation. Elle est aussi utilisée contre les poux que les éleveurs craignent sur les veaux et contre les kystes provoqués par les tiques. Mais c'est un produit surtout précieux pour désinfecter les blessures et les plaies des tiques et en même temps, les protéger contre les asticots qui s'y développent. Les éleveurs apprécient beaucoup le Tîgal pour son efficacité dans le traitement des plaies. *"Tegal nafi wacne ; to wawru walaa, Tegal niî, jam" : le Tîgal est vraiment très utile ; en absence de bain détiqueur, s'il y a du Tîgal, ça va.*

En 1984, l'arrêt des distributions de Tîgal engage les éleveurs à utiliser des succédanés, parfois les plus inattendus. La pharmacie de l'ANEC vend un onguent désinfectant, le "pomplaié", une prépa-

ration de graisse, grésil et Tigel. Mais son prix passe de 300 F à Bangui à 1 000 F en brousse et des éleveurs disent qu'il n'est pas efficace. Certains se procurent de la dissolution pour bicyclette, au prix de 500 F le tube ; d'autres, des bombes insecticides. Mais, en absence de Tigel, la plupart ne savent plus comment soigner les plaies de leurs animaux. "*Mbororo'en fuu, dabbaaji bee huuduure, ngam walaa tegal*" : tous les Mbororo, leur bétail est avec des plaies, parce qu'il n'y a pas de Tigel.

Pouvoir disposer de Tigel est donc important pour les éleveurs. Ils ont développé, à partir de ce produit, une pharmacopée efficace. Sans doute, son mode de diffusion auprès des éleveurs doit-il être réformé. Un rapport du P.D.E.O. constate avec raison que le produit n'atteint pas convenablement la majorité des éleveurs. Il en conclut : "Une distribution onéreuse avec subvention dégressive dans le temps résoudrait ce problème" (1). Sans doute est-ce en application de cet avis que personne n'en a reçu en 1984.

Cette décision nous paraît une erreur. Ce n'est pas en rendant un produit payant que sa diffusion sera améliorée au sein de la masse des éleveurs. En 1984, 50 tonnelets de 20 litres sont stockés pour la vente chez un représentant ANEC près de la frontière du Cameroun, sans trouver d'acquéreurs. En brousse, le Tigel, quand il y en a, se vend déjà 5 000 F le litre. Avec la fin de toute subvention, quel prix atteindra-t-il ? Il y a tout lieu de penser qu'il ne sera plus abordable pour les éleveurs démunis. Un produit dont tous les éleveurs maîtrisent l'utilisation et qui est parfaitement intégré dans la pratique des soins au bétail risque ainsi de ne plus être disponible.

L'accès de la masse des éleveurs à des produits ou à des équipements modernes est, certes, presque toujours inégal, même si, en principe, ils sont gratuits. Des rétentions et des détournements de

(1) P.D.E.O. - 1983. Rapport semestriel d'activités n° 7, p. 21.

bénéficiaires se produisent inévitablement, en absence d'un contrôle d'un-bout à l'autre de la filière de distribution. Un commerce parallèle s'établit. Mais la transformation de tous ces "services" en un régime commercial n'en améliore pas toujours la diffusion auprès de tous les éleveurs. Auparavant, les pauvres et les isolés étaient simplement "oubliés". A présent, ils n'ont plus la possibilité, de toute façon, d'y accéder. L'équité, si c'est elle qui est recherchée, n'y trouve pas son compte.

On mesure ainsi les implications d'une mesure prise sans doute trop rapidement. Mais, pour les éleveurs, elle revêt une signification qui dépasse une préoccupation d'ordre technique.

ET LA CARTE D'ELEVEUR ?

Le problème du Tigel soulève une question de principe. Vaccinations payantes contre les épizooties, sauf pour le charbon et la pasteurellose (mais, en fait, la plupart des éleveurs achètent encore ces vaccins), achat au comptant des médicaments pour les soins élémentaires, projet d'utilisation onéreuse des bains détiquteurs et maintenant vente du Tigel : tous les services, tous les appuis à l'élevage deviennent payants.

Dès lors, la carte d'éleveur, contribution levée en échange de prestations fournies gratuitement, perd toute légitimité. Pourtant, elle est maintenue et ne disparaîtra sans doute pas de si tôt. Bien que le terme ne soit pas officiellement admis, elle acquiert, de ce fait, tous les caractères d'un impôt sur le bétail. Et d'un impôt particulièrement inique. Etant uniforme, il pèse lourdement sur les plus pauvres. En contrepartie, ceux-ci ne peuvent même plus espérer accéder à des services ou à des fournitures puisqu'ils sont incapables de les payer.

Car il est une évidence qu'il faut rappeler : le principe actuel de privatisation des services et de prestations onéreuses avantage plus souvent les éleveurs riches que les pauvres. Etant incapables de payer, ces derniers assisteront, impuissants, à une dégradation des soins procurés à leur bétail.

Il est un autre fait qu'il faut mentionner : l'impopularité actuelle des organismes officiels d'élevage auprès des éleveurs eux-mêmes. L'ANEC est encore plus impopulaire que le service de l'Elevage, en particulier auprès de la majorité des Mbororo. Certes, il existe là-dessous des rivalités de personnes et une tension séculaire entre Foulbé et Mbororo. Mais pas seulement. L'ANEC paie aussi actuellement les frais des modalités d'intervention qui lui sont assignées par le Projet. Les éleveurs ne peuvent accepter de gaieté de coeur que des services, autrefois gratuits, deviennent ainsi payants. Ils ne connaissent et n'accusent que l'ANEC, chargée d'appliquer cette dure politique, et notamment son Secrétaire Général.

Les récriminations les plus graves des éleveurs portent sur ces questions de principe. *"Min Don yoba, min yi'aay nafu may sam ; warti bana l'impôt, nawDum boo" : nous payons, nous n'en voyons pas du tout l'utilité ; ça devient comme un impôt, et même qui fait mal.* L'ANEC, au lieu d'aider des éleveurs, devient, à leurs yeux, une entreprise commerciale. *"ANEC kam, Do filo tan, Don waDa commerçant" : l'ANEC commerce seulement, elle devient un commerçant.*

Il existe un danger dans l'orientation nouvelle des prestations de services et de fournitures aux éleveurs. Il ne s'agit pas de la remettre entièrement en cause mais de la corriger ou de la pondérer en laissant les mécanismes anciens fonctionner pour au moins un produit.

Le Tigel est encore le plus facile à diffuser et l'un des plus appréciés. Cela dit, les représentants ANEC ne devraient plus être livrés à eux-mêmes dans sa répartition aux éleveurs. Une surveillance plus stricte s'impose, appelée de leurs vœux par les éleveurs

pauvres. "bana lekki wari Do kam, senaa on ngaanci bee man, min kebbatad" : par exemple, si le remède arrive, si vous ne vous promenez pas avec lui, nous n'en aurons pas.

L'étiollement des services et des fournitures reçus par les éleveurs explique le mécontentement actuel à l'égard de la carte d'éleveur, levée au profit de l'ANEC. Les deux phénomènes sont liés. A mesure que les uns n'étaient plus correctement assurés, le montant de la cotisation de l'autre augmentait. Il conviendrait de rétablir l'équilibre en stabilisant le montant de la carte pour plusieurs années. D'autre part, une différence entre les éleveurs ayant moins de 100 têtes de bétail et les autres introduirait un peu de justice sociale dans le prélèvement de cette contribution. Sans ces précautions, il risque de se produire un refus des éleveurs d'acquitter ce versement.

L'IMPOSSIBILITE D'UNE GESTION DE L'ESPACE PASTORAL ?

Avant les années 70, et même après, le service d'Elevage intervenait pour imposer aux éleveurs une certaine utilisation des pâturages. Elle a toujours fini par être remise en cause. Le programme initial du Projet accordait la priorité à ce type d'intervention. Elle a échoué ou son application a été reportée. La gestion de l'espace pastoral est-elle donc une oeuvre impossible en élevage dit "traditionnel" ?

Des essais d'organisation des pâturages

Avant 1970, le service d'Elevage a d'abord obtenu la reconnaissance d'une zone d'élevage sur Baboua-Bouar-Bocaranga (1953). Puis des Communes d'Elevage ont été créées au cours des premières années 60. Dès lors, chaque éleveur est rattaché à une collectivité et à un territoire.

La formule a réussi, peut-être trop bien car le cheptel de chaque collectivité a bientôt excédé les possibilités de ses pâturages. Ces derniers devenant insuffisants ou dégradés, beaucoup d'éleveurs ont tenté de s'installer en d'autres secteurs. Mais ils remettaient en cause l'organisation administrative des Communes mises en place par le service d'Elevage. Celui-ci s'est également opposé à la dispersion des éleveurs pour des raisons sanitaires. Les nouveaux pâturages où les transfuges des Communes d'élevage veulent s'installer sont infestés de glossines. Surtout, les déplacements de Mbororo risquent, dans les années 60, de propager la péripneumonie.

Les éleveurs ayant des troupeaux malades ou contaminés sont assignés dans une zone P, aux environs de Kakan (1). Ils peuvent transhummer au sud de Bozoum mais il leur est interdit de passer au nord de l'Ouham. Réciproquement, les éleveurs de troupeaux sains doivent éviter d'entrer dans la zone contaminée. Leurs transhumances sont dirigées soit vers le nord et l'est (commune de Kouï), soit vers le sud (communes de Niem et de Gaudrot). Enfin, les troupeaux des Mbororo ne doivent pas entrer en contact avec les taurins de la région Yaloké-Bossembélé, très sensibles à la péripneumonie.

En fait, dans cette organisation de l'espace pastoral, les objectifs sont davantage d'ordre sanitaire qu'agrostologique. Le maintien d'un fort cheptel dans les trois communes d'élevage est contradictoire avec le renouvellement de bons pâturages. Dès que le cheptel a commencé à croître, il aurait fallu envisager de nouveaux pâturages. L'ouverture normale de la zone d'élevage de l'ouest aurait dû se faire vers Bozoum. En y délimitant une zone contaminée, donc interdite, on a bloqué cette ouverture vers l'est. La dérivation, à partir de 1960, des troupeaux "en surplus" vers la Topia, loin au sud-est de Bouar, n'a pas réussi.

La prise de conscience de la surcharge des plateaux a sans doute été trop tardive. Les recherches agrostologiques patronnées par

(1) Pour l'organisation de ces secteurs d'élevage au cours des années 60, il est possible de se reporter à la carte très claire contenue dans l'ouvrage de LACROUTS (M.), SARNIGUET (J.), TYC (J.), 1967 ; carte n° 2 : Zone occidentale d'élevage.

le service d'Elevage furent excellentes du point de vue scientifique mais elles n'ont pas entraîné un programme d'application pour la reconstruction des pâturages. (1)

En voulant prendre la défense des intérêts des éleveurs, le service d'Elevage a conçu une organisation de l'espace qui s'accompagne de beaucoup de contraintes. Elle se manifeste par des décisions d'autorité. Un moment, les éleveurs sont répertoriés en quatre catégories, identifiées par des cartes de couleurs différentes. Le refoulement des éleveurs dans la zone assignée à chacun après la transhumance est obtenu par l'intermédiaire de goumiers en brousse. "*Min so'ito bee pangal ; darnde walaa ; jooDataako ; Mbororo'en meeDaay loi banani*" : nous retournions très vite ; il ne fallait pas rester immobile ; impossible de s'installer ; les Mbororo n'ont jamais connu un règlement comme celui-là.

Après 1970, la politique du service d'Elevage et des responsables n'a pas fondamentalement changé. Il s'agit toujours de contenir les Mbororo, de freiner leur avancée vers de nouveaux pâturages à l'est. Les moyens employés deviennent seulement plus autoritaires, les refoulements plus brutaux vers les seuls secteurs autorisés en saison des pluies. L'assistance vétérinaire s'effondrant, les autres contacts avec les éleveurs se raréfient. Les interventions qui s'adressent aux éleveurs sont surtout des actions de police pastorale. "*Nden min naati ladde*" : alors nous sommes entrés en brousse, racontent les Mbororo.

Ils se cachent en brousse, s'éloignent des pistes, s'enfuient à l'arrivée d'un véhicule. "*Min seeki geene tan*" : nous ne faisons qu'aller à travers les herbes. Camouflés en pleine brousse, des Mbororo passent la saison des pluies dans des secteurs théoriquement interdits. La discipline dans l'utilisation des pâturages disparaît. L'ancien service d'Elevage l'obtenait des Mbororo par l'autorité dont il disposait auprès d'eux.

(1) En fait, le service d'Elevage s'inquiète dès 1950 de l'état des pâturages sur les plateaux. Mais il se heurte à une coalition d'intérêts. Des administrateurs, des Européens, des éleveurs eux-mêmes s'opposent au départ de Mbororo. Ceci, jusqu'à ce que la situation des pâturages devienne alarmante (information du Dr. DESROTOUR).

Après 1975, de nouveaux pâturages sont quand même accordés par une série de concessions et de reculs du service d'Elevage. Les Mbororo s'y installent de façon anarchique et dans de mauvaises conditions. Ils s'insèrent dans de nouvelles communes rurales sans disposer d'aucune garantie. Tous les anciens règlements tombent en désuétude. Les Mbororo fuient le contact avec l'extérieur.

En 1979, le programme du projet de développement de l'Elevage met l'accent sur la gestion des pâturages et leur amélioration dans le sous-secteur de la Topia, alloué par le gouvernement aux éleveurs. Ce programme est précisé plus tard par l'établissement de clôtures, le déboisement et le débroussaillage, l'ouverture de pare-feux, l'allocation de parcours déterminés à chaque famille. Les travaux sont engagés mais sans obtenir la participation des vrais éleveurs. Des éleveurs-commerçants détournent les interventions à leur profit. Le programme est alors transféré dans la région de Bossembelé.

A Bossembelé, l'objectif principal reste le même qu'à la Topia : mettre au point une bonne gestion des pâturages qui soit prise en mains par les éleveurs. Ceux-ci seront capables de le faire par le biais d'associations pré-coopératives ou de groupements. Mais la procédure n'est plus la même. Alors que le groupement de Dinguiri avait pour objectif immédiat de mieux exploiter en commun des pâturages délimités, ceux de Bossembelé sont constitués, dans un premier temps, pour regrouper des éleveurs autour d'une pharmacie vétérinaire. C'est un moyen de donner une cohésion à un groupe d'éleveurs avant de l'amener à gérer ses pâturages. En fait, cette échéance est reculée régulièrement dans le temps. A présent, une autre étape intermédiaire est envisagée dans les attributions des groupements avec la diffusion de compléments alimentaires au bétail (sel, pierre à lécher, tourteau d'arachide).

Amener des Mbororo à organiser d'un commun accord une meilleure exploitation de leurs pâturages est une entreprise très délicate à mener à bien. Auparavant, les groupements doivent se consolider en

remportant des succès qui leur serviront de tremplin pour la tâche difficile qui les attend. Y parviendront-ils sans se désagréger entre-temps ?

A côté de cette procédure longue et incertaine, existe la tentation de faire vite des réalisations qui se voient. C'est le cas des clôtures à Dinguiri ; c'est aussi, à notre avis, celui des pistes de surveillance des pâturages à Bossembelé. Elles sont conçues comme pistes d'évaluation des pâturages et de contrôle des "mesures qui seront prises" (1). Mais les éleveurs des secteurs concernés ignorent encore ce rôle des pistes d'élevage. Ils les apprécient quand elles débloquent des pâturages éloignés et facilitent l'approvisionnement des campements. Ils les apprécieraient sans doute moins s'ils savaient qu'il s'agit de pistes de surveillance de leurs pâturages.

Leur ouverture semble précipitée. En 1983, tout un réseau de pistes est ouvert dans le secteur Yeremo-sud très chargé en bétail, pour éviter que les pâturages s'y dégradent. Or, dès 1984, une grande partie des éleveurs ont quitté ce secteur, à la suite de graves pertes de bétail. Les pistes d'élevage y traversent maintenant des pâturages presque vidés de bétail. Les pâturages se reconstituent d'eux-mêmes.

°
° °

Le désaccord entre les Mbororo et les agrostologues est complet en ce qui concerne l'exploitation de ces savanes humides. Que ces derniers amorcent leur intervention par la question des feux, de la délimitation des pâturages ou de la façon de les exploiter, leurs conceptions s'avèrent tellement opposées à la pratique des Mbororo qu'on voit mal comment ils pourront amener ceux-ci à les adopter. Autant les agrostologues sont certains de la justesse de leur diagnostic et sévères dans leurs condamnations, autant les Mbororo ne

(1) P.D.E.O. - 1983, 6è rapport semestriel d'activités, p. 31.

veulent pas changer de mode d'exploitation ni se plier à aucune contrainte dans l'accès aux pâturages.

Une fois constaté cet écart difficile à franchir entre aménageurs des pâturages et éleveurs, essayons de préciser les points de divergence. D'après les agrostologues (1), les Mbororo exploitent en continu les savanes, d'une année sur l'autre, tant qu'il reste des graminées à brouter. Au contraire, un repos périodique des pâturages est souhaitable, par exemple une saison des pluies sur 3, afin de consolider le potentiel fourrager, tant qu'il existe encore. Certes, le départ en transhumance équivaut à une mise en repos périodique des pâturages mais, d'après Audru (p. 3), 1/3 de l'effectif de saison des pluies reste sur place en saison sèche, ce qui est excessif. Remarquons la difficulté de concilier les prescriptions de décharge périodique des pâturages avec la politique habituelle de sédentarisation à tout prix des éleveurs, qui pousse parfois jusqu'à limiter la transhumance.

En saison des pluies, les Mbororo pratiquent une pâture en continu alors que l'agrostologue prescrit une rotation. La pâture en continu exploite les graminées au fur et à mesure de leur croissance. Au-delà d'un mois de pousse, des graminées sont broutées sélectivement, ce qui explique l'apparition de refus. A 3 semaines-1 mois de temps de repousse, aucune graminée n'est refusée par les animaux. Les Mbororo ne tiennent donc pas compte du stade de végétation optimum pour la mise en pâture. Au contraire, la pâture par rotation est réglée selon le rythme d'avancement de la végétation herbacée. Corrigeons un peu ce diagnostic car le mode d'exploitation des pâturages de saison des pluies reste finalement mal connu. La pâture est effectivement continue autour du campement et des points d'abreuvement. Mais dans les pâturages plus éloignés, ce n'est pas le cas. Il semble que là, elle se rapproche d'une pâture par rotation sans en avoir toutefois toute la rigueur.

(1) AUDRU (J.) - 1983. *Les pâturages de la région de Bossembélé-Yaloké ; diagnostics et propositions de gestion.*

Enfin, le diagnostic de l'agrotologue met en cause une charge trop légère des pâturages en saison des pluies. Combinée avec la pâture en continu, c'est elle qui provoque la disparition rapide des graminées les plus appréciées. Elles sont remplacées par une espèce caractéristique de ces pâturages : *Panicum phragmitoides*, broutée sélectivement. Signalons que le contexte le plus favorable à l'apparition de cette espèce de substitution n'est pas encore bien déterminé. D'après certains agrostologues, des charges élevées réduisent sa fréquence ; d'autres, elles la favorisent. De toute façon, à notre avis, l'envahissement des savanes par *Panicum phragmitoides* n'est pas une catastrophe. C'est également l'avis des éleveurs. Leur bétail broute quand même les touffes de cette graminée, en absence de meilleures.

D'autre part, la sous-charge en saison des pluies va de pair avec la pâture continue. Elle laisse encore en place un tapis herbacé au moment du départ en transhumance, ce qui est l'essentiel. L'association forte charge et pâture continue en saison des pluies aurait, au contraire, des effets désastreux. En un ou deux ans, elle aboutirait à la destruction du tapis herbacé. C'est, d'ailleurs, ce qui se produit malheureusement par endroits. Finalement, l'alternative se situe entre deux systèmes de pâture : en rotation et selon de fortes charges ou en continu, moyennant de faibles charges. Les Mbororo pratiquent le dernier tandis que les agrostologues préconisent le premier. Il est évident que le second est le plus facile.

D'après Audru, la pâture en rotation avec de fortes charges assure la pérennité des graminées. Mais il reconnaît qu'elle exige une grande maîtrise dans la conduite du troupeau. Le principe en est simple (changer de secteur de pâture tous les mois) mais difficile à appliquer. C'est pourtant, d'après lui, "la mesure technique essentielle à faire admettre aux éleveurs" (p. 25). Mais elle suppose un cloisonnement déjà assez fin de l'espace pour être bien respectée. Une telle organisation dans l'utilisation des savanes exige de délimiter par des clôtures plusieurs parcs de saison des pluies. C'est un investissement initial dont beaucoup d'éleveurs ne reconnaissent pas l'utili-

lité. Finalement, le repos périodique par mise en défens d'un plus vaste secteur, une saison des pluies sur 3, ne serait-il pas un moyen terme plus facile à roder dans une première phase ?

N'est-il pas préférable, en effet, d'introduire une gestion des pâturages par larges interfluves séparés de galeries forestières ? Chaque portion de savanes, aux limites naturelles, serait mise en réserve telle année puis exploitée en commun, les années suivantes, par un groupe de Mbororo. Ce système, appliqué à des savanes assez vastes, maintiendrait au moins en partie le principe de l'indivision dans le statut des pâturages.

Cependant, la rotation de pâture appliquée à plusieurs interfluves soulèvera d'autres difficultés. Elle devra s'accompagner d'un rassemblement des campements en un site central ou, du moins, qui donne un accès facile à chaque pâturage annuel. Les éleveurs concernés se regrouperaient, par exemple, en amont de plusieurs interfluves adjacents. Mais actuellement, le mode d'insertion des Mbororo dans l'espace est opposé. Chacun s'installe à part, en fonction des pâturages qu'il estime nécessaires à son cheptel. Parfois, des campements rassemblent quelques familles apparentées mais rarement plus de 5 ou 6. Ce type d'habitat, temporaire certes, mais régulièrement répété d'une année à l'autre, ne s'accorde pas facilement avec une mise en repos annuel d'un grand interfluve. Cette décision ne manquera pas de provoquer des déplacements contraints de campements et des difficultés d'accès, pour d'autres, aux interfluves ouverts à la pâture telle année.

La pâture "circulaire" d'un espace va de pair avec un rassemblement préalable des utilisateurs en un "noeud" central, un peu à la manière des villages groupés de cultivateurs qui exploitaient leur terroir par soles en Europe. D'autre part, si beaucoup de troupeaux vont et viennent sans cesse entre une aire centrale et des pâturages affectés, ne faut-il pas craindre un surpâturage et une dénudation des sols près des campements ainsi groupés ? En fin de compte, la gestion d'unités de pâturages plus petites, affectées à des campements de seulement 2 ou 3 familles, n'est-elle pas préférable au grand dispositif précédent ?

Sans compter qu'il est plus facile d'obtenir l'adhésion de quelques familles parentes que d'un groupe de familles moins homogène.

Si les principes d'une gestion "rationnelle" des savanes humides sont à peu près connus, il n'en est pas de même des modalités d'application, notamment pour passer de la pâture actuelle à un système par rotations. Jusqu'ici, les éleveurs ne l'ont jamais été amenés à mettre en oeuvre ce système. Les seules expériences se sont limitées à des mises en défens pendant quelques années de secteurs vraiment dégradés. Mais l'intervention ne s'est pas prolongée assez longtemps pour instituer un cycle de pâture régulier. En ce domaine, tout est encore à innover.

Un danger végétal, l'herbe du Laos

"Actuellement, le Projet n'est pas en mesure d'orienter les éleveurs vers tel ou tel pâturage, ni de les initier à leur gestion" (1). Cette constatation de 1982 reste encore largement valable en 1984. Ajoutons que la majorité des éleveurs n'attendent pas que leur soit indiqué comment exploiter les pâturages. Par contre, il existe, de leur part, une demande générale pour lutter contre une peste végétale, l'herbe du Laos.

Il est étonnant que l'élimination de l'herbe du Laos n'ait pas figuré en première place dans l'amélioration des pâturages du sous-projet de la Topia. Pourtant, la ruine des pâturages par les fourrés d'herbe du Laos y atteint un stade encore plus grave qu'ailleurs. Heureusement, elle fait partie depuis 1982 des activités du sous-secteur de Bossembélé. Les résultats d'éradication par des herbicides ne sont pas encore décisifs. Ils entraîneraient des coûts très élevés, par exemple 45 millions CFA pour le seul secteur de Djobé (2).

(1) P.D.E.O. - 1082. Rapport d'activités du second semestre 1981.

(2) Ils aboutissent à des terrains débarrassés d'herbe du Laos mais également dénudés de graminées... Celles-ci ne se réimplanteront qu'après quelques années, sauf si un autre programme de ré-ensemencement est associé à celui de destruction de l'herbe du Laos. Mais quel serait le prix de revient de tels pâturages artificiels?

La recherche d'une maîtrise de la progression de cette plante est un objectif prioritaire pour la sauvegarde des savanes humides. Elle représente, on l'a vu, une condition préalable à l'équipement de ces pâturages en bains détenteurs.

Les éleveurs ont conscience de la menace que fait peser sur eux ce qu'ils appellent : "*bokassaje*" la plante de Bokassa ou "*jaBiinDe*" : l'envahissante. Comme toujours lorsqu'il s'agit d'une dégradation de leurs pâturages, ils en observent le processus avec acuité mais sans intervenir pour le contrer, estimant qu'ils en sont incapables. Bien que l'herbe du Laos progresse aussi d'autres manières, d'après les Mbororo, elle suit la présence de leurs troupeaux. "*Haa duudal na'i, fuDData*" : elle pousse dans l'aire de stationnement du bétail. En effet, deux ans après, il est possible de repérer ces endroits par les fourrés de *Chromolaena* qui les ferment. Pourtant, les animaux n'en consomment ni les feuilles ni les fruits. Ils ne les répandent donc pas dans leurs déjections.

Des Mbororo disent que la plante s'installe partout où les feux de brousse ne passent plus et n'en détruisent pas les graines, disséminées très loin par le vent. Dès que le pâturage devient trop intense, réduisant les herbes à un maigre tapis, insuffisant pour alimenter les feux de brousse, le milieu serait favorable à l'herbe du Laos. De fait, elle recouvre souvent des sols dénudés. Le processus serait comparable à celui d'Harungana si ce n'est qu'une fois implantée, l'herbe du Laos n'est plus détruite par le passage des feux.

Sa progression est récente et très rapide, surtout dans les savanes les plus méridionales. Vers Boda, il suffit qu'un éleveur reste 6 ans au même endroit pour que tous les pâturages environnants soient convertis en fourrés. Au nord de Yaloké, la première zone d'hivernage des troupeaux est couverte de broussailles compactes, bordant la piste de deux murs végétaux. Les éleveurs ont dû l'évacuer, en se retirant plus au nord. Vers Baoro, l'herbe du Laos encercle les campements d'éleveurs. Leurs troupeaux doivent y marcher pendant une demi-heure pour en sortir avant d'accéder à des pâturages.

Les Mbororo redoutent beaucoup ce danger. "*Bokassaa*je yiDi meeDugo Mbororo'en haa laddë Do pat" : *L'herbe de Bokassa veut expulser les Mbororo de toute cette brousse. "Mi Don hula jaBiinDe masin, Don tokka laddë fuu, walaa haa luttü" : j'ai très peur de l'envahissante, elle s'installe partout en brousse, il ne reste rien.* Ils comparent cette évolution des pâturages à la chevelure des vieillards qui blanchit ...

Les nouveaux pâturages ne portent pas d'herbe du Laos. Puis, quelques pieds apparaissent de-ci de-là quand les troupeaux commencent à y stationner. Les Mbororo ne pourraient-ils arracher ces jeunes pieds, avant qu'ils prolifèrent et recouvrent tout ? "*J'enlève aussi les quelques poils blancs de ma barbe, mais ça repousse*" répond un Mbororo qui demande alors : "*Que faire contre la vieillesse ?*"

Pourtant, les Mbororo attendent le miracle d'une intervention extérieure. "*On DaBita lekkon mbarugo ledde jaBiinDe*" : *cherchez un remède pour tuer l'herbe du Laos.* Certains acceptent même de participer au financement de sa destruction, en ignorant bien sûr le prix de revient des herbicides actuels ...

A moins de trouver une solution moins onéreuse, la destruction chimique de l'herbe du Laos ne peut être supportée par les éleveurs seuls. Un financement par l'Etat centrafricain devrait être consenti pour ce programme. Inversement, les pâturages nettoyés ne seraient pas restitués gratuitement aux éleveurs mais accordés à des bénéficiaires contre un contrat de location. Par ce biais d'une location des pâturages, il est peut-être possible d'impliquer des éleveurs dans la lutte contre l'herbe du Laos.

La délimitation de pâturages réservés

A présent, les Mbororo ne sont plus affectés à des pâturages définis. Les derniers verrous d'une "limitation" spatiale de l'élevage ont sauté il y a seulement quelques années. Les Mbororo peuvent passer la saison des pluies où bon leur semble en Centrafrique, si leur bétail

réussit à s'y maintenir sans trop de pertes. Cependant, ils ne jouissent pas d'une garantie foncière dans la plupart de ces nouveaux pâturages et s'y exposent à des réactions parfois violentes de la part des cultivateurs.

Les mouvements du bétail se font en tout sens, sans aucun contrôle. Chaque année, une "réunion de transhumance" se tient pour organiser officiellement les prochains déplacements saisonniers des éleveurs. Elle tente de les circonscrire, en les limitant par exemple au ressort de chaque inspection d'élevage. Mais ce genre de découpage de l'espace pastoral est artificiel et absolument pas respecté des éleveurs dont la plupart n'en ont d'ailleurs même pas connaissance. Les trajets de transhumance restent entièrement libres.

De la même manière, l'installation dans les pâturages d'hivernage, en retour de transhumance, est laissée à l'initiative spontanée de chacun. Certains s'attachent aux mêmes pâturages durant plusieurs années mais d'autres cherchent toujours des endroits qui leur conviendraient mieux que l'année précédente. Ils s'intercalent entre les précédents sans rien leur demander, poussant et bousculant les troupeaux voisins pour se ménager un espace de pâture.

Le code social traditionnel des Mbororo ignore et même, n'admet pas la notion d'appropriation des pâturages. Ceux-ci sont libres et accessibles à tout éleveur. Empêcher quelqu'un de faire paître son bétail à tel endroit, c'est pratiquement lui contester le droit de vivre. "*Pullo haDataa nokkuure haa Pullo ; kanjum on woni pulaaku*" : un Peul n'interdit pas un endroit à un Peul ; c'est cela le code de conduite peul. Prétendre interdire un endroit, "*Dwm semtuDwm*" : c'est honteux.

Cette norme de comportement très louable dans son fondement peut entraîner des conséquences désastreuses quant au maintien en bon état des pâturages. L'intérêt immédiat et personnel de chaque éleveur correspond rarement à celui du groupe à long terme. Mais des Mbororo de Centrafrique prennent moins conscience des désavantages de ce code

sociäl par ses conséquences sur les pâturages que par le biais de ses effets négatifs sur l'état sanitaire de leur bétail.

D'après la plupart des Mbororo, l'installation libre et inconditionnelle des éleveurs à n'importe quel endroit explique la contamination de nombreux troupeaux par "*sammooore*", la piroplasmose. Ils l'attribuent aux éleveurs qui transhument très loin vers le sud, en zone insalubre, puis qui reviennent, leurs animaux étant malades, passer la saison des pluies près de troupeaux sains. "*WoDBe feere yaha Daay, saala dow amin ; min andi ko Be ngaäda naa ? Kanjum min kulata*" : *d'autres vont loin, en passant chez nous ; savons-nous ce qu'ils amènent ? C'est de cela que nous avons peur.*

Un *arDo* fixé au sud de Bozoum vient de perdre 10 têtes de bétail en 1984, atteintes de "*sammooore*" par le voisinage de troupeaux revenus de Carnot. Il se promet, l'année prochaine, de surveiller les pâturages avoisinants et même d'écarter les éleveurs dont il soupçonnerait les animaux. Certains Mbororo en arrivent ainsi, progressivement, à une surveillance de leurs pâturages mais d'ordre surtout sanitaire. Jusqu'à quel degré peut-elle s'imposer ? Pas très poussé, en fait, car même l'*arDo* précédent avoue qu'en cas de disputes, il laissera l'affaire.

Quelques Mbororo vont plus loin ; ils envisagent un contrôle de leurs pâturages pour les maintenir en bon état. Un *arDo* près de Bossembelé voudrait mettre en réserve un pâturage que ses troupeaux viennent de laisser, afin que des herbes repoussent et qu'il puisse en disposer, à nouveau, dans quelques années. Ce programme ressemble déjà à une gestion de pâturages avec une rotation. Mais lui aussi avoue ne pas être capable d'interdire à d'autres Mbororo de s'y installer entre-temps. "*Mi yiDi mi haDa Mbororo feere wara haa nokkuure, ammaa mi wawataa*" : *je veux interdire à un autre Mbororo de venir dans l'endroit, mais je ne peux pas.* Il craint de provoquer une querelle dont il imagine déjà les termes. "*A Buri am haa lesdi Do naa ? Lenyol maada Buri dje am ?*" : *Est-ce que tu me dépasses dans ce pays ? Ton*

lignage est-il plus fort que le mien ? Et l'arDo d'en tirer une réflexion désabusée : "wadda jokkingol, mi andi ; mi wolwataa" : cela ferait une querelle, je le sais ; je ne parlerai pas. Quel est alors le dénouement de ce genre de tension entre éleveurs ? "To Billi na'i am, sey to mi sotti Di tan" : si cela gêne mes vaches, je n'ai plus qu'à les faire partir. La mobilité est entretenue par l'impossibilité admise d'aliéner un pâturage.

Ce qu'un arDo renonce à défendre, malgré son prestige, il n'est pas besoin de souligner qu'un éleveur du commun n'osera même pas l'envisager. Sans l'appui d'un chef, aucun éleveur ne peut prétendre empêcher un autre éleveur de s'installer près de lui. *"Talaka fottaay wolwa to inBe ngaari, jooDi kombi maako" : le pauvre ne saurait protester si des gens viennent s'installer près de lui.* S'il existe de beaux pâturages dans son voisinage, son troupeau est peu important, donc il n'a aucune raison d'interdire à d'autres troupeaux d'en tirer parti, eux aussi.

Ce véritable "code pastoral" traditionnel prescrit une liberté pleine et entière dans l'utilisation de l'espace. Les pâturages sont interprétés comme un don de Dieu, dont aucun Peul ne saurait restreindre l'usage par une réserve personnelle ou une limite imposée aux autres. Finalement, cette conception avantage toujours les riches éleveurs aux dépens des défavorisés. Le code peul traditionnel intervient comme un obstacle indiscutable à une gestion des pâturages et à un bon état sanitaire du bétail.

De ce dernier point de vue, les Mbororo sont de plus en plus mal à l'aise en Centrafrique, notamment dans les pâturages peu salubres. Au fur et à mesure qu'ils se sont avancés dans les savanes humides, l'état sanitaire de la majorité des troupeaux s'est, en effet, dégradé. Dans ces conditions, il est hasardeux de laisser n'importe qui s'installer près de soi. La plupart des Mbororo s'y résignent pourtant . *"Dabi'a nan naawi ; de'ita non non, noaddina Allah" : cette coutume fait souffrir ; il faut seulement supporter, croire en Dieu.* Si la maladie atteint leur bétail, ils n'ont plus qu'à fuir à leur tour. Quel-

ques-uns s'insurgent et accusent des Mbororo qui profitent de ce libéralisme absolu . "Ndaa, o Do wari bee nyaw, jooDi caka na'eje ; goDDo wawaay wolwugo ! Bernde on woni vooDaay" : voilà, celui-ci vient avec de la maladie, s'installe au milieu (d'autres) vaches ; on ne peut rien dire ! C'est le coeur qui est mauvais.

En fait, le code pastoral traditionnel s'impose encore dans sa plénitude aux éleveurs du commun mais de grands chefs ont déjà pris des dispositions pour en limiter les abus, en ce qui les concerne. Par exemple, le maire de De Gaulle s'est approprié des pâturages au nord de la petite ville. La vallée du Goumindou, encore plus au nord, est réservée à ses troupeaux en saison sèche. Cet ensemble de pâturages est "pellel haDaanDe" : endroit interdit, pour les autres éleveurs.

D'autres chefs, des représentants de l'ANEC surtout, commencent à imiter l'exemple du maire. Un représentant a barré d'une clôture un étranglement d'interfluve et s'est attribué, avec ses frères, un pâturage de 20 kilomètres de long sur 10 de large, isolé de l'extérieur par une ceinture de galeries forestières. Les autres Mbororo ne peuvent plus circuler qu'à l'extérieur de ce "ranch familial". Tout se passe comme si les chefs les plus prestigieux étaient seuls capables de soustraire des pâturages au régime d'indivision collective.

Du coup, des arDo moins puissants mais désirant se mettre à l'écart de "l'anarchie" communautaire, sollicitent une aide extérieure pour fermer, à leur tour, des pâturages. Ils se déclarent prêts à les aménager, à y stabiliser leur bétail. A partir de ces demandes, une gestion d'une série de pâturages réservés pourrait être mise assez vite en application. Ce seraient des îlots de pâturages "rationnels", isolés au milieu d'autres abandonnés à une exploitation libre.

Dans ces îlots, l'établissement de rotations de pâturages, de contrôle des feux, d'allègement de charges ne tiendrait plus de l'espoir lointain ou même, du rêve. Ce programme ne pourrait que satisfaire un développeur ayant l'idée de transposer un modèle de pâturage à l'européenne. Pourtant, il convient de se garder de la recherche

d'une telle réussite technique uniquement pour elle-même car le "coût social" en serait trop élevé. Cet objectif s'appuierait uniquement sur quelques notables dans la société mbororo, peut-être même surtout sur des non-Mbororo. Eux seuls bénéficieraient des investissements, détournant la masse des vrais éleveurs Mbororo d'un Projet qui ne serait plus conçu pour eux. Bien plus, par des mesures inévitables d'expulsions ou d'interdictions d'entrée, ils en deviendraient rapidement les victimes.

Il existe, dans la plupart des opérations de développement de l'élevage, un danger de séduction technique et de dérive, par leur mise au service d'une catégorie sociale privilégiée, plus apte à faire siens les thèmes techniques préconçus des développeurs.

Inversement, cette mise en garde ne veut pas dire que les éleveurs riches, souvent des *arDo*, seront redoutés et mis à l'écart d'un aménagement des pâturages. Au contraire. Mais il s'agit de prendre appui sur ces éléments dynamiques de la société pastorale plutôt que de se laisser enfermer par eux. Il ne convient pas de multiplier les initiatives en leur faveur. Chacune doit être conçue comme une amorce, destinée à s'étendre à d'autres catégories d'éleveurs.

Tout changement, toute remise en cause du code traditionnel ne peut réussir, chez les Mbororo, qu'avec l'appui direct de leurs chefs. D'un autre côté, la plupart de ceux-ci ne peuvent rien entreprendre sans l'aide d'une autorité qui les dépasse pour imposer l'innovation aux éleveurs. Seuls les maires et les représentants ANEC les plus puissants en sont capables et sortent de cet échange subtil d'appuis. Presque tous les *arDo* ne détiennent qu'un faible pouvoir auprès de leurs gens. Cela donne aux responsables du Projet une assez grande marge de manoeuvre pour insérer ces partenaires privilégiés dans un développement dont ils garderaient toujours la maîtrise.

o

o o

Les éleveurs de l'ouest centrafricain étaient, autrefois, bien encadrés par un service d'Elevage omniprésent. L'élevage progressait rapidement mais sans que les éleveurs y participent activement.

Les progrès provenaient d'une assistance externe efficace mais les éleveurs eux-mêmes se comportaient en assistés. Le développement de l'élevage était donc assez artificiel car soutenu à bout de bras par une aide étrangère. Quand elle a cessé, l'édifice s'est effrité. (1)

L'aide à l'élevage se remet maintenant en place mais selon de nouvelles modalités. La participation effective des éleveurs est sollicitée pour les soins vétérinaires, avec des adaptations selon qu'il s'agit de grandes vaccinations ou de soins primaires.

L'assistance est envisagée avec, comme objectif, une implication toujours plus grande des éleveurs eux-mêmes. Mais l'application de ce principe doit être modulée selon les types d'intervention. Si les éleveurs peuvent participer davantage au fonctionnement des bains déti-queurs, ils sont incapables, par exemple, d'en supporter les frais de construction. La distribution gratuite de Tigal doit, à notre avis, être maintenue mais améliorée pour ne pas bénéficier seulement aux notables. Quant à la gestion de l'espace pastoral, elle exige une assistance technique pour sauver les éleveurs de la menace de l'herbe du Laos. Un appui administratif pour la délimitation de pâturages réservés ne devrait pas servir seulement les intérêts des riches mais englober aussi d'autres éleveurs.

Beaucoup d'éleveurs se satisferaient encore assez bien d'être complètement assistés, comme autrefois. Pour eux, c'est la tentation de la voie la plus facile. La majorité d'entre eux attend toujours beaucoup d'une assistance externe. La prise en mains de leurs affaires ne se fera que par le biais de relais qu'il s'agit de trouver chez les éleveurs eux-mêmes.

(1) Que l'on comprenne bien: il ne s'agit pas ici de jeter le discrédit sur l'action de l'ancien service d'Elevage. Il a fait preuve d'un dévouement remarquable pour la cause des éleveurs, dans des conditions difficiles. D'autre part, son mode d'intervention correspondait aux conceptions de l'époque. Qu'il s'agisse d'éleveurs ou de cultivateurs, le développement est alors conçu par le biais de l'encadrement. Depuis lors, les idées ont évolué. Il faut avouer qu'avec les conceptions anciennes, l'assistance externe était sans fin. Actuellement, elle est plutôt envisagée comme une solution temporaire, destinée à cesser grâce, précisément, à son succès. Reste à savoir si elle le réussira...

5 : VERS UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PAR LES ÉLEVEURS

Pour amener les éleveurs à participer plus directement au développement de l'élevage puis à en devenir les principaux protagonistes, il ne suffit pas de leur demander d'acheter des produits vétérinaires ou de contribuer au financement des bains détoxifiants. Il est encore plus décisif de leur inculquer une compétence technique qui leur permette d'employer à bon escient des produits ou des moyens modernes. D'autre part, il convient de favoriser une évolution de leur organisation sociale et politique qui la rende plus réceptive à des thèmes de développement et davantage capable d'infléchir l'élevage traditionnel.

Ces deux volets, d'une part de formation technique, d'autre part d'évolution sociale, représentent les deux aspects complémentaires d'un développement de l'élevage par les éleveurs eux-mêmes.

LA PRISE EN MAINS DES SOINS PRIMAIRES

Comme tous les Peul mais plus particulièrement en Centrafrique, les éleveurs se préoccupent en priorité de santé animale. Dans ce domaine, leurs techniques d'intervention évoluent. Ils pratiquent encore des soins au fer rouge (contre les otites et des plaies) mais de manière moins systématique qu'autrefois. La pharmacopée végétale d'antan est remise en cause par presque tous les Mbororo. Certains y recourent

encore, par exemple pour les diarrhées des veaux, les vers des veaux ou la piroplasmose.

Mais la plupart de ceux qui emploient encore ces recettes anciennes n'y croient plus tellement. Certains s'y reportent en dernier recours, en absence de médicaments modernes, "*lekki dokta*" : le remède du vétérinaire. Autrefois, la démarche était inverse : utilisation d'abord des recettes traditionnelles puis, en cas d'échec, essai de produits vétérinaires. Actuellement la majorité des Mbororo de Centrafrique compte seulement sur les médicaments modernes. Il n'est plus nécessaire d'entreprendre, à leur égard, un travail de mise en confiance envers ces produits.

D'autre part, les Mbororo suivent encore un apprentissage pratique, tout au long de leur jeunesse, des soins à prodiguer au bétail. Ils observent les façons de procéder des anciens, puis les imitent. Il existe une pédagogie spontanée dans la transmission du savoir-faire, soit entre aînés et cadets, soit entre anciens et nouveaux éleveurs dans le pays. Les aînés montrent aux jeunes comment doser une injection. "*Be holti am lamba ; jonta kam, mi waawan*" : ils m'ont montré la marque (le chiffre sur la seringue) ; maintenant, je peux.

Les compléments en natron ou en sel sont jugés indispensables également au bétail. Ils font intervenir toute une gamme de procédés et de préparations qui varient selon les saisons et selon l'état du bétail. En ce domaine, les éleveurs ne restent pas enfermés dans des pratiques ancestrales. En Centrafrique, le natron serait plus efficace que le sel, sans doute pour ses propriétés purgatives. Les "Tchadiens", habitués à donner du sel à lécher, se voient conseiller, à leur entrée en Centrafrique, d'adopter le natron mis à dissoudre dans un abreuvoir. Ce choix provient-il du contexte plus insalubre des pâturages humides ? Le sel provoquerait un déclenchement de maladies. Les Mbororo se constituent ainsi, par apprentissage continu, un savoir empirique adapté au milieu particulier des savanes humides.

Il est probable que beaucoup de ces recettes recouvrent une rationalité cachée. Les responsables du Projet reconnaissent que les éleveurs ont des connaissances en matière d'élevage. Poussant encore plus loin la modestie, certains estiment qu'il conviendrait, avant d'intervenir, "d'acquérir d'abord les mêmes compétences qu'ont déjà empiriquement les éleveurs" (1). La transmission du savoir n'est plus seulement conçue en direction des éleveurs, mais aussi dans l'autre sens, notamment en ce qui concerne les techniciens d'élevage.

Cependant, il convient de ne pas exagérer la compétence acquise "sur le tas" par les éleveurs. D'abord, elle apparaît très inégale. Au degré le plus bas, certains emploient des produits modernes mais en restant fidèles à une posologie traditionnelle. En voici quelques exemples : du Bérénil est mélangé au natron destiné à abreuver le bétail. Dans ce cas, la poudre de Bérénil remplace simplement celle d'écorces d'arbres utilisée dans la pharmacopée ancienne : *"lekki min soodi fuu, min rufa haa kilbu"* : tous les remèdes que nous achetons, nous les jetons (mélangeons) avec le natron. Leurs ancêtres procédaient de cette manière ; ils font de même. D'autres éleveurs expliquent qu'ils introduisent un médicament liquide par le museau de l'animal alors qu'il s'agit souvent d'un produit injectable (Ethidium, Symptovac). Là aussi, des décoctions d'écorces d'arbres étaient autrefois administrées de cette manière. Enfin des médicaments sont aspergés sur le dos des animaux.

Dans ce cas, les remèdes modernes possèdent, comme les recettes anciennes auxquelles ils se substituent, une efficacité un peu magique sur les maladies. Ces éleveurs ne savent pas faire des injections à leurs animaux. Parfois, ils ne possèdent pas de seringue. Ce niveau technique très bas a été rencontré auprès de Wodaabe isolés et de "Tchadiens".

(1) P.D.E.O. - 1983. 4^e Rapport semestriel d'activités, période du 1^{er} janvier au 30 juin 1982, p. 43.

Des éleveurs un peu mieux au courant des pratiques vétérinaires savent déjà faire des piqûres. Mais toutes les injections sont effectuées derrière l'oreille, en intra-veineuses. D'autre part, l'utilisation des médicaments s'avère aberrante. Un Mbororo fait ainsi des injections de Terramycine pour lutter contre les vers intestinaux de ses veaux. Des trypanocides comme l'Ethidium améliorent, de toute façon, l'état général d'animaux tous plus ou moins trypanosomés, et deviennent des remèdes universels, employés dès qu'une bête présente des signes de maladie. La préparation des solutions à injecter est parfois aberrante : eau non bouillie, produit mis à dissoudre dans de la bière Super !

Enfin les meilleurs praticiens éleveurs commencent à retenir des notions de dosages en CC et de type de piqûres : intra-musculaire ou sous-cutanée. Le dosage de l'eau pour préparer la solution puis celui de chaque injection sont les connaissances les plus difficiles à acquérir sur le tas. Bien souvent les produits injectables sont sous-dosés par suite d'une quantité d'eau deux fois trop importante pour préparer la solution. Les comprimés de vermifuges sont presque toujours cassés par la raie médiane et donnés en demi-comprimés quel que soit l'âge du veau à déparasiter. D'après un gérant de pharmacie vétérinaire près de Bossembélé, aucun éleveur de brousse ne sait doser le Trypanidium. Cependant, les éleveurs les plus avertis savent que la dose doit varier selon la taille des animaux.

Presque tous les éleveurs réclament en priorité de pouvoir disposer de remèdes pour le bétail. Ensuite, ils reconnaissent qu'une formation leur serait nécessaire pour en tirer vraiment profit. "*To Be holli min dabare, nafan min*" : s'ils nous montrent comment faire, cela nous sera utile. "*Lamba, min andaa*" : le dosage, nous ne le savons pas.

Malgré cette ignorance, chacun n'hésite pas à intervenir sur son bétail, en cas de maladie, soit directement, soit par l'intermédiaire des jeunes quand le chef de famille est vieux et craint de se tromper dans les dosages. Chaque éleveur aspire à maîtriser les techniques essentielles dans la thérapeutique des maladies fréquentes du bétail .

"Mbororoojo fuu, kanko o tufata na'i" : tout Mbororo, c'est lui qui fait les piqûres à ses vaches. Cela fait partie de sa responsabilité d'éleveur. Il n'est pas question de déléguer ces soins à un tiers, sauf dans le cas de grands propriétaires de bétail. D'autres éleveurs font aussi appel au technicien d'élevage local, mais c'est par incompetence personnelle indiscutable ; cas de Foulbé plus que de Mbororo.

Pour répondre aux aspirations des Mbororo, la formation vétérinaire devrait s'adresser à toute la masse des éleveurs. La tâche est immense !

LA FORMATION DES ELEVEURS POUR LES SOINS PRIMAIRES

Progressivement, la formation vétérinaire élémentaire des éleveurs est devenue un objectif prioritaire dans le cadre du développement de l'élevage dans l'ouest centrafricain. Pourtant, la formule la plus adaptée à leurs besoins ne semble pas encore trouvée.

Le premier échec des auxiliaires d'élevage

La nécessité d'une formation des éleveurs

Le premier programme de développement, élaboré en 1979, ne met guère l'accent sur l'instruction des éleveurs. Ceux-ci doivent simplement être mieux encadrés par les techniciens du service d'Elevage, principaux responsables de la protection sanitaire du bétail. Les agents d'Elevage redeviendront, comme avant 1970, les dispensateurs de soins vétérinaires. "Cette façon de procéder permettra de faire en sorte que les doses correctes soient administrées et que les animaux bénéficient de soins excellents" (1). Le projet reste directif à l'ancienne manière.

(1) OSEI (A)... - 1979, p. 17.

Des règles seront édictées et signifiées aux éleveurs dont le rôle se limitera à les respecter. A un seul moment, il est signalé quand même que "l'agent technique aura pour mission d'inculquer aux éleveurs les techniques améliorées de production et de santé animales" (1). Dans l'ensemble, l'aide à l'élevage se manifeste davantage par l'imposition de devoirs aux éleveurs que par la reconnaissance de certains droits dont le premier serait celui d'une formation spécifique pour leur activité.

Pendant les années 1980-82, les techniciens d'élevage ont continué simplement à assumer plus ou moins bien leur rôle d'infirmiers vétérinaires, sans plus. Ils ont négligé le nouveau volet de leur action, celui de la vulgarisation auprès des éleveurs des bonnes méthodes de soins. En fait, ils n'avaient guère été formés, eux-mêmes, pour cette nouvelle attribution.

Cependant, une vulgarisation ou plutôt une initiative spontanée se produisait parfois au campement, par exemple lors des vaccinations. Des éleveurs racontent comment les "techniciens", ne pouvant s'approcher des animaux qui en avaient peur, préparaient la seringue et la confiaient à l'éleveur pour faire l'injection selon les conseils prodigués. Des éleveurs ont été ainsi initiés à la pratique des piqûres. Mais là s'arrêtait, le plus souvent, leur instruction.

La formation des éleveurs par les agents du service d'Elevage ne se fait pas, ou de manière incidente. Après deux ans d'activité, les responsables du Projet reconnaissent que "tous les techniciens sont à recycler pour en faire de véritables missionnaires du progrès chez les éleveurs" (2).

(1) Idem, p. 30.

(2) P.D.E.O. - 1983. 4^e rapport semestriel d'activités, p. 25.

Au cours de ces premières années, il se produit une évolution dans la conception même du développement de l'élevage. Les éleveurs, au lieu d'assister en spectateurs aux efforts déployés en faveur de l'élevage, devraient y participer, eux aussi. Ils ne se comporteraient plus en récepteurs du développement mais en partenaires. Pour susciter cette dynamique interne, l'intervention du Projet sera centrée sur une action de formation des éleveurs davantage que sur le déploiement d'une assistance et d'un encadrement vétérinaires. L'objectif sera d'instruire les éleveurs pour qu'ils deviennent capables de pratiquer certains soins sans que la présence d'un technicien d'Elevage soit nécessaire.

Une fois cet objectif défini et adopté par les responsables du Projet, il s'agissait de déterminer quels seraient les agents de cette formation à la base. Pour certains, les techniciens d'élevage seront reconvertis dans cette tâche. Libérés d'une responsabilité directe des soins, "ils pourraient se consacrer à des séances d'animation et de vulgarisation. Le technicien d'élevage devrait pouvoir tenir le rôle d'un véritable conseiller auprès des éleveurs et être accepté par eux" (1).

A la recherche des fils d'éleveurs

Une autre solution a été préférée : recruter de jeunes éleveurs, leur inculquer une formation vétérinaire accélérée puis les renvoyer auprès des éleveurs pour les mettre à leur service. Les justifications de cette façon de procéder peuvent se résumer ainsi : les techniciens d'élevage ne sont pas originaires du milieu éleveur, la distance culturelle est trop grande entre eux et les éleveurs, donc le dialogue est impossible. D'un côté les éleveurs rejettent les techniciens d'élevage comme ne faisant pas partie des leurs. D'un autre côté, les techniciens se conduisent avec un a priori de supériorité. De plus, certains ne tiennent pas tellement à former les éleveurs, craignant que

(1) Idem, p. 73.

leur emploi et leur salaire perdent ainsi toute justification. Ils ne peuvent jouer le nouveau rôle de "porteurs de progrès" qui leur est assigné.

Par contre, les fils d'éleveurs sont originaires du milieu ; ils en seront acceptés. La solidarité ethnique et culturelle aidant, la transmission du savoir ne se heurtera plus à des obstacles. Les fils d'éleveurs ne craindront pas de concéder leur savoir aux autres, au contraire, puisque ce sont leurs "frères". Ils deviendront des "auxiliaires d'élevage", parfaitement intégrés dans le milieu éleveur. Ils ne seront pas des fonctionnaires et n'en adopteront pas la mentalité. Les éleveurs eux-mêmes les rémunéreront pour les services rendus. Ce seront des agents de progrès issus du milieu au sein duquel ils interviendront.

Le choix de ces acteurs pour la formation des éleveurs est excellent dans son principe. Mais il a échoué dans son application.

Deux stages de formation accélérée des auxiliaires d'élevage ont été organisés, à Bouar puis à De Gaulle. Dès le début, le recrutement des auxiliaires a été défectueux. Pour le premier stage, la sélection s'est portée sur d'anciens scolarisés. La plupart n'étaient pas des Mbororo mais des Foulbé, Haoussa et islamisés, recrutés en ville où ils séjournèrent en situation de chômage. Même les jeunes Mbororo avaient rompu avec l'activité d'élevage proprement dite, en ne vivant plus chez leurs parents. Les anciens scolarisés comportent beaucoup d'éléments peu intéressants, déracinés, tentés par les boissons alcoolisées et la drogue, vivant d'expédients en marge de leur société.

Le second stage, à De Gaulle, s'est adressé à 26 jeunes mais parmi eux, il n'y avait que 2 Mbororo. Les parents Mbororo n'ont pas accepté qu'un fils s'absente ainsi pendant 4 mois. La plupart des jeunes Mbororo ne sont pas disponibles pour d'aussi longues périodes. L'un des jeunes Mbororo a été envoyé au stage par son père, un grand *arDo* qui disposait de nombreux autres fils pour le remplacer. Le second était

sans-bétail, ayant perdu son petit troupeau d'abord par la trypanosomiase puis par un coup de foudre. Les autres stagiaires étaient originaires de la petite ville de De Gaulle. Pour la plupart, leurs parents ne possèdent pas de bétail. Le stage rémunéré a permis à de jeunes chômeurs de gagner un peu d'argent. La plupart ont été recrutés par les soins du maire, chez qui le stage s'est déroulé. Contrairement aux intentions initiales, le recrutement n'a pas porté sur de vrais fils d'éleveurs.

Le principe de la rémunération pendant le stage altère déjà celui de la prise en charge des auxiliaires par les éleveurs. Payés chaque jour, les stagiaires espèrent que cela continuera ainsi. Ils aspirent à devenir de petits fonctionnaires. Finalement, cette formation accélérée aboutit à constituer un corps d'agents parallèle à celui des techniciens d'élevage. Ce sont des "sous-techniciens" ou des "vétérinaires aux pieds nus".

L'échec des "vétérinaires aux pieds nus"

Quelques-uns des premiers stagiaires ont été placés, par les soins de l'ANEC, auprès des éleveurs et à leur service. Le plus souvent, les choses se sont mal passées, dès cette première affectation. Par exemple, un auxiliaire, jeune Mbororo pourtant, est mis à la disposition du maire d'une commune d'Elevage. Il n'est pas logé et s'installe à crédit dans une auberge. Comme il existe un centre vétérinaire dans la localité, personne ne recourt à ses services. Il est alors chargé de lever les taxes sur le bétail commercialisé, sur un marché à bétail qui n'existe pas, auprès d'acheteurs Arabes et de vendeurs Mbororo qui refusent de payer. Ecoeuré, il s'enfuit et retourne chez lui. Son père veut bien qu'il travaille à l'extérieur mais plus gratuitement ! Il a déjà une famille à charge.

Dans le cas d'un autre jeune auxiliaire, cela se passe un peu mieux. Formé à Bouar puis mis à la disposition de l'ANEC, il est placé à Sangoldoro où aucun technicien d'élevage n'est resté près du bain détiqueur. Lui, il s'y maintient depuis un peu plus d'un an. Les

éleveurs des environs viennent parfois le chercher pour vacciner leurs animaux contre le charbon symptomatique ou injecter des trypanocides quand ils ne savent pas bien faire les piqûres. Ils paient ses services ou ne les paient pas, ce qui est le cas le plus fréquent. Les Wodaabe et les Akou des environs ne lui ont jamais rien donné. En fait, l'auxiliaire reste là, grâce à un riche Foulbé tout proche qui fait souvent appel à ses services . *"Kanko jogi am" : c'est lui qui me fait vivre.* De plus, l'auxiliaire est jeune et célibataire. Il peut mieux se maintenir que le précédent.

La plupart des premiers auxiliaires d'élevage ont été mobilisés comme vaccinateurs pour les campagnes contre la peste bovine. Cela leur a permis de gagner de l'argent par des indemnités et surtout des extorsions aux éleveurs, la première année. Ensuite, ils sont retournés en ville dans l'attente de la prochaine campagne de vaccination. Certains deviennent alors revendeurs dits "clandestins" de produits vétérinaires ou médicaux. Ils ne s'occupent plus du bétail des éleveurs.

L'ANEC n'a tenté de placer que les premiers auxiliaires d'élevage, formés à Bouar. Ceux de De Gaulle ont été laissés à eux-mêmes après le stage. Les deux jeunes Mbororo sont retournés chez eux. L'un continue à garder le bétail de son père. L'autre, sans bétail, s'est engagé comme berger chez son oncle. Depuis la fin du stage, chacun n'a eu l'occasion de pratiquer que quelques injections de trypanocides dans les troupeaux de leurs proches parents. Les autres éleveurs ne leur ont rien demandé. Actuellement, un auxiliaire d'élevage peut difficilement survivre, en étant seulement rémunéré par les éleveurs. Il ne sera pas seulement "un vétérinaire aux pieds nus" comme il est dit habituellement, mais aussi "au ventre creux". La privatisation des services vétérinaires, en milieu mbororo, n'est pas encore pour aujourd'hui.

Pour les éleveurs qui ont eu affaire à eux, les auxiliaires d'élevage étaient des employés de l'ANEC, donc rémunérés par l'ANEC. Est-ce mauvaise foi ou mauvaise information des éleveurs ? Ils n'ont

jamais vu jusqu'ici un "fonctionnaire" qui soit payé par les gens chez qui il travaille. Les éleveurs un peu mieux au courant du principe des auxiliaires d'élevage s'insurgent contre. Ils lui lancent : *"Min on joginta ma naa ? Mi woodi sembe bana gonna naa ?" : est-ce moi qui te fera vivre ? Ai-je de la force comme l'administration ? Et aussi : "Min hokka ma jawdi amin naa ?" : "devons-nous te donner notre bétail ?"*.

La majorité des éleveurs refusent de payer l'auxiliaire s'il intervient sur leurs animaux, sauf s'il leur procure en même temps des produits vétérinaires. Mais ni la fourniture de produits sous forme d'avance, ni même celle de seringues ne sont prévues lors de l'installation des auxiliaires d'élevage. Ils se présentent aussi comme des "vétérinaires aux mains nues".

Alors que les éleveurs, riches ou pauvres, réclament un meilleur accès aux médicaments par une amélioration de leur diffusion, personne, sauf un grand propriétaire de bétail, n'a sollicité l'aide d'un auxiliaire d'élevage. Cela tient au principe que les soins au bétail sont une affaire personnelle de chaque éleveur.

A la limite, de nombreux éleveurs ne tiennent pas trop qu'un agent vétérinaire se déplace pour traiter leurs animaux. Les voisins le sauraient et feraient des "histoires", racontant que les animaux d'un tel sont malades, forçant à des mesures d'isolement ou de déplacement, dénonçant auprès du maire qui "bouffe" quelques prélèvements pour l'occasion ... *"WaDan haala, ndikka min haBda non non ; lekki nafay" : cela ferait des palabres, il vaut mieux que je me débrouille ainsi ; le remède fera du bien.* Beaucoup d'éleveurs ne consentent à recourir à un agent vétérinaire qu'en dernière extrémité, lorsque le devenir de leur cheptel se trouve menacé.

Les auxiliaires d'élevage n'ont guère de chance de se maintenir longtemps auprès d'une communauté de petits éleveurs, ne disposant que de faibles disponibilités monétaires et divisée par des jalousies, des tensions entre lignages ou entre personnes. Ils ne trouveront leur place qu'auprès d'un riche propriétaire de bétail affronté à des

difficultés d'intervention directe auprès de tous ses animaux : absence de fils, incompétence des bergers.

Dans le cas cité précédemment, le fils aîné de l'éleveur l'a abandonné pour faire compagnie avec les vauriens, "godoobé" en sango. Les autres fils sont encore trop jeunes pour prendre son cheptel en mains. Les bergers se chargent des soins courants mais l'éleveur n'a guère confiance en eux ; ils sont instables et puis, "hoore walaa" : *ils n'ont pas de tête (de raison)*. Paradoxalement, ce type de grand éleveur peut se trouver plus mal placé qu'un éleveur moyen, pour assurer de bons soins au bétail : "*jonta mi walaa sembe, dabare Don naa ?*" : *maintenant, je n'ai plus de force, qu'est-ce que je peux faire ?*

Des auxiliaires d'élevage pourraient être placés auprès de cette catégorie de grands propriétaires de bétail. Ils y trouveraient l'assurance de quelques ressources. Le risque serait de les transformer en assistants vétérinaires liés au service de quelques riches "patrons", sans influence plus large auprès des autres éleveurs.

La formation de tous les éleveurs

Le premier essai de constitution d'un corps d'auxiliaires d'élevage a échoué pour plusieurs raisons : difficultés de repérer de vrais fils d'éleveurs, refus de les accepter à charge par la plupart des communautés pastorales. De fait, les circonstances ne s'y prêtaient guère. Les auxiliaires ont été placés en brousse en 1983, en pleine crise de l'élevage, marquée par un effondrement des revenus et un désarroi des éleveurs. Mais le recrutement d'une majorité de jeunes citadins laisse peu d'espoir qu'ils assurent le relais de thèmes techniques auprès de la masse des éleveurs.

Une orientation opposée

Puisque la formation de "porteurs de progrès" est déviée de ses objectifs, le nouveau responsable de la cellule de vulgarisation et de formation adopte une autre méthode : la formation directe des

éleveurs à la base. Les stages ne durent plus 4 mois mais sont raccourcis à une semaine. Les stagiaires ne sont plus transportés vers Bouar ou De Gaulle ; c'est la cellule de vulgarisation qui se déplace en brousse. En 1984, des stages d'éleveurs se sont déroulés à Bossembélé, Bozoum, Besson, Gamboula, Badali (est de Bozoum), Yeremo, Bouyaram (sud de Bozoum).

L'annonce des stages de formation suscite une grande curiosité de la part des éleveurs du voisinage. L'auditoire compte parfois une quarantaine de personnes, les premiers jours. A Bouyaram, la maison choisie était insuffisante pour contenir tous les éleveurs qui s'y pressaient. Il est indéniable que la formation aux soins primaires du bétail répond à un besoin.

L'intervention directe du personnel de la cellule de vulgarisation avec son responsable donne davantage de prestige au stage que si celui-ci était organisé par un auxiliaire d'élevage, chargé de transmettre ce qu'il vient d'apprendre plus ou moins bien. Les éleveurs manifestent une grande confiance dans l'enseignement qu'ils reçoivent. Ils veulent apprendre à mieux soigner leur bétail, surtout dans les secteurs où les pertes d'animaux peuvent être graves, par exemple dans les environs de Bozoum. *"Min mari haaje jangugo ; min Don haBda non non tan" : nous avons besoin d'apprendre ; nous nous débrouillons seulement comme nous pouvons.*

D'autre part, des progrès pédagogiques ont été réalisés dans ces stages, adaptés à un auditoire nouveau. Au début, l'enseignement était professé en français, à l'intention des jeunes stagiaires scolarisés. Puis, à De Gaulle, les cours furent prononcés en foulfouldé. Des fiches techniques distribuées aux stagiaires étaient rédigées en foulfouldé transcrit en caractères latins. Les jeunes Mbororo, non scolarisés, sont incapables de les lire. L'un d'eux a pris des notes en caractères arabes à la fin du cahier ; l'initiative est intéressante. Elle aurait dû donner des idées au responsable du stage. Pour la posologie, le dosage à injecter est indiqué en chiffres, de même que les caractéristiques d'âge des animaux. Les jeunes ont appris par coeur ces indications. Mais s'en souviendront-ils longtemps ?

Récemment, un progrès pédagogique décisif est accompli par la transcription des fiches techniques en foulfouldé écrit en caractères arabes. D'autre part, la posologie des médicaments est exprimée par des symboles aisément compréhensibles par des "analphabètes" : croissant de lune pour un mois, averse sous un nuage pour une année. Dès lors, la majorité des éleveurs est capable de "lire", à tout moment, les feuilles distribuées lors du stage.

La transcription du foulfouldé en caractères arabes adaptés, l'"*ajami*", ne date pas d'aujourd'hui. Elle n'est pas utilisée pour traduire le Coran en langue locale, comme le font les Peul au Fouta-Djalou. Mais ce système sert surtout à correspondre. Il est utilisé depuis longtemps par les lettrés peul au nord du Cameroun. L'utilisation séculière des caractères arabes pour transcrire le foulfouldé d'usage courant n'entraîne aucune suspicion d'irréligion.

En ne s'adressant qu'à quelques dizaines d'éleveurs, chaque stage ne touche qu'une minorité. Même avec une quinzaine de stages en une année, il en sera encore ainsi. La formation directe des éleveurs eux-mêmes risque de représenter une entreprise démesurée pour la cellule de vulgarisation. Il lui faudra des années pour la mener à bien auprès de la majorité des éleveurs de Centrafrique. Comment démultiplier l'effet de chaque stage ? Il semble difficile d'échapper à cette interrogation qui repose le problème d'auxiliaires de formation.

Problèmes de transmission du savoir

Une première réponse consiste d'abord à disperser les stages dans toute la zone d'élevage et non pas seulement à proximité des villes ou chez les grands chefs. Les stagiaires, une fois revenus dans leur campement, enseigneront à leur tour les rudiments appris aux membres de leur entourage. Dans la société peul, le savoir se transmet toujours des anciens aux jeunes et jamais dans l'autre sens. C'est pourquoi la formation en priorité de fils d'éleveurs risque d'être entravée, par la suite, de pesanteurs sociales. Les jeunes n'oseront pas transmettre

d'eux-mêmes leur savoir aux anciens de leur voisinage. Au mieux, ils se concerteront avec les jeunes de leur génération.

Au contraire, une formation des chefs de famille s'insère dans l'ordre normal des inégalités de savoir entre générations. Un ancien stagiaire à Bossembelé a répété les cours auprès de ses fils qui partent seuls en transhumance avec le cheptel . *"Mi holli Be dje tufugo kam, fuu ; kamBe, Be kepti"* : quant à eux (les fils), je leur ai montré comment faire les injections, toutes ; eux, ils ont compris.

Un éleveur adulte, après le stage, ne craint pas de montrer aux autres éleveurs de son entourage ce qu'il a appris. Un fils d'éleveur en éprouve de la honte et n'acceptera de le faire qu'à la demande expresse des anciens. Un arDo proche de Bossembelé instruit de lui-même ses voisins . *"Min fuu, mi holli haa imBe haa laddé masin"* : moi aussi, j'ai montré beaucoup aux gens en brousse. A l'inverse, voici un éleveur âgé de 60 ans. Il s'est rendu à Badali le jour du stage mais en laissant les fils de voisins suivre les cours à longueur de journée. *"Baawo man boo, Be lorti ; walaa ko mi nani haa maBBe"* : après cela, ils sont rentrés chez eux ; ils ne m'ont rien dit.

Dans la société peul, les clivages entre générations sont encore plus étanches que les différenciations sociales. Un jeune ne prendra jamais la parole de lui-même dans une réunion, même informelle, d'anciens. A plus forte raison si l'assemblée est plus large et revêt un certain caractère officiel.

Il suffit de participer à une séance du stage de formation pour remarquer que l'assemblée se compose de deux publics. Les anciens et les adultes, tous chefs de famille, se tiennent aux premiers rangs et interviennent dans le dialogue engagé par les animateurs du stage. Par contre, une masse de jeunes se tiennent à l'arrière, très attentifs aux exposés mais ne soufflant mot. Il ne sert à rien de déployer des talents pédagogiques pour faire participer toute l'assemblée à une réflexion commune. Seule la première partie a le privilège de s'exprimer en public.

L'orientation et la méthode de formation des éleveurs devraient tenir compte des règles qui commandent le comportement social des individus. Elles ne sont pas sans conséquences quant à l'accès au savoir et aux techniques qu'il s'agit de vulgariser.

Pour une formation à deux niveaux

En s'adressant à toute la population, les stages actuels juxtaposent, en simplifiant, deux catégories de personnes : les anciens et les jeunes. Il en résulte des difficultés pédagogiques. L'intérêt des uns n'est pas moins sensible que celui des autres mais leur capacité de concentration pour un effort intellectuel est inégale. Au début du stage, les anciens s'y pressent, écartant par là-même certains jeunes qui n'osent leur disputer des places. Mais au bout de deux jours de stage, la fatigue survenant, ils "décrochent". Du coup, l'auditoire se trouve réduit en fin de stage et l'efficacité n'en est plus que partielle.

Les anciens qui réussissent à suivre le stage de bout en bout reçoivent, eux aussi, un diplôme de fin de stage, attestant qu'ils savent traiter les principales maladies du bétail. Mais certains avouent qu'ils leur faut une aide pour retrouver les posologies correctes et ne pas s'embrouiller dans les médicaments. La plupart estime qu'il y a trop de choses à apprendre en quelques jours. "*Min heBi ko min faami seeDa*" : nous avons pu comprendre un peu. Mais aussi : "*Nyaako faama, neeBataa; non ngi min kam*" : un vieux comprend mais ça ne reste pas ; c'est ce que je vois quant à moi. D'autres surenchérisent, avant même d'avoir participé au stage . "*Be jangina famoowo, bana derke'en, armaa minin kam, ko Be janginta min ?*" : qu'ils (les formateurs) enseignent celui qui peut comprendre, par exemple des jeunes, mais nous autres, que peuvent-ils nous enseigner ? Ne s'estimant plus capables d'apprendre, ils récusent l'utilité, pour eux, de suivre un stage de formation vétérinaire.

Pourtant, il ne s'agit pas d'écarter les anciens d'une initiation aux traitements des maladies. D'abord pour les raisons précé-

demment évoquées, de maintien de la hiérarchie entre générations dans le domaine du savoir.

L'analyse de l'activité pastorale a montré comment une grande partie des anciens, notamment chez les Djafoun, se dégagent assez vite des travaux auprès du bétail. Néanmoins, ils continuent à les surveiller et à prendre les décisions importantes. Ce rôle de "décideurs" inclut en particulier l'achat des produits vétérinaires. Dès lors, à quoi sert d'inculquer à un fils les méthodes de traitement des maladies du bétail si le père, qui détient les cordons de la bourse, refuse d'acheter les médicaments appropriés ? La formation, acquise par les jeunes, ne peut être alors mise en pratique. Elle achoppe sur une priorité absolue des anciens dans les prises de décision importantes.

Il est donc essentiel d'inculquer aux décideurs que sont les anciens, non une formation complète dans les soins vétérinaires primaires, mais du moins une initiation, ou plutôt une sensibilisation. Cette formule comprendrait, en une ou deux journées au maximum, une présentation des médicaments les plus usuels pour chaque maladie. Ce seraient les médicaments qu'ils trouvent à la voiture-pharmacie et entre lesquels ils sont amenés, bien difficilement, à choisir. Les anciens doivent connaître les médicaments à se procurer en fonction de chaque maladie et ne plus se reporter toujours à un seul remède, l'Ethidium pour les plus pauvres et les plus traditionnalistes, la Terramycine pour les autres.

Les séances de sensibilisation des éleveurs ne sont pas difficiles à organiser. En saison des pluies, il est possible de rassembler les éleveurs d'un endroit du jour au lendemain et de les "tenir" pendant une journée complète, avec l'interruption de 14 heures, l'après-midi, pour la prière.

A la fin des séances de sensibilisation s'ouvrirait l'inscription des jeunes et d'adultes pour des stages de formation proprement dits. Bien souvent, les anciens eux-mêmes proposeront le nom d'un fils. Nous les avons vu le faire spontanément à Bouyaram. "*Mi yiDi on jangina Bingel am Do !*" : *je voudrais que vous appreniez à mon fils que voilà !*

Le jeune se lève au milieu de l'assemblée, s'engage publiquement à suivre le prochain stage et son nom est inscrit sur une liste. Le père a fini son rôle. Il s'est renseigné puis a "délégué" un fils ; à lui d'apprendre maintenant dans le détail.

Les stages de formation dureront une semaine comme les stages actuels. Ils détailleront les symptômes des principales maladies et la posologie des remèdes. Mais leur auditoire ne sera plus hétérogène comme maintenant. Ils ne s'adresseront plus qu'à la seconde moitié du public actuel, celle qui y assiste en muette. Ce sera l'ensemble des jeunes désignés par leurs pères. Dans la réalité quotidienne, ils exécutent les tâches auprès du bétail et se trouvent confrontés à des incertitudes dans l'emploi des médicaments. Ils sont directement concernés par toutes les explications se référant à la pratique des traitements sur le bétail.

Autant se juxtaposent souvent des "décideurs" et des "exécutants" dans l'activité pastorale, autant la formation des éleveurs aux soins primaires devrait juxtaposer des séances de sensibilisation des premiers à des stages de formation proprement dite, s'adressant à quelques-uns des seconds.

Les séances de sensibilisation, étant courtes, devraient être multipliées partout, jusqu'à toucher rapidement la majeure partie des anciens dans la population d'éleveurs. Par contre, les participants aux stages de formation ne représenteront qu'une partie des gens qui s'occupent effectivement des animaux. Mais entre eux et les autres exécutants, aucune barrière de génération ne s'interpose à la diffusion du savoir. D'autre part, la sensibilisation préalable du chef de famille réduira les divergences entre générations quant à l'opportunité de l'acquisition des produits vétérinaires.

QUELLE ALPHABETISATION POUR LES MBORORO ?

Le programme de formation vétérinaire élémentaire des éleveurs, d'abord conçu timidement puis développé et amélioré au fil des années en plusieurs tentatives, rencontre une réponse favorable : *"ndikka min janga kuugal wakkere na'i"* : il vaut mieux apprendre le travail du côté des vaches. En effet, cette formation technique est la plus urgente, de l'avis de la majorité des éleveurs. Dans la nouvelle conception du développement de l'élevage, cette tâche devient également prioritaire. Cependant l'effort de qualification technique des Mbororo risque de se heurter, à partir d'un certain niveau, à l'obstacle de la langue et de l'écriture. Ne devrait-il pas s'accompagner d'un effort parallèle d'alphabétisation des éleveurs ?

D'abord, il convient de rappeler qu'une grande partie des Mbororo de Centrafrique ne sont pas des analphabètes. Ils manient plus ou moins bien l'écriture et la lecture en arabe. Mais surtout, ils utilisent les caractères arabes pour écrire leur langue maternelle, le foulfouldé, qui n'est donc pas une langue entièrement orale comme d'autres langues africaines.

Tous les secteurs habités par les Mbororo sont parcourus par des maîtres coraniques qui proposent d'instruire les enfants dans la copie et l'apprentissage des versets du Coran. Certains Mbororo, respectueux du savoir religieux, sont parfois généreux envers ces maîtres qu'ils appellent déjà du titre *"moodibbo"*, alors qu'en fait, ils ne sont encore que *"mallum"*. Cette réputation de générosité, en particulier en bétail, mobilise des lettrés de loin, du nord du Cameroun ou du Nigéria.

Même dispersés dans les savanes humides de Centrafrique, les Mbororo peuvent bénéficier d'un enseignement religieux auprès de ces maîtres itinérants. Bien que nombre d'éleveurs sachent uniquement réciter par coeur les prières quotidiennes, il semble que l'enseignement de l'Islam progresse. Quelques Mbororo, tout en étant éleveurs, se sont

convertis eux aussi en maîtres coraniques et enseignent des enfants de leur lignage, parfois venus de loin et hébergés en pension. En même temps que les connaissances religieuses, celle de l'arabe fait des progrès.

Il est étonnant de constater combien les feuilles techniques de la cellule de vulgarisation, écrites en caractères arabes, remportent un vif succès auprès des éleveurs. Il n'est pas de campement où une personne au moins ne sache les déchiffrer. Elles ont été transcrites en "*ajami*" par un *mallum* Mbororo qui habite chez son oncle, dans un campement près de Bossembelé. D'autres lettrés ont encore amélioré cette première transcription. Il n'est pas difficile de trouver, en milieu éleveur, un "écrivain" capable d'écrire en caractères arabes des thèmes techniques qui deviennent dès lors compréhensibles par la majorité des éleveurs. Il semble que la diffusion rapide des thèmes d'élevage amélioré doive emprunter ce canal.

Le spécialiste en formation recruté pour la préparation du second projet de développement de l'élevage préconise une alphabétisation des Mbororo en foulfouldé écrit en caractères latins. A notre avis, c'est une erreur. L'alphabet foulfouldé mis au point à Bamako comporte des lettres (8) qui n'existent pas dans l'alphabet français. Inversement, des lettres de l'alphabet français (4) correspondent à des sons différents de ceux qu'elles ont en français. Donc, c'est une écriture assez différente de celle du français. Ecrire le foulfouldé en caractères latins peut se justifier dans les régions où cette langue a acquis un statut de langue véhiculaire, par exemple au nord du Cameroun. Par contre, engager les Mbororo dans cette voie en Centrafrique, c'est les enfermer, à terme, dans un réduit linguistique.

L'objectif de l'alphabétisation des Mbororo ne doit pas être de maintenir la pureté de leur langue maternelle en la stabilisant par l'écriture, mais de favoriser leur promotion sociale à l'intérieur de l'ensemble national centrafricain. Ils n'y parviendront qu'en apprenant d'autres langues.

Dans l'ensemble, les Mbororo qui ont séjourné longtemps en Centrafrique et qui parlent la langue véhiculaire, le sango, entretiennent déjà de meilleurs rapports avec les populations locales que les nouveaux venus, incapables de communiquer régulièrement avec eux. Mais la langue de promotion des Mbororo en Centrafrique est le français. Pour déchiffrer une lettre de l'administration, pour rédiger une plainte, les *arDo* mbororo doivent tout le temps recourir à un "écrivain public" villageois. Toutes les circulaires du Projet et du service d'Elevage, qui les concernent directement, sont également rédigées en français. Des Mbororo ne deviendront des partenaires à part entière du développement de l'élevage que par l'acquisition de la langue française.

Les anciens responsables du service d'Elevage poussaient déjà les Mbororo à scolariser des enfants, exactement dans la même perspective de développement : "pour les réalisations futures, il est nécessaire que les éleveurs envoient de plus en plus leurs enfants à l'école" (1). Cet appel n'a presque pas été entendu. Les Mbororo ont refusé l'école occidentale. Leurs raisons étaient certes légitimes dans l'immédiat, mais pas à long terme. Ensuite, le service d'Elevage s'est constitué un personnel national sans qu'ils puissent y participer. La "distance" culturelle et l'incompréhension qui séparent souvent ce service des éleveurs, y tirent leur origine. Ici, comme presque partout ailleurs, les Mbororo ont manqué la maîtrise d'un service technique qui se détache d'eux mais dont ils auraient pourtant bien besoin.

Quelques-uns, parmi les plus éclairés, commencent à revenir sur le refus constant des anciens à l'égard de l'école : "*jonta hakkilo min pat lori haa jangirde ; min yiDi l'école masin*" : maintenant, notre bonne volonté à tous revient vers l'école ; nous désirons beaucoup une école française. De jeunes parents commencent à envoyer des fils dans l'école d'un village, quand ils peuvent séjourner pas trop loin d'elle.

(1) DESROTOUT (J.) - 1963. *Procès-verbal de la réunion générale des éleveurs des préfectures de Bouar-Baboua et de l'Ouham-Pendé.*

Mais l'éloignement et la dispersion des Mbororo en brousse représentent un lourd obstacle à la scolarisation des jeunes. D'autre part, le système scolaire officiel ne s'adapte pas au rythme saisonnier de la vie pastorale.

Un village de Mbororo sédentarisés, non loin de Bangui, lassé d'attendre une école promise qui ne venait pas, a décidé de la construire lui-même et de recruter un maître, payé par les éleveurs. L'Eglise Evangélique a donné quelques fournitures scolaires. Dix élèves y apprennent les rudiments du français. L'action de l'ANEC, qui devrait être déterminante dans ce domaine, s'est limitée aux déclarations d'intention et aux belles paroles (1).

Un type d'école spécifique reste à inventer et à créer pour permettre l'alphabétisation en français mais sans heurt de jeunes Mbororo. Ce ne sera pas un bâtiment en dur, prévu pour des années mais une construction provisoire et peut-être éphémère. L'emploi du temps sera variable selon les saisons, se conciliant avec le rythme des occupations d'élevage. La conception de cette école adaptée aux Mbororo reprendrait le projet esquissé par le Père Hyernard dans la région de Bambari : "une similitude de statut avec les écoles coraniques, visant à la culture en français ; une alphabétisation des jeunes gens, sans les couper de leur vocation d'éleveurs nomades" (2).

Par cette conception souple d'une école proche de la vie pastorale, de jeunes Mbororo pourraient acquérir, progressivement, les linéaments d'une langue facilitant leur insertion dans la vie nationale. Les Mbororo vivent déjà en grande partie à l'écart des autres populations centrafricaines, ce qui soulève de nombreuses difficultés de coexistence.

L'alphabétisation progressive des jeunes devrait servir un projet plus large d'intégration à la vie économique moderne du pays.

(1) "L'ANEC est créée pour vous, les éleveurs. Il faut que vous ayez une vie aisée. C'est de ce fait que l'ANEC a proposé la construction d'écoles dans les zones d'élevage, ainsi que de dispensaires. Laissez partir vos enfants à l'école dans l'après-midi" (Réunion avec des éleveurs, 1980).

(2) HYERNARD (J.) - 1974, p. 238.

LA FORMULE DES GROUPEMENTS D'ELEVEURS

Le programme initial du premier projet de développement de l'élevage mettait l'accent sur l'aménagement des pâturages. Ainsi, les objectifs initiaux du sous-projet de la Topia concernaient uniquement la mise au point d'une gestion améliorée des pâturages (1). Celle-ci serait obtenue grâce à la création de pré-coopératives.

Dès le début, un rôle essentiel est donc dévolu à une nouvelle organisation des éleveurs. Cette conception n'est pas propre au sous-projet de la Topia. Elle a aussi guidé l'intervention de la SODEPA camerounaise auprès des Mbororo de Tadu, à l'ouest du pays.

Le principe et ses premiers avatars

La constitution de pré-coopératives d'éleveurs pour gérer les pâturages de la Topia ne résulte pas d'une analyse locale de la société traditionnelle puisqu'on retrouve le même principe appliqué ailleurs. Elle correspond plutôt à une stratégie du développement par le biais de groupements communautaires, option appliquée dans le projet de développement de l'élevage en Centrafrique comme en d'autres pays.

Le développement s'appuie sur de nouvelles communautés rurales créées pour l'occasion. Cela veut dire implicitement que la chefferie traditionnelle est incapable de faire passer ou, même, freine l'innovation. Le rassemblement de la population dans le cadre de nouvelles structures dotées de pouvoirs de gestion et de décision est peut-être envisageable dans les sociétés égalitaires, peu différenciées et peu hiérarchisées. Dans le cas de sociétés rurales déjà encadrées par des chefferies, il faut s'attendre à ce que les détenteurs du pouvoir traditionnel s'opposent, directement ou indirectement, au nouveau pouvoir communautaire. La dynamique du développement risque d'être prise dans des conflits de pouvoir et d'en être paralysée.

(1) OSEI (A.) ... - 1979, p. 21.

Le développement communautaire prétend que des groupements sont capables d'initiative par eux-mêmes, en laissant se manifester et en utilisant au maximum une dynamique de la société traditionnelle. Il suffit, pour tirer profit de cette dynamique, de rassembler les gens. Les groupements peuvent prendre en charge leur propre développement. Les associations seront dynamiques et efficaces d'elles-mêmes.

Cette conception suppose que toutes les sociétés rurales sont homogènes et égalitaires. N'existe-t-il pas des riches agriculteurs et des riches éleveurs ? Toute communauté locale tient compte du "poids" inégal des membres qui la composent. Ses décisions, en apparence collectives, entérinent l'avis de "leaders" qui savent, mieux que d'autres, se faire entendre.

D'autre part, les sociétés rurales se comportent-elles, par essence, avec dynamisme ? Au contraire, l'innovation n'est-elle pas presque toujours le fait d'une minorité ? Dans les sociétés rurales encadrées par des pouvoirs traditionnels, l'innovation peut-elle durer et se propager si elle n'est pas acceptée, adoptée puis encouragée par les chefs locaux ?

Ces interrogations ne mettent pas en cause le bien-fondé d'une approche communautaire du développement mais visent son application systématique à n'importe quelle société rurale et notamment aux sociétés d'éleveurs.

Dans le cas du Sous-Projet de la Topia, les pré-coopératives d'éleveurs ont des droits de pâturages exclusifs et permanents sur des périmètres délimités. En somme, le bétail appartient à chaque éleveur mais la pré-coopérative possède pratiquement les pâturages et les gère, imposant ses décisions aux propriétaires de troupeaux. Ainsi, elle décide de l'utilisation des pâturages en début de chaque saison (pâturage, mise en repos), de la durée de pacage au cours d'une saison, de la périodicité des feux de brousse.

Le pouvoir de la nouvelle pré-coopérative n'est donc pas mince ! Par les contraintes qu'il impose, il disciplinera l'activité de chacun selon des normes décidées en commun. Comment le cadre pré-coopératif pourra-t-il harmoniser et coordonner des volontés individuelles pour parvenir à une dynamique de groupe aux effets aussi contraignants ? Tous les membres du groupe seront-ils associés à parts égales dans l'exercice de ce pouvoir collectif sur les pâturages ?

Les appréhensions quant à la mise en oeuvre d'un développement communautaire de l'élevage à la Topia se sont trouvées justifiées par l'évolution de la situation locale. En apparence, les choses se présentaient pourtant bien au début de ce sous-projet ; les éleveurs se disaient très intéressés, il existait même déjà des "groupements" d'éleveurs (1). Les trois groupements pré-coopératifs devaient être très facilement mis en place.

En fait, un seul groupement a été créé et pas avec n'importe quels éleveurs : des commerçants-éleveurs pour qui l'élevage n'est que secondaire. Par le biais du groupement, ils obtiennent une dotation de pâturages et en écartent les vrais éleveurs. Ils ont utilisé le principe du développement communautaire pour servir une stratégie toute personnelle. L'opération de clôture, en particulier, a été déviée de son objectif (2). Les commerçants-éleveurs l'ont utilisée pour faciliter la surveillance de leurs troupeaux, délimiter des pâturages et en écarter les Mbororo.

Parler "des éleveurs" en général réduit des réalités sociales toujours plus diversifiées. Il n'existe pas "une" population d'éleveurs, supposée homogène et qu'il suffirait d'organiser en groupements pour qu'une volonté collective s'en dégage. Des catégories contrastées d'éleveurs se juxtaposent, avec des intérêts divergents, souvent opposés, chacune mettant en oeuvre une logique particulière. Certains ont compris

(1) P.D.E.O. - 1980. Rapport d'activités au 31.10.1980, p. 13.

(2) P.D.E.O. - 1981. Rapport d'activités du 1.7 au 31.12.1981, p. 40.

que les propositions du sous-projet pouvaient servir leurs intérêts ; ils sont "entrés dans le jeu". Les autres n'y voyaient aucun avantage direct et l'ont refusé. La situation s'est vite bloquée.

La déviation de la formule de développement communautaire, utilisée par des villageois, éleveurs absentéistes contre les autres, a entraîné l'abandon du sous-projet et son transfert à Bossembelé.

Les groupements de Bossembelé

A Bossembelé, les objectifs restaient identiques à ceux de l'ancien sous-projet de la Topia : mettre au point une gestion de pâturages confiés à des associations d'éleveurs. Mais une diversion est apportée, tirant peut-être la leçon de l'échec précédent à la Topia. Comme la prise en mains des pâturages semble une tâche difficile à confier tout de suite aux Mbororo, les associations d'éleveurs ont d'abord comme objectif la gestion de pharmacies vétérinaires dites "villageoises".

Le changement provisoire d'objectif est judicieux. La fourniture de produits vétérinaires répond à un besoin ressenti par la plupart des éleveurs de la région de Bossembelé, région difficile du point de vue sanitaire. Le thème est mobilisateur, alors que celui de la gestion des pâturages laisse indifférents la plupart des Mbororo. Mais ce n'est que reculer pour mieux sauter : "le but du sous-projet n'est pas d'axer ses activités sur la santé animale" (1). C'est un peu à contre-cœur que les agro-pastoralistes de Bossembelé se convertissent en organisateurs de pharmacies vétérinaires !

(1) Sous-Projet Agro-Pastoral Bossembelé - 1983. Rapport deuxième semestre 1983, p. 6.

Le contexte local

L'organisation des éleveurs en groupements pré-coopératifs devrait susciter moins de tension qu'à la Topia car la société pastorale est plus homogène : pas d'éleveurs-commerçants ni d'éleveurs-diamantaires, seulement des Mbororo éleveurs à part entière.

D'autre part, les éleveurs occupent ces pâturages depuis moins d'une décennie. Ils y sont arrivés individuellement. "Il n'existe aucune structure socio-économique émanant des éleveurs capable actuellement de résoudre les problèmes de formation, information, promotion des activités du service d'Elevage" (1). Les éleveurs, étant "inorganisés" (2), se prêteront à une organisation nouvelle qui n'entrera pas en concurrence avec un encadrement politique traditionnel.

Le diagnostic d'une société pastorale inorganisée dans la région de Bossembelé ne correspond pas tout à fait à la réalité. Certes, plusieurs *arDo* n'en ont que le titre. Ils n'encadrent personne à leur suite, si ce n'est leur groupe familial. Certains étaient de véritables *arDo* autrefois, à la tête d'un groupe d'allégeance. Puis ils ont migré vers Bossembelé mais leurs dépendants se sont dispersés. Ils gardent leur titre ("*arDo, inde man majjataa*" : *arDo, ce titre ne se perd pas*) mais ils n'en exercent plus les fonctions, n'ayant plus de "*tokkaï*", dépendance. Sur 28 *arDo* visités dans la région de Bossembelé-Yaloké, seuls 7 relèvent de ce cas.

Les autres *arDo* sont à la tête de petites communautés d'éleveurs dont la taille varie de 10 à 50 familles. 8 "*tokkaï*" comprennent de 20 à 30 familles et 6 de 10 à 20 familles. Elles se rattachent à leur *arDo* par des liens personnels, si bien que les ressorts dans l'espace des *tokkaï* peuvent être imbriqués les uns dans les autres.

Ces *arDo* locaux reconnaissent le pouvoir d'un chef supérieur, sorte de super-*arDo*, qui habite à Yeremo, le long de la route. Mosquée au toit tôle, grande cour et mât pour le drapeau, entrée "*jawleeru*"

(1) P.D.E.O. - 1983 - 4^e rapport trimestriel d'activités, p. 44

(2) Idem., p. 45.

pour les réunions publiques, tout y porte le signe du pouvoir. De nombreux *arDo* locaux viennent prier ici le vendredi, en signe d'allégeance.

Au-dessus de ce chef supérieur vient d'être institué, depuis quelque temps, un maire de commune d'élevage. Ses pouvoirs sont encore plus étendus. Les rapports furent tout de suite tendus entre le chef de Yeremo et le maire à Yaloké. Des conflits d'attribution de pouvoir se produisent régulièrement. Les éleveurs sont comme pris entre deux feux, deux commandements.

Plutôt qu'inexistant, l'encadrement politique des éleveurs est effectif et même complexe. Le nouveau pouvoir communautaire devra s'insérer dans une grille déjà bien occupée. D'après les responsables du Sous-Projet de Bossembelé, les groupements d'éleveurs se situent pourtant dans un vide de la hiérarchie traditionnelle (1). Ils rappellent qu'en 1982, au moment du lancement de la formule, les Mbororo de Bossembelé-Yaloké dépendaient de 3 grands *arDo* par l'intermédiaire de 145 *arDo* localisés dans 15 zones (?) distinctes. Cette organisation à deux niveaux ne pouvait convenir comme support pour un approvisionnement des éleveurs en produits vétérinaires. D'un côté, les grands *arDo* ne pouvaient l'assumer par eux seuls. D'un autre côté, le réseau des 145 *arDo* "de base" était trop éparpillé pour jouer ce rôle. Maintenant, les groupements occupent un maillon intermédiaire entre les deux niveaux antérieurs d'encadrement. Ils correspondent aux 15 "zones" géographiques dans lesquelles s'insèrent les multiples "petits" *arDo*. Les groupements complètent donc la hiérarchie traditionnelle. A ce niveau intermédiaire, une intervention technique peut devenir "efficace auprès des éleveurs" (1).

Remarquons que l'interprétation est invoquée a posteriori pour justifier une formule dont le principe d'adoption fut décidé en dehors de toute analyse de la société mbororo. Les initiateurs du Projet

(1) LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.) - 1985, p. 11.

en attendaient déjà beaucoup à la Topia. Puis la formule a été simplement transférée à Bossembelé.

Le schéma d'un encadrement des éleveurs de Bossembelé-Yaloké écartelé entre quelques grands chefs et une pléiade de petits n'est pas tout à fait exact. En effet, ces derniers ne se trouvent pas tous sur un pied d'égalité. Certains jouissent de plus de prestige que d'autres dans la société pastorale, à la fois par leur richesse et par le nombre de leurs dépendants. Leur primauté est parfois entérinée et, en même temps, accentuée par une nomination comme représentants de l'ANEC. Il existait, en 1983, dans l'Ombella-Mpoko, 9 *arDo* représentants de l'ANEC. Ils occupent déjà, dans la hiérarchie du pouvoir, le niveau intermédiaire estimé vacant par les responsables du Sous-Projet. Le rôle de gestionnaire et de dépositaire des produits vétérinaires aurait dû logiquement leur revenir (1). Ces *arDo* ont été repérés par l'ANEC, donc sélectionnés parmi l'ensemble des *arDo* de la région. La plupart rassemblent effectivement un nombre d'éleveurs supérieur à la moyenne. Mais des questions de personne sont aussi intervenues dans les choix de l'ANEC. D'autres *arDo* occupent également cette position intermédiaire entre les simples chefs de famille élargie et les grands *arDo*, à la tête des lignages les plus puissants dans la région.

La formule des groupements d'éleveurs est aussi justifiée par le fait qu'ils tiennent un rôle différent de celui des chefs traditionnels. Ceux-ci jouent un rôle éminemment "politique" dans le sens local du terme : relations entre personnes ou petits groupes de personnes. Aux groupements est assignée, au contraire, une vocation "économique" : assurer la diffusion d'un "intrant" (ou de plusieurs) essentiel à l'activité pastorale. La création des groupements d'éleveurs répondrait ainsi à une sorte de lacune dans les fonctions des *arDo*. "La structure traditionnelle s'est trouvée dépourvue face au manque de médicaments vétérinaires et à l'inorganisation de son approvisionnement" (2).

(1) Il est curieux qu'aucun représentant *mborcro* n'ait reçu cette responsabilité. Le seul dépositaire des médicaments vétérinaires de l'ANEC dans la région de Bossembelé-Yaloké est un Foulbé !

(2) LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.) - 1985, p. 11.

Cette affirmation est peut-être vite avancée. La première démarche des éleveurs de brousse démunis de médicaments et aux prises avec une maladie de leur bétail est encore de recourir à l'aide de l'*arDo* dont ils dépendent directement. Ce recours est souvent signalé par les bénéficiaires eux-mêmes. Il fait partie des obligations d'entraide entre éleveurs proches et notamment d'assistance de l'*arDo* à ses gens lorsqu'ils se trouvent en difficulté. Mais il arrive que l'*arDo*, lui-même démuné, ne puisse remplir ce rôle de protection.

Pourquoi quelques *arDo*, choisis parmi les plus influents et les plus respectés, situés "au milieu" de la hiérarchie traditionnelle, n'auraient-ils pas réussi à diffuser des médicaments vétérinaires, s'ils avaient reçu une aide comparable à celle des groupements ? Dans la société pastorale, il n'existe pas de césure aussi nette que prétendu entre les attributions purement "politiques" des chefs et d'autres qui seraient plutôt d'ordre utilitaire. En fait, dans l'esprit des Mbororo, la diffusion des médicaments revêt plutôt une signification sociale : entraide entre éleveurs, assistance et protection d'un éleveur confronté à la maladie dans ses animaux. "*Ngam to Dum asar, asar amin fuu*" : parce que s'il y a perte, c'est perte pour nous tous. Cette responsabilité peut tout à fait être incluse dans les attributions d'un *arDo*. La preuve : certains la prennent sur eux, dès qu'ils bénéficient de facilités d'approvisionnement.

Admettons cependant que des groupements d'éleveurs peuvent aussi bien prendre en charge une tâche qui risque d'être accaparante pour un chef confronté à d'autres préoccupations et ... à son élevage personnel. En effet, pourquoi ne pas mobiliser d'autres bonnes volontés pour rendre une sorte de service à une petite communauté d'éleveurs ? Cependant, l'évaluation du bien-fondé de la formule change du tout au tout lorsqu'elle est replacée dans son objectif final : la mise en place d'une gestion différente des pâturages.

Les responsables du Sous-Projet de Bossembelé n'ont jamais caché leur intention de ne pas se limiter à l'organisation d'un appro-

visionnement, que ce soit aujourd'hui en produits vétérinaires, ou demain en tourteaux d'arachide et pierres à lécher. "Le thème de la pharmacie vétérinaire a été choisi parce qu'il ... permettait de regrouper les éleveurs dans un cadre propice à des discussions ultérieures sur des thèmes plus spécifiques au pastoralisme" (1). La formulation reste prudente mais l'objectif est néanmoins clair. Le même rapport le reprend quelques pages plus loin parmi les actions envisagées "dans un proche avenir" : "aborder avec les éleveurs organisés les problèmes de gestion de l'espace pastoral" (1).

Il s'agit là d'une attribution autrement plus révolutionnaire pour la société pastorale que celle d'instituer un auto-approvisionnement. Dans cette perspective ambitieuse, les groupements d'éleveurs seront institués officiellement en "groupements d'intérêt pastoral", GIP, et regroupés en "zones d'actions agro-pastorales", ZAGROP. L'originalité de chacune sera d'inclure chaque année un tiers ou un quart de l'espace mis en défens pour permettre une reconstitution des bonnes graminées et lutter contre l'envahissement par les ligneux (2). Sous des sigles plutôt artificiels, les groupements servent de point de départ pour une doctrine de pouvoir collectif très large. Mais sa cohérence apparente estompe ou simplifie une réalité pastorale beaucoup plus complexe.

Les GIP jouiront d'un droit d'exploitation exclusif de pâturages délimités et attribués. Les éleveurs qui ne veulent pas "s'organiser et progresser" n'en bénéficieront pas. Dans l'esprit des développeurs, ce sont des éleveurs "qui ne font que passer". Toutefois, il ne s'agit pas de "supprimer brutalement la transhumance de saison sèche" (3). En fait, des éleveurs considérés ici comme fixés sont souvent per-

(1) LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.) - 1985, pp. 11 et 16.

(2) B.D.P.A. - 1985, p. 105. On a déjà montré comment de vastes pâturages semblent assez faciles à organiser parce que leur gestion peut s'appuyer largement sur des limites naturelles. Mais elle soulève bien d'autres difficultés, par exemple en remettant périodiquement en cause l'installation des éleveurs.

(3) Idem, p. 106.

çus ailleurs comme "nomades" lorsqu'ils traversent d'autres pâturages pour se rendre en transhumance. Pour un même éleveur, la qualité "nomade" ou "sédentaire" varie selon les endroits.

Les GIP décideront en matière "de mise en défens, calendrier des feux, gestion en rotation". Cette organisation de l'utilisation des pâturages relève alors d'un véritable pouvoir. Elle implique, en effet, des prises de décisions contraignantes. Ce genre de pouvoir est étranger au principe associatif basé sur des adhésions volontaires. N'existe-t-il pas quelque danger à se servir ainsi d'une idée coopérative pour lui attribuer subrepticement une autorité de nature "politique" ?

En 1984, les groupements d'éleveurs de Bossembelé sont loin d'être capables de prendre des décisions à propos des pâturages. Beaucoup d'entre eux ont encore du mal à maintenir un minimum de cohésion, plus encore à s'agrandir. Même une activité de diffusion de produits vétérinaires, supposée répondre à un besoin réel et correspondre à un "thème mobilisateur", suscite difficilement une dynamique nouvelle dans la société pastorale. Dès lors, convient-il que la pharmacie villageoise serve aussi rapidement de tremplin pour une prise en mains des pâturages ? Des groupements volontaires, aux membres "élus", peuvent-ils se transformer ainsi en un pouvoir collectif sur un espace aux limites artificielles ? Une activité de prestation de services au bénéfice d'une communauté peut-elle légitimer des prises de décisions qui engageront toute cette communauté ? Ou bien les rassemblements d'éleveurs autour des pharmacies villageoises devront-ils se consacrer uniquement à leur vocation initiale dans les services, l'un permettant d'accéder à l'autre, l'organisation de l'espace pastoral relevant, quant à elle, d'une compétence de nature plus "politique" ? Tel est le dilemme important que pose, à terme, l'évolution des groupements de Bossembelé.

Chroniques de groupements

Les groupements d'éleveurs (*kawtal* : rassemblement), créés à l'initiative du sous-projet de Bossembelé, sont encore des organisations très récentes. Les premiers, formés en 1983, n'avaient qu'un an et demi à la fin de 1984. Il était encore difficile de juger l'efficacité de la formule et ses chances de durer.

Les groupements sont de taille variable ; les plus petits ne concernent que 3 à 4 éleveurs tandis que les plus grands en rassemblent une trentaine. Ils se localisent tous entre Bossembelé et Yaloké. À la fin de 1983, il y avait 6 groupements et il à la fin de 1984, mais entre-temps l'un d'entre eux s'était défait. Sur les 11 groupements, l'enquête en a touché 7. Pour les autres, les informations ne sont pas précises, si bien qu'il en sera fait peu mention.

Précisons que chaque pharmacie de groupement comprend un président, un trésorier et un "pharmacien". Le pharmacien est chargé de l'écoulement des produits vétérinaires. Le président contrôle ses activités et se préoccupe du réapprovisionnement de la pharmacie. Pour les petits groupements, la même personne cumule plusieurs rôles.

Pour le moment, les groupements d'éleveurs de Bossembelé sont donc des associations formées uniquement pour l'achat de produits vétérinaires. Chaque membre verse une cotisation initiale laissée à son appréciation. Leur montant s'échelonne ainsi de 500 à 20 000 F. Elles servent à constituer un capital pour se procurer les premiers médicaments. Ceux-ci sont revendus aux éleveurs, moyennant un bénéfice qui permet d'augmenter le "fonds de roulement". Théoriquement, cette marge de bénéfice est décidée par les responsables du groupement. En cas de déplacement ou s'il veut se retirer du groupement, tout membre récupère sa mise de fonds initiale. La vente des produits s'effectue le plus souvent au marché hebdomadaire le plus proche. Le "pharmacien" s'y rend régulièrement avec un carton rempli de produits. Mais d'autres courent aussi plusieurs marchés pour que les "affaires" aillent plus vite. Il existe là une tendance dont il sera question plus loin.

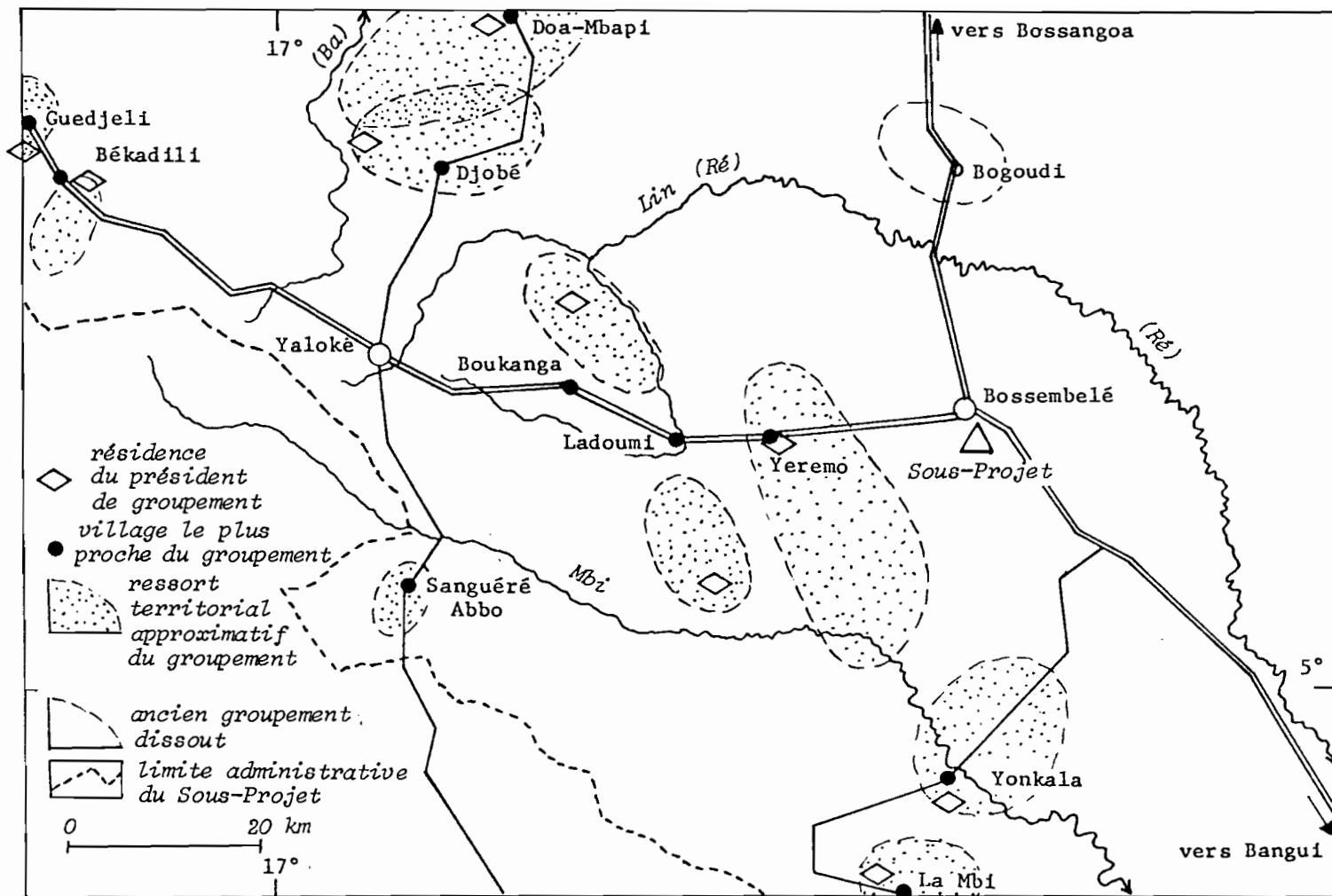


Fig. 16 : Les groupements pharmaceutiques de Bossembélé..

Cette formule associative a déjà été appliquée, en d'autres pays, dans le but d'améliorer un service ou un ravitaillement de populations rurales. Il fonctionne bien auprès de villageois quand son objectif répond à un besoin vivement ressenti.

Une série de groupements fonctionnent déjà depuis plus d'un an dans les environs de Bossembelé et de Yaloké. Les responsables ont acquis une certaine expérience, traversé des difficultés et ils deviennent capables de formuler des avis personnels. Quatre groupements de ce type ont été visités, du sud de Bossembelé aux environs de Yaloké : Sangueré Abbo, La Mbi, Guedjeli, Djobé. Voici quelques éléments de la courte histoire de chacun d'eux.

Sangueré Abbo

Le groupement comptait 14 adhérents en 1983. A la fin de 1984, il n'en a plus que 11 mais, en fait, 3 ne s'y approvisionnent plus en médicaments. L'*arDo* mbororo le plus important des environs n'en fait pas partie, ce qui est un paradoxe. Sur 8 adhérents à part entière, 5 sont des Foulbé du village. Le groupement est davantage leur affaire que celle des Mbororo. Du point de vue de la pharmacie vétérinaire, les affaires "marchent" bien, puisque le capital initial de 44 000 CFA est passé à 151 000 en 1984 et probablement 180 000 à la fin de l'année. Ce résultat est dû à la bonne gestion du trésorier-pharmacien qui est un jeune Foulbé scolarisé.

Les débuts du groupement ont pourtant été difficiles ; il a dû être constitué à deux reprises. Dès le début, en 1983, les Foulbé de Sangueré Abbo y adhèrent, avec des Wodaabe qui hivernent alors nombreux aux environs. Des Djafoun installés un peu plus loin, au nord de la Mbi, disent qu'ils en sont alors écartés. Puis le responsable du sous-projet part en congé, le capital rassemblé reste six mois sans que des produits vétérinaires soient achetés. Dans le contexte difficile de l'année 1983, les membres du groupement reprennent leur dépôt pour se procurer de la nourriture. Le premier groupement n'existe plus.

Plus tard, un second groupement est formé, avec la participation de Djafoun, dont le président. Mais celui-ci ne passe pas la saison des pluies près de Sangueré Abbo et ne s'occupe pas des affaires de la pharmacie. Trois Mbororo retirent leur versement parce qu'ils se déplacent. L'un d'entre eux revient pourtant s'approvisionner en médicaments à Sangueré Abbo. Apparemment, cela ne le gêne pas. L'instabilité des Mbororo du secteur compromet les chances de durée du groupement.

Le bon fonctionnement de la pharmacie tient uniquement à la bonne volonté du trésorier-pharmacien. Personne d'autre ne se manifeste pour l'aider, entre un président absentéiste depuis un an et un grand *arDo* local qui se tient à l'écart. Le trésorier-pharmacien commence à se plaindre de son bénévole.

D'autre part, le nombre d'adhérents n'augmente pas. Le responsable du groupement souhaiterait un appui plus net des autorités, en particulier une intervention du maire de la Commune d'Elevage auprès des Mbororo qui seraient convoqués en réunion à Sangueré Abbo.

Par contre, la pharmacie du groupement ne rencontre pas de difficultés pour écouler les médicaments. Les pharmacies mobiles de l'ANEC empruntent rarement cette piste secondaire et ne vendent qu'aux Foulbé du village. Les Mbororo de brousse viennent, eux, s'approvisionner à la pharmacie. Certains se déplacent des pâturages vers Boda, à une quarantaine de kilomètres au sud, pour acheter des médicaments à Sangueré Abbo. Dès que le stock de produits est épuisé, le trésorier écrit une lettre en français pour en avertir le Sous-Projet à Bossebelé.

La Mbi

Ce groupement, localisé au sud de Bossebelé, fonctionne bien, lui aussi, puisque son capital est passé de 39 000 CFA en 1983 à 119 000 l'année suivante. Pourtant, il ne compte que 5 membres et il a

connu des moments difficiles. Deux de ses membres fondateurs l'ont quitté pour constituer un groupement à part.

Au début, le groupement avait confié la vente des médicaments au trésorier, un Foulbé commerçant-éleveur du village. Celui-ci les a répartis entre ses aides, "*sukaaBe*", qui en font le commerce en brousse. A-t-il été grugé par ceux-ci ou veut-il garder le bénéfice pour lui seul ? Toujours est-il qu'il refuse de restituer l'argent ; la perte se monte à 15 000 francs.

Dès lors, le président du groupement, un jeune *arDo* dynamique, décide de s'occuper lui-même de la pharmacie. "*Lekki jonta kam, min sorrata, bee jungo am*" : le remède maintenant, c'est moi qui le vend, de ma main. Il vient s'approvisionner régulièrement au Sous-Projet à Bossebelé. Un bon accord règne entre les 5 membres du groupement et la pharmacie prospère. "*Seede Don yaha*" : l'argent avance. La Mbi est un secteur isolé, non parcouru par les pharmacies de l'ANEC.

Pourtant, il existe un malaise. Le succès de la pharmacie repose, ici aussi, sur une seule personne, son responsable. Or, celui-ci estime que ce travail ne lui profite en rien. Il ne touche aucune indemnité et se dévoue gratuitement pour les autres. "*To banani, mi accan kuugal ngal*" : si c'est ainsi, je vais abandonner ce travail. Ici, comme à Sanguéré Abbo, le bénévole donne des signes de fatigue.

Guedjeli

C'est un groupement tout petit, puisqu'il ne compte que 4 membres. Trois sont apparentés à l'*arDo* qui en est le président et le pharmacien. Tous les adhérents font partie de son *tokkal*. Cependant, celui-ci comprend 49 familles. La plupart n'ont donc pas adhéré à la pharmacie communautaire.

Le groupement date de la saison sèche 1983. Beaucoup d'éleveurs étaient alors en transhumance ou ne disposaient pas d'argent.

Mais depuis lors, personne n'a rejoint le groupe initial. Au contraire, un éleveur a migré et récupéré sa mise.

Ici, la pharmacie est une petite affaire, presque familiale. Son capital progresse peu : de 40 000 francs en 1983 à 67 000 à la fin de 1984. Mais elle fonctionne sans accroc. L'*arDo* confie aux autres membres du Trypamidium à vendre, puis il récupère l'argent.

Il reconnaît cependant que la plupart des ventes de remèdes sont faites à crédit. Mais ces crédits ne sont consentis qu'à leur entourage : "*haa banda'en, haa mo mi andi waDataa rikisi*" : à celui dont je sais qu'il ne me trahira pas. Jusqu'ici, il a toujours été remboursé par les emprunteurs. Mais, parfois, il doit attendre un mois. L'argent est rare en brousse, même auprès des éleveurs. Quand le directeur du Sous-Projet vient faire les comptes, l'*arDo* sort l'argent de sa poche pour couvrir les achats à crédit non remboursés.

Cette pratique comporte, certes, un risque pour la caisse de la pharmacie. Mais son responsable est un grand *arDo*. Il est sans doute capable de récupérer les avances consenties auprès de ses gens. Lui-même estime : "*kuugal ngal, sey arDo manga ; talaka waawataad*" : ce travail seul un grand ardo (peut le faire) ; un pauvre ne peut pas. Cette réflexion est suggestive. Elle indique la difficulté de transposer le système associatif dans le cadre de la société pastorale. Le groupement de Guedjeli fonctionne, mais au prix d'une déviation du principe initial.

Djobé

Le groupement de Djobé fonctionne moins bien que les précédents. Il a connu beaucoup de déboires. A sa création, il ne compte que 8 membres dont 3 du *tokkal* du président. C'est la saison sèche et presque tous les éleveurs de ce secteur partent en transhumance. Plus tard, seuls deux autres Mbororo le rejoignent mais un Mbororo le quitte furtivement en "achetant" des médicaments pour le montant de sa mise, sans les payer.

De la même façon qu'à La Mbi, la vente des médicaments est d'abord confiée à un Foulbé de Djobé parce que les Mbororo se rendent plus facilement au marché que chez le président, en brousse. "*O sorri lekki, reeta seede o nyaami*" : *il a vendu le remède, il a "bouffé" la moitié de l'argent.* Il ne reste plus que 21 000 francs dans la caisse pour racheter de nouveaux médicaments. Maintenant, ils sont écoulés par un parent du président et par un autre Foulbé à Djobé en qui ils ont apparemment confiance.

Des ventes sont acceptées à crédit, mais uniquement en faveur des vrais éleveurs. "*Pullo na'i mo yiDi, min hokka*" : *un Peul des vaches (Mbororo) qui en veut, nous lui en donnons.* D'après les membres du groupement, l'emprunteur remboursera : "*ngondaaDo kam lorman*" : *celui avec qui on habite ramènera.* Pourtant, un arDo s'est procuré à crédit du Bérénil et des Vadephen à la pharmacie. Puis il a migré vers Paoua sans rien payer. Le président du groupement en a été surpris ; il le connaissait pourtant ! "*Walaa ko hakkiilo faamata*" : *avec son bon sens, on ne comprend pas.*

Tous les membres de ce groupement habitent en brousse. La liaison avec le responsable du sous-projet ne se fait que le dimanche, jour du marché à Djobé. Mais elle se fait mal. La pharmacie reste parfois en rupture de stock pendant plus d'un mois. Le groupement ne le signale pas par lettre au Sous-Projet. D'un autre côté, les agents du Sous-Projet répugnent à se rendre en brousse chez les responsables du groupement. Parmi ceux-ci, personne ne sait écrire en français.

Les vendeurs se plaignent d'écouler difficilement leurs produits auprès des Mbororo. Parfois, le marché de Djobé est inondé de médicaments par les gens du dépositaire de l'ANEC ou par des commerçants dits "clandestins". La pharmacie communautaire ne peut plus faire de bénéfices sur des produits comme le Trypamidium. Elle est contrainte d'ajuster ses prix sur ceux du marché. Des médicaments (Bérénil, Terramycine) arrivent en contrebande du Cameroun à des prix défiant toute concurrence !

Yonkala

Ce groupement fait partie de la catégorie des plus récents, fondés il y a seulement quelques mois. Ils n'en sont qu'à leur phase de démarrage. Aussi, leur analyse apporte-t-elle moins d'enseignements que les précédents.

Le groupement de Yonkala provient d'une scission de celui de La Mbi lors de la saison des pluies 1984. Il comprend 10 membres dont 3 dépendent du *tokkal* de l'*arDo* qui en est le président. Les autres sont des voisins. Composé uniquement de Mbororo proches les uns des autres, il semble plus homogène que les précédents. Le capital de la pharmacie est passé de 37 000 à 73 000 francs en moins de 6 mois.

L'*arDo* préside mais ne s'occupe pas directement de la vente des médicaments. Celle-ci est confiée à deux pharmaciens qui font partie de son *tokkal*. L'*arDo* les contrôle donc facilement. Ils gèrent leurs ventes en les notant en arabe. D'autre part, ils ont la particularité de transhumer avec la plupart des gens du secteur. Ils emmènent avec eux une provision de médicaments pour les besoins des transhumants. Les vendeurs viennent s'approvisionner eux-mêmes à Bossembelé.

Ce groupement semble donc fonctionner normalement. Le président en est satisfait : "*Mi tammî kuugal yahâ yeeso ; mi sooda, Be Don ngara, Be Don sooda*" : je crois que le travail avancera ; nous achetons, ils (les Mbororo) viennent et ils (nous) achètent. Mais les deux vendeurs se plaignent que les marges bénéficiaires ne soient pas plus larges sur les médicaments pour payer leur transport et les beignets qu'ils consomment à Bossembelé, lors du renouvellement des produits.

Békadili

C'est le groupement le plus petit de tous, avec seulement trois membres apparentés. Son existence ne date que de quelques mois mais elle se trouve déjà compromise. Côté débit, le responsable est

confronté avec trois acheteurs à crédit qui ne l'ont pas remboursé ! Surtout, un jeune Mbororo vient de voler le stock de médicaments : 200 comprimés de Vadephen et des sachets de Bérénil.

Enfin, l'écoulement des produits est difficile auprès des Mbororo de Békadili. Ils sont proches d'un grand axe routier et ils y trouvent de nombreuses possibilités d'approvisionnement. "*BalDe Do, leDDe DuuDi waane ; matoa ANEC wari haa Do, sorri DuDDum, lekki feesi*" : ces jours-ci, les médicaments sont vraiment nombreux ; la pharmacie de l'ANEC est venue ici, a beaucoup vendu, le remède est abondant. La situation n'est plus du tout de pénurie. Dans ces conditions, le recours à la pharmacie communautaire ne s'impose plus avec autant d'évidence pour ces éleveurs bien desservis.

Doa

C'est un groupement récent créé dans une nouvelle zone d'élevage au nord de Yaloké. Il compte déjà parmi les plus importants, avec 36 membres. Mais des adhésions, avec des versements de 500 francs, ne revêtent qu'un caractère symbolique, d'autant plus qu'en 1984, le numéraire est quand même plus abondant qu'en 1983. Cependant, le capital constitué s'élève, dès le départ, à 122 000 francs, la somme la plus importante de tous les groupements.

L'*arDo* le plus prestigieux est le président du "*kawtal*" mais la vente des médicaments est confiée à deux jeunes Mbororo, instruits en arabe. La vente ne se fait qu'au ralenti. La demande est faible ; il y aurait peu de maladies du bétail dans ces nouveaux pâturages. D'après l'*arDo*, il n'est pas difficile de convaincre des adhérents mais plus délicat de décider des clients. La situation semble inversée par rapport à celle des premiers groupements. Pourtant le secteur est isolé et semble mal desservi par les commerçants dits "clandestins".

Difficultés et virtualités des pharmacies communautaires

Les premiers groupements ont connu des difficultés à se constituer autour des pharmacies vétérinaires. La situation difficile des Mbororo en 1983 ne s'y prêtait guère. Les cours du bétail s'étant effondrés sur les marchés, tous les éleveurs étaient à la recherche de numéraire pour, avant tout, se nourrir.

Par la suite, ils ont été encore peu nombreux à rejoindre les groupements. Cela est plus inquiétant. Bien que la diffusion de produits vétérinaires soit reconnue comme un thème mobilisateur, elle n'a pas suffi à décider la majorité des Mbororo. Les pharmacies communautaires ne suffiraient-elles pas pour amener les éleveurs à se rassembler ? L'adjonction d'autres services, comme il l'est envisagé, sera-t-elle plus mobilisatrice ? Quel élément déterminant déclenchera une dynamique communautaire chez les Mbororo ?

- objectif commercial et objectif associatif

Des responsables de pharmacie avouent qu'ils ne tentent même pas de solliciter l'adhésion des autres : *"ngam Mi yami, goDDo jaBan naa ?"* : est-ce que si je demande, quelqu'un acceptera ? D'autres ont tenté de rallier les Mbororo autour de leur pharmacie, mais sans succès. *"Mi wolwi dacma ; Be pat Be mbi'i : "pewe ma tan"* : j'ai parlé beaucoup ; eux tous, ils ont dit : *"ce sont seulement tes mensonges"*. Ceux-là expriment maintenant une vive déception à l'égard des leurs . *"Mbororo'en, majjere DuuDi haa hoore maBBé"* : les Mbororo, il y a beaucoup d'idiotie dans leurs têtes. Essayons de ne pas nous arrêter à ce constat brutal ; il serait étonnant que le comportement de la majorité des Mbororo soit illogique.

L'arDo-président d'une pharmacie ressent peut-être mieux l'attitude des siens . *"Min on, imBe ladde, Mbororo'en, seeDa seeDa min nastina Dum. Min jaBataa law law Do"* : nous autres, gens de la

brousse, Mbororo, petit à petit nous entrerons dans cela (la pharmacie) ; nous n'acceptons pas vite comme ça. C'est une règle assez générale ; toute innovation technique ou d'organisation a besoin d'une certaine durée pour être acceptée par une communauté rurale.

Un jeune *arDo* pourtant avisé n'a pas participé à une pharmacie de groupement voisin. Comme je m'en étonne, il m'explique : "*sey mi laara kuugal maEBe tawon*" : *il faut que je voie leur travail d'abord.* Voilà une raison importante à l'attentisme de la majorité des Mbororo : attendre des preuves concrètes de l'efficacité de la formule, ne pas se contenter de belles paroles. En ce sens, ne réussir qu'à grouper un petit nombre d'élèves au début n'est pas un mauvais signe. Ce petit groupe s'élargira avec le temps s'il réussit à imprimer une dynamique à son action au milieu des élèves.

La conception actuelle du fonctionnement de la pharmacie communautaire n'encourage pas les adhésions nouvelles d'élèves. Les vendeurs ont le droit de faire des bénéfices sur la vente des médicaments, au profit du fonds de roulement de la pharmacie et dans les limites décidées d'un commun accord. Les membres du groupement sont ainsi encouragés à augmenter le capital de leur pharmacie donc à acheter, chaque fois, davantage de produits. C'est un intéressement au progrès du groupement, mais de nature collective, peu mobilisateur à titre individuel. Pourquoi ne pas prévoir une ristourne aux adhérents ?

Les tarifs de vente des produits sont uniformes, que l'acheteur fasse partie ou non du groupement. Dès lors, il n'y a plus d'avantage immédiat et personnel à le rejoindre. Au contraire, un double tarif des médicaments, selon le statut de l'acheteur, membre du groupement ou non, aurait un effet incitatif immédiat.

La réaction des responsables de pharmacie à cette proposition n'a pas été unanime. Les uns sont contre . "*Allah yiDaa Dwn ; min waDi vooDaay ; ko moy fuu sooda kal ka!*" : *Dieu ne voudrait pas cela ; nous aurions mal fait ; que chacun achète pareil.* Mais cette réaction s'ex-

plique par la situation à part de la pharmacie en question : nombreux adhérents mais difficultés de vente des médicaments. Ailleurs, c'est plutôt l'inverse. Beaucoup d'autres responsables ont compris l'intérêt du double tarif pour faire progresser leur groupement.

En ce domaine, la plupart des Mbororo se conduisent selon des motifs directement utilitaires. A la limite, qu'il s'agisse de la pharmacie communautaire ou d'un commerçant, c'est la même chose .
"Mbororo, ko moy fuu wadda seede, sooda, dilla : lekki haa commerçants, Be sooda, Be dilla ; lekki haa pharmacie, Be sooda, Be dilla ; fuu gootel" : pour les Mbororo, que chacun amène son argent, achète puis parte : quand c'est le remède au commerçant, ils achètent, ils partent ; quand c'est à la pharmacie, ils achètent, ils partent ; c'est la même chose. Cette observation du responsable d'une pharmacie est éclairante. Elle démontre l'insuffisance de la formule actuelle.

Les responsables du Sous-Projet ont trop insisté auprès des éleveurs sur l'intérêt commercial de l'opération sans mettre en valeur son utilité associative. La pharmacie communautaire ne sert pas seulement à faire des bénéfices à partir d'un capital, comme n'importe quel commerçant. Elle permet aussi aux éleveurs de prendre en mains leur propre approvisionnement en produits, par le biais du rassemblement. Par leurs cotisations, les membres du groupement assurent la constitution d'un petit stock de médicaments sur place, donc rendent un service à la communauté locale des éleveurs. Si une contrepartie intervenait pour ce service, les utilisateurs en prendraient mieux conscience. Les pharmacies de groupement ne peuvent jouer leur rôle auprès des éleveurs que par la vertu associative. Il suffirait de vendre les produits un peu plus cher à l'extérieur du groupement pour qu'ils comprennent vite.

Au contraire, la logique actuelle des utilisateurs, c'est celle de cet *arDo* qui retire sa mise de la pharmacie parce qu'il s'est éloigné un peu, mais qui revient quand même s'y ravitailler en médicaments ; il gagne des deux côtés !

Avec la formule actuelle, les pharmacies communautaires les mieux gérées enregistrent une progression commerciale mais elles ne suscitent pas de dynamique associative. Or, finalement, c'est celle-ci qui devrait être l'objectif principal. Contrairement à ce que les responsables de l'opération estiment, la première ne déclenchera pas nécessairement la seconde. Pour le moment, les groupements déjà créés ne s'agrandissent pas. Leur influence sur la société pastorale risque de demeurer marginale.

- le rôle des *arDo*

Les pharmacies vétérinaires qui fonctionnent le mieux sont celles pour qui un *arDo* respecté s'est engagé en personne, en prenant sa présidence effective et en y participant. Les autres sont déchirées de tensions internes. La personnalité des vendeurs est également décisive pour le succès de la pharmacie.

Dans le fonctionnement actuel des pharmacies, l'indemnité du "pharmacien" semble oubliée. Il ne faut pas compter sur un bénévolat permanent pour cette tâche accaparante. L'amertume des meilleurs "pharmaciens" actuels est un signe inquiétant. Il ne s'agit pas de les laisser faire librement des bénéfices ; les éleveurs les accuseraient vite de les rouler ! Mais il conviendrait de leur accorder un pourcentage dans les augmentations de capital, en guise de rémunération.

L'implication d'un *arDo* dans une pharmacie communautaire confère à celle-ci plus de chance de durer. Du coup, elle est insérée dans l'encadrement politique traditionnel des Mbororo. Inversement, des éleveurs sont davantage tentés de solliciter des achats à crédit de médicaments à leur *arDo* qu'à un éleveur aussi démuné qu'eux. Ce "dépannage" fait partie du rôle d'assistance paternaliste de l'*arDo* à l'égard des siens. Il ne peut guère, moralement, s'y refuser : "*seeđe walaa, na'i nyaawa, naa kuugal gootel ?*" : *il n'a pas d'argent, les vaches sont malades, est-ce que notre travail n'est pas le même ?* La plupart des pharmacies communautaires vendent à crédit des médicaments. Les

responsables ne l'avouent pas aux agents du Sous-Projet car ils savent qu'ils l'ont interdit. Mais les *arDo* disposent de plus d'autorité qu'un simple éleveur pour récupérer les crédits.

Dans un groupement non enquêté en détail, le grand *arDo* ne joue pas le rôle principal. Il l'a délégué à l'un de ses anciens serviteurs, un sans-bétail. Est-ce une façon de signifier que le groupement ne doit pas concurrencer la chefferie traditionnelle ? Dès le début, cette "manoeuvre" a jeté le trouble dans l'esprit des éleveurs participants. A présent, cette pharmacie ne fonctionne pas bien. Le groupement est déchiré de nombreux palabres.

La société mbororo, un peu à l'image de celle des Foulbé, n'est pas égalitaire. A chaque personne s'attache un statut, parfois hérité des ascendants, parfois acquis par la richesse en bétail. La désignation des "leaders" des nouvelles associations doit respecter ces inégalités de statut sous peine d'être contestée à brève échéance.

- des concurrences déloyales

Les pharmacies communautaires les plus actives se localisent dans les secteurs les plus isolés. Elles y subissent moins la concurrence d'autres vendeurs de médicaments. Les éleveurs apprécient de disposer de remèdes à proximité. Autrefois, il leur fallait se déplacer vers la ville mais, à leur retour, l'animal malade était déjà crevé. Ils disent qu'autrefois, ils devaient aller chercher les médicaments. Maintenant, avec la pharmacie communautaire, ce sont les médicaments qui viennent à eux.

Par contre, le long d'un grand axe routier et dans les grands marchés de brousse, la concurrence des autres vendeurs est rude. Le comportement des Mbororo n'avantage pas toujours la pharmacie communautaire. Si elle propose des produits identiques et à meilleur prix que le vendeur "clandestin", l'éleveur achètera chez ce dernier un autre produit encore moins cher, même s'il est d'efficacité plus limitée.

Plutôt qu'un sachet de Trypamidium à 1 000 francs à la pharmacie, il se procurera un comprimé d'Ethidium à 250 francs chez le "clandestin".

Des responsables de pharmacie communautaire supportent mal cette libre concurrence qu'ils estiment déloyale. "Pharmacie Don Do, Don sorra ; ndaa filooBe boo Don sorra ; goDDo pharmacie fottaay wolwa" : la pharmacie est là, elle vend ; voilà les commerçants qui vendent aussi ; celui de la pharmacie ne peut rien dire. Cette situation leur paraît anormale. Ils réclament l'interdiction du libre commerce des produits vétérinaires dans les secteurs où une pharmacie communautaire existe. Cela reviendrait à lui conférer un monopole sur la vente des médicaments. D'après les "pharmaciens", cette mesure ferait progresser leur groupement. En fait, il semble impossible de supprimer par une simple décision le commerce parallèle des produits vétérinaires. Interdit, il continuera en cachette et les éleveurs peu perspicaces risquent d'être encore davantage grugés.

Une autre concurrence étonnante met en compétition les pharmacies communautaires avec les voitures-pharmacies et même les revendeurs agissant pour le compte de dépositaires de l'ANEC. Le Projet fait ainsi concurrence à son Sous-Projet de Bossembelé ! Cela paraît incroyable. Les pharmacies mobiles de l'ANEC ne semblent pas au courant des pharmacies communautaires formées après bien des difficultés et, en les court-circuitant, risquent de les mettre par terre !

De ce point de vue, un minimum de coordination s'impose entre les diverses activités du Projet. Au lieu de les concurrencer en déversant des produits le long de leur trajet, les voitures-pharmacies devraient approvisionner en exclusivité les groupements d'éleveurs, puis continuer leur chemin. Les groupements d'éleveurs seraient des dépositaires locaux privilégiés dans le système général de diffusion des médicaments par l'ANEC.

Actuellement, chaque formule fonctionne indépendamment l'une de l'autre. Les pharmacies communautaires attendent que le Sous-Projet renouvelle leur stock de médicaments. D'un autre côté, les pharmacies

mobiles de l'ANEC passent près d'elles, chargées de médicaments, mais en les ignorant. Et les deux types de pharmacies sont mises en place par le même Projet de développement de l'élevage !

Très souvent, il survient que les initiatives d'un Projet de développement contrecarrent l'action d'un service technique qui lui était antérieur ou la concurrencent sur le même terrain. Ici, la contradiction se produit entre deux "filiales" du même Projet.

- la nécessité d'une autonomie

Les pharmacies communautaires n'attendent pas seulement du Sous-Projet le renouvellement de leur stock de médicaments. Les comptes de la caisse sont calculés par les directeurs du Sous-Projet, lors de leur passage. Dans certains cas, le directeur spécifie même les prix de vente à appliquer aux médicaments. A la suggestion de pratiquer deux prix selon les acheteurs, des présidents ont répondu qu'ils n'étaient pas libres de faire ce qu'ils voulaient. "*SorrooBe lekki, Be Don kula ; ngam Be vindi seede*" : *les vendeurs de remède, ils ont peur, parce qu'ils (les directeurs du Sous-Projet) ont inscrit les prix.* Cette observation est rapportée, alors même qu'elle ne correspond sans doute pas exactement aux faits. Du moins, est-ce l'interprétation qui est faite des "conseils" reçus par des responsables de groupements.

Finalement, les pharmacies communautaires sont encore tenues à bout de bras par le Sous-Projet de Bossembelé. Elles ne jouissent pratiquement d'aucune autonomie. Les directeurs du Sous-Projet reconnaissent cette faiblesse. "Le système d'approvisionnement sera tenu par le Sous-Projet le temps strictement nécessaire pour que les groupements prennent confiance en eux-mêmes et remportent le premier succès d'approvisionnement régulièrement les différents campements" (1).

(1) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8 ; Annexe 3 : rapport d'activités du 1er semestre 1984 du sous-projet agropastoral de Bossembelé, p. 58.

Ensuite, les groupements seront incités à s'approvisionner directement auprès des dépositaires ANEC régionaux (1). A ce moment-là, "on pourra dire que les groupements seront devenus indépendants" (2). Pourtant, l'autonomie des pharmacies communautaires ne se réduit pas à une question d'approvisionnement. Restent aussi les questions de gestion de la caisse, de détermination des prix, d'orientation des achats ... Cela dit, l'objectif à atteindre doit être, effectivement, de rendre ces organismes autonomes. Alors, les éleveurs, ou plutôt certains éleveurs, auront pris en mains une partie du développement de l'élevage.

Du service pharmaceutique à la gestion des pâturages

Malgré la lenteur des adhésions, les pharmacies de groupement représentent un type d'association pour un objectif qui correspond à un besoin ressenti par les éleveurs. La plupart le reconnaissent, même s'ils n'entrent pas encore dans le groupement. Les produits deviennent accessibles à proximité, en brousse : "*lekki tawi ma*" : *le remède te rencontre*. Dans l'ensemble, ils sont vendus moins cher que par les commerçants. D'autre part, et les éleveurs insistent beaucoup sur ce point, ce sont des produits de bonne qualité : "*lekki, Dum lekki jame ; naane, Dum lekki fewre ; naane, filooBe Don jamba min*" : *le médicament, c'est du bon médicament ; autrefois c'était du faux remède ; autrefois, les commerçants nous trompaient*.

Beaucoup d'éleveurs proches d'une pharmacie communautaire prennent maintenant l'habitude de s'y approvisionner et n'achètent plus à l'extérieur. Ce sera par la qualité de son service auprès des éleveurs que la pharmacie gagnera la lutte engagée avec les commerçants clandestins. Elle devrait y parvenir si des ruptures de stocks ne se produisent pas trop souvent et si des intermédiaires ne sont pas placés entre

(1) A notre avis, c'est mettre encore un maillon de trop. Les pharmacies mobiles de l'ANEC devraient fournir directement, en gros, les groupements d'éleveurs.

(2) Idem., p. 59.

l'ANEC et le groupement. Les éleveurs ne sont pas encore tout à fait assurés de trouver des médicaments à leur pharmacie : *"taa lekki ta'ya haa pharmacie"* : il ne faudrait pas que les remèdes soient "coupés" à la pharmacie. La diffusion des médicaments n'est pas toujours bien maîtrisée.

La pharmacie commune sert de cadre pour une pédagogie spontanée des soins adaptés au bétail. Vendeurs et acheteurs s'y rencontrant en tant qu'éleveurs, nantis d'une expérience identique auprès du bétail. Ce n'est pas le cas des vendeurs "clandestins", ni même de ceux des pharmacies mobiles de l'ANEC. Par le biais de la pharmacie, il est possible ainsi d'amener progressivement les éleveurs à utiliser de nouveaux produits. Au début, des membres de groupements n'étaient pas satisfaits des remèdes proposés par le Sous-Secteur ; il n'y avait pas d'Ethidium ! Maintenant, certains d'entre eux acceptent d'utiliser le Trypamidium à titre préventif. Cependant, ce n'est pas encore le cas de tous. Même un Mbororo, président de pharmacie, avoue qu'il se procure surtout de l'Ethidium au marché de Bangui, pour traiter ses animaux !

Malgré ses avantages, la formule de la pharmacie communautaire n'a pas suscité tout de suite une large adhésion des Mbororo. Un sondage auprès de 11 Mbororo, au nord de Boukanga, en pleine zone d'intervention du Sous-Projet, a montré que 5 avaient acheté récemment des produits à la pharmacie du groupement, mais encore 4 aux commerçants clandestins et 2 à la voiture de l'ANEC. Est-ce la participation initiale au capital de la pharmacie qui rebute les Mbororo ? Peut-être moins que le principe du fonds de roulement.

Beaucoup de membres de groupement ne comprennent pas pourquoi, ayant déjà versé une participation initiale, ils doivent encore acheter les médicaments : *"lekki ki, naa meere, sey mi sooda ; mi eptaay dabare ; ngam Dume mi hokki seede ?"* : ce remède, il n'est pas gratuit, il faut que j'achète ; je ne comprend pas le système ; pourquoi ai-je donné de l'argent ? Le principe de la constitution d'un capital commun pour le démarrage de la pharmacie n'est pas si évident à comprendre par les éleveurs. Peut-être n'a-t-il pas été suffisamment expliqué ?

Les pharmacies vétérinaires permettent à quelques Mbororo de se rassembler pour satisfaire un besoin ressenti par tous. Mais, en fait, elles ne sont qu'une préparation pour la gestion d'espaces collectifs, parfois dénommés "ranchs collectifs" (1) bien que l'appellation ne soit plus guère retenue maintenant, peut-être parce qu'elle implique une organisation trop rigide de l'espace.

La transition du rôle des groupements, de fourniture de produits vétérinaires à un contrôle de pâturages sera très délicate à effectuer. Le contrôle des pâturages suppose que chacun respecte une discipline adoptée en commun. Il faudra que la cohésion des membres du groupement soit très forte pour qu'il n'éclate pas à ce moment. Le principe de la mise en repos régulière de pâturages sera, en particulier, difficile à faire respecter par tout le monde. L'effort de sensibilisation et d'explication par les agents du Sous-Projet devra être accentué auprès des membres de groupement, en maintenant un contact permanent avec eux. A cet égard, il est dommage que les pistes d'élevage aient déjà été tracées dans le Sous-Projet, sans informer les éleveurs qui ignorent tout de leur destination. D'après certains, ce seraient des pistes de ramassage du lait, comme celles ouvertes autrefois autour de la laiterie de Sarki.

La gestion des pâturages ne deviendra possible que par l'exercice d'un minimum d'autorité auprès de l'ensemble des éleveurs. Les nouveaux groupements d'éleveurs seront-ils capables de dégager une autorité commune ? Cette affirmation d'un pouvoir ne semble possible que si le groupement s'appuie ou même, s'identifie à une chefferie locale détenue par un *arDo* prestigieux.

Même dans ce cas, il n'est pas certain que des pâturages attribués à un groupement soient tout à fait respectés. Les attributions collectives risquent d'être plus fragiles qu'un accaparement individuel de

(1) P.D.E.O. - 1984. Rapport semestriel d'activité n° 8, Annexe 3, pp. 61 et 62.

pâturages. Comment disposera-t-on, en particulier, des éleveurs inclus dans les pâturages d'un groupement mais n'y ayant pas adhéré ? Les expulsera-t-on ? Les clôtures en pleine savane sont coûteuses et éphémères. Les fermetures de passages de rivière sont des marques pastorales utilisées spontanément par des éleveurs. Sans ces limites, des attributions communes de pâturages ne resteront que formelles : "*bee hunduko meere, goDDo fottan haDa naa ?*" : avec la simple bouche, quel-
qu'un peut-il interdire ?

En fait, même de riches *arDo*, jouissant d'un certain prestige dans la société pastorale, avouent être incapables de faire respecter, par eux seuls, une restriction à la liberté générale de pâture : "*feere an, mi fottaay !*" : à moi seul, je ne peux pas, reconnaît l'un d'entre eux. Pour y parvenir, il sollicite l'intervention d'une autorité supérieure, soit du Projet, soit de l'administration préfectorale . "*Sey towta, waäda sembe booDDum'*" : il faut que ça vienne de haut, avec beaucoup de force. On comprend combien la cohésion encore fragile des groupements d'éleveurs est loin de suffire !

Le choix de confier une future gestion des pâturages à des groupements d'éleveurs qui mettront sans doute longtemps à se consolider, représente-t-il la bonne solution ? La question mérite d'être posée.

Une tentative de gestion des pâturages n'a pas de chance de réussir si la population d'éleveurs n'est pas bien enserrée dans des pouvoirs locaux. De ce point de vue, l'encadrement politique des éleveurs a eu plutôt tendance à s'effriter, au cours des années passées, par la multiplication d'*arDo* sans dépendance et sans grand prestige. Le titre se banalise, la fonction se perd. Il ne faudrait pas que les groupements d'éleveurs soient créés pour susciter l'émergence de pouvoirs modernes contre les chefferies locales traditionnelles. Les deux institutions se neutraliseraient, chacun jouerait de l'une contre l'autre et ce serait l'anarchie, le vide politique, une situation que les Mbororo affectionnent assez.

Des pharmacies vétérinaires spontanées

Malgré la publicité qui est faite actuellement autour des groupements pharmaceutiques de Bossembélé, tous les éleveurs n'ont pas attendu l'intervention du Sous-Projet pour s'associer dans l'achat de produits vétérinaires.

A peu près tous les Mbororo installés de part et d'autre de Boali s'entraident pour se procurer des médicaments directement à Bangui. Parfois, chacun verse de l'argent à l'acheteur qui revient de Bangui avec les médicaments, puis les partage. Mais, le plus souvent, ce sont des *arDo* qui prennent l'initiative d'acheter de grandes quantités de médicaments, à la fois pour leurs besoins personnels et pour les autres éleveurs : "*arDo sooda, o wadda, min senda*" : *l'ardo achète, il amène, nous partageons*. Chacun paie alors la part de médicaments commandée.

A Didango, petit village de Mbororo sédentarisés au nord de Bangui, le jeune *arDo* a constitué chez lui un dépôt pharmaceutique. Tous les éleveurs et même d'autres *arDo* proches viennent s'y ravitailler. Il se comporte déjà en chef supérieur des Mbororo de ce secteur. La diffusion des produits vétérinaires accroît certainement son prestige, comme en témoignent ces remarques de Wodaabe : "*mo jogi Mbororo'en waane ; Bermde maako woodi waane !*" : *il s'occupe tellement des Mbororo; son coeur est tellement bon !*

De fait, la vente de médicaments aux Mbororo des alentours se fait sans doute plus souvent à crédit qu'au comptant. Mais un vrai *arDo* ne peut échapper à ses charges. Comme le fait remarquer un vieux Mbororo : "*doole, mawDo valla talaka ; bandam, Mi hulataa nyamaande haa maako*" : *c'est forcé, le grand doit aider le pauvre ; mon ami, je n'ai pas peur de lui demander un crédit*. L'*arDo* a engagé un capital personnel pour constituer un stock pharmaceutique. Il est probable que ce capital ne progresse guère par les ventes auprès des éleveurs. Mais ce système entre dans les relations d'assistance qui font partie des attributions du pouvoir traditionnel.

La formule de Didango n'est pas une association spontanée d'éleveurs mais une assistance assumée par un chef. Il semble plus difficile d'amener les éleveurs à déposer ensemble des sommes à fonds perdu pour constituer le capital d'une pharmacie commune. Un grand *arDo* de la région de Boda voudrait bien constituer, avec d'autres, une pharmacie vétérinaire de ce genre, mais il avoue son impuissance "*Min, feere am, mi fottaay mi hawta seede banani, min socda lekki*" : moi, tout seul, je ne peux pas rassembler de l'argent ainsi pour que nous achetions du remède. Il demande donc l'aide du Projet.

La société pastorale souffre d'une incapacité à susciter une initiative communautaire. Même les chefs les plus prestigieux ne seraient pas épargnés de suspicion s'ils la tentaient. Il ne leur reste qu'à prendre sur eux et à leur compte des approvisionnements qui seront, ensuite "distribués". La dynamique communautaire n'a de chance de réussir que si elle est suscitée de l'extérieur et assurée d'une garantie externe à la société pastorale.

o

o o

Après avoir été contraints de suppléer, tant bien que mal, les défaillances du service d'Élevage, il est entendu que les éleveurs devront continuer à le faire dans l'avenir. Mais, pour qu'ils prennent en charge les soins primaires à leur bétail, il s'agit de leur inculquer une formation technique de base. Comment procéder dans cette tâche imposante ? La formule des auxiliaires d'élevage, séduisante mais mal appliquée, a échoué. La formation directe de tous les éleveurs peut obtenir de meilleurs résultats, à condition de distinguer au moins deux niveaux de "formation".

La formation technique en matière d'élevage débouche sur le problème de l'alphabétisation des Mbororo ; quelle langue faut-il leur apprendre à écrire ? Comme l'investissement linguistique est à long terme, il ne s'agit pas de faire des erreurs de choix au départ !

A côté de la formation, l'autre formule pour amener les éleveurs à prendre en mains la modernisation de l'élevage est l'association. Le principe du développement communautaire, à partir du "village", convient peut-être à des paysanneries égalitaires mais s'applique moins bien aux éleveurs. La communauté de base est moins stable, moins autonome que chez les agriculteurs. L'initiative de grouper les éleveurs pour qu'ils prennent en mains leur approvisionnement en produits vétérinaires semble pourtant très judicieuse.

Malgré leurs difficultés initiales, les groupements pharmaceutiques de Bossembelé se maintiennent. Faut-il les amener à s'occuper de la gestion de pâturages qui leur seraient affectés ? Une organisation de pâturages risque d'être conçue de manière trop rigide et trop contraignante pour les Mbororo. Dans ce cas, ils partiraient et le groupement s'effondrerait. Il serait dommage de détruire, par précipitation, une institution qui pourrait rendre de grands services aux éleveurs et des services dont ils sont demandeurs. Les pharmacies communautaires ne devraient plus être considérées comme un tremplin pour autre chose encore un peu utopique mais déjà comme un but en soi. Soutenues, puis rendues progressivement autonomes, elles peuvent servir d'amorce pour une véritable promotion des Mbororo en Centrafrique.

MALGRE TOUT, NECESSITE D'INTERVENTIONS EXTERNES

L'évolution de l'élevage centrafricain, de même que celle des conceptions en matière de développement rural tendent à montrer que des éleveurs peuvent être amenés à prendre sur eux une série d'innovations qui amorceraient un changement en profondeur dans la pratique de leur activité. Cela ne devrait pourtant pas donner à penser qu'un "projet" de développement en élevage se limite à une assistance de type "ingénieur-conseil". Des actions échappent aux capacités des éleveurs car elles supposent la mise en oeuvre de techniques qu'ils ne peuvent acquérir.

D'autres supposent une organisation qui dépasse également leurs possibilités, même lorsqu'ils seront rassemblés en groupements pré-coopératifs.

Ces initiatives sont dites externes parce qu'elles peuvent difficilement être prises en mains par la société pastorale. Bien qu'elles n'interviennent pas directement sur la conduite du cheptel, plusieurs actions de ce type peuvent entraîner des changements rapides dans les systèmes d'élevage, aussi sûrement et peut-être davantage qu'une gestion des pâturages dont l'effet ne sera pas spectaculaire ni immédiat.

Pour une meilleure alimentation du bétail : pierres à lécher, sous-produits agricoles

Il est démontré que l'apport actuel de natron ou de sel aux animaux ne peut être avantageusement remplacé par des pierres à lécher. Celles qui résoudraient toutes les carences des pâturages imposeraient aux éleveurs des sorties d'argent qu'ils ne sont ni prêts ni capables d'accepter. D'un autre côté, les solutions les plus économiques possibles tombent dans l'in vraisemblance. Entre ces deux écueils, l'amélioration de l'alimentation du bétail semble impossible.

Pourtant, l'idée de fabriquer des compléments minéraux pour le bétail à base de poudre d'os n'est pas à écarter. Elle évite de recourir à des produits importés, très onéreux. Elle permet de tirer parti d'un sous-produit de l'élevage jusqu'ici négligé. Mais il ne faut pas demander aux éleveurs de le faire par eux-mêmes, comme cela semble envisagé. Il est bien connu qu'ils abattent très peu d'animaux.

Par contre, la préparation d'une pierre à lécher à base de poudre d'os pourrait être envisagée à partir de l'abattoir d'une grande ville, notamment celui de Bangui. Là, plus de 3 000 bovins sont abattus en moyenne chaque mois. Certes, une grande partie des quartiers est écoulée "avec os" aux détaillants puis de ceux-ci aux consommateurs. Mais une

telle concentration d'abattages en un même lieu devrait pouvoir alimenter une fabrique artisanale de pierres à lécher.

Afin d'en limiter le prix de revient, les autres corrections de carences seraient abandonnées ou limitées dans la composition du produit. A raison de 75 F le kilo de poudre d'os, le coût d'une pierre à lécher de fabrication artisanale ne devrait pas être exorbitant pour nombre d'éleveurs. En apportant du calcium et du phosphore, elle compléterait la correction de la carence des fourrages en sel, déjà obtenue par le natron ou le sel du commerce.

Un appui financier et technique à la création d'une telle entreprise artisanale relève tout à fait des responsabilités d'un "projet" de développement de l'élevage.

°
° °

En 1965, René Dumont écrivait déjà : "Brûler des graines de coton, comme au Tchad et en République Centrafricaine, est un gaspillage coûteux, car on importe de l'huile comestible" (1). Vingt ans plus tard, le constat reste valable ; rien n'a été fait, entre-temps, pour supprimer ce gaspillage.

Après une chute lors des années 1980-82 (17 000 tonnes seulement de coton-graine), la production cotonnière reprend pourtant un nouvel essor en Centrafrique : 35 000 tonnes en 1982-83 et sans doute 50 000 en 1984-85. Dans certaines usines d'égrenage les graines servent de combustible à des chaudières à vapeur. Ailleurs, cette utilisation n'en épuise même pas le stock et l'excédent est brûlé en tas à l'extérieur de l'usine.

Or, les graines de coton contiennent de 20 à 25 % d'huile qui peut être extraite par simple pressage. Des traitements permettent d'éli-

(1) DUMONT (R.) - 1965. *Développement agricole africain*, p. 128.

miner les substances toxiques qu'elles contiennent (le gossypol). Le produit solide qui résulte de la trituration des graines est un tourteau qui représente un excellent aliment pour le bétail en raison des protéines qu'il contient. Avec la production cotonnière de Centrafrique, il serait possible de récupérer au moins 10 000 tonnes de tourteau chaque année.

A Wakwa, au Cameroun, avec du foin et du tourteau de coton (une ration de 300 g pour 100 kg de poids vif en bétail), des animaux ne perdent plus de poids en saison sèche, même sans disposer de pâturages de bas fonds. De plus, entre le foin et le tourteau de coton, c'est le dernier apport qui est manifestement le plus profitable au bétail. L'apport de tourteau de coton devrait donc intervenir comme élément essentiel dans tout programme d'embouche bovine en savanes, et même de stabilisation des éleveurs. Il permettrait, en particulier, de réduire le recours actuel à la transhumance de saison sèche.

En Centrafrique, l'aire d'élevage présente l'avantage de ne pas être éloignée des secteurs cotonniers et même de se surimposer parfois avec eux. Le transfert du sous-produit du coton au bétail ne nécessiterait pas de longs transports. Mais il n'existe pas d'huilerie de coton. En absence de tourteau de coton, le Sous-Projet de Bossembelé a expérimenté du tourteau d'arachide. Plus riche du point de vue alimentaire, il est aussi plus onéreux (70 F le kilo) et seuls quelques grands éleveurs auraient les moyens d'en acheter pour une partie de leur bétail, par exemple les vaches laitières.

Au Tchad, des éleveurs amènent leurs troupeaux consommer des graines de coton aux abords des usines d'égrenage. Comme peu de bétail stationne près de l'usine de la Pendé, la plus grande dans la région cotonnière de Paoua, les responsables de Bossembelé ont envisagé de s'y approvisionner puis de transporter des graines pour les proposer aux éleveurs. Ce projet n'a pas réussi. La SOCADA (Société Centrafricaine de Développement Agricole) a décidé de changer ces années-ci les variétés cultivées ; elle redoute que les planteurs aillent se ravitaill-

ler en anciennes graines auprès des éleveurs ! Dès lors, il faudrait moudre les graines avant de les diffuser comme aliment du bétail. Ce traitement risque de grever le prix du produit.

D'autre part, le simple broyage des graines sera sans doute abandonné car une huilerie de coton est en projet de construction dans l'Ouham-Pendé. Si cette usine est construite, il ne faudrait pas que le tourteau soit exporté vers l'étranger où la demande est très forte (Japon). Ce sous-produit agricole devrait être valorisé sur place, par le cheptel centrafricain. Dans cette perspective, nous ne pouvons que faire nôtre le point de vue de René Dumont : "Utiliser les tourteaux d'arachide et de coton comme engrais, ou exporter à vil prix des graines de coton au Japon constitue d'inadmissibles gaspillages" (1).

Dans la plupart des pays africains, les sociétés cotonnières ne se soucient guère de coordination avec les services d'Élevage, en mettant à leur disposition ce sous-produit. De toute façon, ces services se préoccupent de santé et pas de nutrition animale. Inversement, le cheptel constitué par les planteurs de coton pour s'équiper en culture attelée est souvent ignoré ou négligé lors des campagnes vétérinaires. Les animaux des cultivateurs sont trop dispersés en toutes petites unités, ce qui rend les traitements plus longs que dans les troupeaux des éleveurs. Chaque secteur d'activité met donc en oeuvre un programme de développement spécifique. Comment une association agriculture-élevage peut-elle se mettre en place si elle reste constamment ignorée par les services compétents ?

Toute intensification, aussi légère soit-elle, des systèmes d'élevage actuels devrait reposer sur l'utilisation de sous-produits agro-industriels. Le tourteau de coton est le plus habituel et l'un des plus appréciés par le bétail. Mais du tourteau de palmiste et de la mélasse de canne à sucre seront également disponibles dans un proche avenir en Centrafrique. Il incombe à un "projet" de développement de

(1) DUMONT (R.) - 1965, p. 103.

l'élevage d'envisager tous les sous-produits agricoles qui pourraient appuyer un programme laitier ou d'embouche bovine.

Relèvent donc des attributions d'un tel "projet", la préparation peu onéreuse et la distribution au coût le moins élevé d'une série "d'intrants" pour l'élevage. La recherche du mode de diffusion des produits vétérinaires qui soit le plus adapté aux besoins des éleveurs est certes essentielle en savanes humides mais elle ne devrait pas accaparer tous les efforts. La fourniture de compléments alimentaires peut également contribuer à une amélioration sensible de l'état du cheptel.

Pour une meilleure valorisation des produits de l'élevage :
commerces du bétail et du lait

A l'autre extrémité de la "filière" élevage, des initiatives s'avèrent indispensables pour mieux en valoriser la production. Pour le commerce du bétail, une profession le prend en charge. Il ne serait pas très logique de concurrencer ou de prétendre supprimer une organisation qui a, au moins, le mérite d'exister. La situation est analogue à celle de la diffusion de sels minéraux par des commerçants privés.

Pourtant, l'ANEC a l'ambition d'intervenir sur le commerce du bétail. De plus, cette ambition n'est pas une nouveauté. L'ANEC dispose d'un ranch à M'Bali, au nord de Bangui, donc très bien placé par rapport au marché de consommation. Le ranch actuel ne couvre, en fait, qu'une portion d'un immense ranch d'embouche de 36 000 ha, créé par le service d'Elevage avant 1970, grâce à un financement européen (FED).

Ce ranch représentait l'infrastructure "amont" d'un abattoir moderne à Bangui dont il devait assurer l'approvisionnement régulier. En "aval" de l'abattoir, d'autres infrastructures étaient prévues pour déboucher vers l'exportation de viande. Ce projet grandiose avait l'ambition de jouer un rôle d'intermédiaire entre les régions d'élevage au

Sahel (Tchad) et les centres consommateurs en pays forestiers (Congo, Gabon). Il était conçu à l'échelle de l'Afrique centrale (1).

En fait, l'abattoir de Bangui fut la seule pièce de cette grande "chaîne" à être réalisée. Comme les maillons amont et aval font défaut, l'abattoir ne fonctionne pas selon ses capacités (2). Les installations frigorifiques restent à peu près inutilisées. La plus grande partie du ranch de M'Bali est tombée à l'abandon : clôtures volées, bain détiqueur envahi de végétation, campements de Mbororo dispersés dans les pâturages ...

L'ANEC a voulu reprendre en quelque sorte le projet mais en le réajustant et en le limitant au seul marché de Bangui. En reprenant en mains une partie du ranch de M'Bali, elle se donnait les moyens de régulariser l'approvisionnement du marché. Comme les arrivages de bétail sont très fluctuants, elle mettrait sur le marché des animaux stockés à M'Bali dès que l'offre ne suffirait pas à la demande.

En fait, le troupeau de l'ANEC ne compte que deux cents têtes en moyenne. Il ne bénéficie pas d'une véritable embouche qui donnerait tout son sens à l'opération. De plus, il n'est pas bien géré ; une centaine d'animaux ont ainsi "disparu" du ranch en 1984 ! La régulation du marché à bétail de Bangui reste donc très réduite.

Malgré cet échec, le principe d'un élevage d'embouche à proximité de Bangui ne devrait pas être abandonné. Il existe, là, des savanes qui se prêtent bien à une opération de ce genre. Mais le ranch devrait être géré de manière plus rigoureuse et s'appuyer sur l'utilisation de sous-produits agricoles.

(1) DESROTOUR (J.) - 1981, p. 47. De fait, certaines années, du bétail de boucherie était expédié vers le Congo. Actuellement, cette exportation est devenue négligeable.

(2) Les abattages correspondent à 60 % de la capacité de l'abattoir (250 têtes/jour) (FEEOU-YADAPA, J. - 1984, p. 15).

°
° °

A côté du bétail, le lait représente le second produit important de l'élevage bovin. Les "projets" de développement en élevage tropical sont souvent exclusivement orientés vers la viande. Or, la production de lait assure un meilleur rapport des ressources fourragères. Mais ce n'est pas un aliment habituel d'une grande partie de la population africaine. Il ne se prête pas facilement à un transport et à une distribution sans subir une dégradation de qualité en climat tropical. Un conditionnement grêve souvent le prix de revient et réduit les débouchés à une clientèle aisée.

Ces entraves à la commercialisation du lait ne se confirment plus toujours aujourd'hui. Les populations urbaines commencent à consommer du lait et des produits laitiers : fromages et yaourts. Les méthodes actuelles de transport, avec adjonction de traces d'eau oxygénée dans chaque bidon, évitent les risques de fermentation. Enfin, des mini-laiteries peuvent assurer un conditionnement rapide du lait par pasteurisation et ensachage automatique.

En Centrafrique, la valorisation du lait a longtemps été associée avec la laiterie de Sarki, située dans la région de De Gaulle. L'origine de cette laiterie remonte à l'initiative privée d'un Français, après la Seconde Guerre Mondiale. Il avait entrepris de ramasser du lait auprès des éleveurs pour fabriquer du beurre, vendu à la garnison de Bouar et à Bangui. Mais l'éloignement de la laiterie de ces débouchés est considérable : 180 km pour atteindre Bouar et 650 jusqu'à Bangui !

L'entreprise fut rachetée par le gouvernement centrafricain en 1963, bénéficia d'investissements (chambres froides, salle climatisée) et diversifia la gamme de ses produits : beurre, fromages de type St Paulin, le "Sarki", puis des camemberts et, enfin, des gruyères. Les quantités de lait collectées augmentèrent de 285 000 litres en 1963 à 861 000 en 1968, année qui marqua une apogée dans l'activité de la petite usine (1).

(1) LAURENT (C.) - 1974. *Conservation des produits d'origine animale en pays chauds*. tabl. n° 8, p. 85.

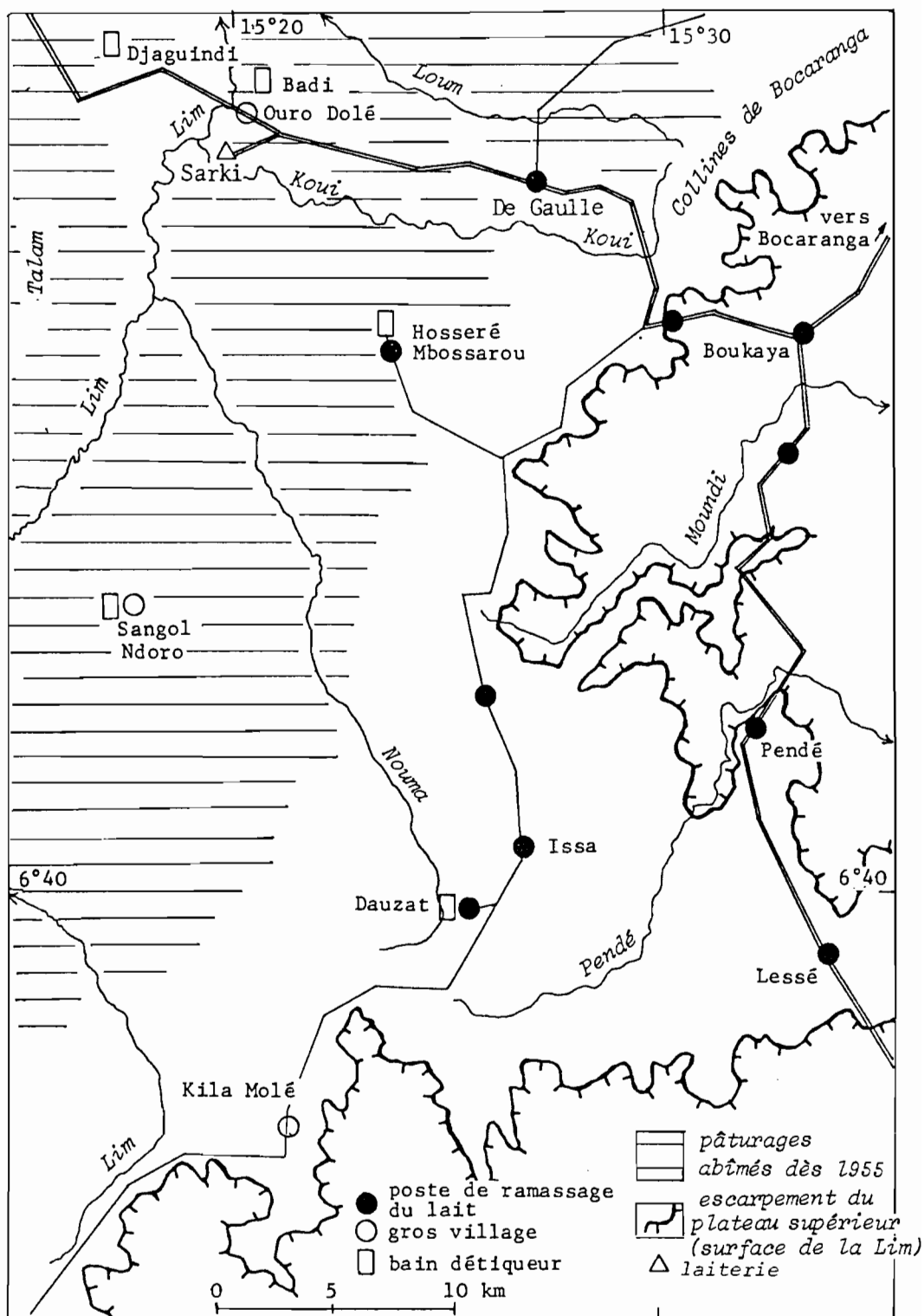


Fig. 17 : Sarki et le réseau de collecte du lait lors des années 60.

Mais cette collecte était saisonnière. La transhumance de saison sèche la suspendait durant plusieurs mois. Elle ne reprenait qu'en mai-juin. A cette saison, la population européenne de Bangui diminuait par suite des départs en congés. Il se produisait donc un décalage entre la période d'activité de la laiterie et celle d'une grande partie de la consommation. Cette contradiction imposait des capacités de stockage des produits, en particulier du beurre.

Un troupeau expérimental d'une vingtaine de vaches laitières était maintenu toute l'année sur les pâturages proches de la laiterie, mais sans convaincre les Mbororo de renoncer à la transhumance. Le problème de l'approvisionnement en lait était tel que vers 1967, Sarki envisagea d'importer du lait en poudre pour ses fabrications ! En pleine saison de collecte, la laiterie transformait environ 4 000 litres de lait par jour. La plus grande partie, 3 000 litres, était destinée à la fabrication de beurre ; le reste passait à la fromagerie.

En 1970, la quantité de lait acheté chute à 330 000 litres. Les années suivantes, la laiterie ne fonctionne plus qu'au ralenti. L'Office de Développement du Nord-Ouest ne peut plus financer en avance les campagnes d'achat du lait. Des essais de relance et des modernisations de l'équipement par l'aide américaine ne permettent pas de relever la situation. La laiterie est arrêtée en 1979. Pourtant, le réseau des pistes de collecte venait d'être entièrement remis à neuf quelques années auparavant !

Comme toujours, plusieurs causes ont concouru pour provoquer cet échec. D'abord, une mauvaise gestion de l'affaire dont les directeurs-fonctionnaires successifs n'avaient pas la compétence du fondateur. L'attrait de la laiterie et de la vente régulière de lait pour certains Mbororo a longtemps provoqué une grande concentration de bétail aux environs. Il en est résulté une surcharge des pâturages et leur dégradation. Bientôt, les troupeaux n'ont pu se maintenir aussi nombreux ; l'aire d'élevage s'est étalée vers des niveaux de plateaux moins élevés mais mieux pourvus en pâturages. Il a fallu allonger de plus en plus les

circuits de collecte pour atteindre des effectifs de cheptel importants, surtout vers le sud de De Gaulle. Ainsi, un circuit quotidien excédait 150 km et ne permettait de ramasser en moyenne que 6 litres de lait par kilomètre de trajet. Au fur et à mesure de l'allongement des trajets, la rentabilité de la collecte est devenue plus aléatoire (Fig. 17).

D'autre part, la laiterie de Sarki n'a cessé de se heurter à des difficultés dans la commercialisation de ses produits sur la place de Bangui. La clientèle africaine ne pouvait y accéder pour des raisons financières. Quant à l'européenne, elle les trouvait rarement à son goût. L'obligation faite aux commerçants de prendre livraison de produits de Sarki au prorata de leurs achats en produits laitiers importés n'accrut pas la faveur des consommateurs.

Enfin, l'invasion des pâturages proches de Sarki par des glossines venues du fossé de la Mbéré, au nord, acheva de disperser les troupeaux, à partir de 1978. Presque tous les éleveurs s'enfuirent de ces plateaux. La laiterie fut brutalement privée des 1 000 à 1 200 litres de lait qui, autrefois, étaient livrés directement par les femmes d'éleveurs les plus proches, notamment de l'autre côté de la Lim. La menace de trypanosomiase sur place a précipité la faillite de la laiterie.

Actuellement, le gros matériel est toujours en place mais les bâtiments commencent à se délabrer. Les ouvriers sont aussi toujours là ... La remise en activité de l'entreprise fait régulièrement l'objet de demandes auprès d'organismes de financement. Les troupeaux regagnent les pâturages proches de Sarki depuis 1983.

Toutefois, les pâturages ne sont pas encore tout à fait reconstitués. Avec la dispersion pratiquement complète des troupeaux pendant 5-6 ans, ils ont bénéficié d'une période de mise en repos qui devenait bien nécessaire. A-t-elle suffi pour les régénérer ? Par endroits, des fourrés d'*Harungana madagascariensis* sont nettoyés par les feux, notamment vers Sangol Doro. C'est un bon indice de renversement du cycle végétal de dégradation de ces pâturages. Mais le retour des troupeaux

n'est-il pas trop précoce ? La réouverture de la laiterie aurait certainement comme effet de recharger les pâturages. Il est donc plus prudent d'adopter la position de Desrotour : "Il ne faut pas se précipiter. Il faut tenir compte de l'état des pâturages et ne rien faire qui puisse attirer, d'une façon anarchique, des troupeaux sur des zones durement éprouvées, sans consulter les experts en la matière" (1). Certes, mais plus les années passent et plus la remise en route de la laiterie devient difficile à envisager. Serait-elle plus rentable aujourd'hui ? Ce n'est pas évident.

Avant 1970, l'aire d'élevage était très éloignée de Bangui. Sarki proposait beurre et fromage mais tout le lait était importé, soit 325 tonnes en 1965 (2). Aussi, dès les années 60, un projet envisage l'installation d'une étable laitière près de la capitale. Elle devait comprendre 40 à 50 vaches "de haut rendement", locales (sans doute *gudaali*) et importées, des frisonnes et des jerseyaises. Leur alimentation serait complétée par l'utilisation des drêches de la brasserie et des tourteaux d'arachide. Les frais de fonctionnement seraient entièrement couverts par la seule vente du lait frais dans la capitale. Dans ces années, il semblait déjà que le marché de Bangui était suffisant pour justifier l'installation d'une ferme d'élevage moderne, presque expérimentale. Ce projet novateur d'élevage laitier n'a jamais connu un début de réalisation.

En 1982, la Centrafrique importe 750 tonnes de lait concentré et 550 tonnes de lait en poudre, ce qui représente un équivalent en lait de 4 800 tonnes (3). Bien que la population européenne de la ville ait régressé depuis les années 60, la clientèle africaine est davantage préparée à la consommation de lait, s'il est peu coûteux. Cependant, sa consommation actuelle reste encore faible : 160 g par mois et par habi-

(1) DESROTOUR (J.) - 1981, p. 53.

(2) Direction de l'Elevage - 1965. Situation de l'industrie laitière en République Centrafricaine.

(3) B.D.P.A. - 1984, vol. 2, tabl. 1, annexe 3, p. 22. Les importations de produits laitiers ont augmenté de 3 % par an, de 1972 à 1982. A cette date, elles couvriraient 56 % de la consommation nationale (statistiques CIPEA, 1985).

tant, d'après une enquête de consommation qui date de 1975. En se basant sur une population d'au moins 300 000 personnes, les besoins de la capitale seraient d'environ 2 000 litres de lait par jour. Ces besoins justifieraient aussi bien que lors des années 60 la création d'un élevage laitier intensif près de la capitale. Mais cette solution aurait l'inconvénient de mettre sur le marché un produit trop onéreux pour la majorité de la population. Si du lait peut être vendu à Bangui, ce doit être en visant le prix le moins élevé possible. Il ne peut être obtenu que par une collecte auprès d'élevages extensifs.

La géographie de l'élevage bovin s'est complètement modifiée depuis les années 60, donc également le contexte du ramassage du lait. Autrefois, l'éloignement de Sarki de la capitale contraignait cette laiterie à transformer le lait collecté auprès des éleveurs en dérivés plus faciles à transporter et à conserver. A présent, la proximité des Mbororo de Bangui devrait encourager, au contraire, à organiser une collecte du lait auprès d'eux pour approvisionner directement la grande ville. Comme ce lait ne provient pas d'un élevage intensif, dépendant d'aliments du bétail onéreux, il pourra être proposé à un tarif relativement bas. L'avancée des Mbororo dans les savanes humides présenterait au moins cet avantage de rendre possible la création d'une petite ceinture laitière autour de Bangui.

Par rapport aux besoins de la capitale, quelle quantité de lait serait disponible dans un rayon de 80 à 100 kilomètres ? L'évaluation numérique suivante tient compte des résultats de l'enquête laitière à Bougoula.

Il convient d'adopter comme point de départ les effectifs de cheptel. Nous avons relevé ceux de la vaccination contre la peste bovine en 1983. En 1984, des troupeaux n'ont pas été vaccinés, même à proximité de Bangui.

Tabl. 19 : Effectifs de cheptel au nord de Bangui

	S/Secteur de Boali		S/Secteur de Damara
	environs de :		
	Bougoula	Koussindoro	
Effectifs de cheptel en 1983 (1)	27 000 têtes	20 000 têtes	35 000 têtes

La répartition géographique des troupeaux à Damara est mal connue. Il semble que la plupart se trouvaient au-delà de Damara, vers Bogangolo où ils subirent de lourdes pertes en 1983. Beaucoup se sont enfuis. Seules une vingtaine de familles hivernent dans les collines de Bangui, traversées par la route goudronnée de Bangui à Damara. Ce n'est sans doute pas suffisant pour justifier un ramassage du lait sur cet axe, tant que les éleveurs n'y seront pas plus nombreux en saison des pluies.

Par contre, les Mbororo s'installent de plus en plus nombreux dans les environs de Bougoula et de Koussindoro. Ils sont facilement accessibles à partir de la route goudronnée de Bangui à Bossembelé. Il suffirait de remettre en état la petite piste de Koussindoro. Là se trouvent déjà près de 50 000 têtes de bétail.

°
° °

La disposition des éleveurs à commercialiser les produits laitiers est très inégale selon qu'il s'agit d'un groupe ou d'un autre. Presque tous les éleveurs de Bougoula et de Koussindoro ont été recensés par lignage. Les résultats du recensement sont simplifiés par groupes :

(1) Ces chiffres officiels sont avancés sous toute réserve. En 1984, le cheptel semble plus important vers Koussindoro que vers Bougoula.

Tabl. 20 : Répartition du peuplement mbororo au nord de Bangui

		Nombre de familles	Proportion des groupes
Bougoula	Djafoun	58	1/3
	Wodaabe	103	2/3
	Akou	6 + ?	-
Koussindoro	Djafoun	110	1/2
	Wodaabe	90	1/2
	Akou	8	-

Les Wodaabe sont les Mbororo les plus concernés par la vente du lait. Pourtant, tous les Djafoun n'y sont pas hostiles. En écartant les familles riches et les lignages prestigieux, d'autres Djafoun, moins dotés en bétail et qui ne tiennent pas à cultiver, seraient mieux disposés à y participer. Leurs femmes le font déjà, mais surtout en début de saison des pluies, quand le lait est abondant. D'autre part, des Djafoun n'acceptent pas de laisser leurs épouses "se promener" pour vendre du lait auprès des villageois mais ne seraient pas opposés à ce qu'elles l'amènent à un point de ramassage. Pourtant, pour simplifier, les Djafoun seront écartés de cette évaluation. Quant aux Akou, ils ne représentent qu'une minorité, même si le recensement ne les a pas touchés.

Les effectifs moyens de bétail par famille sont supposés équivalents d'un groupe à l'autre (1). Le cheptel des seuls Wodaabe est donc le suivant :

	Bougoula	Koussindoro
cheptel des Wodaabe	18 000 têtes	10 000 têtes

C'est à partir de ces effectifs que se ferait essentiellement la collecte du lait.

(1) Cette supposition est, elle aussi, très réductrice d'une réalité plutôt marquée par des inégalités dans le cheptel familial d'un groupe à l'autre.

D'après d'autres sources (1), les vaches représentent 38 % du cheptel dans l'Inspection du Centre-Sud. Le lot des vaches dans le cheptel des Wodaabe est alors le suivant :

	Bougoula	Koussindoro
vaches appartenant aux Wodaabe	6 840 têtes	3 800 têtes

Les mêmes enquêtes zootechniques indiquent que le taux de fécondité des vaches, toutes catégories comprises, atteint 46 % (2). D'après cet indice, les Wodaabe disposent, chaque année, de l'effectif suivant de vaches allaitantes :

	Bougoula	Koussindoro
effectif annuel de vaches laitières aux Wodaabe	3 146 têtes	1 748 têtes

L'enquête à Bougoula montre que les femmes peuvent prélever en moyenne 1/2 litre de lait par vache et par jour pour la fabrication de beurre destiné à la vente. Bien sûr, une partie de ce lait est récupérée ensuite par la famille sous forme de lait baratté. Le disponible net en lait frais devrait donc être inférieur à cette quantité. Mais du lait baratté est autoconsommé parce qu'il est plus difficile à vendre que le beurre. Si les femmes étaient assurées de disposer d'une demande régulière de lait frais, elles en amèneraient sans doute plus

(1) P.D.E.O. ; Cellule de suivi-évaluation - 1984, Résultats des enquêtes zoosanitaires et du nouveau système de vente des produits vétérinaires, p. 27, tabl. 2-1.

(2) Idem., p. 48, tabl. 8-1. Ce taux est le plus faible des trois inspections d'élevage, ce qui est étonnant. Les auteurs n'en donnent pas la raison.

d'1/2 litre par vache. Néanmoins, cette moyenne est adoptée en première évaluation (1).

	Bougoula	Koussindoro
disponible laitier par jour	1 573 litres	874 litres

Dans la zone d'élevage située de part et d'autre de la Mbali, le disponible laitier serait de 2 500 litres par jour. Il suffirait donc pour satisfaire les besoins actuels de Bangui. Mais cela suppose que les femmes Mbororo ne fabriquent plus de beurre pour le vendre aux femmes Arabes. Or, il est probable que, dans un premier temps, les deux formes de commercialisation coexisteront. D'autre part, cela implique que le cheptel actuellement autour de Bougoula et de Koussindoro y revienne régulièrement à chaque saison des pluies. Or, rien n'est moins sûr. La géographie de l'élevage en Centrafrique est devenue très fluctuante d'une année à l'autre. Enfin, cette évaluation n'est valable qu'en saison des pluies. Un ramassage industriel du lait exige autant que possible un approvisionnement régulier tout au long de l'année.

°
° °

(1) Cette quantité est faible par rapport aux résultats des ramassages de lait autrefois autour de Sarki. La quantité moyenne de lait vendue par vache traite avoisinait alors 1 litre par jour. Les résultats étaient les suivants par circuit de ramassage : 1,08 litre par vache sur le circuit de Pendé-Boukaya, dans les pâturages en contrebas du haut plateau et 0,88 litre par vache sur le circuit de Bossarou-Dauzat en haut plateau (LAURENT - 1974, p. 83, tabl. 7). La légère différence entre les deux circuits reflète l'abondance inégale des pâturages entre le haut plateau exploité depuis longtemps et les autres, d'utilisation alors plus récente. Quant à l'écart avec le résultat à Bougoura, il illustre la réduction de production laitière dont se plaignent si souvent les Mbororo dans les savanes humides.

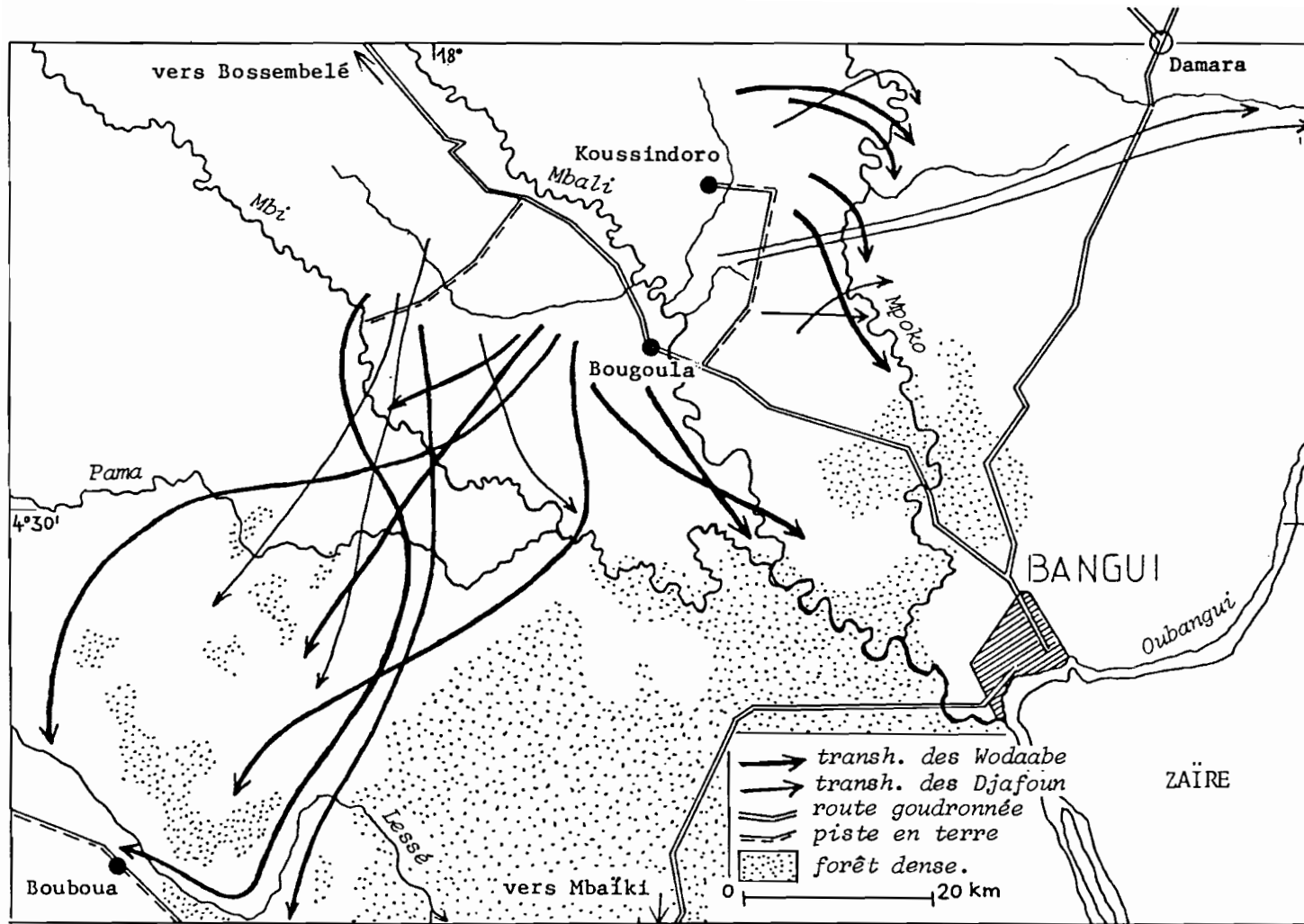


Fig. 18 : Transhumance des éleveurs aux environs de Bangui en 1983.

Aux environs de Bougoula, de nombreux Wodaabe ne se déplacent plus en transhumance (8 chefs de famille par exemple sur 22 dans un grand campement). D'autres affirment aussi qu'ils ne transhument plus vraiment. "*Min sottina walde*" : nous écartons le campement. Cependant, ces renseignements, obtenus auprès des anciens, ne doivent pas faire illusion. L'essentiel du cheptel s'éloigne avec les jeunes, toujours très mobiles, à la recherche de pâturages non exploités lors de la saison des pluies précédente. Dans ces conditions, les circuits de ramassage devraient être réorientés en saison sèche, de façon à atteindre les principales zones de transhumance.

D'un schéma des trajets suivis par les Wodaabe en 1983-1984 ressortent quelques adaptations à envisager. La plupart des Wodaabe des environs de Koussindoro transhument à proximité, le long de la Mpoko ou à l'est de la rivière. Les troupeaux n'hivernent pas sur la rive gauche de la Mpoko car les éleveurs ne peuvent s'y ravitailler auprès d'aucun cultivateur. En saison sèche, les animaux traversent la rivière à la nage et les gens à pied, en ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. Ils passent et repassent ainsi la Mpoko pour se procurer du manioc auprès des petits villages de la piste de Koussindoro. La construction d'une piste d'élevage à partir de la route de Damara vers la Mpoko débloquerait un secteur très propice à l'élevage mais complètement isolé. Dans un premier temps, elle permettrait d'accéder aux transhumants venus sur la rive gauche de la Mpoko. Mais, à court terme, il est probable que les savanes de cette rive seront converties en secteur d'hivernage (Fig.18).

Quant aux Djafoun de Koussindoro et aux Akou, ils se dirigent déjà en saison sèche vers la rive de l'Oubangui, en amont de Bangui. A mesure que les savanes de part et d'autre de la Mpoko seront occupées en saison des pluies, les abords de l'Oubangui deviendront l'exutoire de ces troupeaux en saison sèche. Pour cette raison, une autre piste de collecte du lait devrait être branchée sur la même route de Damara, par exemple à Pata, et se diriger vers l'Oubangui.

Les Wodaabe de Bougoula accomplissent des transhumances un peu plus longues, de l'ordre de 50 à 80 kilomètres, en direction du sud. Quelques-uns se dirigent le long de la Mbali mais la plupart traversent la Mbi puis la Pama pour atteindre la Lessé. Ils longent les lisières de la forêt dense. Mbi, Pama, Lessé séparent des savanes très isolées. Ces grandes rivières rendent actuellement les troupeaux transhumants inaccessibles pour une collecte du lait.

Les petites pistes à l'ouest de Bougoula ne peuvent être prolongées que jusqu'à la Mbi. Les pâturages de saison sèche situés au sud de la Pama ne seraient accessibles que par une piste d'élevage nouvelle qui partirait de la route entre Bangui et Mbaïki. Mais les troupeaux transhumants à l'ouest de Bangui paraissent bien difficiles à atteindre.

Ils ne le redeviennent qu'à proximité de la route de Mbaïki à Boda. A 150 kilomètres de Bangui, le village de Bouboua pourrait devenir un centre de collecte du lait en saison sèche. Là viennent transhummer, non seulement des éleveurs de Boali mais d'autres qui arrivent du sud de Bossembélé. En mars-avril 1984, 5 500 têtes de bétail transhumants y sont vaccinés contre la peste bovine. D'autres étaient déjà repartis vers leur site d'hivernage.

o

o

o

L'assurance de vendre régulièrement du lait retiendrait sans doute davantage de bétail qu'à présent en saison sèche dans les savanes de part et d'autre de la route de Bangui à Bossembélé. Mais des troupeaux plus nombreux et maintenus sur les mêmes pâturages à longueur d'année risqueraient bientôt de manquer de fourrage, surtout en saison sèche. Le seul moyen de disposer d'un cheptel laitier stable et facilement accessible à partir de Bangui serait de lui fournir des compléments alimentaires.

Les éleveurs qui s'engageraient à vendre une partie de leur production laitière bénéficieraient en priorité des programmes de diffusion de sous-produits agricoles. Ainsi, les deux types d'intervention, distinguées ici pour les besoins de l'exposé, pourraient faire l'objet d'une intervention cohérente. L'amélioration des techniques d'élevage n'a-t-elle pas plus de chance de réussir dans les savanes humides qui bénéficient du voisinage d'une grande ville ? La perspective d'un revenu régulier par la vente du lait ne peut-elle encourager des éleveurs à faire quelques dépenses en faveur de leur bétail ?

Cette amorce possible d'un progrès technique risque cependant de susciter des tensions dans la société pastorale. Avec la réduction progressive des revenus du commerce du lait dans les savanes humides de Centrafrique, les femmes ont abandonné presque toute responsabilité dans les achats de nourriture pour la famille. Consentiront-elles à revenir sur cette évolution qui leur est finalement favorable, si les revenus du lait redeviennent substantiels au voisinage de Bangui ?

Il semble bien que non. Il n'est pas difficile de prévoir qu'elles feront pression pour maintenir leur autonomie dans l'utilisation des revenus laitiers. L'augmentation de ceux-ci favorisera seulement une thésaurisation par les femmes, sans conséquence directe pour la conduite du cheptel. L'achat d'aliments du bétail reviendra aux chefs de famille tandis que les profits laitiers resteront entre les mains de leurs épouses. Cette situation ne suffira-t-elle pas à décourager les acheteurs éventuels de tourteaux pour les vaches laitières ? La séparation fondamentale des tâches et des responsabilités risquerait alors de compromettre une amélioration des techniques d'élevage.

Cependant, il convient peut-être de nuancer cette contradiction possible. Actuellement, les chefs de famille se plaignent amèrement des charges qui les accablent. En plus des achats de nourriture, ils doivent fournir de l'argent aux épouses pour qu'elles puissent effectuer quelques achats personnels. L'absence de lait à vendre ou d'acheteurs

place les femmes dans une dépendance complète à l'égard du mari. "*Ngam Be ngalaa laawol feere ko Be keBrata seede ko Dume, hilla ko min itti, min kokki Be*" : parce qu'elles n'ont pas d'autre voie (moyen) d'obtenir un tant soit peu d'argent, en dehors de ce que nous tirons et leur donnons.

Certes, des revenus laitiers confèreraient une autonomie renforcée aux épouses, mais celle-ci allègerait d'autant les maris d'une partie de leurs charges familiales. Dès lors, il se produirait un partage des dépenses. "*Ngam min soodanan nyamndu, kamBe boo, Be sooda haaje feere*" : parce que nous achèterons la nourriture (et) elles, elles achèteraient d'autres besoins (elles se chargeraient des autres dépenses). De fait, par ce réaménagement probable des charges familiales, la collecte du lait intéresserait non seulement les femmes mbororo mais aussi leurs maris.

La dégradation catastrophique des pâturages dans le secteur de Sarki, liée en partie à l'existence de la laiterie et à l'attraction des revenus laitiers pour certains éleveurs, devrait être méditée avant de lancer ailleurs une collecte de lait. Il ne faudrait pas qu'elle se traduise, une nouvelle fois, par la destruction d'autres pâturages. D'autant plus que les savanes humides de la plaine de Bangui, une fois soumises à une pâture intense, paraissent encore plus fragiles que celles du plateau de De Gaulle. Pourquoi un ramassage de lait ne servirait-il pas de tremplin pour un programme de gestion des pâturages, avant même que ceux-ci ne commencent à s'abîmer ?

L'attachement des Mbororo les plus intéressés par la vente du lait à se maintenir longtemps dans les savanes proches de Bangui les inciterait sans doute à en prendre davantage soin. Par la collecte du lait, il existe peut-être un moyen détourné pour amener les éleveurs à pratiquer une rotation dans l'exploitation des pâturages : le déplacement périodique des points d'achat. A chaque déplacement, les Mbororo répondront peut-être par un déplacement parallèle de leurs troupeaux, donc de leur aire de pâture. Il reste cependant une inconnue : les femmes Mbororo sont de remarquables marcheuses !

De toute façon, il n'est guère vraisemblable qu'une protection des pâturages par rotation ou par mise en défens de vastes secteurs reçoive l'agrément des Mbororo pour elle-même. Par contre, cette contrainte évidente aurait plus de chance d'être admise si elle s'intégrait dans un programme global qui apporterait des avantages indiscutables aux éleveurs. Or, une collecte régulière de lait présente cet atout. Les éleveurs qui en ont bénéficié autrefois autour de Sarki ne l'oublient pas, témoin la réaction de ce Mbororo qui entend parler de reprise du ramassage du lait : *"Nde mi vi'i ka, Mbororoojo feere ni, sey diwi, nangi am jungo ni, o vi'i : "bana Sarki, en heBan ? Ngam kamBe jooDi haa Bocaranga, kamBe andi belDum may" : quand j'ai dit ça, un Mbororo se précipite alors, me saisit la main comme ça et me dit : "Comme Sarki, nous l'aurons (encore) ?" Parce qu'eux habitaient vers Bocaranga, ils savent comme c'est bien.*

L'organisation d'une collecte de lait pour approvisionner Bangui est maintenant envisageable. Les troupeaux ont parcouru d'eux-mêmes la distance qui sépare Sarki de la capitale, levant l'une des contraintes qui obérait la laiterie. La production laitière dans les savanes humides serait moindre que dans les plateaux du nord-ouest mais plus régulière et, surtout, mieux assurée en saison sèche.

Il n'est plus nécessaire que les laiteries soient de grandes usines traitant d'importantes quantités de lait pour être rentables ; elles n'ont plus besoin de gros débouchés. Des mini-laiteries sont prévues pour traiter seulement 2 000 litres de lait par jour. Ce type d'installation s'avère tout à fait adapté à un marché comme celui de Bangui. Il abaissera le prix du lait dans la capitale tout en offrant un produit bien conservé et plus facile à distribuer que du lait frais. Enfin, en liaison avec cette mini-laiterie pourrait se greffer une fabrique artisanale de fromages.

CONCLUSION

Les éleveurs de Centrafrique s'identifient eux-mêmes en quelques groupes. En surimpression à cette classification infra-ethnique, chaque groupe comprend plusieurs catégories sociales contrastées. Les indicateurs de différenciation sociale font intervenir d'abord la richesse en bétail mais aussi d'autres indices, comme le degré de polygamie et le nombre de dépendants.

Les Mbororo se caractérisent par l'absence de structures sociales communautaires. Chaque chef de famille est autonome. Les décisions d'ordre général sont prises ou transmises par des chefs. Les relations sociales sont maintenant surtout hiérarchiques et s'expriment par des prélèvements en bétail. Les mécanismes d'entraide ne fonctionnent plus comme autrefois.

Aussi, la conduite du troupeau relève-t-elle de l'autorité du chef de famille. Mais, s'il prend les décisions, ce n'est pas toujours lui qui exécute les travaux. Cette répartition des rôles est modifiée par la transhumance qui redistribue périodiquement les attributions.

La gestion du cheptel relève aussi uniquement du chef de famille. Les fils n'interviennent pas ou seulement de manière détournée dans les choix génétiques. Les ventes de bétail concernent des catégories d'animaux différentes d'un groupe d'éleveurs à un autre. Mais elles diffèrent surtout selon la richesse en bétail. Dans le cas des petits éleveurs, une chute des cours du bétail comme en 1983 conduit l'année suivante à des ponctions dans les jeunes mâles et même dans les jeunes femelles.

De même, la richesse en bétail n'est pas sans influencer la décision de transhumer. Les éleveurs ayant peu de bétail rencontrent moins de difficultés que les autres pour se fixer. Par contre, la division du ou des troupeaux en saison sèche implique un cheptel déjà assez important. Les autres éleveurs continuent, pour la plupart, à faire le va-et-vient avec le bétail.

Les besoins monétaires des éleveurs de Centrafrique proviennent d'abord de leurs achats de nourriture puis de ceux de natron ou de sel, compléments indispensables au bétail. Les sorties de numéraire des éleveurs augmentent rapidement au cours de ces dernières années, alors que leurs revenus restent stables. Parmi les ressources, la vente de lait ne représente plus que des apports négligeables sauf, localement, aux abords des villes et surtout de Bangui. Pour l'ensemble des éleveurs, la vente de bétail devient l'unique moyen de faire face aux besoins monétaires. Aussi, toute initiative qui permettra de réduire les besoins (aide à l'engagement agricole) ou qui complètera leurs ressources (collecte de lait) suscitera l'adhésion d'au moins une partie des éleveurs.

Les éleveurs attendent toujours beaucoup d'une assistance externe. Celle-ci, devenue inexistante, ne s'est pas tout à fait rétablie aujourd'hui. L'objectif des responsables n'est plus de prendre complètement en main les éleveurs, comme c'était le cas autrefois. Les éleveurs seront amenés à participer, au moins financièrement, à la protection de la santé animale et même à des investissements destinés à l'élevage. Mais sont-ils capables ou prêts à le faire dans tous les domaines ? Il serait peut-être dangereux de passer d'un extrême (une organisation administrative de toutes les prestations de services) à un autre (la prise en charge par les éleveurs de tous les intrants nécessaires à l'activité pastorale).

Après avoir été contraints de suppléer, tant bien que mal, les défaillances du service d'Elevage, les éleveurs devront, malgré tout, continuer à le faire dans l'avenir. Il ne s'agit plus de les assister comme autrefois mais de les rendre plus compétents en matière d'élevage.

La plupart d'entre eux sollicitent une formation pour utiliser à bon escient les médicaments modernes. Quant aux groupements pharmaceutiques de Bossembelé, ils suscitent l'adhésion de quelques éleveurs parce qu'ils leur procurent un meilleur accès à ces médicaments. Les éleveurs sont d'abord sensibles à ce genre d'avantages matériels immédiats.

Quant à l'objectif d'une gestion communautaire des affaires pastorales, notamment des pâturages, elle semble impossible aux uns, difficile aux autres. Les éleveurs les plus dynamiques ou les plus puissants prennent pourtant des initiatives, mais à titre personnel. Pour le reste, ils s'en remettent à une autorité qui dépasse celle des chefs de petits groupes d'éleveurs et qui, de ce fait, pourrait être respectée par l'ensemble de la société pastorale.

o

o o

L'élevage dans l'ouest centrafricain est spécifique à bien des égards : particularités du milieu tropical humide, histoire de l'encadrement des éleveurs, opposition culturelle entre le service d'Elevage et les éleveurs, entre les éleveurs et les cultivateurs ... De ce point de vue, les résultats de l'étude sont peu transposables à d'autres pays africains.

Par contre, la stratégie du développement amorcée en Centrafrique n'est pas particulière à ce pays. Elle tient largement à la politique menée par les bailleurs de fonds dans ce domaine. Comme ceux-ci sont à peu près les mêmes d'un pays à l'autre, ils tendent à faire prévaloir partout des orientations analogues. Leurs pressions sont plus ou moins prises en compte selon l'autonomie financière des pays concernés. Un pays comme la Centrafrique dépend presque entièrement de financements extérieurs pour ses programmes d'action en matière d'élevage ; sa marge de manoeuvre est des plus réduites, face aux directives des organismes bancaires internationaux. Par contre, le Cameroun voisin est à même de financer par lui-même une grande partie de ses projets d'élevage ; il est capable de ne pas tenir compte entièrement des orientations de développement privilégiées par ses partenaires.

Parmi ces orientations actuelles, l'une des plus novatrices concerne la remise en cause par la Banque Mondiale des services d'Elevage en tant que services publics chargés de la santé animale. Selon un diagnostic global, les services d'Elevage sont à la fois pléthoriques et inefficaces, du moins dans les pays d'Afrique francophone. Dès lors, la Banque fait pression dans tous les pays où elle intervient en faveur d'une réforme de ces services par le biais d'une réduction tant en personnel qu'en attributions.

A une longue situation de monopole des services d'Elevage se substituerait alors une série d'alternatives, en particulier un transfert de responsabilités du secteur public au secteur privé. La médecine vétérinaire curative serait confiée, par exemple, à des praticiens privés dont les officines remplaceraient en partie les anciens postes vétérinaires. Pour bien faire, ces paravétérinaires installés en brousse devraient être en contacts étroits ou même se recruter parmi les représentants d'associations d'éleveurs.

Dans cette optique de privatisation de la médecine vétérinaire, le monopole des services d'Elevage sur le commerce des médicaments serait levé. D'autre part, les attributions maintenues aux services d'Elevage ne seraient plus gratuites pour les éleveurs mais entraîneraient une facturation des services rendus. Ces attributions subsistantes concerneraient seulement la supervision des vaccinations contre les grandes épizooties et le contrôle des viandes abattues, tâches dites "nobles".

C'est dans le cadre de cette stratégie du développement de l'élevage en Afrique sub-saharienne qu'il convient de replacer les initiatives récentes du Projet dans l'ouest centrafricain. Les déboires connus lors des premières années du Projet ont confirmé le diagnostic de la Banque quant à l'inefficacité du service d'Elevage. Son personnel ayant très peu de contacts avec les éleveurs dans ce pays, il ne peut servir de support privilégié pour un programme de développement. D'un autre côté, l'existence d'une association d'éleveurs centrafricains facilite un transfert de responsabilités. Une privatisation de la médecine vétérinaire,

représentée ici par la création des "auxiliaires d'élevage", pourrait s'appuyer sur cette association. De fait, les premiers fils d'éleveurs formés ont été mis à la disposition de l'ANEC. On a vu comment ce premier essai a pratiquement échoué.

L'exemple de la Centrafrique montre que la privatisation de la médecine vétérinaire ne se fera peut-être pas selon les prévisions de la Banque Mondiale. L'installation, à leur compte, de paravétérinaires sera probablement très difficile auprès de la masse des éleveurs. La plupart de ceux-ci ne sont pas prêts à rémunérer un praticien de niveau équivalent à celui d'un cadre moyen pour subvenir aux soins courants auprès de leurs animaux.

D'un autre côté, on ne voit pas comment un éleveur, représentant d'un groupe pré-coopératif d'éleveurs, pourra être en même temps producteur et praticien en médecine vétérinaire curative, officiant auprès des autres éleveurs. En fait, les soins primaires aux animaux sont déjà pris en mains par la plupart des éleveurs eux-mêmes. Désormais, c'est ainsi qu'il faut entendre la privatisation des soins primaires au bétail. Le transfert de responsabilités ne se fait pas du service d'Elevage à des paravétérinaires privés mais à tous les éleveurs.

De plus, l'allègement préconisé des services d'Elevage risque de susciter une opposition de la part de ces services gouvernementaux. Les vétérinaires d'Etat n'accepteront pas de gaîté de coeur l'installation de concurrents privés. La privatisation de la médecine vétérinaire risque aussi d'enlever à l'Etat un moyen d'intervention dans le domaine de la production de viande. Certains Etats, malgré les médiocres performances de leurs services d'Elevage, restent soucieux de maintenir en place un appareil centralisé d'encadrement des éleveurs. C'est une population déjà trop difficile à contrôler pour qu'une médecine vétérinaire privée lui soit accordée officiellement, même si elle fonctionne déjà en partie, alimentée par un commerce parallèle de produits.

Au fond, l'intérêt des Etats, s'ils disposent de moyens suffisants, est encore de maintenir des services publics de l'Elevage. On risque ainsi d'aboutir bientôt à des divergences de fond entre les Etats africains et les organismes de financement de leurs programmes de développement de l'élevage.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Rapports d'activités

ASSANA REMAYEKO - 1982. *Enquête ; rapport de synthèse* (janvier-décembre 1982). P.D.E.O., Bangui, 32 p. multigr.

LE MASSON (A.), KOTA-GUINZA (A.) - 1985. *Rapport semestriel d'activités n° 9 ; annexe : Sous-Projet agro-pastoral de Bossembélé*. P.D.E.O., Bangui, 67 p. multigr. + annexes, fig., tabl.

P.D.E.O. - 1980. *Rapport d'activités au 31.10.80*. Bangui, 33 p. multigr.

P.D.E.O. - 1982. *Rapport d'activités du 1.7 au 31.12.81*. Bangui, 74 p. multigr.

P.D.E.O. - 1982. *4° rapport d'activités ; période du 1er janvier au 30 juin 1982*. Bangui, 83 p. multigr.

P.D.E.O. - 1983. *5° rapport semestriel d'activités ; période du 1er juillet au 31 décembre 1982*. Bangui, 87 p. multigr.

P.D.E.O. - 1983. *6° rapport semestriel d'activités ; période du 1er janvier au 30 juin 1983*. Bangui, 44 p. multigr.

P.D.E.O. - 1984. *Rapport semestriel d'activités n° 7, période du 1er juillet au 31 décembre 1983*. Bangui, 63 p. multigr.

P.D.E.O. - 1984. *Rapport semestriel d'activités n° 8, période du 1er janvier au 30 juin 1984*. Bangui, 87 p. multigr.

2/ Rapports de mission, articles et ouvrages

AGROTEC - 1978. *Projet de développement intégré de l'élevage dans les préfectures d'Ouaka et de Basse-Kotto*. Rome, 71 + 284 p., ill., tabl., cart. dépl. + 4 cart. h.t.

AUDRU (J.), HEDIN (P.) - 1971. *Bilan des études agrostologiques en R.C.A.* IEMVT, Maisons-Alfort, 58 p. multigr.

- AUDRU (J.) - 1983. *Les pâturages de la région de Bossembelé-Yaloké ; diagnostics et propositions de gestion*. IEMVT, Maisons-Alfort, 30 p. dactyl., bibliogr.
- AZANBEGBE (E.), LIBEAU (J.), SALAMI et al. - 1980. *Etude sur la santé animale en République Centrafricaine*. IEMVT, Maisons-Alfort, 57 p. multigr. + annexes, cart., tabl.
- BANQUE MONDIALE - 1984. *Nouvelles approches à la prestation de services en matière de santé animale en Afrique de l'Ouest*. 33 p. multigr. + annexes.
- B.D.P.A. - 1985. *Préparation du second projet de développement de l'élevage (R.C.A.)*. 3 vol., 172 p. + annexes, tabl., fig.
- BERKOULA (J.) - 1983. *Production et commercialisation du bétail et de la viande en République Centrafricaine*. Mém. de stage DESS, Univ. de Paris-Créteil, 100 p.
- BERNARDET (Ph.) - 1984. *Association agriculture-élevage en Afrique ; les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire*. L'Harmattan, Paris, 235 p., fig., tabl., fotogr., bibliogr.
- BERTUCAT (Ph.) - 1965. *L'élevage bovin en République Centrafricaine*. Alfort, 101 p., fig., fotogr., bibliogr.
- BILLE (J.-C.) - 1964. *Pâturages du secteur Occidental d'élevage de la R.C.A.* IEMVT, Maisons-Alfort, 286 p. multigr., carte h.t.
- BILLE (J.-C.) - 1965. "Evolution des pâturages naturels des hauts plateaux de la République Centrafricaine en exploitation traditionnelle Bororo", *Rev. Elev. méd. vét. Pays trop.*, t. XVIII, n° 3, pp. 313-316, tabl.
- BILLE (J.-C.) - 1967. *Expérimentation agrostologique en R.C.A.*, IEMVT, Maisons-Alfort, 246 p. multigr.
- BILLE (J.-C.) - 1977. "Problèmes posés par l'exploitation des parcours tropicaux humides" in *Recherches sur l'élevage bovin en zone tropicale humide*. Bouaké, pp. 261-264.
- BOUCHET (A.), GRABER (M.), FINELLE (P.), DESROTOUR (J.), MACON (G.) - 1969. "Le parasitisme du zébu dans l'ouest de la République Centrafricaine" in *Rev. Elev. méd. vét.*, t. XXII, n° 3, pp. 373-383, tabl., graph., carte, bibliogr.
- BOUDET (G.) - 1977. "Pâturages de la zone tropicale humide (connaissances acquises et besoins en recherches complémentaires)" in *Rech. sur l'élev. bovin en zone trop. humide*, Bouaké, pp. 265-272, bibliogr.
- BOUDET (G.), AUDRU (J.) - 1964. *Pâturages de la zone sud de la République Centrafricaine*. IEMVT, Maisons-Alfort, 213 p. multigr., tabl., bibliogr., carte h.t.

- BOULVERT (Y.) - 1980. *Végétation forestière des savanes centrafricaines*. Bois et forêts des Tropiques, n° 191, pp. 21-45, fig., cart., fotogr.
- BOULVERT (Y.) - 1982. *Notes géomorphologiques régionales en Centrafrique*. ORSTOM, Bangui, 2 vol. 296 p. multigr., fig.
- BOULVERT (Y.) - 1983. *Carte pédologique de la République Centrafricaine à 1/1.000.000°*. ORSTOM, Paris, 126 p., fig., tabl., bibliogr. + 2 cart. dépl. en coul.
- BOULVERT (Y.) - Ss date. *Schéma géomorphologique du Nord-Ouest de la Centrafrique*. 6 p. multigr., bibliogr., carte.
- BOU TRAIS (J.) - 1980/81. "L'expansion des éleveurs Peul dans les savanes humides du Cameroun", *Cah. ORSTOM, ser. Sc. hum.*, vol. XVIII, n° 1, pp. 31-45, fig., 2 pl. fotogr., tabl., bibliogr.
- CAPITAINE (P.) - 1969. *Projet d'amélioration du zébu M'Bororo par croisement d'absorption avec le zébu foubé de N'Gaoundéré*. Colloque sur l'élevage, Fort-Lamy, pp. 566-570.
- COCHARD (F.) - 1961. *Synthèse sur les questions musulmanes relatives à l'ouest de la R.C.A.* Bouar-Bangui.
- CROUAIL (J.-C.) - 1969. *Une étape vers la sédentarisation de l'éleveur M'Bororo en République Centrafricaine : le bain détiqueur adapté à l'élevage nomade*. Alfort, 87 p., fotogr., fig., bibliogr., annexes.
- DESROTOUR (J.) - 1967. "Les pasteurs Bororos et leurs troupeaux ; organisation, mode de vie, modes d'élevage" in LACROUTS : *Le cheptel bovin de la République Centrafricaine*, pp. 287-297.
- DESROTOUR (J.), RENARD (R.) - 1969. "L'élevage centrafricain ; bilan des 5 dernières années" in *Colloque sur l'élevage*, Fort-Lamy, pp. 30-32, tabl.
- DESROTOUR (J.), MARTIN (P.) - 1969. "Organisation de l'élevage nomade en République Centrafricaine" in *Colloque sur l'élevage*, Fort-Lamy, pp. 634-636.
- DESROTOUR (J.) - 1981. *Situation actuelle de l'élevage en République Centrafricaine ; propositions*. IEMVT, Maisons-Alfort, 67 p. multigr.
- DUMONT (R.) - 1965. *Développement agricole africain*. P.U.F., Paris, études Tiers-Monde, 223 p.
- FINELLE (P.), ITARD (J.), YVORE (P.), LACOTTE (R.) - 1963. "Répartition des glossines en R.C.A. ; état actuel des connaissances" in *Rev. élev. Méd. vét. Pays trop.*, t. XVI, n° 3, pp. 337-348, cart., tabl., bibliogr. + carte dépl. en coul.

- FINELLE (P.) - 1964. "Lutte contre les glossines en République Centrafricaine" in *Rev. élev. Méd. vét. Pays trop.*, t. XVII, n° 3, pp. 555-565, 3 cart., bibliogr.
- FINELLE (P.), AUDRU (J.), LACOTTE (R.) - 1969. *Etude du ranch de la Mbali (République Centrafricaine)*. IEMVT, Maisons-Alfort, 27 p.
- HYERNARD (J.) - 1974. *Dans la savane centr'africaine avec les Bororos Djafouns*. 231 p., fotogr.
- HYERNARD (J.) - 1966. *Boeufs et vaches à Agoudou-Manga, République Centrafricaine*. INADES, 128 p., tabl., carte.
- KOECHLIN (J.) - 1962. "Etude sur les pâturages et les questions fourragères en République Centrafricaine" in *Rev. Elev. Méd. vét. P. trop.*, vol. 15, n° 1, pp. 43-73.
- LACROUTS (M.) - s.date. *Analyse critique du projet d'abattoir à Bangui (R.C.A.)*. Paris, Min. Coop., 15 p. ronéot.
- LACROUTS (M.), SARNIGUET (J.), TYC (J.) - 1967. *Le cheptel bovin de la République Centrafricaine ; production, commercialisation, perspectives d'avenir*. Paris-Bangui, 321 p., cart. tabl.
- LE MASSON (C.) - 1985. *Les éleveurs Mbororo de l'Ombella-M'Poko ; approvisionnement vivrier, budget familial, commerce des produits laitiers*. Bangui, P.D.E.O., 75 p. multigr. + annexes, graph., cart., tabl.
- MAILLOT (L.) - 1961. *Carte de répartition des glossines dans les états de l'ancienne fédération d'A.E.F.* ORSTOM.
- MORVAN (H.), VERCRUYSSSE (J.) - 1978. "Vocabulaire des maladies du bétail en langue fulfuldé chez les Mbororo de l'Empire Centrafricain" in *Journ. d'Agr. et de Bota. Appl.*, t. XXV, n° 2, pp. 111-118.
- NAIGEON (Ch.) - 1984. "M'Bororos de R.C.A. ; arrivés depuis un demi-siècle, ils cherchent un nouveau mode de vie" in *Inter-Tropiques*, n° 6, pp. 4-7.
- OSEI (A.), BROWN (R.), CHENEAU (Y.), COULOMB (J.) - 1979. *Rapport d'évaluation ; Empire Centrafricain, projet de développement de l'élevage*. Banque Mondiale, 65 p. multigr., carte.
- PEYRE de FABREGUES (B.), CAPITAIN (P.) - 1976. *Rénovation de l'exploitation des pâturages naturels en R.C.A.* Rapport de mission, IEMVT, Maisons-Alfort, 133 p. multigr.
- PEYRE de FABREGUES (B.) - 1979. "L'exploitation des pâturages de savane en République Centrafricaine" in *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, t. XXXII, n° 2, pp. 185-190, bibliogr.

- PRIOUL (Ch.) - 1971. "Éleveurs nomades et paysans sédentaires dans le Nord-Ouest centrafricain" in CEGET : *Quatre études sur l'élevage* (Trav. et Doc. de Géographie tropicale, n° 3), pp. 1-42, 4 fig., 4 photogr.
- PROVOST (A.) - 1975. *Problèmes actuels de la recherche vétérinaire et zootechnique en R.C.A.*, IEMVT, Maisons-Alfort, 115 p. multigr.
- SCHMIDT-LEPLAIDEUR (M.-A.) - 1985. "L'herbe du Laos" in *Inter-Tropiques*, n° 9, pp. 12-13.
- SILLANS (R.) - 1959. *Les savanes de l'Afrique Centrale*. Lechevalier, Paris, 423 p., fig., photogr., bibliogr.
- STENNING (D.J.) - 1959. *Savannah Nomads ; a study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province, Northern Nigeria*. Oxford Univ. Press, 266 p., 5 cart., photogr.
- SUCHEL (J.B.) - 1967. "L'élevage des bovins en République Centrafricaine" in *Cah. d'Outre-Mer*, Bordeaux, n° 78, pp. 137-149, carte.
- VENNETIER (P.) et al. - 1984. *Atlas de la République Centrafricaine*. Atlas Jeune Afrique, Paris, 64 p., cart. en coul.
- VUILLAUME (R.) - 1964. *Elaboration d'un projet de législation relative à l'élevage en R.C.A.* Paris, Min. Coop., 36 p.

LISTE DES TABLEAUX

1	Répartition des <i>arDo</i> selon quelques lignages djafoun	38
2	Entrées récentes d' <i>arDo</i> "tchadiens" en Centrafrique	49
3	Effectifs de cheptel des "Tchadiens"	50
4	Importance moyenne des groupes autour des <i>arDo</i>	73
5	Importance du cheptel appartenant à des femmes mbororo	88
6	Répartition des troupeaux d'après leur race	103
7	Répartition des ventes de bétail	113
8	Répartition des ventes de bétail chez les éleveurs ayant moins de 100 bovins	116
9	Décision pastorale des Mbororo en saison sèche	124
10	Décision pastorale en saison sèche selon l'effectif des bovins	125
11	Engagement agricole des Mbororo après la disette de 1983	151
12	Budgets de Gourdo et d'Adama	188
13	Rôle du commerce du lait dans les budgets féminins	202
14	Prix moyen du bétail par secteur d'élevage	208
15	Prix de vente des médicaments aux éleveurs	246
16	Achats de produits vétérinaires en 1984	247
17	Répartition des achats de médicaments pendant la saison des pluies 1984	249
18	Répartition des dépenses consenties par médicament	251
19	Effectifs de cheptel au nord de Bangui	358
20	Répartition du peuplement Mbororo au nord de Bangui	359

LISTE DES FIGURES

1	Croquis de localisation	12
2	Répartition du cheptel bovin en 1983	21
3	Schéma géomorphologique de l'ouest centrafricain	24
4	Trajets migratoires depuis 1970 de Mbororo vers l'ouest centrafricain	46
5	Richesse en bétail et degré de polygamie	54
6	Richesse en bétail et charges familiales	57
7	Distribution des Mbororo âgés en activité ou en "retraite"	95
8	Répartition des ventes de bétail par groupes de Mbororo	114
9	Répartition des ventes selon la richesse des Mbororo	118
10	Variations des prix du manioc en 1984	145
11	Vente de produits laitiers à Bougoula (1)	170
12	Vente de produits laitiers à Bougoula (2)	172
13	Vente de produits laitiers à Bougoula (3)	175
14	Revenus monétaires et charges familiales	211
15	Revenus monétaires et richesse en bétail	213
16	Les groupements pharmaceutiques de Bossembélé	324
17	Sarki et le réseau de collecte du lait lors des années 60	353
18	Transhumance des éleveurs aux environs de Bangui en 1983	362

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	17
1 : LES ÉLEVEURS ET LEUR CHEPTEL	31
LES GROUPES D'ELEVEURS	31
Les Foulbé	31
Les Foulbé villageois	32
Les Foulbé de brousse	35
Les Foulbé bergers	36
Les anciens Mbororo	37
Les Djafoun	37
Les Wodaabe	41
Les "Akou"	44
Les "Tchadiens"	45
DES CATEGORIES SOCIALES CONTRASTEES	51
Les indicateurs de différenciation sociale	52
Les catégories sociales	56
Les grands éleveurs	56
Les éleveurs familiaux	59
Les petits éleveurs	61
Les pauvres	63
Les bergers	66
ENCADREMENTS POLITIQUES ET RESEAUX DE SOLIDARITE	71
La hiérarchie politique traditionnelle	71
Les représentants de l'ANEC	75
Les réseaux de solidarité entre éleveurs	78

2 : L'ACTIVITÉ PASTORALE	87
PROPRIÉTÉ DU BÉTAIL, TRAVAIL ET PRISE DE DÉCISION	87
Un bien privé du chef de famille	87
Les vaches de la femme	88
Les donations aux fils	90
Un désengagement progressif de l'activité pastorale	94
Autonomie et dépendance des bergers	99
LA GESTION DU CHEPTEL	101
Les choix génétiques	101
Les ventes de bétail	111
L'UTILISATION DE L'ESPACE : LA TRANSHUMANCE	120
TYPES D'ÉLEVÉS	132
3 : BESOINS ET RESSOURCES DES ÉLEVÉS	137
DES BESOINS IMPORTANTS	138
Des besoins alimentaires mal satisfaits	138
Une dépendance croissante	138
Les variations des difficultés vivrières	144
La crise alimentaire de 1983	148
Une solution, l'agriculture	151
Le natron ou le sel, compléments au bétail	154
Le natron, une nécessité pour l'élevage	155
Une dépense importante	157
Quelle solution ?	157
DES RESSOURCES À PEINE SUFFISANTES	160
Le commerce du lait	161
Une réduction générale du commerce du lait	161
Les ventes de produits laitiers à Bougoula	166
Revenus laitiers et budgets féminins à Bougoula	184
Le commerce de bétail	204
"L'organisation" du commerce du bétail	204
Les prix du bétail	208
Les revenus monétaires des éleveurs	210

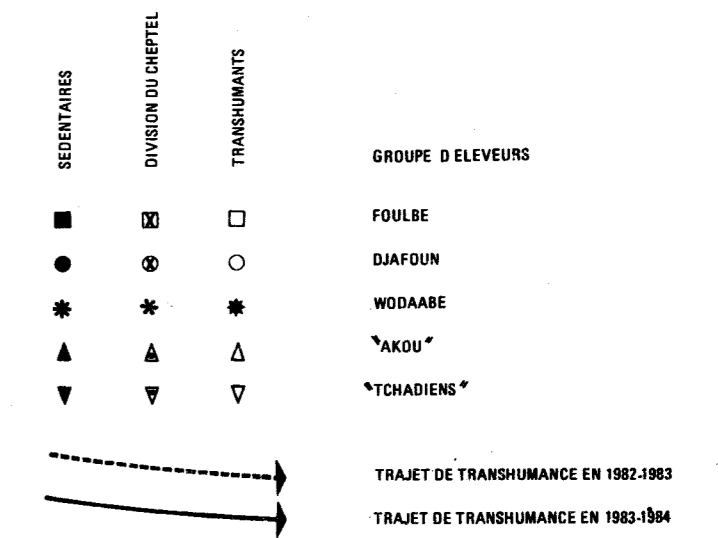
4 : LES APPUIS EXTERNES À L'ACTIVITÉ PASTORALE	217
LES SOINS VETERINAIRES	217
Les grandes campagnes de vaccination	218
Les vaccinations contre la peste bovine	219
Les autres vaccinations	226
Les soins de santé primaires	228
LA FOURNITURE DE SERVICES	235
La fourniture de médicaments	235
La demande	235
Les modes successifs de diffusion	240
Les achats des éleveurs	246
Quelques propositions	252
La relance des bains détiqueurs	254
Le problème des tiques	255
Le fonctionnement actuel des bains détiqueurs	258
Les freins à l'utilisation des bains détiqueurs	260
Le bain détiqueur, base de l'organisation de l'élevage, à une condition ...	265
La distribution de Tigal	268
Problèmes de distribution	268
L'importance du Tigal	269
ET LA CARTE D'ELEVEUR ?	271
L'IMPOSSIBILITE D'UNE GESTION DE L'ESPACE PASTORAL ?	273
Des essais d'organisation des pâturages	273
Un danger végétal, l'herbe du Laos	281
La délimitation de pâturages réservés	283
5 : VERS UN DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PAR LES ÉLEVEURS	291
LA PRISE EN MAINS DES SOINS PRIMAIRES	291
LA FORMATION DES ELEVEURS POUR LES SOINS PRIMAIRES	295
Le premier échec des auxiliaires d'élevage	295
La nécessité d'une formation des éleveurs	295
A la recherche des fils d'éleveurs	297
L'échec des vétérinaires aux pieds nus	299

La formation de tous les éleveurs	302
Une orientation opposée	302
Problèmes de transmission du savoir	304
Pour une formation à deux niveaux	306
QUELLE ALPHABETISATION POUR LES MBORORO ?	309
LA FORMULE DES GROUPEMENTS D'ELEVEURS	313
Le principe et ses premiers avatars	313
Les groupements de Bossembelé	316
Le contexte local	317
Chroniques de groupements	323
Difficultés et virtualités des pharmacies communautaires	332
- Objectif commercial et objectif associatif	332
- Le rôle des "arDo"	335
- Des concurrences déloyales	336
- La nécessité d'une autonomie	338
Du service pharmaceutique à la gestion des pâturages	339
Des pharmacies vétérinaires spontanées	343
MALGRE TOUT, NECESSITE D'INTERVENTIONS EXTERNES	345
Pour une meilleure alimentation du bétail : pierres à lécher, sous-produits agricoles	346
Pour une meilleure valorisation des produits de l'élevage : commerces du bétail et du lait	350
CONCLUSION	369
BIBLIOGRAPHIE	375
LISTE DES TABLEAUX	381
LISTE DES FIGURES	383

LES ELEVEURS
DE BOCARANGA A BANGUI



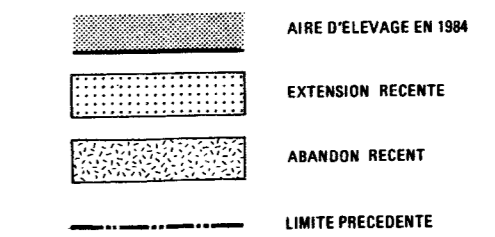
SITUATION PENDANT LA SAISON SECHE 1983-1984



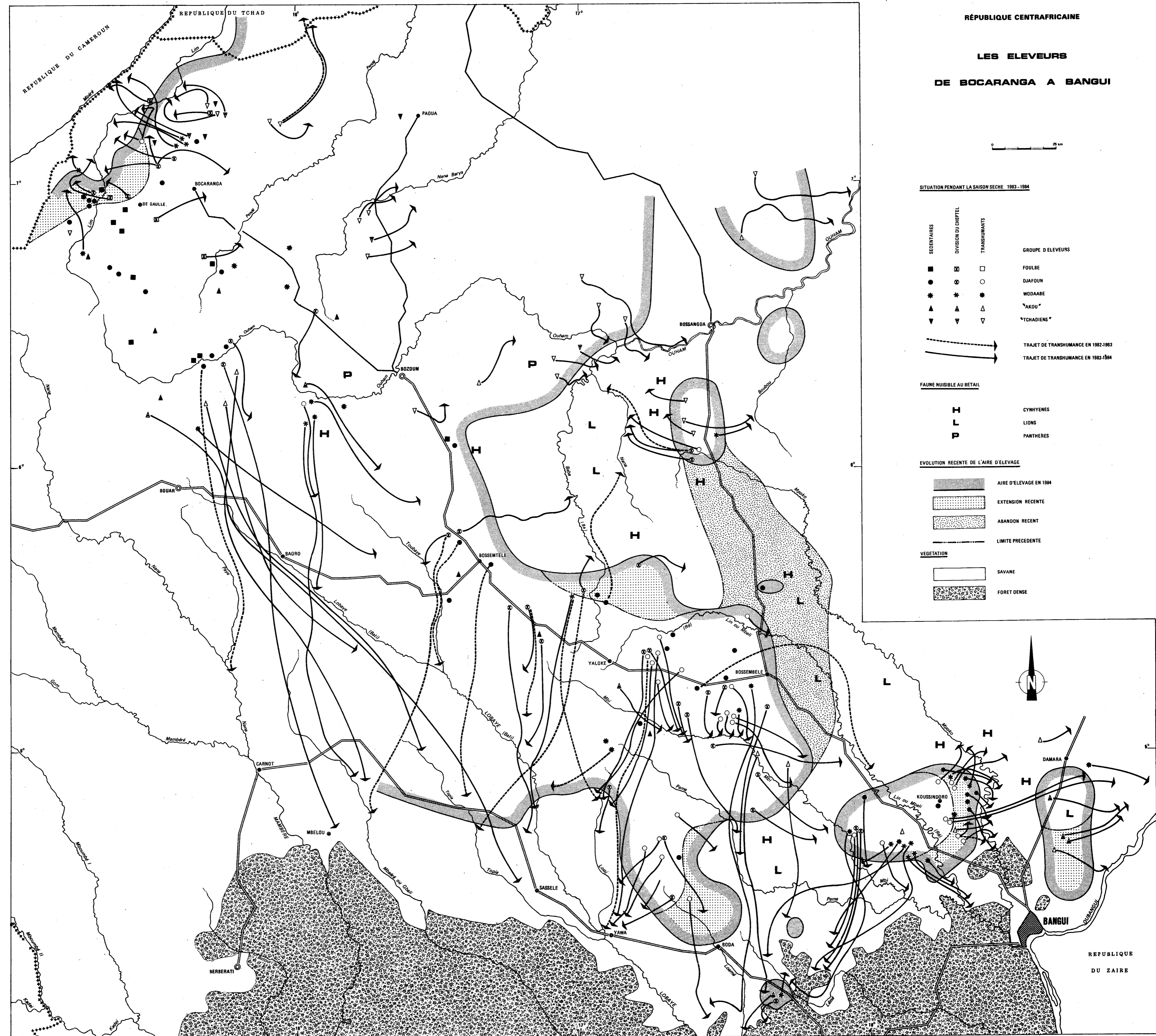
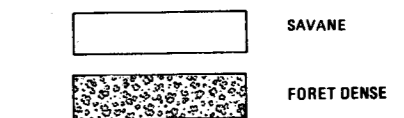
FAUNE NUISIBLE AU BETAIL



EVOLUTION RECENTE DE L'AIRE D'ELEVAGE



VEGETATION



ORSTOM Éditeur
Dépôt légal : février 1988
Impression
ORSTOM BONDY

